

*Saint-Raphaël*



*De mémoire, de Sable et de Rivières*

**1851 - 2001**

*La Corporation des Fêtes du 150<sup>e</sup>  
de Saint-Raphaël*



*Le 19 octobre 1997, la municipalité de Saint-Raphaël reçoit monsieur Robert Pichette, Héraut Dauphin extraordinaire, représentant l'Autorité héraldique du Canada. Celui-ci a participé au dévoilement officiel des armoiries. Les armoiries ainsi concédées sont uniques et revêtent un cachet particulier. Les symboles utilisés s'inspirent de l'histoire, de la géographie et des particularités de Saint-Raphaël tout en respectant les règles de l'art.*

## **DÉMYSTIFIONS LES ARMOIRIES DE SAINT-RAPHAËL**

**Les armoiries de Saint-Raphaël reflètent les valeurs patrimoniales de la municipalité.**

Le vol, c'est-à-dire la représentation des deux ailes, évoque l'archange Raphaël, patron titulaire de la paroisse et, par extension, de la municipalité. Il est surmonté de l'étoile d'or, symbole de l'Acadie, pour évoquer les pionniers acadiens qui ont donné à la municipalité le surnom de « Petite Acadie »\*. Cette étoile orne le tricolore français, symbole du peuple acadien depuis 1884.

La bande horizontale ondulante qui divise l'écu en deux parties évoque la Rivière-du-Sud. Les trois roues du moulin rappellent la puissance motrice de l'eau. Le cerf stylisé évoque le toponyme « Bellechasse ». Les couleurs principales de l'écu sont l'azur (bleu) et l'argent (blanc), les couleurs officielles du Québec.

La devise *Anima mea in manibus* (Job, 14, 13) peut se traduire par : « Je tiens mon âme entre mes mains », l'âme étant une allusion aux citoyens et citoyennes de Saint-Raphaël, qui sont l'âme, le cœur de la communauté.

---

\* Le surnom de « Petite Cadie », plus exactement, était autrefois donné à une partie du territoire actuel de Saint-Raphaël.



Photo: Mathieu Beaudoin

Marie Beaudoin  
conception du logo  
et du slogan



### DESCRIPTION DU LOGO

- Saint-Raphaël est situé sur le piedmont des Appalaches (arrière plan).
- Présence du buton qui surplombe le village.
- Bien ancré sur un lit de sable et de gravier.
- Développement à partir du clocher de l'église en référence à nos pionniers; clocher surélevé et utilisation dans la signature (lettre « t »).
- Le vert rappelle la présence de la forêt et l'agriculture.
- Rivières et roue à aube (moulin du Sault, environnement, développement économique).
- Le bleu fait référence au bleu des armoiries de St-Raphaël.
- Passage du vert au bleu en fondu avec nuance de gris chaud (sable).
- Dans l'ensemble nous avons un portrait champêtre de notre municipalité.
- Le logo s'inspire du logo actuel de la municipalité (esprit de continuité).

# LA CHANSON DU 150<sup>e</sup> DE SAINT-RAPHAËL

## "CHANSON du 150<sup>e</sup> ANN. ST. Raphaël"

MUSIC: DENIS PARÉ  
LYRIC: MONIQUE PARÉ

À Saint Raphaël l'air est  
à la chanson Ça sent bon la fête au temps  
de nos ancêtres à St. Raphaël aux sons  
du vieux clocher Fêtons notre Histoire la vie  
de nos pionniers.

3 couplets.  
Solo.

\* DERNIER Chorus → + 1/2 Ton.



Auteure des paroles  
**MONIQUE PARÉ**



Compositeur de la musique  
**DENIS PARÉ**



Interprète de la chanson  
**DANIELLE PARÉ**

### Refrain

À Saint-Raphaël l'air est à la chanson  
Ça sent bon la fête au temps de nos ancêtres  
À Saint-Raphaël, aux sons du vieux clocher  
Fêtons notre Histoire, la Vie de nos pionniers

### Couplet 1

Au fil des saisons, Mémoire du temps  
Le cœur des moulins a franchi les ans  
Ils sont la fierté, l'ardeur des Pionniers  
Bercant leurs lointains souvenirs  
Ils chantent le passé

### Couplet 2

Au fil des saisons, au Sable du temps  
Nos ponts ont gardé leurs attraits d'antan  
Ils sont les piliers, joyaux du passé  
Aux sons rythmés des va-et-vient  
Ils rêvent d'avenir...

### Couplet 3

Au fil des saisons, Rivières du temps  
L'écho des courants, le refrain du vent  
La force de l'eau aux reflets d'argent  
Donnent Fête et Vie au Soleil  
Qui danse sur l'eau

Dévoilée le 25 novembre 2000,  
pour les Fêtes du 150<sup>e</sup> de Saint-Raphaël en 2001



PRIME MINISTER • PREMIER MINISTRE



*C'est avec grand plaisir que j'adresse mes cordiales salutations à tous ceux et celles qui célèbrent le 150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Raphaël.*

*Pendant 150 ans, les résidants de Saint-Raphaël ont partagé leurs rêves et leurs espoirs, bâtissant une vie meilleure pour leurs enfants et les générations futures. Les fêtes soulignant cet anniversaire vous offrent une merveilleuse occasion de vous rappeler les grands moments qui marquent l'histoire de votre communauté. Notre passé porte en lui les promesses de notre avenir, et il est important que nous rendions hommage à nos ancêtres en honorant leur mémoire et en chérissant les traditions qui composent notre patrimoine.*

*Je suis persuadé que Saint-Raphaël continuera de croître et de s'épanouir au sein d'un pays fort et vigoureux. Recevez mes meilleurs vœux dans les défis des années à venir.*

OTTAWA  
2001



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

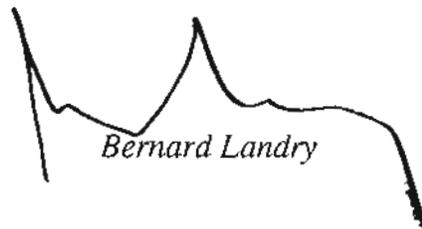


*Québec, le 13 mars 2001*

*Je suis heureux de saluer les Raphaéloises et les Raphaélois à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Raphaël.*

*Riche d'un important patrimoine forestier et agricole, la Petite-Acadie de 1839, est aujourd'hui un milieu où il fait bon vivre. Traçant l'histoire de ces cent cinquante ans de vie et de dur labeur, ce livre rend hommage aux bâtisseurs. Avec ardeur et détermination, ils ont su tirer profit des ressources naturelles de ce vaste territoire et s'adapter aux rigueurs du temps et des événements. C'est également une occasion privilégiée d'appuyer celles et ceux qui travaillent à construire l'avenir.*

*Je souhaite que les années à venir s'inscrivent dans la continuité du dynamisme qui vous caractérise, afin que Saint-Raphaël conserve sa belle vitalité. à toutes et à tous, j'offre mes meilleurs vœux de succès et de prospérité.*

  
Bernard Landry



**MESSAGE DE GILBERT NORMAND,  
DÉPUTÉ DE  
BELLECHASSE-ETCHEMIN-MONTMAGNY-L'ISLET  
ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
(SCIENCES, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT)**



*Chères citoyennes,*

*Chers citoyens,*

*Je saisis la chance qui m'est offerte de transmettre à tous les citoyennes et les citoyens de la municipalité de Saint-Raphaël tous mes voeux de succès et d'heureuses célébrations à l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation.*

*Ce livre résume 150 ans d'histoire. Il captive et charme le lecteur par la véracité de ses propos et sa pléiade d'informations. Il est d'un grand intérêt pour tous les raphaëloises et les raphaëlois. Ce retour dans le temps nous permet de prendre conscience du courage et de la volonté de nos prédécesseurs et d'apprécier davantage l'héritage qu'ils nous ont laissé.*

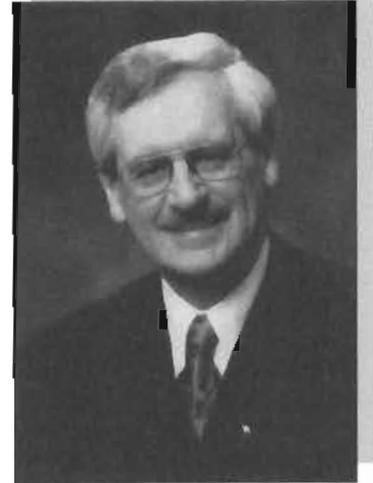
*Je vous souhaite une excellente lecture, un heureux 150<sup>e</sup> anniversaire et je vous réitère mes meilleures salutations.*

*Dr Gilbert Normand*



# MESSAGE

du député  
Claude Lachance



*En mon nom personnel et à titre de député de Bellechasse, c'est avec beaucoup de plaisir que j'offre aux membres bénévoles de la Corporation des Fêtes du 150<sup>ème</sup> de fondation de la Paroisse de Saint-Raphaël mes plus sincères félicitations pour le travail accompli et mes meilleurs vœux de franc succès.*

*Voilà un moment privilégié pour saluer le travail extraordinaire de ces femmes et ces hommes qui, depuis un siècle et demi, ont participé généreusement au développement de cette belle terre d'accueil bellechassoise.*

*Ayant moi-même un grand attachement pour notre histoire régionale, je tiens à rendre un hommage bien spécial à toutes les personnes qui, depuis 1851, ont contribué à enrichir le patrimoine historique de votre coin de pays.*

*Les activités soulignant les 150 ans de la Paroisse de Saint-Raphaël constituent également une période intensive et exceptionnelle pour les Raphaëlloises et les Raphaëllois de participer activement aux nombreux événements commémoratifs : « De mémoire, de Sable et de Rivière ».*

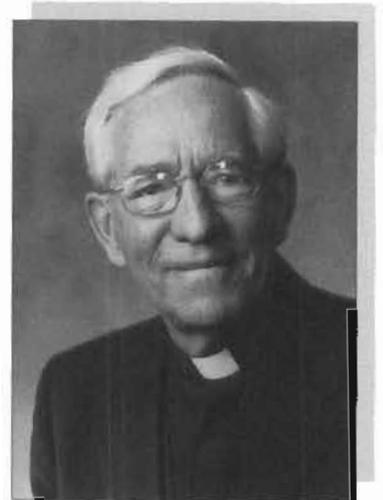
*À toute la population de Saint-Raphaël, je partage votre fierté et vous offre mes vœux les plus chaleureux pour des célébrations inoubliables.*

Claude Lachance  
Député de Bellechasse

# Archidiocèse de Québec

*M*essage de Monseigneur  
Maurice Couture, s.v.  
Archevêque de Québec

*A* l'occasion du 150<sup>e</sup> de fondation  
de Saint-Raphaël de Bellechasse



---

*Il m'est particulièrement agréable de m'associer aujourd'hui  
à la joie qui marque les festivités  
du 150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Raphaël  
paroisse et municipalité du Comté de Bellechasse!*

*Sur les bords de l'intrépide Rivière-du-Sud,  
autrefois bordée de pittoresques moulins,  
Saint-Raphaël raconte fièrement son histoire.*

*La mémoire se plaît à redire  
l'esprit d'entreprise, la vaillance et le courage de vos devanciers  
comme la richesse de l'héritage transmis  
au cours des 150 années de ce grand livre ouvert  
au souvenir de chacune et de chacun.*

*Je n'oublierai pas de saluer toutes les personnes  
qui ont marqué les chapitres  
de cette belle et grande aventure,  
vos pasteurs en particulier qui, avec tant de bénévoles,  
ont édifié cette communauté dynamique que vous formez.*

*Que le Seigneur bénisse chacune et chacun de vous  
et tous vos projets d'avenir.*

*+ Maurice Couture, s.v.*

† Maurice Couture, s.v.  
Archevêque de Québec

*MESSAGE DU CURÉ  
DE SAINT-RAPHAËL*



*Chers paroissiens et  
paroissiennes de Saint-Raphaël,*

*Célébrer notre 150<sup>e</sup> anniversaire avec autant d'ampleur et d'envergure, c'est reconnaître le courage, l'endurance et la ténacité qu'ont manifestés nos pionniers et nos pionnières.*

*Ces fêtes nous invitent, tantôt à faire un retour sur le passé, tantôt à lever un regard serein et optimiste sur l'avenir.*

*Depuis sept ans que je vis avec vous, je suis fier de vous dire que votre histoire me fascine, et, que j'apprécie de plus en plus, vos qualités de cœur et d'esprit.*

*L'an 2001 est une année de joie, de festivités et de reconnaissance pour tous les Raphaëlois, Raphaëlloises, anciens et nouveaux.*

*Rendons hommage à toutes ces personnes, qui prennent une part active à nos fêtes, en donnant de leur temps et en se dévouant, sans compter.*

*Que Dieu bénisse tous et toutes, que votre vie chrétienne grandisse de plus en plus chaque jour, et bravo aux promoteurs et aux artisans de ces fêtes que nous souhaitons des plus enrichissantes!*

*Vive Saint-Raphaël! Vive le 150<sup>e</sup>*

A handwritten signature in black ink, reading 'Réal Landry' with a stylized flourish at the end.

*Réal Landry, prêtre*

## *Message du Maire*



*Chers citoyens,  
Chères citoyennes,*

*Permettez-moi, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue aux Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Saint-Raphaël (1851-2001), du 26 au 29 juillet prochain.*

*Pas moins de trente-trois activités pré-intensives, échelonnées sur une période de quatorze mois, ont déjà démontré la détermination et l'engagement des élus municipaux, des nombreux bénévoles et de l'ensemble de la population pour l'organisation de cet événement historique et mémorable.*

*Nous voulons tous et toutes rendre un témoignage de reconnaissance aux fondateurs de notre paroisse. Des bâtisseurs qui ont travaillé du matin au soir pour façonner notre pays. Et nous sommes aujourd'hui les héritiers de valeurs impérissables qui deviennent autant de points de repère à nos actions futures.*

*Bienvenue à toute la population de Saint-Raphaël, à nos familles, à nos amis et aux anciens Raphaëlois et Raphaëlloises.*

*Que la fête continue!*

A handwritten signature in black ink that reads "Michel Michaud". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Michel Michaud, Maire**



***CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-RAPHAËL***



*Jean-Guy St-Pierre, Louise Aubé, Nancy Forgues, Michel Michaud, Gaétan Roy, Léonard Bouchard et Lionel Lepage.*

**MESSAGE DU PRÉSIDENT DES FÊTES DU 150<sup>e</sup>,  
CLAUDE DESNOYERS  
(OU SIEUR DE LA NOYE, POUR LA CIRCONSTANCE...)**



*C'est avec beaucoup d'honneur et de joie que j'ai présidé les fêtes du 150<sup>e</sup> de Saint-Raphaël. Vous savez que je ne suis pas un Raphaëlois de souche, mais quand mon épouse Liliane, il y a plus de 30 ans, m'a fait visiter pour la première fois son village et sa paroisse natale, je suis entré « en communion » avec les gens ainsi qu'avec ces lieux et ces paysages que j'aime tant! Je savais, dès lors, qu'un jour je m'y installerais pour de bon...*

*L'an 2001 restera gravé à tout jamais dans la mémoire collective de notre municipalité. Nous avons organisé des fêtes dignes du patrimoine qui nous enorgueillit, nous avons invité nos parents et amis en grand nombre pour venir fêter avec nous. En résumé, nous nous sommes fait un cadeau que nous méritions bien!*

*Ce livre historique que vous lisez présentement est un bien précieux et inestimable. Prenez-en grand soin et lisez-le d'un couvert à l'autre, car il représente des efforts et des énergies presque surhumains de la part de ses artisans bénévoles. De plus, il constitue l'un des recueils historiques les plus complets et les plus exacts que Saint-Raphaël se soit jamais donné!*

*Un immense MERCI à tous les bénévoles, aux comités des fêtes, à toutes les Raphaëloises et à tous les Raphaëlois qui ont contribué au succès du 150<sup>e</sup>. Puissent ces fêtes développer en chacun de nous ce sentiment d'appartenance qui fait en sorte qu'il soit toujours bon de vivre chez nous!*

*Bonne lecture et bon 150<sup>e</sup>!*

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Claude Desnoyers'. The signature is fluid and cursive, with the first name 'Claude' and the last name 'Desnoyers' clearly distinguishable.

*Claude Desnoyers, président*

# Saint-Raphaël



*De mémoire, de Sable et de Rivières*

## LE COMITÉ ORGANISATEUR CENTRAL



1<sup>re</sup> rangée : Réal Landry, Mélissa Marceau, Claude Desnoyers, Danielle Paré et Henri-Louis Godbout.  
2<sup>e</sup> rangée : Michel Michaud, Richard Thibault, Robert Fradet et François Beaudoin.

## COMITÉ DE FINANCEMENT



Chargé de projet : Noël Grenier.

Photos des comités :  
**MATHIEU BEAUDOIN**

# Les comités du 150<sup>e</sup>

## COMITÉ DES ACTIVITÉS RELIGIEUSES



Assises : Dorothee Beaudoin, Rita Jolin, Noëlla Rémillard et Ida Roy-Pigeon. Au centre : Hélène Laflamme, Doris Boutin-Roy, Irène Tanguay, Jeannine Aubé, Suzette Roy, Béatrice Aubé-Marcoux, Lise Corriveau, Lisa Carbonneau, Luce Morency et Madeleine Gonthier-Picard. À l'arrière : Fernand Latulippe et Clément Lacroix. Absents : Claude Brisson, Léonard Bouchard, Maurice Morency, Gaétane Guillemette, Carmelle Beaudoin et Louise Tremblay.

## COMITÉ DES COSTUMES D'ÉPOQUE



À l'avant : Jacqueline Picard, Éloïse Bouchard, Lise Bouffard et Madeleine Laliberté. 2<sup>e</sup> rangée : Danielle Paré, Irène Tanguay et Luce Morency. Absente : Réjeanne Tanguay.

## COMITÉ JEUNESSE



1<sup>re</sup> rangée : Mélissa Marceau, José Latulippe et Jonathan Audet. 2<sup>e</sup> rangée : Sabrina Pigeon et Esther Fradette. 3<sup>e</sup> rangée : Chantal Auclair, Valérie Latulippe, Chantal Fradette, Olivier Dubreuil, Myrienne Laferrière et Caroline Picard. Absents : Karine Roy et Mathieu Roy.

## COMITÉ DES CHARS ALLÉGORIQUES



À l'avant : Richard Thibault, Helen Tanguay, Huguette Bouchard et Carole Gendron. À l'arrière : Martin Lemieux, Raymond Roy, André Fradette, Jean Mercier et Pierre Gendron.



## COMITÉ DU LIVRE



Assis : André Lacroix, Danielle Paré, Claude Desnoyers et Lucie Lachance. 2<sup>e</sup> rangée : Jeannine Roy, Antoinette Laflamme, Diane Garant, Sylvie Bonneau, Louise Laferrière et Denise Bolduc. 3<sup>e</sup> rangée : Luce Morency, Huguette Bouchard, Doris Lapierre et Liliane Bolduc. 4<sup>e</sup> rangée : Paulette Roy, Michel Michaud et France Gonthier. Absents : Robert Fradet, Philippe Dubé, Claire Bouchard, Clarisse Godbout et Denise Blais.

# de Saint-Raphaël

## LES HÔTESSES DU 150<sup>e</sup> DE SAINT-RAPHAËL



À l'avant : Pauline Dutil. À l'arrière : Nancy Lamontagne, Jolyane Aubry, Valérie Lanulippe, et Catherine Guillemette

## COMITÉ LOGO ET PROMOTION



Janine Paré, Clermont Thibault et Mariette Racine.

## COMITÉ DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE



De gauche à droite : Robert Fradet, Janine Paré, Claude Desnoyers et René Bouchard

## COMITÉ PUBLICITÉ ET RELATIONS PUBLIQUES

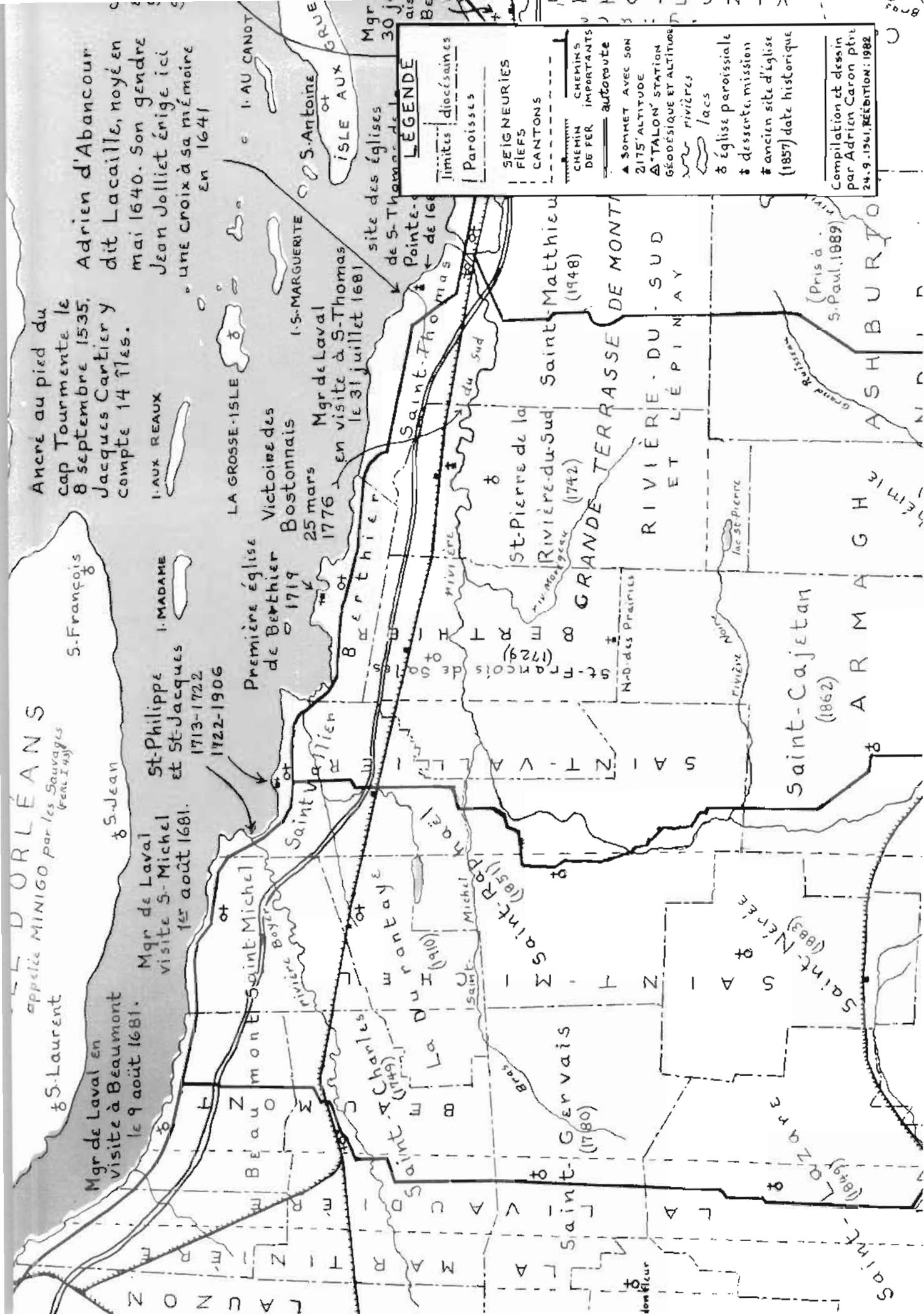


De gauche à droite : Paul Beaudoin, Claude Desnoyers, Mathieu Beaudoin et Marcel Paré.

## COMITÉ DES RETROUVAILLES



Assises : Noëlla Rémillard, Anne Théberge, Lise Roy et Claire Lessard. 2<sup>e</sup> rangée : Marie Charest, Gisèle Roy, Thérèse Gonthier et Marie Asselin. 3<sup>e</sup> rangée : Louise Bélanger, Brigitte Gagnon et Henri-Louis Godbout.



Ancre au pied du cap Tourmente le 8 septembre 1535. Jacques Cartier y compte 14 îles.

Adrien d'Abancour dit Lacaille, noyé en mai 1640. Son gendre Jean Jolliet érige ici une croix à sa mémoire en 1641

S. François  
I. MADAME  
St-Philippe et St-Jacques 1713-1722  
1722-1906

Mgr de Laval en visite à Beaumont le 9 août 1681.  
Mgr de Laval visite S-Michel 1er août 1681.  
Mgr de Laval 25 mars 1776 en visite à S-Thomas le 31 juillet 1681

S. Laurent  
S. Jean  
Mgr de Laval en visite à Beaumont le 9 août 1681.

LA GROSSE-ISLE  
Victoires des Bostonnais  
Première église de Berthier 1719  
Mgr de Laval en visite à S-Thomas le 31 juillet 1681

St-Philippe et St-Jacques 1713-1722  
1722-1906

Saint-Raphaël  
Saint-Michel  
Saint-Raphaël (1851)

Saint-Nérée (1863)  
Saint-Nérée (1863)

S. Antoine  
ISLE AUX GRUES  
Mgr de Laval 25 mars 1776 en visite à S-Thomas le 31 juillet 1681

St-Pierre de la Rivière-du-Sud (1742)

Saint-Mathieu (1948)

Saint-Gervais (1780)

Saint-Nérée (1863)

GRANDE TERRASSE DE MONTESSERRAT

RIVIÈRE-DU-SUD ET LÉPINAY

Saint-Cajetan (1862)

Saint-Nérée (1863)

Saint-Nérée (1863)

ASHBURTON

ARMAGH

Saint-Nérée (1863)

Saint-Nérée (1863)

Saint-Nérée (1863)

Grand Ruisseau

Lac St-Pierre

Saint-Nérée (1863)

Saint-Nérée (1863)

Saint-Nérée (1863)

▲ Histoire agraire et paroissiale de la Côte-du-Sud. Compilation et dessin par Adrien Caron, prêtre. Réédition de 1982. Carte éditée par la société historique de la Côte-du-Sud

▼ G-contour: Illustration de Raymond Thibault, *La vie à la campagne*, feuille 16° X 20°, 2001

*À l'aube de la  
fondation  
paroissiale*



## *À l'aube de la fondation paroissiale*

*Pour comprendre la façon dont Saint-Raphaël est né, il faut remonter aux sources, c'est-à-dire à l'origine du peuplement de notre municipalité : la seigneurie de La Durantaye. On le verra, la seigneurie sera découpée en deux moitiés (seigneurie de Saint-Michel et seigneurie de Saint-Vallier) qui, toutes deux, en viennent à englober le territoire de Saint-Raphaël, au fil des agrandissements dont elles sont l'objet avec le temps.*



Raymonde Thibault, *L'essouchement*, huile sur toile 16" X 20", 2001.



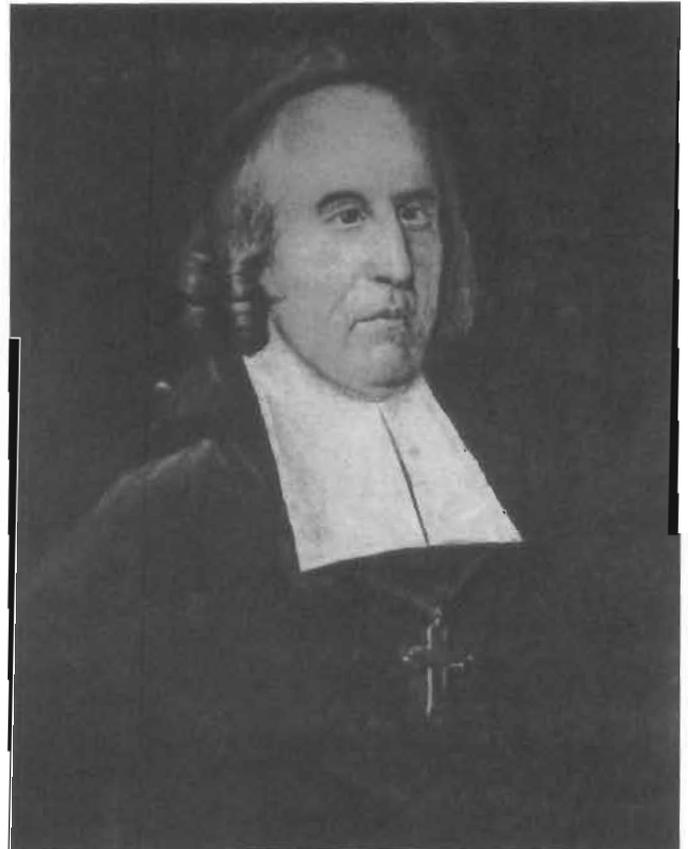
**L**e peuplement de la côte sud du fleuve Saint-Laurent se déploie selon le système seigneurial que l'administra-

tion française a instauré ici, en l'adaptant. Ensemble, toutes les seigneuries forment un assemblage de bandes de terres généralement étroites, avec un front qui donne sur le fleuve. Le front est souvent étroit, afin que le plus d'habitants possible aient accès au Saint-Laurent, cette voie de communication si essentielle. Cependant, les terres peuvent s'étendre passablement en profondeur. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la plaine côtière de Bellechasse compte trois seigneuries : Vincennes, Beaumont et La Durantaye. Une fois attribuées aux censitaires les terres bornant le fleuve, l'occupation intérieure s'étend peu à peu. La forêt *recule*, les routes se créent et sont baptisées. On appelle *rangs* les chemins qui traversent les terres dans leur largeur, ou *côtes*, si ces chemins sont parallèles à la côte du fleuve. Les *montées* sont les routes qui servent à longer les terres, sur leur longueur.

### *La route des seigneuries*

Commençons le voyage avec la fondation de Saint-Michel et de Saint-Vallier de Bellechasse. Toutes deux ont un point de départ commun : la seigneurie de La Durantaye. Cette dernière est

établie en octobre 1672, par suite d'une concession de terres à l'officier français Olivier Morel, en récompense de services rendus à la couronne de France. La seigneurie de La Durantaye sera agrandie deux fois, en 1693 et en 1696. Son territoire comporte la future paroisse de Saint-Michel, fondée en 1678, et celle de Saint-Vallier, officiellement née en 1713. Cette dernière est nommée en l'honneur de monseigneur de Saint-



Monseigneur de Saint-Vallier, qui sera un temps propriétaire de la moitié est de la seigneurie de La Durantaye, après que celle-ci aura été divisée en deux seigneuries distinctes. (Auteur : Livernois, ANQ, Québec, P560.S2.D87.109)



Extrait de la carte de Joseph Bouchette, père, conçue en 1831

Vallier, qui en avait fait son lieu de repos. Saint-Vallier est en réalité créée au moment où La Durantaye est scindée en deux seigneuries distinctes, sises de part et d'autres de la rivière Boyer.

De fait, la seigneurie de La Durantaye est divisée en deux, quand Louis Joseph Morel, fils de l'officier Olivier Morel, hérite de son père la moitié est de cette seigneurie. En 1720, il vend celle-ci à monseigneur de Saint-Vallier. Soulignons que, selon les ouvrages historiques, la nouvelle seigneurie de Saint-Vallier conserve parfois le nom de seigneurie de La Durantaye. Celle-ci comprend, dans ses profondeurs, une partie du territoire de Saint-Raphaël, alors inhabité. Mais le monseigneur à qui nous devons le nom de Saint-Vallier ne conserve pas ses terres. Il prend arrangements pour que la seigneurie soit confiée à la communauté des religieuses Augustines de l'Hôpital général de Québec, qui en sont propriétaires jusqu'en 1767.

22

Pour ce qui est de la moitié ouest de la seigneurie de La Durantaye, on sait qu'en 1736, Marie-Françoise Pécaudy de Contrecoeur, épouse de Jacques-Hugues Péan de Livaudière, devient propriétaire de cette partie, soit de « *la moitié au total du fief et seigneurie de la Durantaye, ladite moitié située en la paroisse de St-Michel avec ses circonstances et dépendances.* » Cette région adopte le nom de seigneurie de Saint-Michel. Huit ans plus tard, dame Pécaudy de

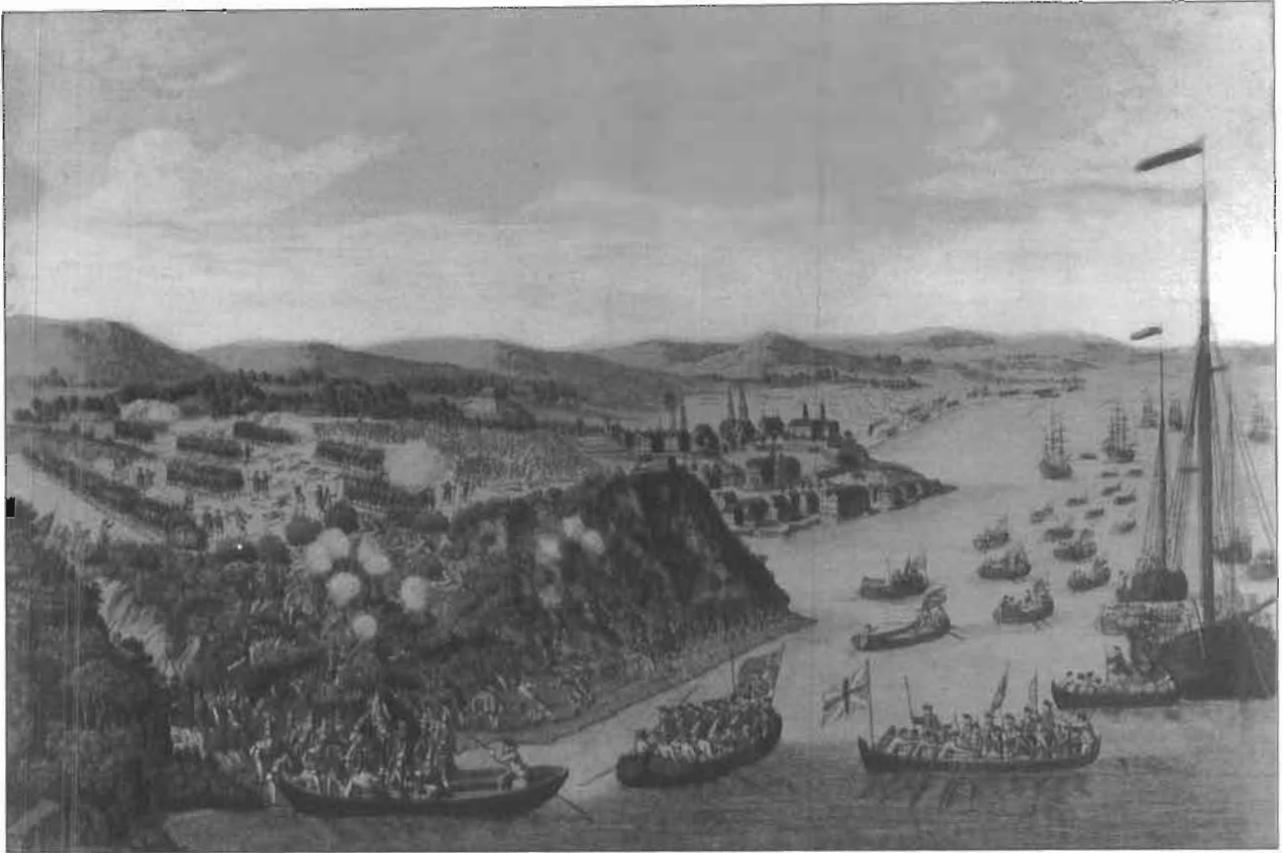
Contrecoeur se voit concéder d'autres terres, situées plus ou moins à l'ouest de la seigneurie de Beaumont, que l'on nommera le fief Livaudière. Saint-Charles, fondé en 1749, en fait partie. Son fils héritier, Michel-Jean-Hugues Péan, fera une requête afin que les deux seigneuries (Saint-Michel et Livaudière) n'en fassent qu'une. Comme il reste des terres non concédées derrière la seigneurie de Beaumont, elles lui sont accordées. Ces terres qui relient Saint-Michel et Livaudière sont couramment appelées l'augmentation de Saint-Michel. Et la seigneurie, dans sa totalité, est maintenant celle de Saint-Michel - Livaudière. Dans une conférence donnée à Saint-Gervais en 1955, Philibert Goulet décrit :

*« Tout le terrain au bout des seigneuries Beaumont et Saint-Michel, se prolongeant jusqu'au canton Buckland, fut concédé le 20 septembre 1752 à Michel-Jean-Hugues Péan déjà seigneur de tout le fief de Livaudière et de la seigneurie de Saint-Michel, par sa mère. »*

Le régime seigneurial prendra fin le 18 décembre 1854. Les censitaires seront alors tenus de racheter aux seigneurs les terres qui leur avaient été concédées. À défaut de quoi, ils continueront à leur verser des rentes, et cela jusqu'en 1941, où le système sera complètement aboli.

### *D'où venons-nous?*

Initialement, les habitants de la Côte-du-Sud viennent de France, une particularité qui s'estompe vers la fin des années 1670. Avec le temps, la Côte-du-Sud accueillera aussi des habitants qui proviennent de seigneuries plus peuplées qu'elle. Notons à cet égard le rôle important que joue l'Île d'Orléans, dans le peuplement de ses environs. La Côte-du-Sud est aussi fréquentée par des Amérindiens, - des Etchemins surtout -, mais aussi des Abénakis, des Micmacs et des Malécites. Ils viennent dans la région par fleuve et rivières, dont la Rivière-du-Sud et la Boyer, pour pratiquer leur mode de vie nomade. Les colons qui habitent Beaumont, Saint-Michel, Saint-Vallier et Saint-François se permettent des



Vue de la prise de Québec, le 13 septembre 1759. L'actuel comté de Bellechasse sera aussi le théâtre d'affrontements pendant la Conquête anglaise. (Auteurs : Laurie & Whittle, ANQ, Québec, P600,85,PGC49)

incursions vers le sud, où ils s'adonnent à la chasse, à la pêche et au troc avec ces autochtones qui, dès le printemps, quittent leur hivernage du côté de l'Atlantique pour séjourner, en douce saison, sur la rive du fleuve Saint-Laurent où ils se consacrent à la pêche. Les autochtones auraient enseigné à nos ancêtres les rudiments de cette pêche où ils dressaient des fascines pour capturer l'anguille.

### *L'héritage des Cadiens*

Saint-Gervais doit en bonne partie sa naissance à un malheureux épisode historique : la déportation des Acadiens, survenue en 1755. Plusieurs familles touchées par le « Grand Dérangement » trouvent asile au Québec, et choisissent de s'établir dans la seigneurie Saint-Michel - Livaudière, particulièrement dans l'augmentation de Saint-Michel. En peu de temps, on désigne ces lieux par le surnom de Nouvelle-Cadie, qui reste officiel jusqu'en 1780,

quand ce secteur de Saint-Charles deviendra Saint-Gervais. L'arpenteur du gouvernement distribue des terres aux Acadiens le long de rangs qu'on a appelés Première Cadie et Deuxième Cadie. Les autres concessions sont baptisées au fil du peuplement de la Nouvelle-Cadie.

À l'époque de l'arrivée des Acadiens, le seigneur de Saint-Michel et du fief Livaudière est Michel-Jean-Hughes Péan, l'héritier à qui l'on doit l'augmentation de Saint-Michel. Il retourne toutefois en France, dans la foulée de la conquête anglaise (1760). De fait, la guerre n'épargne pas la région. Durant le siège de Québec par les Anglais, la Pointe Lévy et le comté actuel de Bellechasse sont le théâtre d'affrontements fréquents. Certains ont lieu sur le territoire même de Saint-Michel - Livaudière.

D'ailleurs, lors de l'invasion anglaise, le gouverneur de la Nouvelle-France invite les colons à se réfugier à l'ouest des chutes de la Chaudière.



À quoi ressemble un petit village de la fin du 19<sup>e</sup> siècle? Voici Saint-Pierre de Montmagny, illustré en 1884, soit plus d'un siècle après sa fondation. (Auteur : EX. Paquet, ANQ, Québec, P600,55,PDEN26)

Ils refusent... mais apprenant que l'armée anglaise brûle toutes les fermes à partir de Rivière-Ouelle, ils se réfugient dans la forêt, au sud de la rivière Boyer. Ils y installent des campements de fortune, bâtissent des cabanes recouvertes de chaume et y entreposent ce qu'ils ont pu transporter avec eux. Plusieurs autochtones les accompagnent, et tous s'entraident pour assurer leur survie. Tous les hommes valides rejoignent la milice pour combattre sous les ordres de Vaudreuil, qui favorise la guerre d'escarmouche à la mode amérindienne, pendant que le marquis de Montcalm livre bataille à l'européenne...

24

Après la guerre, les colons qui retournent sur leur ferme n'y trouvant que désolation, sont contraints de tout rebâtir. Certains d'entre eux, parmi les plus jeunes, décident alors de s'établir dans les *bauts* et d'y vivre à « l'indienne » avec, parfois, des amérindiennes dont ils se sont entichés. C'est à ce moment que s'amorce la colonisation du 4<sup>e</sup> Rang de Saint-Michel (aujourd'hui le 4<sup>e</sup> Rang est de La Durantaye), ainsi que

de la quatrième concession de Saint-Vallier, au sud du Petit-Canton.

### *Les excommuniés de Saint-Michel*

En 1775, lors de l'invasion américaine, nos ancêtres ne veulent pas participer à la guerre que les Anglais se livrent entre eux. Certains sont pourtant enclins à fraterniser avec les Américains, mais le gouvernement anglais obtient de l'Église qu'elle prenne partie en sa faveur. Monseigneur Briand avertit alors officiellement que seront excommuniés tous les « francs-canadiens » qui prendront partie pour les insurgés américains. Il fait ensuite lire sa proclamation dans toutes les églises, mais certains Canadiens de Saint-Michel, parmi nos aïeux, se sont permis de critiquer la prise de position de l'Église... Ils refusent de se rétracter et sont excommuniés. L'événement déclencheur a lieu le 1<sup>er</sup> octobre 1775, dans l'église de Saint-Michel. Le Jésuite Lefranc y prêche l'obéissance à la nouvelle autorité civile. Un habitant s'écrie alors :

« C'est assez longtemps prêcher pour les Anglais! » Cinq révoltés inébranlables, refusant de se repentir, seront donc excommuniés. Ils se retirent dans ce qui est alors le 4<sup>e</sup> Rang de Saint-Michel, sur la terre d'un dénommé Cadrain. À leur décès, ils ont été enterrés vraisemblablement sur le lot 359 du cadastre actuel de La Durantaye. Ce lieu est vite redouté des citoyens. On y aurait vu des fantômes... En 1880, à la demande du propriétaire, les ossements sont réunis dans un même cercueil et placés dans le cimetière des enfants morts sans baptême. Ces excommuniés sont : Marguerite Racine (30 ans en 1776), Laurent Racine, son cousin germain, (30 ans), Jean-Baptiste Racine, père du précédent (55 ans), Félicité Doré, épouse de Charles Dubord (55 ans) et Pierre Cadrain (60 ans).

### *De la Nouvelle-Cadie à Saint-Gervais*

Quelques années après la conquête anglaise, en 1765 précisément, le successeur de sieur Péan avait pris possession de la seigneurie, « abandonnée » depuis le retour de Péan en Europe. Le nouveau seigneur est le juge Joseph Brassard Deschenaux. Il est aux rênes de la seigneurie au moment de la seconde vague d'arrivants acadiens, qui se déploie en 1766. Cependant, la présence massive des Acadiens en Nouvelle-Cadie est de courte durée. Nombreuses sont les raisons qui expliquent leur départ vers d'autres localités. Entre autres, certains affirment que leur mode de vie traditionnel, - ce sont des pêcheurs -, ne les porte pas à avoir d'affinités avec la culture de la terre. D'autres historiens estiment qu'à cette époque, les Acadiens sont des agriculteurs, et pas encore des pêcheurs. Et même, que plusieurs d'entre eux avaient eu de belles fermes à l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard). En Nouvelle-Cadie, ils doivent peiner sur des terres en bois debout, sans roulant et sans détail, ce qui les pousse à vendre quelques années après leur arrivée.

Les Cadiens suivent la coutume qui stipule que le censitaire peut vendre sa terre s'il y a fait du défrichement ou bâti une habitation. Le capital

qu'il retire de la vente lui permet d'acquérir ailleurs une terre suffisamment défrichée, promesse d'un travail moins harassant. Quoi qu'il en soit, nous devons à ces familles acadiennes le défrichement du territoire de Saint-Gervais, où ils ont posé les bases des premières cultures et des premières habitations. Quelques noms de Cadiens? Boucher, Cyr, Daigle, Deschamps, Desnoyers, Doiron, Hébert, Landry, Nicole, Savoie, Shink (d'origine alsacienne), Richard, Trahan...

En 1780, la Nouvelle-Cadie devient Saint-Gervais, cette voisine de Saint-Raphaël qui lui vaudra ses premiers habitants. À sa création, le territoire de Saint-Gervais comporte : la sixième concession de Beaumont (une partie de Saint-Charles), une concession de la seigneurie de Lauzon, sise au bord de la rivière Etchemin, et les deux rangs appelés Première Cadie et Deuxième Cadie (de nos jours, ses premier et deuxième rangs). Depuis, son territoire a subi de nombreuses fluctuations... notamment lors de la subdivision qui a conduit à la fondation de Saint-Raphaël. D'ailleurs, Saint-Raphaël cèdera aussi, plus tard, des parcelles de territoire, soit une partie du 5<sup>e</sup> Rang, lors de la fondation de la municipalité de La Durantaye, et une partie du 3<sup>e</sup> Rang, en faveur de Saint-Nérée.

### *La mission, c'est un début*

Des colons s'établissent graduellement dans la partie est de Saint-Gervais, dans les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Rangs de Saint-Michel et dans les concessions de Saint-Vallier, qui comprennent le rang du Sault et la concession Sainte-Catherine. Les habitants du futur Saint-Raphaël doivent toutefois se rendre dans les paroisses déjà constituées pour recevoir les services de la religion. Ainsi, les habitants des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rangs vont, à pied, à l'église de Saint-Gervais. La plupart des gens du Gravier, tous ceux de Sainte-Catherine et du Sault vont à Saint-Vallier, et ceux des 5<sup>e</sup> Rang et du Bras font leurs dévotions à Saint-Michel. Les trajets sont longs; les routes ne sont que des pistes mal entretenues... Heureusement, une mission est



La maison de Michel Lacroix, père, où ont été célébrées les premières messes, existe toujours aujourd'hui.

enfin établie et des prêtres itinérants assurent un certain service religieux. De fait, avant de connaître une structure paroissiale, chaque paroisse est d'abord une mission. Cela signifie qu'un « missionnaire » la visite occasionnellement, afin d'y célébrer la messe et d'y offrir une assistance spirituelle aux fidèles.

Monseigneur François Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec, confie la charge de la mission de Saint-Raphaël au cinquième curé en titre à Saint-Gervais, l'abbé Michel Dufresne. Les offices religieux se célèbrent chez Michel Lacroix, père, dans une moitié de la maison aménagée à cette fin. Cette maison existe toujours, à l'est du parterre du presbytère.

La mission, c'est en quelque sorte le noyau duquel germe ensuite une paroisse en bonne et due forme. Le « germe » commence à poindre le 14 septembre 1839, quand des habitants de la mission de Saint-Raphaël se réunissent pour discuter de la possibilité de former une paroisse. Les résidants disséminés sur le territoire manifestent l'intention d'obtenir une chapelle ou une église plus proche de leur lieu de résidence.

L'abbé Michel Dufresne étudie la question, puis il informe l'évêque qu'une assemblée de 40 propriétaires, presque tous de la Première et de la Deuxième Cadie de Saint-Gervais, s'est tenue à ce sujet. Il paraît impossible de s'annexer avec l'une des paroisses voisines, que ce soit Saint-Gervais, Saint-Vallier ou Saint-Michel, vu l'éloignement, les difficultés que posent les routes, et la grandeur que prendrait ainsi la nouvelle paroisse. D'ailleurs, les gens de Saint-Michel refusent que soit construite une chapelle dans le rang du Sault. Saint-Vallier voudrait qu'elle soit bâtie sur son territoire, mais l'assemblée s'y oppose. Les participants croient cependant qu'il est possible de faire une paroisse réunissant deux concessions de Saint-Michel et trois de Saint-Gervais. Elle aurait un front d'une lieue et demie et environ deux lieues et demie de profondeur. Cette dimension, selon un député de Saint-Michel présent à la rencontre :

*« ferait, je pense, une paroisse capable de faire vivre un Curé. Tout autre plan que ce dernier échouerait, au meilleur de mon jugement; la plus grande difficulté serait relative à Saint-Michel dont il serait peut-être difficile d'arracher deux concessions et le Bras ou*



Michel Lacroix, père

*circuit* » (ndlr : le circuit désigne le Bras, Vide-Poches et les Fiefs)

### **Situer l'église : une décision cruciale**

L'établissement de la paroisse génère donc sa somme de contradictions. Entre les gens du territoire provenant de Saint-Michel, de Saint-Vallier, de Saint-Gervais, et même de Saint-François, une dissension s'installe, chacun voulant ériger le temple dans son propre secteur. Comme on le constate, les points à régler touchent la capacité des habitants de la paroisse projetée à « faire vivre un curé » ainsi que le choix d'un site pour l'église, le cœur du village. Les disputes au sujet de l'emplacement de l'église sont typiques de la plupart des localités où les habitations sont disséminées en grappes éloignées les unes des autres. L'emplacement du lieu de culte est un enjeu crucial pour le découpage d'une paroisse. Par exemple, certains désirent la construction de l'église dans Vide-Poches, vis-à-vis de la route du Sault, près des sucreries du coteau de Saint-Vallier. Selon ce scénario, la paroisse aurait regroupé : les habitants de Vide-Poches, du Sault, du Bras, une partie des rangs de Saint-François et de Saint-Vallier, sauf ceux du bord du fleuve, qui auraient fait partie de Saint-Michel. Les autres devraient attendre... En effet, on prévoyait que dans quelques années, il serait question d'ériger

une desserte à Armagh et une autre à Saint-Nérée. Les habitants du 1<sup>er</sup> Rang, de Brise-Culotte (Sainte-Catherine), du Gravier, du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> Rangs auraient alors un lieu de dévotion plus proche et, éventuellement, une paroisse.

Ce scénario n'est pas retenu. L'abbé Michel Dufresne trouve que les paroissiens trop éloignés de leur église sont susceptibles de négliger leur pratique religieuse. Surtout l'hiver, parcourir de longues distances exige beaucoup de force, d'endurance et un grand esprit chrétien... parfois même de l'héroïsme. Mais il n'aura pas le bonheur de voir naître la paroisse dont il étudie la création. Le 27 avril 1843, il se rend porter les derniers sacrements à une malade, madame Lacroix, épouse de Michel Lacroix, père, aux limites d'alors du 1<sup>er</sup> Rang de Saint-Raphaël. À son retour, comme il s'apprête à franchir la rivière du 1<sup>er</sup> Rang, cours d'eau normalement inoffensif, la crue abondante du printemps fait



Un monument, dédié à la mémoire de l'abbé Michel Dufresne, veille aux abords de la rivière nommée à propos la Rivière du Monument.



Photo: Mathieu Beaudoin

Raymonde Thibault, *Le retour par Les Fiefs*, huile sur toile, 16" X 20", 2001.

céder le pont, entraînant dans l'onde la monture et ses occupants. Le charretier et son cheval s'en tirent, mais l'abbé Dufresne y trouve la mort. En souvenir, la population de Saint-Gervais, de Saint-Raphaël et de Saint-Lazare élèvent un monument près de la rivière qui, depuis, a pris le nom de Rivière du Monument. On dit que cette noyade a bouleversé les gens de la région. De sorte qu'il est difficile aujourd'hui de savoir ce qui relève de la légende et de la réalité. Par exemple, on raconte qu'une étoile a longtemps brillé au-dessus de l'endroit de la tragédie. Et en 1872, lorsque son cercueil est transporté dans la crypte de l'église actuelle de Saint-Gervais, on aurait constaté que le corps de l'abbé était encore intact.

28

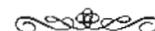
### ***Faire vivre un curé!***

Après le décès tragique de Michel Dufresne, l'abbé Villeneuve, curé de Saint-Charles, prend en charge quelque temps la desserte de la mission de Saint-Raphaël. En 1845, la mission incombe au remplaçant de Michel Dufresne, soit l'abbé Louis-Antoine Montminy, curé de Saint-Gervais, qui y veillera jusqu'à son décès, en 1849. Par la suite,

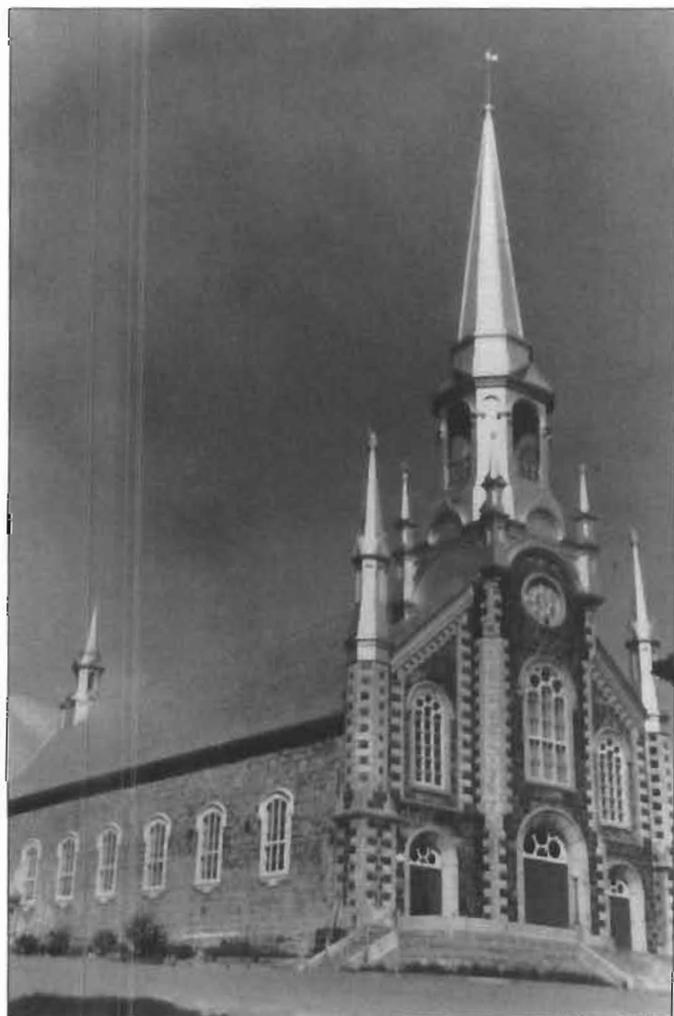
des prêtres de l'Archevêché desservent Saint-Raphaël, dont l'abbé Louis Proulx. Ce dernier écrit à Monseigneur, le 18 mars 1849 : « *Je vais travailler à faire une paroisse de St-Raphaël, une assemblée de Fabrique a lieu aujourd'hui pour cela.* » Le 9 avril suivant, il lui écrit à nouveau :

*« Je n'ai pas eu l'intention de faire croire à Votre Grandeur que la paroisse de St-Raphaël telle qu'elle est, sans les habitants de Saint-Michel fut capable de faire vivre un curé. Il y a dans cette circonscription 800 à 900 communiants, gens pauvres, excepté ceux de la 1<sup>re</sup> concession où j'ai l'intention de placer la chapelle, qui sont aussi à l'aise, m'ont-ils dit, que les habitants de Vide-Poche, dans St-Michel, et j'ai été d'avis de laisser bâtir une chapelle au 1<sup>er</sup> rang dans l'espérance que cette mesure attirera par la suite le Bras et Vide-Poche. »*

Nous le verrons au prochain chapitre, l'espérance de l'abbé Louis Proulx sera tout à fait comblée...



# *Autour de l'église*



Début des années 1950.



*Nos municipalités sont nées du besoin de construire des églises pour les fidèles. On posait les frontières des localités en fonction des distances à franchir pour aller faire ses dévotions. Autour de l'église, cœur de nos paroisses catholiques, se regrouperont commerces et services. Il va de soi qu'il en sera de même pour Saint-Raphaël.*

**H**n décret de M<sup>re</sup> Joseph Signay, archevêque de Québec, daté du 28 mai 1849, autorise la construction d'une sacristie en pierre et d'une église au 1<sup>er</sup> Rang. Elles s'élèveront sur la terre de Jean Denis Rémillard, habitant de la 7<sup>e</sup> concession de la seigneurie de La Durantaye, à cinq arpents du chemin royal et à environ un demi-arpent de la terre de son voisin, Michel Lacroix, père. Jean Denis Rémillard cède ce terrain à la Fabrique pour la construction de l'église



et du terrain public. Par la suite, Michel Lacroix, père, cèdera un demi-arpent pour la construction du presbytère. Les deux terrains sont contigus.



Illustration du premier presbytère et de l'église, avant l'incendie du presbytère en 1881.

### *Mieux vaut prévenir*

Les travaux de construction de l'église sont lancés, quand on apprend que les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Rangs de Saint-Michel (Vide-Poches et le Bras) seront annexés à la future paroisse. Sur les plans de l'église, on n'a pas prévu cette affluence, si bien qu'en décembre 1850, les travaux sont suspendus. L'église serait trop petite. Une commission est faite des curés des paroisses voisines, soit de Saint-Gervais, de Saint-Vallier, de Saint-Michel et de Saint-Charles, sous la présidence du Grand Vicaire Mailloux, pour étudier le cas. Considérant qu'il est plus avantageux de terminer sans retard l'église, les Fabriques de Saint-Vallier et de Saint-Gervais souscrivent la somme de 75 livres (unité monétaire anglaise) pour le nécessaire agrandissement, et Saint-Michel, 100 livres. En 1857, afin de prévenir pour quelques années les frais d'un nouvel agrandissement, on ajoutera des arcades et des galeries à la même hauteur que le jubé et de la largeur des chapelles latérales.

30

L'annexion des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Rangs de Saint-Michel n'a pas que des répercussions sur la grandeur de l'église. Elle en a aussi sur l'entretien, par les gens de ces rangs, de la route qui les conduit au village et du pont traversant la rivière du Bras,

liens indispensables pour venir à Saint-Raphaël. Ils refusent de faire seuls cet entretien, et comme le conseil municipal ne veut pas prendre ces travaux à sa charge, ils font pression auprès de l'Archevêché pour ne pas avoir à *monter* à Saint-Raphaël. Il faut dire que la route est longue, difficile à cause de la savane, des côtes, de la distance à parcourir. L'archevêque, M<sup>sr</sup> Signay, ne revient toutefois pas sur sa décision. À partir du 25 octobre 1851, un décret de M<sup>sr</sup> Pierre Flavien Turgeon oblige les habitants des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Rangs de Saint-Michel, et ceux des rangs et abouts de terre, entre le 4<sup>e</sup> Rang de Saint-Michel et le 1<sup>er</sup> Rang de Saint-Gervais, à passer sous les soins du curé de la paroisse de Saint-Raphaël. Cependant, on assure à ces habitants que la prise en charge de l'entretien de la route ne leur incombera pas. Nous verrons plus loin que le problème refait surface en 1864.



Le maître-autel dans toute sa splendeur, durant les années 1950.

### La naissance officielle

La paroisse prend officiellement naissance le 11 janvier 1851. Comme l'église n'est pas terminée, M<sup>r</sup> Turgeon accorde, ce jour-là, la permission de se servir temporairement, comme lieu de culte, du presbytère construit sans autorisation,



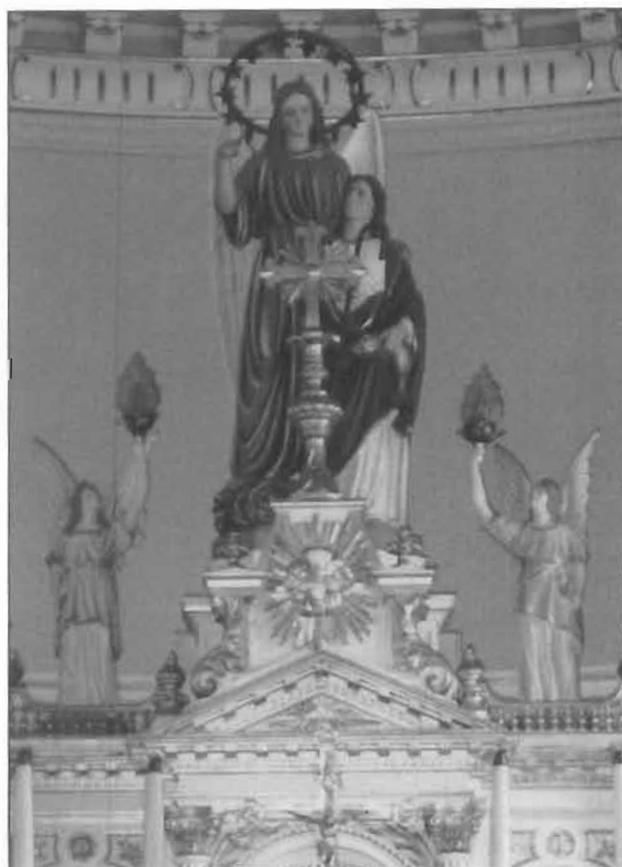
Cette plaque est installée à l'intérieur de l'église, à l'arrière. La date de fondation qui y est mentionnée (1852) correspond à l'année de la bénédiction de l'église. Elle comporte un autel (le sacrifice); une étoile (les pouvoirs); un calice et une hostie (la messe). Deux oriflammes, un de chaque côté, indiquent que la paroisse est un fort lumineux, animé de la charité du Christ et illuminé de l'Évangile. Cette plaque est un don des sociétaires de la Caisse populaire, ainsi que d'Adélard Jolin et son épouse, et de Maurice Morency et son épouse.

vers 1847. De fait, les paroissiens avaient bâti de leur propre mouvement un presbytère en bois; ils avaient agi de bonne foi, sans savoir qu'il leur fallait obtenir l'approbation de l'autorité ecclésiastique. En attendant que le presbytère retrouve sa vocation première, on construira une maison en bois qui servira de logement temporaire au prêtre résidant et, après, de salle publique.

En cette première année d'existence officielle de Saint-Raphaël, on célèbre sept mariages, 53 baptêmes, et on assiste à 21 sépultures dont celles de vingt enfants. La paroisse compte 836 citoyens, dont 422 de sexe féminin et 414 de sexe masculin, répartis dans 155 familles. La population est relativement jeune; un peu plus de 9 % seulement sont âgés de 50 ans et plus. Il n'existe à ce moment que trois commerces : un magasin, une forge et un moulin à scie. Le premier curé en titre, l'abbé J. Perras, demeurera parmi les Raphaëlois jusqu'en 1856. Avant de prendre charge de la cure de la paroisse, il était missionnaire à Grosse-Île, lieu de quarantaine au large de Montmagny.

### Pourquoi Saint-Raphaël?

Le 21 décembre 1852, l'abbé Narcisse Charles Fortier, curé de Saint-Michel, bénit l'église sous le vocable de Saint-Raphaël. Pourquoi ce nom? Certains pensent que ce choix consiste à rappeler la mémoire de l'abbé François-Raphaël



Saint Raphaël et Tobie trônent au-dessus du maître-autel.



Paquet, curé de Saint-Gervais jusqu'à son décès en 1836, soit durant une trentaine d'années. On dit aussi que Saint-Raphaël doit son nom à l'archange de ce nom. On remarque d'ailleurs que, près du fleuve, l'archange saint Michel veille sur sa propre paroisse. En 1910, ce sera au tour de l'archange Gabriel (Saint-Gabriel de La Durantaye) de venir, tel un intermédiaire, veiller sur la municipalité qui sépare Saint-Michel et Saint-Raphaël. Le livre souvenir du 75<sup>e</sup> anniversaire de La Durantaye spécifie, au sujet de son toponyme : « *Ce nom est choisi pour compléter la trilogie des 3 grands archanges, dont 2 ont déjà été attribués comme patrons aux 2 paroisses voisines de La Durantaye : St-Michel et St-Raphaël.* »

L'archange Raphaël est le patron des voyageurs, ayant accompagné Tobie pour le protéger des dangers de la route. Dans l'Ancien Testament, le livre de Tobie évoque l'histoire d'un fils qui fait un long voyage afin de trouver un remède qui guérirait la cécité de son père. Comme Tobie, avec toutes ces longues routes à parcourir pour venir à l'église, on avait besoin d'un bon ange! Depuis 1888, les paroissiens peuvent contempler une représentation de saint Raphaël à l'intérieur de l'église, en haut du maître-autel. En novembre, cette année-là, l'archevêque adresse une lettre à l'abbé Paradis, à ce sujet :

« *M. le curé, je vous donne la permission de bénir solennellement les belles statues du Sacré-Cœur de Jésus et de St-Raphaël considérant Tobie, que vos braves paroissiens viennent de donner à votre église. J'accorde 10 jours d'indulgence, une fois le matin et une fois l'après-midi aux personnes qui réciteront un Pater et un Ave devant chacune de ces statues.* »

Plus de cent ans après la création de Saint-Raphaël, le 7 juin 1956, la compagnie A. Barsetti & Manucci confirme à l'abbé Audet la commande d'une autre statue de saint Raphaël et de Tobie, pour l'extérieur cette fois. Elle est en ciment-marbre blanc (simili-marbre), et son achat a coûté 150 \$.

Il existe un cantique dédié à saint Raphaël, sous l'air d'*Aimable saint* :

**Couplet 1 :**

Archange saint, gardien de notre terre.  
De tous nos cœurs, agréez l'humble amour.  
Au Tout Puissant, portez notre prière.

**Refrain :** Saint Raphaël, saint Raphaël,  
saint Raphaël, priez, priez pour nous.

**Couplet 2 :**

Saint Raphaël, notre vue est obscure.  
Ouvrez nos yeux à la divine loi.  
Gardez toujours nos âmes sans souillures!



Statue de sainte Anne, actuellement dans l'église.

**Améliorer le logis du curé**

En 1853, l'église est couverte de bardeaux, ainsi que les autres bâtiments appartenant à la Fabrique. Pour financer ce projet, on demande un certain montant d'argent à chaque propriétaire, mais ceux-ci refusent catégoriquement! On



Ici, le village, à l'ouest de l'église. Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne.  
Fonds : Collège de Sainte-Anne. Sujet : Vue de Saint-Raphaël Cote : F100/735/2/6)

### Décret d'érection canonique

charge alors l'abbé Perras et douze autres paroissiens de faire les démarches pour emprunter les 350 \$ nécessaires pour entreprendre les travaux. Durant la même année, on termine le portail et on finit l'intérieur. Magloire Jolin se voit confier des travaux complémentaires à la sacristie. Par ailleurs, le logement du prêtre n'est certainement pas très confortable, car, en juillet 1853, M<sup>re</sup> Turgeon adresse aux paroissiens une lettre les obligeant à prendre immédiatement les mesures nécessaires à la réparation du logement du curé, afin de le mettre à l'abri du froid. Entre autres, il ordonne les travaux suivants : installer une cheminée à chaque extrémité, doubler les planchers du haut et du bas, faire des cloisons en colombages avec des portes de dimensions convenables, faire un escalier pour communiquer de bas en haut du presbytère par le vestibule, installer quatre lucarnes, calfeutrer partout, ajouter des fenêtres de sept vitres de haut afin qu'elles soient mieux proportionnées à l'édifice qu'elles doivent éclairer.

Le décret d'érection de la paroisse de Saint-Raphaël de Bellechasse est daté du 27 avril 1854, et établi par M<sup>re</sup> Pierre Flavien Turgeon, archevêque de Québec. En voici un large extrait :

*En conséquence, nous avons érigé et érigeons sous l'invocation de l'archange Saint-Raphaël, dont la fête se célèbre le 24 octobre selon le martyrologe, la susdite partie de la dite Seigneurie de La Durantaye, comprenant une étendue de territoire de figure irrégulière d'environ huit milles dans sa plus grande longueur et d'environ huit milles de profondeur, le tout borné comme suit : savoir : vers le nord-ouest, partie à la ligne de séparation entre les quatrième et cinquième rangs de la dite paroisse de St-Michel, depuis la ligne qui sépare la dite paroisse de celle de St-Charles, Rivière Boyer, jusqu'à la route à la ligne aussi nord-ouest du lac appelé le lac St-Michel, depuis la dite route jusqu'à la ligne de séparation entre la dite paroisse de St-Michel et la dite paroisse de St-Vallier, de là allant vers le nord-est, en divisant la dite rivière appelée le Bras, de là allant vers le nord-est en divisant la dite rivière*



L'allure qu'aura le village de Saint-Raphaël, dans sa section est, durant les années 1920  
(Auteur : inconnu. ANQ, Québec, P547.S1.SS1.SSS1.D587.P1)

34 jusqu'à la ligne de séparation entre la dite paroisse de St-Vallier et la dite paroisse de St-François de la Rivière du Sud; de là allant vers le sud-est, en suivant la dite ligne de séparation entre les deux dites paroisses jusqu'à la ligne qui sépare la concession Ste-Catherine de la concession Ste-Agathe; de là allant vers le nord-est, en suivant la dite ligne de séparation entre les deux dites concessions jusqu'à celle qui sépare au nord-est la dite Seigneurie de La Durantaye du Township d'Armagh; de là allant vers le sud-est en suivant la dite ligne de séparation entre la dite Seigneurie et le dit Township, jusqu'à celle qui sépare au sud-est la même Seigneurie du même Township; vers le sud-est, partie à la dite ligne de séparation entre la dite Seigneurie de La Durantaye et le dit Township d'Armagh, et partie à la ligne qui sépare la troisième concession appelée Acadie ou Cadée, de la quatrième concession portant le même nom, la dite ligne de séparation aboutissant vers le sud-ouest à la ligne qui sépare ladite Seigneurie de La Durantaye de la dite paroisse de St-Gervais; vers le sud-ouest à la ligne qui sépare la même Seigneurie de la dite paroisse de

St-Gervais, puis de la dite paroisse de St-Charles jusqu'à la ligne de séparation entre les dits quatrième et cinquième rangs de St-Michel.

Le 13 avril 1856 est le jour de la première élection de marguilliers. Sont élus : Jean Fradette, marguillier en charge, Jean Lacroix et Jos. Morin. Les anciens syndics, qui voyaient à l'administration de la paroisse auparavant, font cession des biens de la Fabrique au corps des marguilliers, le 7 mai 1856, devant notaire.

Vers 1863, la population est de 2 750 personnes, réparties dans 461 familles. À cette époque, on déplore chaque année le départ de nombreux jeunes gens des vieilles paroisses déjà surpeuplées, qui vont tenter fortune aux États-Unis. L'abbé du temps, Narcisse Beaubien, invite les jeunes de Saint-Raphaël et ceux des paroisses voisines à aller s'établir sur les lots qui forment aujourd'hui Saint-Magloire.

Douze ans après Saint-Raphaël, Armagh est aussi officiellement fondé. Mais dès 1852, le curé de Saint-Raphaël s'y rend célébrer la messe, à



Sur cette photo illustrant le centre du village, durant la décennie 1920, on peut voir, à droite, la clôture blanche qui ceinturait le terrain du presbytère. (Auteur : inconnu, ANQ, Québec, P547.S1.SS1.SSS1.D587.P2)

l'occasion. Armagh est alors considéré comme une desserte de notre paroisse. D'ailleurs, le premier enfant né à Armagh est baptisé à Saint-Raphaël. Il en va de même pour la célébration du premier mariage et la première inhumation. On raconte que le premier colon venu s'établir à Armagh est Charles Turgeon, originaire de Saint-Vallier. Une anecdote, tirée du Livre souvenir du 125<sup>e</sup> d'Armagh, dit ceci :

*« Que M. Charles Turgeon, fils, lors de la naissance de sa fille Adélaïde en mai 1858, en l'absence du missionnaire, descendit à pied d'Armagh à St-Raphaël, avec le bébé dans les bras, pour aller le faire baptiser. Il choisit le parrain et la marraine à St-Raphaël : Abraham Couture et Louise Labrecque. »*

Notons au passage qu'après la conquête anglaise, les administrateurs britanniques cherchent à implanter, dans l'arrière-pays (au sud des seigneuries), un découpage territorial en townships ou cantons. Ce découpage, sur la Côte-du-Sud, commence justement avec la création du canton d'Armagh.

### *La punition...*

En 1864, une lettre envoyée à l'Archevêché par le curé donne à penser que les habitants du 5<sup>e</sup> Rang et du Bras doivent entretenir la route du pont traversant la rivière du Bras, malgré la promesse qui leur avait été faite, lors de leur annexion à Saint-Raphaël, de ne pas avoir à y veiller... Dans sa réponse, l'archevêque demande au curé de garder secrète sa décision jusqu'au moment de la lecture publique de sa lettre : *« Dimanche prochain, avant de commencer la messe, vous monterez en chaire après avoir exprimé vos peines d'être obligé de leur lire une pastorale par laquelle l'évêque impose une grande punition à la paroisse. »*

L'archevêque dit entre autres ceci, dans sa lettre lue aux paroissiens :

*« Attendu que la fabrique et le conseil ont jugé à propos de s'exonérer de la dite servitude et que le conseil s'est permis de l'imposer aux habitants. Attendu que le 18 janvier 1860 nous avons protesté contre cette décision unique. Attendu que vous avez refusé toute injonction.*



À dater de dimanche prochain, 27 mars 1864, jour de la résurrection du Seigneur, le chant de la messe, des vêpres et de la bénédiction du Saint Sacrement est interdit dans l'église de la dite paroisse de Saint-Raphaël, les dimanches et les jours de fêtes chômées. »

Deviennent interdits tous chants religieux, peu importe les circonstances (services pour les défunts, processions...):

« Une messe basse remplacera la grand messe sur semaine et les services et l'on se bornera à réciter les prières des processions et des sépultures. Les vêpres des dimanches et fêtes seront remplacées par la récitation du chapelet, de la prière du soir, une petite instruction, ou quelque lecture pieuse. Après quoi on dira l'angélus, comme dans les prières du carême, mais on ne donnera pas la bénédiction du Saint Sacrement. » Et pour finir la sermonce : « Enfin notre visite paroissiale annoncée pour le 8 juillet n'aura pas lieu, si la paroisse ne rentre pas dans son devoir, avant cette époque. »

La « punition » sera levée le 22 mai 1864.

En 1872, M<sup>r</sup> Taschereau procède à la première cérémonie de confirmation à la paroisse. Il confirme 150 garçons et 164 filles. Cette année-là, on commence à parler à nouveau d'agrandir l'église. La perspective d'une rallonge est officialisée en 1874. La Fabrique paie alors 7 000 \$, répartis sur une période de huit ans, pour couvrir les coûts de sa construction. En 1877, après vérification des comptes de la Fabrique, l'Archevêché souligne : « Nous sommes heureux de voir avec quel zèle et générosité les habitants de cette paroisse ont contribué pour l'agrandissement de leur église. La bonne entente qui a régné parmi eux est aussi une preuve de la charité vraiment catholique qui règne dans les cœurs. »

### Les centins essentiels

Le clergé de l'époque a autorité sur tout, ou presque. En 1875, la justice et la religion exigent que tous ceux qui reçoivent des secours spirituels de la part du curé contribuent à sa subsistance. Comme dans la paroisse de Saint-Raphaël, il y a 130 familles qui ne vivent pas de la culture et qui ne contribuent donc en rien à la subsistance du curé :

« Nous avons jugé (propos de l'archevêque Taschereau) qu'il était juste et raisonnable d'exiger de leur part quelque chose pour cet objet. Les familles qui ne vivent pas de la culture, devront payer au curé la somme de 50 centins pour chaque communiant. Payable entre octobre et novembre. Quiconque refusera de payer se rendant coupable, ne peut être admis aux sacrements de l'Église, même à l'article de la mort à moins qu'il ne soit repentant de sa faute et disposé à la réparer dès qu'il le pourra. »

Étant donné sa population grandissante, la paroisse compte sur les services d'un vicaire depuis 1879. Une anecdote : en 1880, une ordonnance datée du 7 juin, faite à la suite d'une visite pastorale de l'évêque, exige que l'on avance la pierre du maître-autel de... trois pouces, parce qu'elle est trop en arrière.



Vue arrière du presbytère, autrefois.

(Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne. Fonds : Collège de Sainte-Anne. Sujet : Presbytère de Saint-Raphaël. Cote : F100/735/27.)



Le presbytère incendié renaîtra de ses cendres sous cette coquette allure.  
 (Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne. Fonds : Collège de Sainte-Anne.  
 Sujet : Presbytère de Saint-Raphaël. Cote : F100/2/735/8.)

### *Le presbytère en flammes!*

Le 10 juillet 1881, le presbytère est détruit par le feu. Le curé François Ignace Paradis écrit à l'archevêque pour lui faire part de la nouvelle :  
 « À 5.15 a.m. un terrible incendie a détruit le presbytère de Saint-Raphaël. Le feu favorisé par la sécheresse a consumé l'édifice en un clin d'œil. L'église et la sacristie n'ont été préservées qu'après des efforts inouïs de la part des citoyens du village qui ont montré une pru-

dence et un courage au-dessus de tout éloge. »

Il faudra donc ériger un nouveau presbytère... L'incendie est monnaie courante à l'époque, en raison des dispositifs d'éclairage (lampes à l'huile) et de chauffage, ainsi que des moyens limités de combattre le feu. En 1906, le hangar du curé sera aussi la proie d'un incendie, qui ravagera aussi quelque peu la boiserie extérieure de la sacristie.

En 1882, il est résolu que l'abbé Paradis soit autorisé à passer, au nom de la Fabrique, un acte de cession ou de location avec tous les propriétaires occupant à ce moment des emplacements sur le terrain de la Fabrique. On retrouve trace de ce projet en 1891, alors que le même curé est autorisé à faire, au nom de la Fabrique, les actes de cession ou tout autre transaction consistant à légaliser l'occupation d'emplacements situés sur le terrain de la Fabrique, et à renouveler les hypothèques, s'il y a lieu. Puis, en 1899, le curé est autorisé à donner une quittance aux paroissiens qui rachètent leur emplacement, après paiement préalable.



La chapelle de la paroisse a été aménagée en 1896. Elle est dédiée à saint Antoine de Padoue.

*du Vent Souvent*

### *Le contrôle des dépenses*

En octobre 1918, on délibère sur le projet de l'engagement d'un secrétaire pour la tenue des comptes de la Fabrique. On souhaite mieux contrôler les dépenses, qui sont parfois, aux dires des marguilliers, pas toujours justifiées ou justifiables. C'est l'Archevêché qui ordonne alors d'engager un secrétaire, ce qui sera fait. Il demeure que pendant environ six mois, cette histoire de dépenses



En 1908, Saint-Raphaël reçoit la visite d'un architecte qui vient étudier la nature des réparations à apporter au clocher et aux deux clochetons. Il faudra monter un échafaud, enlever la croix, défaire l'aiguille de la flèche, refaire le canon puis doubler le lambris intérieur de la lanterne en tôle galvanisée. On en profitera pour rafraîchir la peinture du clocher et des deux tourelles. À noter que les clochetons sont des petits clochers décoratifs. En 2000, l'église n'en porte plus, mais leurs bases sont toujours visibles. (Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne. Fonds : Collège de Sainte-Anne. Sujet : Église de Saint-Raphaël. Cote : F100/735/2/9.)

tenu de payer ultérieurement certaines sommes d'argent à la Fabrique. Cependant, à la fin d'avril, les marguilliers sont divisés sur le problème et monsieur Boutin sera exonéré.

De 1928 à 1933, la cure de Saint-Raphaël est confiée à l'abbé Joseph-Ignace Turgeon. Il est réputé pour être très près de la jeunesse. Il veille à ce que les jeunes bénéficient d'une patinoire sur le terrain de la Fabrique, et il forme un groupe de jeunes joueurs de hockey. On dit qu'il a acheté une centaine de paires de patins pour les donner ensuite, si bien que le commerçant J.E. Beaudoin ne suffisait pas à la demande! On raconte aussi qu'il a fait don de plusieurs bicyclettes à des garçons de la paroisse, entre autres au jeune Étienne Ménard. Ce dernier n'ayant jamais eu d'automobile, il utilisera la bicyclette du curé pendant toute sa vie comme moyen de transport. Il est décédé en 1994, et aurait utilisé le vélo jusqu'en 1992 environ.

### Des travaux urgents

Le 15 juillet 1934, il y a environ un an que Saint-Raphaël a pour pasteur le curé Joseph Destroismaisons. Il tient alors une assemblée des francs-tenanciers, notables et contribuables, afin de discuter de travaux urgents à réaliser à l'église et à la sacristie. On convient de prélever

mal contrôlées aura provoqué quelques divisions entre le curé de l'époque, l'abbé Magloire Théophile Dumas, et certains marguilliers. Le curé Dumas refuse de continuer la gestion de l'administration temporelle de la Fabrique, étant donné que trois marguilliers ont porté plainte contre lui devant le notaire Sirois. Ce dernier, dans une lettre au curé, lui conseille de remettre toute l'administration temporelle entre les mains du marguillier en charge, Louis Boutin. À son tour, en janvier 1919, monsieur Boutin sera victime des répercussions de cette saga. Il sera même radié de sa fonction, et



Avant les importants travaux de 1934, la chaire était à la droite de l'église.



L'église, décorée pour une célébration spéciale. Remarquez que la chaire est à gauche, donc la photo a été prise après 1934. On aperçoit aussi les galeries installées en 1857, et qui disparaîtront dans la foulée des importantes rénovations de la décennie 1960.

une partition de 0,25 \$ du 100 \$ d'évaluation, sur dix ans, parmi les citoyens. Toutefois, le projet a ses opposants, qui assistent à l'assemblée « rangés du côté de l'épître, dans l'église », où se tient la rencontre. Ils réuniront une pétition comportant 38 noms de personnes opposées au projet. Malgré cela, les propositions pour les travaux sont acceptées presque à l'unanimité et ils se concrétiseront. Ainsi, en 1936, on inaugurerà à la fois la « nouvelle » église, ainsi que l'arrivée du prestigieux orgue actuel, acquis de Casavant & Frères.

En janvier 1939, on réalise qu'au moins 140 familles n'achètent plus de bancs à l'église. Il est alors entendu de percevoir 0,05 \$ par place, à la quête de chacun des offices et des messes. On parle aussi de la dîme. Ceux qui refusent de la payer ne peuvent être admis à la participation aux sacrements. La dîme est exigible tous les ans, à Pâques. Elle peut être acquittée en argent sonnant, ou encore, par don du 26<sup>e</sup> minot des grains récoltés par le cultivateur, le locataire, le fermier et le propriétaire catholiques. On raconte que Michel Roy et son épouse, Angéline Lacroix, en 1914, ont tenté de donner au curé, en guise de dîme, leur 26<sup>e</sup> enfant!

### La tragédie du mont Obiou

L'abbé Joseph Pelchat, notre curé de 1948 à 1950, part en pèlerinage à Rome, assister aux importantes cérémonies marquant le Jubilé de la proclamation du dogme de l'Assomption de la Sainte Vierge et la béatification de la vénérable Marguerite Bourgeoys. Il est l'un des 120 pèlerins québécois que les paroisses, les œuvres et les organisations ont choisis pour les y représenter. Il fait le voyage en qualité de représentant de la paroisse de Saint-Raphaël. Le 13 octobre 1950, les 120 pèlerins s'embarquent sur le bateau S.S. Colombia pour Rome. Au retour, le 13 novembre, quarante d'entre eux sont à bord de l'avion fatal de la Curtiss-Reid, « Le pèlerin Canadien », qui s'écrase sur le mont Obiou, en France. L'abbé Pelchat est l'une des victimes, ce qui consterne toute la population de Saint-Raphaël. Par ailleurs, soulignons aussi la mémoire de Léon Jacob, père d'une résidente de Saint-Raphaël, Marie-Hélène Jacob, aussi à bord de l'avion. Monsieur Jacob représentait sa paroisse, Saint-Samuel de Frontenac. La plupart des victimes d'Obiou sont inhumées au Sanctuaire de la Salette, dont notre abbé Pelchat.

L'abbé Henri-Philippe Audet devient curé de Saint-Raphaël en décembre 1950, en remplacement de l'abbé Pelchat. Il y est quand les Raphaëlois célébreront les fêtes du centenaire de la paroisse. On dit de l'abbé Audet qu'il a l'habitude



En 1948, il y a fête au Gravier, alors que l'on bénit une nouvelle croix de chemin, sur la terre de Philippe Dubreuil. Les plans de cette croix auraient été dessinés par l'abbé Joseph Destroismaisons, en 1945.



d'entendre en confession ses paroissiens tous les samedis soirs, un moment « crucial » qu'il choisit pour aller chercher des grâces, afin que les filles ne succombent pas aux charmes de leurs prétendants!

Le 5 janvier 1951, cent ans après la fondation de Saint-Raphaël, l'église vient très près de passer au feu. À l'heure de la messe du premier vendredi du mois, on découvre un début d'incendie dans le clocher et dans le sous-sol, probablement causé par une défectuosité électrique. Au cours de la même année, fin mars, Mathilda Carbonneau Larochelle, une paroissienne, décède au Gravier. Comme le pont donnant accès à la route pour aller au village s'est écroulé, la famille n'a d'autre choix que de transporter la défunte, en voiture à cheval, en passant à travers une sucrerie, du Gravier jusqu'au rang Sainte-Catherine, pour finalement arriver sur les terres d'Omer Bouffard (au bout de la Route du Barrage), et de là, atteindre le village.

### *Sous le signe du renouveau*

Au cours des années 1950-60, notre église plus que centenaire nécessite divers soins de rajeunissement et d'adaptation aux besoins des paroissiens. Par exemple, en 1954, les marguilliers demandent que chaque propriétaire donne au moins la valeur d'un timbre-poste, afin de constituer un fonds pour des réparations à la couverture et une restauration sur le terrain de l'église, notamment son asphaltage dans une année future. On dit aux citoyens, pour les encourager à donner : « *Un verre d'eau donné, donnez et il vous sera donné une mesure pleine.* » En 1958, on commence à prendre de l'argent dans ce fonds pour restaurer l'église et la sacristie, entre autres projets. On en profitera pour donner une sépulture plus convenable au seul curé dont les restes sont sous le sanctuaire, l'abbé François-Ignace Paradis, décédé en 1899.

La décennie de 1960 est particulièrement fébrile sur le plan des travaux touchant l'église. Est-ce une conséquence du renouveau liturgique qui, des suites de Vatican II, changera le visage de l'Église? C'est à cette époque que les prêtres commenceront à dire les messes face à l'assistance, et en français au lieu du latin. Quoi qu'il en soit, on procède à un nouvel aménagement intérieur du temple. Sur cette lancée, on aménage une petite salle au sous-sol de la sacristie, on déplace des bancs, on rénove les confessionnaux... Signe des temps, en 1962, on vend la vieille grange de la Fabrique à l'encan. Léger Lacroix l'acquiert et la fait déménager. Cette grange servait à abriter les chevaux des fidèles durant les offices. Durant les années 1960, on verra aussi disparaître le corbillard mû par des chevaux ainsi que le hangar qui l'abritait. Pendant ces années fébriles, en 1962, l'inspecteur des édifices publics donne avis à la Fabrique de corriger le problème suivant : il y a des gens debout ou assis par terre dans l'église, durant la grand-messe! En 1964, on songe à installer des toilettes, soit dans la sacristie ou dans le sous-sol, mais on ne sait trop où les situer... ni par quelle porte les paroissiens pourraient y accéder! On rénove sous toutes les



Les enfants de chœur portaient ce costume, avant le renouveau liturgique de la décennie 1960.



Saint Raphaël et Tobie veillent près de l'église, depuis 1956.

coutures : escalier, fournaise, plancher, ajout d'unités électriques, chauffage avec plinthe de fonte le long des murs à la longueur de l'église, réparation au perron... Jusqu'aux cloches qui, en 1967, se révèlent défectueuses. Une façon, pour elles, de prendre part à tout ce remue-ménage!

### *De la bisbille*

En 1965, une nouvelle loi des Fabriques détermine que l'équipe des marguilliers devra être composée de six personnes au lieu de trois, et que les élections pour cette fonction viseront à remplacer deux marguilliers par année. Le conseil de fabrique est une corporation civile religieuse dont l'objet est d'acquérir, de posséder, d'administrer des biens pour les fins de

l'exercice de la religion catholique romaine dans la paroisse pour laquelle elle est formée.

Le 7 février 1968, nos six marguilliers du temps vont rencontrer M<sup>r</sup> Nicole afin de lui faire part de certains problèmes qu'ils rencontrent avec le curé Isidore Pelletier, et remettre leur démission en bloc. Le curé, apprenant la chose, convoque une rencontre avec ses marguilliers pour le 13 février, mais aucun d'eux n'ira. Le curé relate sa surprise, dans ses éphémérides : *« Aucun marguillier ne se présente. Je récite mon bréviaire et deux chapelets. Vraiment, il y a quelque chose qui ne va pas. »*

En fait, les esprits se heurtent au sujet de différents éléments, et il est difficile de démêler exactement le fond de l'histoire. Voici la résolution portant sur la démission des marguilliers :

*Nous, soussignés, marguilliers de l'œuvre et Fabrique de la paroisse de St-Raphaël, comté de Bellechasse, démissionnaires par la présente de notre décision ferme et définitive de démissionner de notre charge de marguilliers en raison de l'impossibilité dans laquelle nous sommes tenus de remplir adéquatement notre charge.*

*Qu'il s'agisse des travaux de réparations de notre temple paroissial qui s'impose, du contrôle légitime sur les dépenses et sur la circulation des chèques par les marguilliers, du déverrouillage des portes de l'église pour permettre aux fidèles d'accéder au jubé à certaines messes du dimanche ou qu'il s'agisse de toutes autres initiatives légitimes des marguilliers en fonction, toujours et instamment nous avons le sentiment de nous heurter à un obstacle qui fait tout pour annuler nos efforts et faire de nous de simples marionnettes inoffensives et inopérantes*

La résolution est signée de Jean-Marie Veilleux, Noël Grenier, Félix Beaulieu, Léopold Lemelin, Rosaire Labrecque et Henri Laflamme. Ces derniers reprendront leur charge dans l'attente de leur remplacement. Le 17 mars 1968, une assemblée de paroisse, qui réunira environ 200 personnes, se tiendra pour l'élection de six nouveaux marguilliers.



Le terrain de l'église, à la fin des années 1920. On remarque, à droite, les voitures à chevaux. Au centre, une seule automobile!

### *Une histoire de canards*

Autre embrouille avec le curé Pelletier, en septembre 1971. Cette fois-ci, le problème est que le curé garde, dans la cave du presbytère, durant l'hiver, les canards qui barbotent durant l'été dans le lac du Foyer! On prend donc les devants cet automne-là, avant *la rentrée* des canards, avec une résolution pour défendre au curé de garder ces volatiles dans la cave du presbytère. Pour sa défense, l'abbé dira : « *Il y en a bien qui gardent des chiens et des chats. Je suis aussi propre que quiconque pour m'en occuper. Vous, vous outrepassiez vos droits d'administrateurs financiers en voulant vous occuper d'une affaire qui ne vous regarde pas.* » Puis la séance est levée. En décembre, le sujet des canards refait surface. Les marguilliers souhaitent aller faire des inspections sur place, soit dans la cave du presbytère. Le curé Pelletier accepte, à la condition « *qu'on apporte sa carte de compétence et d'inspecteur pour juger des faits.* » On dit que depuis, plus aucun canard n'a trouvé logis dans ce lieu.

Le Foyer de Saint-Raphaël possède sa propre chapelle, et même un aumônier sur place. En 1974, on convient que les collectes faites à la chapelle du Foyer ne seront plus considérées comme des redevances qui devraient revenir à la Fabrique. Le fruit des collectes et de la capitation pourra demeurer au Foyer pour aider à défrayer les coûts d'entretien et le salaire de l'aumônier. Ce dernier, l'abbé François-Xavier Leclerc, né en 1900, est l'aumônier du Foyer de 1969 à 1985 environ. Il décédera d'ailleurs au Foyer, en décembre 1989.

En 1977, après avoir considéré la demande de trois mouvements paroissiaux, il est résolu qu'un terrain de la Fabrique, situé entre le cimetière et la rue du Foyer, soit mis gratuitement à la disposition exclusive de l'Âge d'or, des Scouts et Guides, et des Fermières, pour une période de cinq ans, et sur lequel ces organismes feront installer des locaux préfabriqués. L'entente, renouvelable après cinq ans, devra être signée entre chaque mouvement paroissial usager et la Fabrique, après avoir obtenu l'approbation de



Au début de la décennie 1920, l'église et ses alentours.

l'Archevêché. Le Club Optimiste installera aussi son local sur ce terrain, deux ans plus tard.

### *La relève laïque*

De plus en plus, la communauté laïque est mise à contribution pour alimenter la vie liturgique de la paroisse. Au cours des années 1980, on voit naître le Comité de liturgie, le Conseil paroissial de pastorale (CPP), et on note la présence accrue d'animateurs de pastorale laïcs dans les écoles. Voici comment se sont organisées ces activités chez nous.

Le 1<sup>er</sup> février 1982 donne lieu à la première réunion du comité de liturgie. Il est alors formé de Claire Auger, Dorothee Beaudoin, Berthe Fradette, sœur Rollande Mercier, Denise Nicole, sœur Thérèse Vézina, Paul Bouffard, Claude Brisson, Linette et Paul-André Goupil, André Lacroix, Robert Nadeau et l'abbé Florian Guay, curé du temps. Le comité planifie les activités de l'année liturgique et il prépare et évalue les

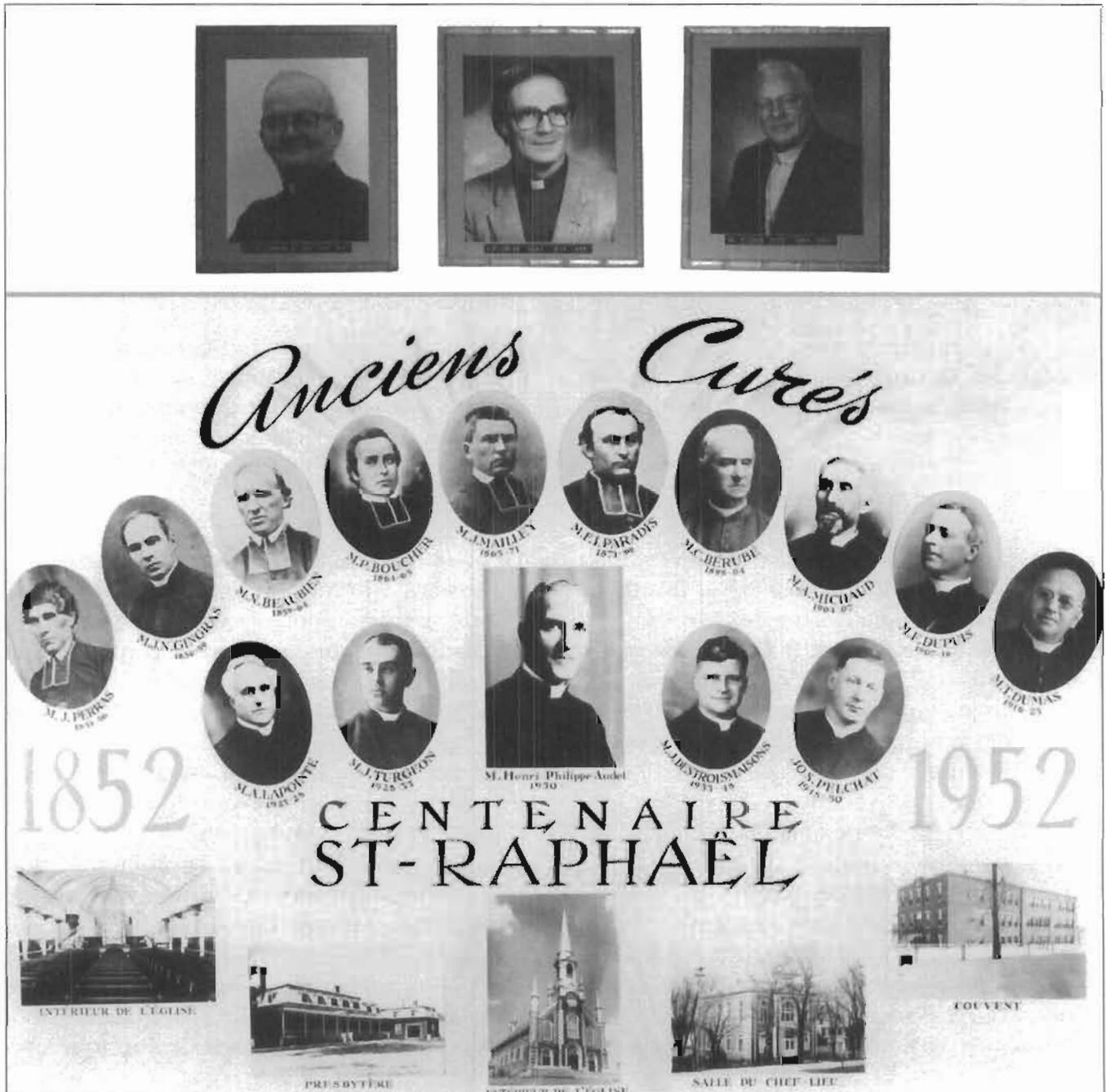
célébrations. De nos jours, il se réunit de huit à dix fois par année, pour la préparation de tous les événements spéciaux, comme l'Avent, la période des Fêtes, le Carême, Pâques, la Pentecôte et la Fête-Dieu.

En octobre 1985, le curé Florian Guay invite des paroissiens à former un premier Conseil paroissial de pastorale, pour répondre aux désirs de M<sup>re</sup> Maurice Couture qui souhaite, par l'instauration de CPP, la concertation entre religieux et laïcs. Les membres fondateurs du CPP de Saint-Raphaël sont Laurette Brousseau, Louise Godbout, Marthe Latulippe, Anna Goupil, Lucille Roy, sœur Rolande Mercier, Robert Nadeau, André Lacroix, Jean-Baptiste Roy et Fernand Latulippe. Le CPP travaille à la promotion et à la coordination des services et mouvements existants dans la paroisse, en visant à bâtir une communauté chrétienne vivante et fervente. Ce groupe de réflexion et d'action se réunit à tous les deux mois et il travaille en étroite collaboration avec le curé, le conseil de Fabrique et les mouvements paroissiaux.



Au cours des années 1980, le concept d'animation de pastorale, dans les écoles, fait son apparition. En 1985, par exemple, le conseil municipal demande au Comité scolaire en éducation chrétienne de faire des démarches auprès du CPP pour avoir un animateur de pastorale à l'élémentaire, deux jours par semaine. François Poitras sera le premier laïc à jouer ce rôle auprès des élèves d'ici. L'année suivante, on invitera le Club Optimiste et la Garde paroissiale à contribuer au

financement du salaire de l'animateur de pastorale. Outre François Poitras ont joué ce rôle : sœur Lucie Plamondon et Madeleine Labrecque. Françoise Labbé occupe ce poste présentement. Au fil du temps, des religieuses assumeront l'éducation chrétienne qui consiste, entre autres, à préparer les jeunes aux sacrements (Confirmation, Pardon, Eucharistie). Sœur Thérèse Vézina, sœur Rollande Mercier, sœur Marie Plante et sœur Monique Côté ont joué ce



Les curés qui se sont succédé à Saint-Raphaël, avant que l'abbé Réal Landry n'entre en fonction, en 1994.

rôle. De nos jours, cette mission est confiée à sœur Lucie Perreault.

### *De nécessaires réorganisations*

Avec les années 1990, il n'est pas rare qu'un prêtre desserve plus d'une paroisse, étant donné la rareté des vocations. En janvier 1995, une recommandation concernant l'ordonnance des prêtres suggère que celui qui vit cette situation n'ait toutefois qu'un seul employeur principal. Dans le cas de Réal Landry, notre curé, on décide que la Fabrique de Saint-Raphaël jouera ce rôle d'employeur principal.

En février 2000, un comité d'études recommande que huit paroisses de la région, dont Saint-Raphaël, soient regroupées. Les prêtres se font rares et il est impossible d'en assigner un par localité. Les huit paroisses pourront compter uniquement sur les services de deux prêtres. Dans ce contexte, les laïcs devront investir davantage de leur temps auprès de la communauté pour tenir des célébrations de la Parole, en remplacement des messes qui seront moins fréquentes. On nommera aussi deux agents de pastorale laïcs, qui seconderont les prêtres pour desservir les huit paroisses. Le regroupement sera effectif en 2003.

### *L'heure des bilans*

En 150 ans d'histoire, Saint-Raphaël a été le cadre de 10 791 baptêmes, 2 392 mariages et 5 617 sépultures (dont 2 502 de moins de 18 ans). Voilà l'impressionnant bilan qu'Antoinette Laflamme Roy a compilé, et qui couvre la vie chrétienne de 1851 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Elle a aussi calculé les records. Ainsi, l'année 1863 est celle où l'on compte le plus de baptêmes, avec 154. Le plus grand nombre de mariages, soit 30 unions, est le fait de l'an 1868. Enfin, Saint-Raphaël a connu son plus grand nombre de deuils en 1865, avec 92 décès. À l'inverse, 1994 est l'année où l'on dénombre le moins de baptêmes, avec un total de 15,

l'année 1980 est celle où il y a eu le moins de sépultures, avec 13, et en 1996, il n'y a eu aucun mariage! Et l'union ayant duré le plus longtemps est celle d'Adélar Godbout et de son épouse, Marie-Louise Fradette. Monsieur Godbout est décédé deux semaines avant que le couple célèbre son 75<sup>e</sup> anniversaire de mariage, en 1995.

L'histoire religieuse de Saint-Raphaël montre bien toute l'importance qu'avait le clergé sur la vie des paroissiens, durant plusieurs décennies. De nos jours, même si l'influence des autorités religieuses s'est atténuée, la vie de notre communauté chrétienne est toujours bien vivante. ■



## LE CIMETIÈRE

Le cimetière est situé au sud de l'église, à l'ombre du clocher. Depuis 1851, il a connu diverses améliorations et des agrandissements. Il nourrit d'ailleurs souvent les discussions... À une époque, on parle même de le changer de place! Mais en 1852, on discute plutôt de clôture. La Fabrique exige qu'on l'entoure d'une clôture comportant des pieux atteignant quatre pieds hors de terre. Chaque habitant possédant un arpent (192 pieds) de terre de front doit donner des pieux pour le projet. Les paroissiens non propriétaires de terres sont aussi mis à contribution financière, selon une cotisation basée sur le nombre d'arpents de terre que comporte Saint-Raphaël. L'entreprise de cette clôture est donnée à Jean Lacroix.

En 1904, une croix est érigée au centre du cimetière. Durant l'année qui suit, les marguilliers conviennent que le site est devenu trop petit. On veut l'agrandir, en prenant une lisière de terre comprise entre le périmètre existant et le terrain de l'école. Le 1<sup>er</sup> avril 1906, un inspecteur du Conseil d'hygiène provincial autorise un agrandissement de cent pieds, du



Lorsque madame Henri Charest a mis au monde sa fille Marie, en 1960, elle a failli la perdre. Henri et son épouse ont alors fait promesse de donner à l'enfant le nom de Marie, si elle survivait, et d'ériger une grotte en l'honneur de la Vierge. Ainsi fut fait. On peut toujours voir la grotte à côté de la propriété appartenant aujourd'hui à Noëlline Boutin, au village.

côté sud seulement, à la condition que ce terrain soit exhaussé de trois pieds de sable ou de gravier, et que l'on pose un mur en maçonnerie pour retenir le sable. L'archevêque approuve ce projet d'agrandissement de cent pieds, mais à cause des coûts estimés des travaux (600 \$), il préfère que l'on commence par un agrandissement de vingt pieds.

En 1912, on complète l'agrandissement qui avait été autorisé, et on divise une section en lots de famille. À l'époque, on fixe le coût des lots à 20 \$ pour les grands, et à 15 \$ pour les demi-lots et les trois-quarts de lots. Le jour de la fête de Notre-Dame-du-Rosaire, le 16 octobre 1912, le curé J. F. Dupuis procède à la bénédiction du nouveau cimetière. C'est en 1938 qu'une grande porte de fer sera placée à l'entrée du vieux cimetière. Une barrière en fer est aussi installée du côté est, ce qui ajoute un cachet d'ordre et de dignité.

Voilà qu'en 1945, le cimetière est de nouveau à l'étroit. Deux projets sont soumis : agrandir... ou acheter un terrain à la sortie du village, à l'est de la route conduisant à Saint-Vallier. Les idées sont partagées et on suspend temporairement les discussions. Le 31 août 1947, la majorité se rallie pour l'agrandissement, qui s'effectuera au coût de 8 900 \$. Ce nouvel ajout reçoit bénédiction, en novembre 1949, du curé Pelchat.

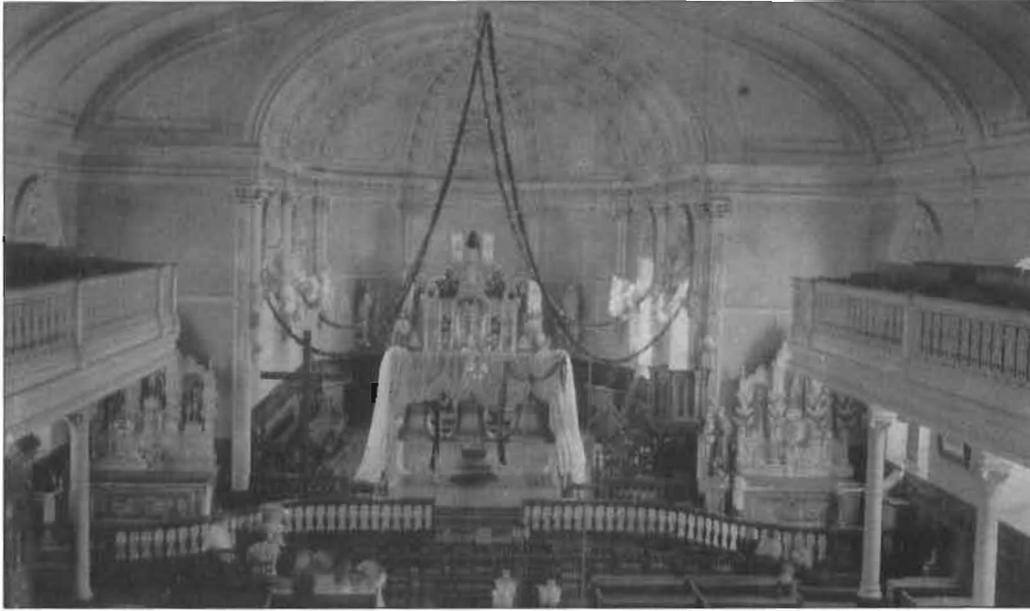
Puis, au printemps 1951... désolation! On constate que la surface agrandie garde l'eau. Plusieurs personnes craignent que les corps ne soient disposés dans l'eau. Il faut drainer. La réparation prendra quelque trois semaines, à la satisfaction de tous. ☒

## LES CLOCHES

Le journal *Le Canadien* rapporte, dans sa livraison du 2 avril 1851, la cérémonie qui a donné lieu, quelques jours plus tôt, à la bénédiction de la première cloche à orner le clocher de l'église. L'événement a lieu le 23 mars 1851, pendant lequel une cloche de 408 livres est bénite dans la chapelle de Saint-Raphaël, en présence de nombreux habitants de la nouvelle paroisse. Le parrain de la cloche est Louis Morin, cultivateur de Saint-François. La marraine : Julie Mercier, épouse de François Fournier, écuyer, de Saint-Thomas. Ils versent chacun la généreuse offrande de 25 livres pour leur filleule, la cloche nommée Louis-Marie-Julie.



Le 18 juin 1994, une fête est organisée pour souligner le départ du père Eugène Côté, comme curé de notre paroisse. Sur la photo, il est en compagnie des marguilliers du temps. Devant : Aline Tanguay Bernard, le père Côté, Jeannine Roy. Derrière eux : Aimé Roy, Huguette Bouchard et le docteur André Roy.



En 1906, la Fabrique acquiert le carillon actuel. Les trois cloches sont bénies en 1907.  
Sur la photo, on les voit au centre, devant l'autel

En 1877, un carillon de trois cloches pesant 4 262 livres est béni par le curé de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud. La 1<sup>re</sup> cloche, de 1 784 livres, reçoit les noms de Marie-Anne-Elzéar-Alexandre. La seconde, de 1 379 livres, se nomme Marie-Raphaël, et la troisième, de 1 099 livres, Marie-Joseph. Ce carillon remplace la toute première cloche, Louis-Marie-Julie, que l'on donne à la mission de Saint-Magloire. Les cloches ont pour parrains et marraines : Louis Buteau et dame Antoine Gagnon, Jean Fradet et dame Bonaventure Roy, Jean Denis Rémillard et dame Julie Roy. C'est en 1906, toutefois, que l'on achète le carillon actuel, béni en 1907, et qui sonne les heures joyeuses du 150<sup>e</sup> de Saint-Raphaël. Depuis quelques années, une cloche de l'ancien carillon était cassée. Au lieu de remplacer uniquement cette cloche, on a penché pour l'achat d'un carillon entier. Celui-ci est plus lourd (5 600 livres) que le précédent et plus harmonieux. La première cloche (2 500 livres) reçoit les noms de Marie-Raphaël-Pie X, la deuxième (1 800 livres) se prénomme Marie-Joseph-Nazaire, et la troisième (1 300 livres) porte le nom de Marie-Narcisse. Les notes de la gamme de nos trois cloches sont MI, FA, SOL. Depuis 1947, ce carillon est actionné par un système électrique, dont l'installation sera défrayée par Edgar Dallaire, propriétaire de Dallaire

Transport. Malheureuse coïncidence, ces cloches sonneront la première fois pour les glas de sa fille Doris.

En matière de clochers, on se rappelle Jean-Baptiste Montmigny, doreur de statues, mais aussi peintre de clochers d'église. Né à Saint-Damien en 1911, il a épousé Clarina Arbour, de Saint-Raphaël, en 1940. Pour peindre les clochers, il monte jusqu'à la croix, sans craindre les hauteurs, pour accrocher les câbles qui servent à installer un palan. L'année précédant son mariage, soit en 1939, il en est à ses débuts dans cette activité. Il envoie à sa dulcinée une photographie... probablement pour l'impressionner, et qui est dédicacée ainsi au verso : « *Je t'envoie cela en souvenir du premier clocher que j'ai monté, le 2 juin à 11 heures de l'avant-midi.* » ❖

47

## LE CHEMIN DE CROIX

En 1855, le curé de Saint-Vallier bénit et fait placer dans l'église les tableaux du premier chemin de croix, en présence d'un grand nombre de paroissiens. En 1896, la sacristie est agrandie, afin d'y incorporer une chapelle. On y placera aussi



Deux stations de l'actuel chemin de croix de l'église.



Deux stations de l'actuel chemin de croix de la chapelle de la sacristie.

un chemin de croix. Il sera béni la même année, en même temps que la nouvelle chapelle, placée sous la protection de saint Antoine de Padoue. Vers 1903-1904, ces chemins de croix seront remplacés, et il en sera de même en 1934. Ces remplacements font suite à des travaux de restauration des lieux. Les chemins de croix retirés ne cadraient plus avec les nouveaux décors. Dans l'église, l'actuel chemin de croix est celui qui date de 1934. Chaque station est commanditée par des paroissiens, sous forme d'un don de 65 \$. Voici les donataires, associés à « leur » station : 1. Les marguilliers B. Roy, L. Latulippe et leurs familles; 2. Dr. J. O. St-Pierre; 3. Famille Antoine Labrecque; 4. Joseph Zaki et son épouse; 5. Auguste Laflamme et son épouse; 6. Jean Raby et son épouse; 7. F. X. Bolduc et son épouse; 8. Michel Bolduc et son épouse; 9. Edgar Bolduc et son épouse; 10. Adélarde Dallaire, son épouse et fils; 11. J. Ulric Brown (agronome) et son épouse; 12. Georges Tanguay et son épouse; 13. Narcisse Théberge et son épouse; 14. J. Latulipe et J. E. Beaudoin et son épouse. ■

48

## LES ORGUES

Aux premiers temps de la paroisse, comme toutes ses voisines, Saint-Raphaël possède un harmonium qui agrmente les offices religieux. Et dès qu'il est possible d'avoir un orgue, la

Fabrique se fait un devoir de s'en procurer un. Elle l'achète en avril 1880, de la maison Bernard Allaire, au coût de 2 000 \$. Plus de cinquante ans plus tard, en 1934, l'abbé Joseph Destroismaisons commence une série de démarches qui feront en sorte que Saint-Raphaël deviendra propriétaire d'un orgue exceptionnel, qui ne trouve pas son pareil dans les environs. Il écrit au cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, lui disant ceci :

*« Vous savez déjà, Éminence, que nos réparations vont bon train, et feront de notre église l'une des plus confortables de la région; mais malheureusement, pour faire l'inauguration convenable de notre temple, au printemps prochain, nous n'avons qu'une pauvre vieille et chétive musique (orgue) dont les 8 jeux, muets*



L'orgue actuel de Casavant et Frères, acquis en 1936.

*pour la plupart, ne donnent guère plus de son qu'un harmonium. (...) Ici, à St-Raphaël, je crois que nous pourrions facilement ramasser en trois ans, la somme de \$ 6 600, prix approximatif probable pour un devis d'orgue convenable à notre église. »*

Ainsi soit-il! En février 1936, on acquiert, de Casavant & Frères, un nouvel orgue de 21 jeux, comportant deux claviers et une soufflerie électrique, pour 5 700 \$. Le 28 juin 1936, on procède à la cérémonie de bénédiction du nouvel orgue, en présence du cardinal J. M. Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec. Un magnifique récital est alors donné par l'abbé Léon Destroismaisons, professeur d'orgue et de piano au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et frère de l'abbé Joseph Destroismaisons, curé de Saint-Raphaël. En juillet 1935, afin d'amasser des sous pour acquérir le nouvel instrument, les citoyens ont tenu un grand bazar. Quatre-vingts personnes ont fourni pour la vente divers objets : nappes, canifs, théières, pains de sucre, bavettes, moutardiers, jarres à tabac, carafes à vinaigre, etc. ■

### LES CROIX DE CHEMIN

La plus ancienne croix de chemin s'élève au 1<sup>er</sup> Rang, sur la terre de Laurent Lemieux. Il s'agit, en fait, du monument surmonté d'une croix, érigé à la mémoire de l'abbé Michel Dufresne qui s'est noyé à proximité, dans la Rivière du Monument. Dans le 5<sup>e</sup> Rang, une ancienne croix aussi réputée veille sur la propriété de Paul Bouffard. Au Gravier, une croix de chemin a été bénite en 1948 par le curé Pelchat, sur la terre de Philippe Dubreuil (aujourd'hui, Stéphane Wagner). Il y en avait une autre, sur la terre de Joseph Théberge (aujourd'hui Léopold Théberge), mais elle a été retirée à l'occasion de l'élargissement de la route. Dans le rang Ste-Catherine, en vue des célébrations du centenaire de Saint-Raphaël, deux croix de chemin sont apparues. L'une d'elles prend place à la sortie sud du petit pont du rang, et elle a été conçue par Raphaël Laflamme et François Simard, en 1951, sur la propriété de ce dernier.

L'autre croix du rang trône devant la maison de Rosario Cadrin, récemment décédé. La plus récente croix de chemin est celle du rang du Sault. Elle appartient à Julien Tanguay, qui l'a érigée en 1994. ■

### LA CROIX DU BUTTON

Lors de la réfection du quai de Trois-Pistoles, Serge Carbonneau, de Saint-Raphaël, et spécialiste de la réfection de quais, récupère plusieurs énormes poutres d'acier. Ces poutres formeront la structure principale de la croix qui coiffe le *Button* de Saint-Raphaël, et qui est visible à plusieurs kilomètres. Cette croix a été installée par Serge Carbonneau et des collaborateurs. Mais il y manquait un peu de visibilité... Les Chevaliers de Colomb prennent alors à leur charge de l'éclairer, ce qui est fait en 1991, et ils aménagent les abords du site. La croix est bénie par le père Eugène Côté, en présence de nombreux Chevaliers. ■



La croix de chemin qui s'élève sur la propriété de Paul Bouffard date de 1895. Au début des années 1990, le curé Réal Landry a béni la croix, lors de l'installation d'une plaque commémorative

## LA CRIÉE

Dans nos campagnes, au moins jusqu'en 1950 à Saint-Raphaël, la plupart des habitants se rassemblent sur le perron de l'église tous les dimanches et jours de fête, afin de partager les derniers potins et aussi, d'entendre les nouvelles et les avis que leur communiquera le crieur public, à l'issue de la messe. Par exemple, en février 1857, on met à l'enchère, lors de la criée, certains travaux à faire à l'église, comme les bancs de la nef, des boiseries et des portes. À certains moments de l'année, on y vend aussi *les bancs*. En 1905, on érige une tribune pour le crieur, à la porte de l'église. Plus tard, on installera pour lui un petit kiosque.

En novembre, tous les ans, le crieur se charge de la « criée pour les âmes ». Cette coutume a beaucoup d'importance pour les gens, car cette criée est destinée à sauver les âmes du purgatoire, soit celles qui ont des péchés à expier avant d'entrer au paradis. Dans l'esprit du temps, les âmes du purgatoire sont celles des derniers décédés. Le jour de la criée, les gens apportent à l'église différents produits pour vendre à l'encan, et dont les profits sont remis au curé pour le « trésor des âmes ». Ils apportent des fruits, des légumes, des animaux, des cordes de bois, etc. Après la messe, le crieur invite les paroissiens à la générosité. Il leur rappelle leur devoir envers les âmes du purgatoire et, souvent, il énumère le nom des derniers décédés. Tout au long de l'année, ces fonds servent à faire chanter des messes à l'intention des chers disparus.

50 Nous savons qu'en 1920, Aubert Paré et François Antoine Labrecque agissent comme crieurs publics, moyennant 2 \$ par année. Ils remplissent leur devoir « à la porte de l'église ou à un endroit quelconque du terrain de la dite église ou de la Fabrique pour tout annonce légitime en rapport avec cette charge. » André Lacroix, petit-fils d'Adélarde Lacroix, nous parle de son grand-père, qui a vécu de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1962 :

« Tous ceux de son temps n'ignoraient pas le

timbre de la voix de mon grand-père. Lui seul pouvait faire la criée pour les âmes. Souvenez-vous du petit kiosque vert à l'entrée sud du cimetière. Oui, il parlait très fort! Nous demeurions sur la ferme familiale à deux milles du village et le dimanche matin, après la basse-messe de sept heures, nous l'entendions faire les petites annonces sur le perron de l'église. »

## LES BANCS

La première vente de bancs a lieu en novembre 1851. Au début, ils sont vendus à la criée. L'achat est valable pour un an, et les bancs sont cédés au plus offrant. En 1865, le crieur souligne aussi que tout banc acheté mais non payé sera revendu le dimanche suivant, et que toute personne ayant élu domicile dans une



Un neveu et une nièce d'Auguste Laflamme, lors de leur Confirmation, vers 1910.

autre paroisse perd ses droits sur son banc. Lors du décès du loueur d'un banc, ce dernier peut rester à la famille... à la condition que celle-ci repaye à nouveau ce banc. À l'époque, on se réfère aux ordonnances du 9 juin 1723, qui règlent la concession des bancs dans les églises du Canada. ■

### LA RELIGION ET L'ULTIME VOYAGE

Pendant plusieurs décennies, les personnes décédées sont exposées à la maison. On les veillait durant trois jours et trois nuits. Elles n'étaient pas embaumées, ce qui a commencé vers 1946. Le départ des défunts vers l'église puis le cimetière s'effectue dans un corbillard tiré par un cheval noir, et ce, jusqu'à août 1953. Dame Pamela Fradet, épouse de Fernand Roy, est la dernière paroissienne ainsi conduite à son dernier repos. En 1885, par exemple, on dispose d'un corbillard acheté de Philias Gonthier. En 1899, lorsque le corbillard doit sortir à l'extérieur de la paroisse, la famille paie 2 \$ à la Fabrique, dont 25 centins sont remis au *bedeau*, qui conduit le corbillard. Pour donner le ton à l'importance de la religion, imaginons que l'on reçoive cette lettre de sympathie, qui date de 1852 et qui se lit comme suit :

*« Nos plus sincères sympathies pour le décès de votre épouse à un âge encore si peu avancé, celle que vous étiez habitué de voir et qui depuis longtemps partage vos peines, comme vos joies, vos épreuves comme vos triomphes. Aux grandes âmes sont réservées les grandes épreuves. Dans ce rapport vous pouvez vous glorifier de n'avoir pas été épargné. Vous avez été éprouvé comme homme et comme chrétien. À ce dernier point de vue, les chagrins doivent être amers, puisqu'ils sont plus intimes. Nous avons la ferme conviction que le chrétien saura puiser les consolations que la foi lui fournit dans l'espérance que celle qui fait l'objet de ses regrets, point d'un bonheur inaltérable dans un monde meilleur. »*

Voici une liste d'effets légués dans un testament qui date de 1852 :

*« Liste des effets et ménage laissés au décès et devant être remis à l'exécuteur testamentaire : 1 commode en frêne avec poignée blanche, 1 armoire en frêne, 12 chaises propres, 1 berçante bonne et propre, 2 tables à panneaux, 1 poêle à 3 ponts, 10 chaises de cuisine, 2 berçantes, 1 crachoir en terre et propre, 2 tables de cuisine, une briquette (ndlr : un combustible), 1 armoire, 1 lave-mains de cuisine, 1 grande et 1 petite horloges, 3 cadres,*



L'ancien corbillard, qui était tiré par des chevaux

1 couchette avec tête dentelée, 1 paillasse en toile, un matelas en laine, 2 draps, 1 courtepoinTE en laine, 2 oreillers, un traversin (ndlr : coussin long et cylindrique qui occupe toute la largeur à la tête du lit), 1 bassin, 1 pot en pierre et 2 coffrets. »

Mais aussi :

« Une vache à garder le temps qu'elle voudra. Si elle venait à mourir, elle ne sera pas obligée de la remplacer au temps qu'elle ne voudra plus la garder. Elle devra retourner à l'exécuteur testamentaire un poêle de cuisine au bas de la maison. »

On reconnaît Philippe Deslandes comme ayant été le premier fabricant de tombes à Saint-Raphaël. Mais le tout premier entrepreneur funèbre d'ici, également fabricant de tombes, est Louis Corriveau. Les gens acceptent ses services, sauf généralement pour l'exposition des corps. Ils préfèrent continuer, selon la coutume, d'exposer leurs défunts à la maison. L'ouverture du premier salon funéraire revient à la fille de Louis, Gilberte Corriveau, qui prendra la relève de son père comme entrepreneur funèbre et ouvrira un salon funéraire, avec sa sœur Béatrice, dans leur résidence du boulevard St-Pierre. Cléophas Morency est l'un des premiers à y avoir été exposé, en 1943.

En 1962, Robert Lacasse, de Saint-Gervais, acquiert un ancien bureau de poste pour le transformer en salon funéraire. En 1972, il le revendra aux associés Yvon Roy et Gaétan Rouleau. Ce dernier vendra ses actions en 1978, mais la maison funéraire conservera le nom de Roy et Rouleau. En 1980, le salon est agrandi, pour devenir tel qu'on le connaît aujourd'hui. Au cours des années 1970, un autre entrepreneur funéraire, Édouard Trahan, fera quelques tentatives pour ouvrir un salon funéraire dans la paroisse. Il n'a pas réussi à s'imposer.

L'incinération n'est pas très populaire auprès du clergé, à ses débuts. Nous avons l'exemple de Marie-Laure Charest, décédée en avril 1980 et incinérée. Ses cendres n'ont pu être entrées dans l'église pour les funérailles, car l'Église n'acceptait pas encore cette méthode. ❏

## LA CHARGE DE SACRISTAIN

La mi-novembre 1851 donne lieu à l'élection officielle du *bedeau*. On recherche alors un homme de parole, religieux, discret, proche de l'église, ne devant pas être entaché d'aucun vice, surtout celui de l'ivrognerie. Comme Michel Lacroix, père, remplit officieusement la fonction depuis plusieurs mois, on lui offre la charge, qu'il assume durant un an, avant de céder sa place à Abraham Couture. Ce dernier occupera cette fonction de 1852 à 1854 puis de 1856 à 1876.

À l'époque, les obligations du *bedeau* sont nombreuses. Aux travaux ménagers (balayage, époussetage, lavage de planchers, frottage et grand ménage) se joignent des tâches plus « religieuses », comme de sonner les cloches et de tenir la lampe allumée devant le très Saint-Sacrement. Il prépare aussi les parures de l'autel et tout ce qui est nécessaire aux offices. L'hiver, il alimente le poêle à bois et voit à son entretien. C'est aussi le sacristain qui coupe et distribue les petits pains bénits remis aux paroissiens, tous les dimanches. Quand le curé se rend porter le Saint-Viatique (sacrement de l'Eucharistie administré aux malades en danger de mort), il l'accompagne, en faisant sonner une clochette. Les villageois, en entendant la clochette, s'empressent de lever leur chapeau et de mettre un genou au sol (pour les hommes) et d'incliner la tête (pour les dames) en guise de respect.

Après le « règne » d'Abraham Couture, un dénommé Protais Desrosiers assumera la charge



L'intérieur de l'église, tel qu'il est présentement.

de sacristain, de 1876 à 1901. Puis, ce sera le tour de Gaudiose Harpe, jusqu'en 1920. À son entrée en fonction, en 1901, d'autres tâches s'ajoutent à la charge du sacristain. Par exemple, il doit graisser les cloches une fois par mois. Il prend soin du corbillard, y fixe les patins pour l'hiver et les roues pour l'été. Il nettoie l'argenterie deux fois par année. Quand les lampes et les lustres sont allumés durant un office, il doit retirer l'huile qu'ils contiennent dès la fin de la cérémonie.

L'homme qui a le plus longtemps assumé la tâche de sacristain à Saint-Raphaël est Joseph Breton. Nommé en 1926, il a pris sa retraite en 1956. Son successeur, Henri Lemieux, occupera lui aussi longuement cette fonction, soit de 1956 à 1979. Rolland Vermette remplacera Henri Lemieux, de 1980 à 1994, suivi de Richard Coulombe, jusqu'en 2000. Signe des temps? Pour la première fois, c'est une dame, Louise Tremblay, qui détient la charge de sacristine à Saint-Raphaël, en ce début du troisième millénaire. ❧

▼ Madame Paul Lacroix, organiste durant 36 ans. La photo a été prise en janvier 1958. Madame Lacroix avait alors 76 ans.



## LE CONSTABLE

Le premier constable est François Lejeune dit Olivier, engagé en avril 1853. Mais au fait, quel rôle joue le constable? Il doit maintenir l'ordre à l'extérieur et à l'intérieur de l'église. Quand les gens causent sur le perron et que la messe est commencée, le constable leur rappelle d'entrer! Et si quelqu'un parle dans l'église, c'est encore le constable qui lui intime de se taire. De par son rôle, le constable porte un habit qui ressemble à celui d'un policier. Les derniers qui ont assumé ce rôle sont Alphonse Jolin, constable durant 30 ans, Willie Guillemette, puis Philippe Guillemette et Alcide Bouchard. Cette fonction a subsisté jusque dans les années 1960. ❧

## ORGANISTES, DIRECTION DE CHANTS

Philippe Paradis est le premier organiste de Saint-Raphaël. Ses fils François et Joseph lui succéderont. En 1915, cette famille de musiciens déménage cependant à Montréal. Après le départ des Paradis, Marie Garant (madame Paul Lacroix)



prend la relève. Elle quitte Saint-Gervais et s'installe à Saint-Raphaël avec ses trois enfants, où elle est organiste durant 36 ans.

L'organiste Carmelle Beaudoin touche l'orgue de Saint-Raphaël depuis plus de 45 ans, au moment d'aborder l'an 2000. Toute jeune, elle apprend le piano et la musique au couvent de Saint-Raphaël, auprès des religieuses. Par la suite, elle suit des cours privés à Québec, en 1952 et 1953. Elle fait aussi deux années au Conservatoire, avant d'assumer la tâche d'organiste à Saint-Raphaël.

Dorothée Beaudoin, sœur de Carmelle, débute une carrière de directrice de chants dès l'âge de 18 ans, en 1947. Elle se rappelle :

*« Au début, les messes étaient en latin et il y en avait deux chaque dimanche : la basse messe, à 7 h, et la grand-messe, à 9 h. La basse messe était chantée, à tour de rôle, par les membres de la ligue du Sacré-Cœur, les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie. Pour la grand-messe, seuls les hommes pouvaient chanter. Il n'y avait pas de chorale mixte. »*

Carmelle et Dorothée Beaudoin prendront toutes deux leur retraite en août 2001, terminant leur carrière respective d'organiste et de directrice de chorale à l'issue des fêtes du 150<sup>e</sup> de Saint-Raphaël. Quel beau chant du cygne! ❏

### CHORALE LE VOILIER

On dit que certains profitent de leur fonction de choriste pour passer l'homélie à discuter en toute impunité avec les collègues de jubé... Mais certains ne manqueraient pour rien au monde de prêter leur voix aux offices! Par exemple, Raphaël Raby, longtemps chantre, se rappelle que le dimanche matin où son épouse accoucha de leur premier enfant, il arriva à temps à l'église pour le Gloria!

C'est sous le règne de l'abbé Joseph Destroismaisons, présent à Saint-Raphaël dès 1933, que seront instaurés les chants à quatre

voix. Puis, vers 1951, les cantiques en français seront permis, même si la messe est toujours en latin. La chorale est devenue mixte, comme nous la connaissons maintenant, en 1963 ou en 1964, au moment où la messe commence à être dite en français.

Le nom de la chorale Le Voilier n'a pas d'origine précise. On l'a adopté parce qu'on avait besoin d'un nom officiel pour participer à des chorales. La chorale Le Voilier fera d'ailleurs partie de l'Alliance chorale de la régionale La Chaudière, de 1969 à 1986. Parmi ses membres choristes, certains et certaines ont consacré plusieurs décennies à leur passion du chant. Que l'on songe à Raphaël Laflamme (chantre durant 62 ans!), Henri Laflamme, Alice Bolduc, Paul Bouffard, Béatrice Bolduc et Anna Goupil. ❏



La chorale Le Voilier, vers 1972. Devant : Francine Rémillard, Diane Bernard (Roger Bernard), Béatrice Ratté, Claire Raby, Paule Bernard, Raymonde Thibault et Anne Bernard 2<sup>e</sup> rangée : Lync Bernard, Hélène Guillemette, Rita Jolin, Colette Harpe, Diane Carbonneau, Carmelle Beaudoin (organiste) et Dorothée Beaudoin (directrice). 3<sup>e</sup> rangée : Rita Beaudoin, Anne-Marie S. Guillemette, Anna Goupil, Alice Bolduc, Béatrice Roy et Colette Bernard. 4<sup>e</sup> rangée : Henri Laflamme, Ghislain Rémillard, Léopold Duchesne, Émile Tanguay, Paul Bouffard, Réal Roy (Antonin Roy) et Albert Lacroix.

## LA CHORALE DES JEUNES

Au cours des années 1993-1994, le Père Eugène Côté, curé de la paroisse, est hanté par un rêve bien légitime : instaurer une chorale de jeunes qui exécuterait le chant à la messe du samedi une fois par mois. L'objectif visé : assurer une relève pour les années futures. Il s'allie Lisa Carbonneau, qui croit beaucoup en la réalisation du projet. Elle se rappelle d'ailleurs souvent une phrase que M<sup>re</sup> Maurice Couture lui avait dite un jour : « *Il ne faut pas s'inquiéter éperdument de la baisse de la pratique religieuse actuelle; les jeunes d'aujourd'hui lui redonneront son importance.* »

Quelques mois plus tard, l'abbé Réal Landry, notre nouveau curé, manifeste lui aussi l'espoir d'accueillir un plus grand nombre de jeunes à l'église, en les impliquant directement dans diverses façons d'enrichir nos célébrations religieuses. L'idée d'une chorale l'enchanté. C'est donc dans ces circonstances que Lisa Carbonneau entre en contact avec Carmelle Beaudoin, directrice de la chorale des adultes, pour établir les bases solides d'une chorale de jeunes.

À la suite d'une tournée à l'école primaire, plusieurs jeunes manifestent leur intérêt et s'inscrivent tout de suite. Dès la 1<sup>re</sup> année, une trentaine de recrues ont le privilège et la chance d'apprendre un grand nombre de chants.

Le 10 décembre 2000, dans le cadre des fêtes du 150<sup>e</sup> de Saint-Raphaël, treize jeunes participeront à un concert de Noël à l'église, sous la direction de Lisa Carbonneau, en collaboration avec la chorale Le Voilier. 🎵

## MOUVEMENTS RELIGIEUX

L'abbé Joseph-Fernand Dupuis est l'instigateur de la fondation de quelques mouvements religieux à Saint-Raphaël. En 1907, il instaure la Confrérie du Saint-Rosaire de la Très Sainte Vierge Marie, qui mènera ses activités jusqu'en 1950 environ. En 1908, il lance la confrérie du Saint-Sacrement, dont les activités cessent en 1912. Puis, vers 1910-1912, avec le vicaire J.A. Guillot, il met sur pied le mouvement du Chemin de la Croix. Son objectif consiste à *faire* un chemin de croix par semaine, c'est-à-dire à prier à chaque station. Le mouvement



◀ La chorale des jeunes, lors d'un spectacle donné en partenariat avec Le Voilier, en décembre 2000

1<sup>re</sup> rangée : Valérie Therrien, Catherine Desrosiers et Sarah Théberge.

2<sup>e</sup> rangée : Audrey Chabot, Julie Bérubé, Sarah Labonté, Marie-Christine Lacroix, Amélie Brisson et Vanessa Gagné.

3<sup>e</sup> rangée : Dorothée Beaudoin, directrice de la chorale Le Voilier; Lisa Vermette, Lisa Carbonneau, directrice de la chorale des jeunes, Stéphanie Therrien et Carmelle Beaudoin, organiste.



Des premières communiantes, en 1939. Devant : Marie Lacasse, Noëlla Richard, Thérèse Tanguay, Élisabeth Mercier, Rita Roy, Germaine Gagnon, Thérèse Blanchet et Madeleine Breton. 2<sup>e</sup> rangée : Thérèse Dallaire, Rita Asselin, Fernande Tanguay, Jeannette Godbout, Anna Bouffard, Simone Beaulieu et Albertine Labonté. 3<sup>e</sup> rangée : Jeannette Rémillard, Jeanne d'Arc Théberge, Anne-Marie Dubreuil, une demoiselle Robichaud et Jeannette Tanguay. 4<sup>e</sup> rangée : Florence Boutin, Jacqueline Labrecque, Anita Guillemette, Lucille Beaudoin, Rita Breton, Jeannette Gonthier, Suzanne Carbonneau et une demoiselle Allaire.

cesse ses activités en décembre 1956. Et en 1916, on retrouve l'abbé Dupuis premier aumônier des Dames de Sainte-Anne.

### Les Dames de Sainte-Anne

Lors d'un congrès spécial qui a cours en 1966, le nom de Dames de Sainte-Anne est modifié en celui de Mouvement Des Femmes Chrétiennes. S'inspirant de l'Évangile, les militantes travaillent à changer les mentalités et les situations de leur milieu pour qu'elles deviennent plus humaines et chrétiennes. Le programme d'action est bâti selon les besoins du milieu, à la suite de sondages auprès des membres.

À Saint-Raphaël, la première présidente, madame Jean Labrecque, tient ce rôle pendant vingt ans, de 1917 à 1937. Voici le nom des présidentes qui ont assumé cette fonction durant cinq ans et plus : madame Edgar Bolduc (1943-1954), madame Adélar Jolin (1961-1970), madame

Wellie Bernard (1970-1978), Rita Jolin (1978-1986), Ida Pigeon (1986-1992), et la présidente actuelle depuis 1992, Berthe Fradette.

### Le rosaire perpétuel

Le 18 de chaque mois, on récitait des rosaires durant 24 heures. Les fidèles commençaient les récitation à minuit, le 18, et le dernier rosaire se terminait vers minuit, le 19. On dit qu'au moins trois personnes par heure priaient durant la nuit. Plus la journée avançait, plus de gens on comptait. Le rosaire perpétuel a été instauré par le père Paul Arsène Roy, prieur des Dominicains, avec l'abbé Théophile Dumas, curé de Saint-Raphaël de 1916 à 1923.

### Les cercles antialcooliques

Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc sont dédiés à une même cause : l'antialcoolisme. Les Lacordaire regroupent des hommes, et les Ste-Jeanne d'Arc, des dames. Le vicaire Henri

Gingras fonde les deux mouvements à Saint-Raphaël, en novembre 1947. On note aussi la présence du groupe des « Jeunes abstinents », qui se rallie à la même cause. Saint-Raphaël contribuera largement à la fondation de tels cercles dans les localités voisines.

### Les enfants de Marie

Voilà un cercle fondé en mai 1905, sous la présidence de l'abbé Adolphe Michaud. À cette occasion, 77 jeunes filles sont heureuses de s'inscrire à ce mouvement religieux. Tous les mois, l'aumônier réunit les membres et leur donne un entretien propre à leur faire aimer davantage la Sainte Vierge et à leur inculquer une vie de Foi plus parfaite. Lors de la cérémonie des Enfants de Marie, ces demoiselles reçoivent une médaille et un insigne. À l'occasion du mariage de l'une d'elles, une décoration spéciale, très enviée, orne le chœur et l'autel de la Sainte Vierge. Le mariage d'une Enfant de Marie donne aussi droit à des ornements bleus, à des nappes en satin bleu... et au tapis rouge! Pour bénéficier des avantages qu'apporte la congrégation des Enfants de Marie, une jeune fille doit assister à un minimum de six réunions mensuelles au cours de l'année.

### Les Chevaliers de Colomb



Ce mouvement s'occupe d'œuvres paroissiales. On l'a instauré à Saint-Raphaël en 1952, avec l'objectif de contribuer au bien-être de notre collectivité. Il est peu connu, jusqu'à ce jour de 1988 où Philippe Asselin, aidé de concitoyens, décide de fonder un conseil propre à Saint-Raphaël, en regroupant les paroissiens qui font partie d'autres conseils. Ils sont 18 membres, le nombre requis pour fonder un conseil. La première réunion se tiendra à la sacristie, en 1988. Le curé de l'époque, le Père Eugène Côté, en devient le premier aumônier. Les chartes provinciale et fédérale sont obtenues en 1989, et le nouveau conseil devient officiel, étant reconnu comme organisme de charité par le conseil suprême sous le numéro 10083, district 113, région 04. Les quatre principes fondamentaux des Chevaliers de Colomb sont : la charité,



Un groupe de Chevaliers de Colomb, lors d'un événement spécial, en 1987. Devant : André Lacroix et Denise Labrecque, Marcel Audet, abbé Réal Landry, Jocelyn Gagnon et André Bouchard. Derrière eux : Noël Grenier, Ghislain Gosselin et son amie, Éloïse Bouchard. À l'arrière : Léonard Fradette, Marcel Guillemette et Anne Labrie.

l'unité, la fraternité et le patriotisme. Les raisons qui expliquent l'existence d'un tel mouvement dans une paroisse comme la nôtre se lisent comme suit : « Aide aux familles défavorisées, visite des malades, paniers de Noël, cadeaux aux enfants à l'occasion de Noël, aide apportée au curé lors des cérémonies religieuses, soutien financier à la Fabrique. » Enfin, rappelons aussi le dimanche-souvenir de nos défunts (c'est une cérémonie de prières au cimetière), qui a lieu en septembre, le reposoir de la Fête-Dieu, le chemin de croix du Vendredi saint, l'illumination de la croix du *Button*, la rénovation et l'entretien des cinq croix de chemin, l'aide à la messe du premier dimanche de chaque mois, entre autres activités de bénévolat que les Chevaliers de Colomb consacrent à la communauté.

Le Grand Chevalier, Philippe Asselin, est remplacé en 1994 par Noël Grenier. Le rôle de ce chevalier des temps modernes consiste à voir à la bonne marche du conseil. En cette année du millénaire, le conseil compte 102 membres et son aumônier est l'abbé Réal Landry.

### Les Filles d'Isabelle

Dans les années 1960, ce mouvement religieux comptait 70 dames de Saint-Raphaël faisant partie du cercle de Montmagny. Afin de se dispenser du trajet vers la ville magnymontoise pour les



rencontres, on a établi un nouveau cercle à Saint-Raphaël. Le 20 mai 1968, le Cercle Marie Noëlla est né. Des dames d'Armagh et de Saint-Nérée s'y sont aussi jointes, si bien que de 70 membres, on est passé à 160. Le Cercle Marie Noëlla restera opérationnel durant quinze ans. Le nombre de membres a ensuite baissé radicalement, et on a cessé les activités. Aujourd'hui, 35 Filles d'Isabelle de la paroisse se sont ralliées au cercle fondé à Saint-Charles, dont Julianna Gonthier, ex-régente honoraire pour la vie.

### **La Garde paroissiale**

Fondée à Saint-Raphaël en avril 1969, la Garde paroissiale résulte des démarches de l'abbé Isidore Pelletier. Il avait parlé de cette idée à un concitoyen, Lauréat Rémillard, en lui demandant de rechercher des gens qui voudraient s'engager pour former une garde paroissiale. La générosité des paroissiens a aussi été sollicitée pour financer l'achat des uniformes. Des gens ont même accepté de prêter de l'argent sans intérêt, pour pouvoir réaliser ce projet dans les plus brefs délais. Le rôle de la garde paroissiale est d'assurer l'ordre durant les offices religieux et sur le terrain de l'église. Les gardes recueillent les offrandes, et ils sont porteurs lors des

services. La première équipe de notre Garde paroissiale était formée des personnes suivantes : Lauréat Rémillard (président), Joseph Tanguay (vice-président), André Bolduc (secrétaire), Léandre Théberge (trésorier), Roméo Guillemette et Ernest Brisson (directeurs), ainsi qu'Égide Bouchard, Henri Mercier, Ernest Fradette et Roger Raby. Comme il allait de soi, l'abbé Pelletier a été nommé aumônier de la garde. En l'an 2000, la garde paroissiale compte onze membres.

### **Les Brebis de Jésus**

Voici une voie d'évangélisation pour les enfants de sept à douze ans, mise sur pied en avril 1985. Les Brebis de Jésus visent à faire vivre à l'enfant l'expérience de l'amour personnel du Christ, le bon pasteur. Le cœur des rencontres est la proclamation de la Parole de Dieu, suivie d'un partage et d'une expérience évangélique. Ce mouvement favorise l'éveil de l'enfant aux merveilles de son baptême et l'attachement à Jésus. Il l'initie au dynamisme de la Parole de Dieu et développe son appartenance à la grande famille de Dieu. Les rencontres ont lieu à tous les quinze jours, et elles durent environ 45 minutes. ■

58



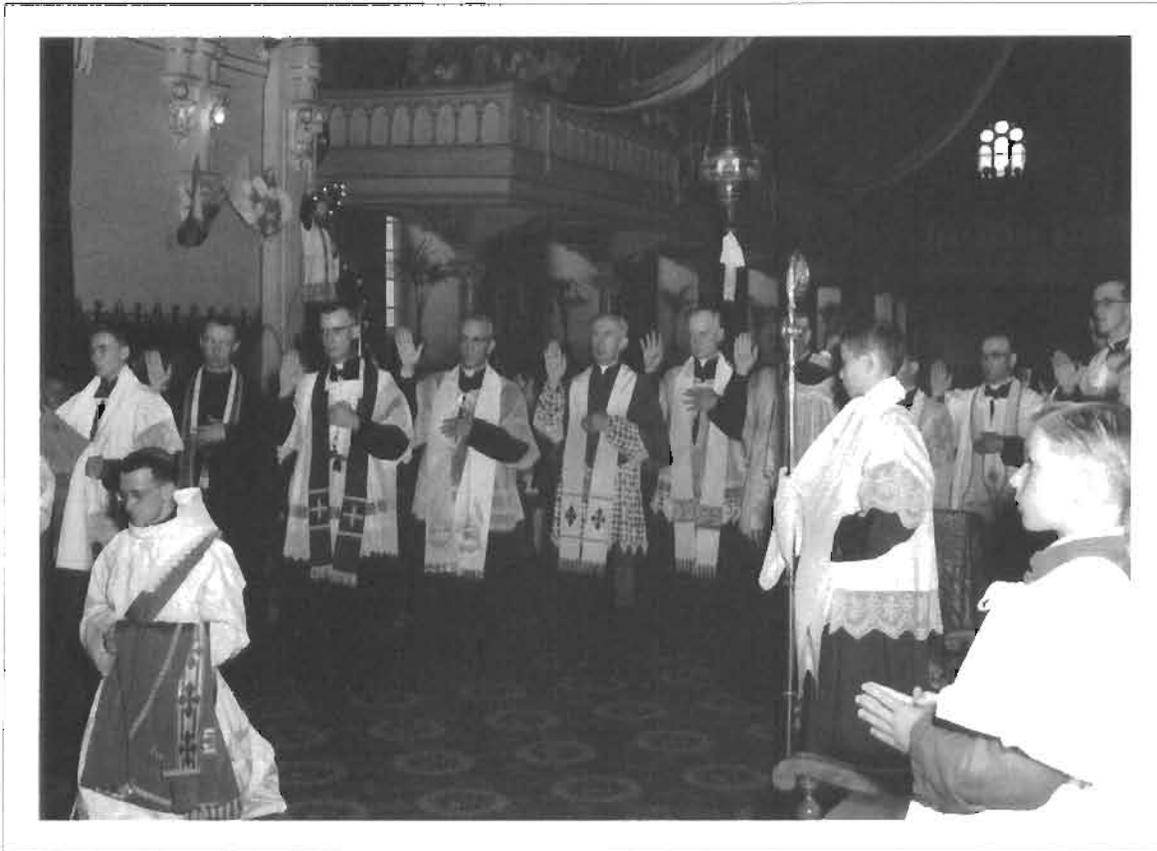
Les membres de la Garde paroissiale, en 2000. Devant : René Doiron, Lauréat Rémillard, Jean-Yves Théberge, Fernand Latulippe et Claude Brisson. Au centre : André Lacroix, Léopold Lemelin et René Gonthier. À l'arrière : Jacques Bouchard, James Roy et Robert Fradette.

### **CES GENS QUI RAYONNENT**

Plusieurs dizaines de jeunes filles natives de Saint-Raphaël ont choisi de vouer leur vie à Dieu, en devenant religieuses dans diverses congrégations. De même, plusieurs jeunes Raphaëlois ont privilégié la vie monastique ou celle de la prêtrise. Comme notre paroisse compte 150 ans d'histoire, il serait laborieux de dresser la liste de tous les garçons et de toutes les filles de Saint-Raphaël qui ont choisi de consacrer leur vie à la religion. Limitons-nous à la mention de certaines personnes qui se sont démarquées à l'extérieur des frontières de la municipalité.

### **Jacques Bolduc**

Dom Jacques Bolduc est, depuis 1948, moine de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac. Pendant vingt et un ans, il est le Prieur de la communauté, c'est-à-



Dom Jacques Bolduc, lorsqu'il a prononcé ses vœux, à Saint-Raphaël.

dire qu'il en est l'assistant supérieur. Responsable de l'administration matérielle de l'abbaye, il se préoccupe surtout de la gestion de la fromagerie et de la recherche de ressources pour les grands projets de construction. Durant plusieurs années, il est aussi le directeur spirituel des frères, professeur de théologie et conseiller monastique des Amis de Saint-Benoît, une association de laïcs qui gravite autour de l'abbaye. Sa vie s'identifie à celle du monastère, comme il se plaît à le dire. Quand il était jeune, il voulait devenir ingénieur, car son père construisait des ponts. Mais la recherche de Dieu est devenue sa principale préoccupation. Même s'il n'est pas retourné à Saint-Raphaël très souvent depuis cinquante ans, il demeure très attaché à son patelin et il y compte encore de nombreux amis.

#### **Armand Corriveau**

Il est né le 26 juin 1911 à Saint-François de Montmagny, mais sa famille devient vite résidente de Saint-Raphaël. Il considère d'ailleurs cette paroisse comme son village natal. En juillet 1928, Armand Corriveau est concierge à

l'Archevêché. En très peu de temps, il prend une grande place dans l'estime du cardinal et de ses proches collaborateurs. Si bien qu'en 1933, M<sup>r</sup> Villeneuve décide de se l'adjoindre en qualité de camérier laïc, chargé d'accompagner l'archevêque dans ses déplacements et de figurer dans les cérémonies. Il est, dit-on, le seul laïc au Canada à être admis dans l'enceinte d'un conclave, s'y étant trouvé présent à l'élection de Pie XII, en 1939. En 1947, il reprend sa fonction coutumière, soit celle de concierge à l'Archevêché. Cependant, en 1965, s'ajoute à sa tâche la charge d'assistant secrétaire à la Chancellerie. Puis, en 1975, il est économiste de l'Archevêché de Québec. Décédé le 24 mars 1975, ses obsèques sont célébrées en l'église de Saint-Raphaël. À l'Archevêché, on dit que son départ est une grande perte. Armand Corriveau a toujours aimé se retremper dans sa chère campagne raphaéloise. 59

#### **Damase et Dominique Gonthier**

Damase et Dominique Gonthier sont frères. Leurs parents, Magloire Gonthier, forgeron, et



Catherine Jolivet, vivent un certain temps à Saint-Gervais, mais ils emménagent tôt à Saint-Raphaël, où leurs enfants grandissent. Damase Gonthier est né en 1832. Après des études classiques au Séminaire de Québec, il est ordonné prêtre en 1857. Entre autres responsabilités, il est premier directeur au Collège de Lévis, de 1860 à 1864. Alors qu'il est curé de Sainte-Claire, il décède subitement, en novembre 1878, au moment où il achève de donner les derniers sacrements à un malade. On dit que le malade en question a recouvré la santé, et est devenu religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Le frère de Damase, Dominique Gonthier, est né en 1853. Père dominicain, il est l'un des fondateurs de l'ordre des Dominicains au Canada, œuvre à laquelle il se consacre après avoir accompli son noviciat en France. Il a occupé notamment les charges de Supérieur et de vicaire provincial. Prédicateur de grande renommée, il excelle dans les retraites ecclésiastiques et par ses écrits. Il était connu sous le pseudonyme de père Raphaël-Gervais, qui fait référence au lieu de sa naissance et à celui où il a passé son enfance.

### Cyrille Labrecque

Né en 1883, il est le fils d'Alfred Labrecque et d'Octavie Doiron. Il fait ses premières études à Saint-Raphaël, auprès d'un maître d'école à la retraite, Joseph Edmond Le Roy. Il sera ordonné prêtre à Saint-Raphaël, par M<sup>re</sup> L.-N. Bégin. Le cardinal Villeneuve le nomme chanoine honoraire en 1933. Cyrille Labrecque est, entre autres, directeur de la Semaine religieuse de Québec, de 1929 à 1955, ainsi que juge synodal et juge du Tribunal provincial des causes matrimoniales. En 1945, il fonde à Beauport, avec l'aide de Mère

60

### Philomène Labrecque

Sœur Marie de la Charité (1852-1920), née Philomène Labrecque, est la fondatrice de la première communauté dominicaine du Canada, soit la branche féminine, au Canada, de l'ordre des Dominicains. Philomène appartient à la 7<sup>e</sup> génération de Labrecque au Canada. Ses parents sont



Philomène Labrecque, mère Marie de la Charité, fondatrice des Dominicaines de la Trinité.

Augustin Labrecque, cultivateur, et Sophie Gagnon, institutrice. Philomène est la huitième d'une famille de dix enfants, et la première naissance inscrite dans les registres de la paroisse. La maison natale de Philomène est aussi le site de la première école de Saint-Raphaël, ouverte le 12 mars 1854. Elle est située au 17, avenue Chanoine-Audet.

Philomène Labrecque fréquente le couvent de Saint-François de Montmagny, que dirigent les religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Après le décès de son père, quand elle a treize ans (elle a perdu sa mère à 3 ans), elle va vivre chez sa marraine, Philomène Hince. Celle-ci a épousé Téléphore Audet dit Lapointe, de Saint-Raphaël. Le père de Philomène Hince possède le seul moulin à scie de l'endroit. Avant d'entrer en religion, la jeune Philomène occupera quelques emplois. Ainsi, vers l'âge de 13-14 ans, elle se place à l'emploi d'un marchand. Il y en a deux à Saint-Raphaël : celui de son employeur, Antoine Labrecque, époux de Marie Roy, marchand depuis 1858, le second appartenant à Protais Desrosiers.

C'est le 16 septembre 1887 qu'elle fonde la communauté des Dominicaines de l'Enfant-Jésus (maintenant les Dominicaines de la Trinité), au Séminaire de Québec. Sa biographe, Giselle Huot, dit : « *C'est avec elle l'émergence, la résurrection des figures qui ont peuplé, nourri, rendu possible le rêve dominicain fait chair et esprit en cette terre québécoise et porté bien loin outre-frontière et outre-continent par la suite, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie.* »

### Joseph Lacroix

Joseph Lacroix, chanoine, est né le 3 décembre 1881, à Saint-Raphaël. Il est ordonné prêtre en juillet 1917. En 1931, il est directeur du Petit séminaire de Québec. En 1946, on le retrouve supérieur-fondateur du Séminaire de Saint-Georges.

### Rolland Picard

Né à Saint-Raphaël en février 1932, il est le fils d'Albert Picard et de Desneiges Lemieux. Il est ordonné prêtre en juin 1957 par M<sup>sr</sup> Bruno Desrochers. Après plusieurs années consacrées à l'enseignement, l'abbé Picard occupe le poste de curé de Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup, de 1972 à 1982. Nommé chanoine titulaire en 1977, il devient, en 1984, chancelier et vicaire général du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il est le plus proche collaborateur de l'évêque. En 1986, on le nomme juge du Tribunal ecclésiastique de Québec. Le chanoine Picard est décédé à 67 ans, en janvier 1999. Ses funérailles, à la cathédrale de La Pocatière, se sont déroulées en présence de nombreux monseigneurs et de centaines de gens, dont beaucoup de prêtres.

### Ghislain Rémillard

Les vocations religieuses se font rares de nos jours, et elles méritent d'être soulignées. C'est le cas de Ghislain Rémillard, ordonné prêtre il y a trois ans, à l'âge de 42 ans. Né à Saint-Raphaël le 12 mars 1955, il est le fils de Jules Rémillard et de Gilberte Beaudoin. Il fait ses études primaires à Saint-Raphaël et termine son secondaire à l'école Champagnat, puis à la Polyvalente de Lévis. Les années passent, puis Ghislain entreprend un cheminement vocationnel au



Ghislain Rémillard.  
le jour de son ordination, le 21 juin 1997.

Grand Séminaire de Québec. Il y obtient un baccalauréat en Théologie, qu'il fait suivre d'un certificat d'études collégiales en Pédagogie. Ghislain Rémillard travaille ensuite sur la Côte-Nord et en Nouvelle-Écosse. Il retourne aux études et obtient une maîtrise en Sciences missionnaires. En 1997, il fait son stage pastoral à Grand-Sault, et est ordonné prêtre en la Cathédrale Immaculée-Conception d'Edmunston, au Nouveau-Brunswick. Le nouvel abbé retournera aux études, en spiritualité, afin d'acquérir une formation d'accompagnateur spirituel. Membre de l'association des accompagnateurs spirituels ignatiens, il œuvre présentement à Edmunston. ■

## LES RELIGIEUSES AU SERVICE DE SAINT-RAPHAËL

### Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours 61

La jeune communauté des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours compte à peine trois ans d'existence, quand l'abbé J. Onésime Brousseau, son fondateur, accède à la demande de la Commission scolaire de Saint-Raphaël de lui envoyer des religieuses pour prendre la direction de l'école modèle de la paroisse. De son côté, Mère St-Bernard, fondatrice et supérieure générale, n'hésite pas à déléguer pour cette mission deux religieuses qu'elle croit les plus aptes à remplir cette fonction. Au matin du



Le « vieux » couvent de Saint-Raphaël, qui a été démoli en 1963. Devant, à droite, nous apercevons le kiosque de la criée.

28 août 1895, Mère St-Bernard reconduit elle-même sœur St-Ignace-de Loyola et sœur St-Louis-de Gonzague à ce nouveau lieu d'apostolat. Elles prendront en charge les 144 élèves inscrits à cette école.

Au cours des neuf années passées au village, la petite communauté est fortement éprouvée du côté de la santé, ce qui nécessite plusieurs changements au niveau du personnel.

62 Le 16 octobre 1896, Mère St-Bernard visite ses sœurs. Elle note dans son rapport : « *Les gens de St-Raphaël sont gentils et généreux, la plupart sont remplis de politesse et de bienveillance à l'égard de nos Sœurs.* » Le 26 décembre 1901, elle note encore : « *Nos missionnaires de St-Raphaël sont très bien logés dans leur Couvent neuf.* »

Forts de leur bonne réputation, les gens de Saint-Raphaël s'enhardissent jusqu'à manifester leur désir de « choisir » leurs religieuses enseignantes.

Le fondateur répond à cette demande inusitée « *...que les citoyens de St-Raphaël s'étant montrés gentils et généreux pour nos œuvres missionnaires, il fallait leur accorder ce qu'ils ont demandé, pour ce qui concerne les conditions de l'engagement.* » Malgré cette bonne relation, avec les années, certaines difficultés surgissent, particulièrement au sujet des honoraires. En 1904, la communauté retire ses religieuses.

Cinquante-quatre ans plus tard, la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours a de nouveau rendez-vous avec les gens de Saint-Raphaël. À la demande de M<sup>re</sup> Lionel Audet, elles prennent en charge un nouveau « petit » foyer pour personnes âgées, qui s'ouvre dans cette paroisse. Mais l'heure est au regroupement dans les grands centres d'hébergement. La congrégation a plusieurs maisons à soutenir. Comme le personnel se fait rare, et pour cette seule raison, le conseil général rappelle ses sœurs du Foyer de Saint-Raphaël, en 1962.



Voilà une jolie grotte dédiée à la Vierge, et faite de pierre à savon. Elle est l'œuvre de Gérard Corriveau.

### Sœurs de la Charité de Saint-Louis

Ce 10 septembre 1906, Saint-Raphaël accueille pour la première fois quatre religieuses de cette congrégation. Croyez-le ou non, elles avaient manqué le train à Québec! C'est donc avec un retard de quelques heures qu'elles arriveront. Nous les trouvons présentes auprès des enfants, dans leur mission d'éducatrices. Dans les premiers temps, ces religieuses enseignantes se partagent le groupe de 130 élèves. Dans la maison d'école, soit l'ancien couvent, des lampes sont placées dans chacune des classes, de sorte que lorsque l'obscurité tombe, on peut continuer à travailler. Les sœurs de la Charité de Saint-Louis viennent ainsi prendre la relève des religieuses de Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

Les sœurs de la Charité de Saint-Louis oeuvrent à Saint-Raphaël dans l'enseignement pendant près d'un siècle, soit jusqu'en juin 1999.

### Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie



Sœurs Servantes  
du Saint-Cœur de Marie

Elles auront passé 35 ans parmi les Raphaëlois. C'est le 1<sup>er</sup> octobre 1965 que le maire, Joseph Albert, accueille deux premières sœurs Servantes du Saint-Cœur

de Marie. Leur contribution avait été demandée pour assurer, au Foyer de Saint-Raphaël, le remplacement des sœurs du Perpétuel-Secours, qui avaient quitté la paroisse en 1962. Quelque trente sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie se sont engagées généreusement au service de notre paroisse. Les sœurs ont collaboré de diverses façons : soins infirmiers, pastorale des malades, entretien ménager, buanderie... À compter de mars 1966 jusqu'à juin 1980, les sœurs occupent une section du Foyer. Elles emménagent ensuite dans une résidence privée. L'histoire de cette congrégation a pris fin en juillet 2000, avec le départ définitif des sœurs de la paroisse. Elles gardent le souvenir de moments forts vécus à Saint-Raphaël, au sein de la vie communautaire et ecclésiale. ☒

### CERTAINS ÉVÉNEMENTS RELIGIEUX

#### La confession

Le confessionnal est un isoloir où le prêtre entend la confession des péchés véniels et mortels de ses ouailles. Au temps jadis, tous les quinze jours, on doit se confesser. Sinon, le curé refusera que l'on communie en raison de notre « impureté ». Les gens qui prétendent alors ne pas avoir commis de faute... doivent reconfronter de vieux péchés pour avoir l'absolution et ainsi, pouvoir communier! À Noël, les gens des rangs arrivent vers 19 h pour la confession et, souvent, ressortent vers 21 h 30 - 22 h, au terme d'une longue soirée à attendre son tour. En 1925, on note que le paroissien s'accusant d'avoir dansé, mais n'ayant pas la ferme résolution de ne plus recommencer, ne reçoit pas l'absolution! (3)

#### Les indulgences plénières

L'indulgence plénière est la rémission pleine et entière de toutes les peines dues au péché. Pour ramasser des indulgences, les gens entrent par une porte de l'église, récitent un *Pater*, un *Ave Maria* et un *Gloire soit au Père*. ressortent par l'autre porte... et recommencent le même manège afin d'amasser le plus d'indulgences possible pour les âmes des défunts, afin qu'ils aillent



Un reposoir de la Fête-Dieu, aménagé devant la demeure de Léo Arbour.



Célébration de la Fête-Dieu, le 30 mai 1948. Ce reposoir prend place devant la maison d'Alphonse Beaulieu.

plus vite au Ciel. Pourquoi entrer dans l'église par des portes différentes? Voici une explication fournie par des paroissiens. En ville, il y a plusieurs églises dans un périmètre relativement réduit. Les citadins peuvent donc faire une « tournée d'indulgences », visitant les lieux de culte à tour de rôle pour multiplier les indulgences. Un peu pour les imiter, à la campagne, là où une seule église trône dans un large rayon, les fidèles y entrent en empruntant une porte différente chaque fois, de manière à imiter, en quelque sorte, le changement de lieu de culte.

### Le baptême d'un enfant

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, il est obligatoire d'annoncer publiquement chaque naissance, à la criée. Tel que prescrit par l'évêque, le baptême doit se célébrer le jour même de la naissance. Se retrouvent devant les fonds baptismaux : le père, ses enfants en âge de venir à l'église, le parrain, la marraine, la porteuse et le nouveau-né. On comprend que la maman, venant tout juste d'accoucher, demeure à la maison. Le père ne manque pas de laisser une aumône à la sortie, pendant que le parrain annonce l'heureux événement, en faisant sonner les cloches.

### La bénédiction du jour de l'an

Très tôt le matin, les familles convergent vers la maison paternelle. Toutes anticipent un moment important de l'année, celui où le fils aîné demande, au nom de la famille, la bénédiction paternelle. La famille s'agenouille devant le père. Puis ce dernier étend les mains au-dessus de la

tête de ses enfants, et il demande à Dieu de les bénir tous. Après la bénédiction, on se met en route pour l'église afin d'assister à l'office religieux. Les réjouissances peuvent ensuite commencer!

### Le Carême

Le Carême est une période de privation de 40 jours, qui précède Pâques, et qui commence avec le Mercredi des Cendres. Les gens devaient s'assurer que le repas principal, celui du midi, ne soit pas plus « lourd » que le déjeuner et le souper réunis. Et évidemment, on ne pouvait boire que de l'eau entre les repas. Pas de petit remontant! Le temps était à la réflexion et aux pénitences. Cependant, au milieu du Carême (donc, à la mi-Carême), il y avait un temps de relâchement des privations. Les bonnes gens se déguisaient et visitaient la parenté et les voisins, avec l'objectif de ne pas se faire reconnaître et, plaisir ultime, de faire peur à leurs hôtes! Comme c'est une période où l'on ne refuse pas le « p'tit remontant », certains terminent leur tournée sur les genoux... Enfin, le samedi saint s'amène. Nous sommes juste à la veille de Pâques, et le Carême prendra fin à midi. Les gens attendent que les cloches aient sonné midi pour, ouf!, mettre fin au Carême, et se délecter des produits de l'érable qui arrivent à bon point, en cette période de l'année.

### Fête de Noël

Vers 1875, la fête de Noël est d'abord un événement spirituel. Quelque temps avant Noël,

chaque maisonnée contribue à la fabrication de chandelles, qui servent à éclairer l'église lors de la messe de minuit. Au fait, les enfants ne sont pas admis à cette messe. Il faut avoir plus de 15 ans pour y assister. À minuit, le curé entonne les prières liturgiques, puis s'élève dans la nef le Minuit Chrétiens, interprété par la plus belle voix masculine de la paroisse. Le Minuit Chrétiens n'a toutefois pas eu toujours bonne presse. En 1933, pour le premier Noël que le curé Joseph Destroismaisons passera à Saint-Raphaël, il interdira le Minuit Chrétiens dans l'église, qu'il considère comme un chant profane. Ce cantique n'a pas été rechanté depuis, lors des messes de minuit subséquentes.

Après la messe de minuit se succèdent la messe de l'aurore puis celle du jour. Toutes trois sont obligatoires en 1875. Mais quelque cinquante ans plus tard, les fidèles assisteront à la messe de minuit et à celle de l'aurore, qui sont prononcées en continu... puis iront dormir (sur leurs deux oreilles), confiants d'avoir accompli toutes leurs dévotions. À Saint-Raphaël, la mode des crèches vivantes, c'est-à-dire mettant en scène de vraies familles, a commencé le 25 décembre 1976. Emmanuel Roy, né le 8 décembre, y incarne Jésus. Ses parents sont Raymond et Jeannine Roy.

#### Souvenirs de Jeannine Roy, née en 1940

À Noël, nous partions, presque tous les gens du rang, en carriole, au son des grelots, vers les 18 h 30 - 19 h, pour aller à confesse. La sacristie était tellement bondée que l'on pouvait rarement en ressortir avant 22 h. On allait ensuite chez nos grands-parents, où un oncle installait le sapin de Noël, ce qui nous émerveillait, nous, les jeunes. Il n'y avait pas de réveillon. Le matin de Noël, nous recevions une pomme, une orange et quelques bonbons. La fête commençait le soir de Noël jusqu'au jour des Rois (le 6 janvier). Tour à tour, nous visitions les oncles et les tantes, qui nous accueillait avec de merveilleux repas. On jouait aux cartes, on dansait... Le jour de l'an, on amenait nos petits frères et sœurs pour voir l'Enfant Jésus dans la crèche, à l'église.

Un peu plus tard, le Carême arrivait, avec ses privations. À la maison, le jour du Vendredi saint, on ne parlait pas de midi à 15 h. Mais quand Pâques arrivait, c'était la fête à sucre! On mangeait de la tire en abondance.

À la Saint-Marc, le 25 avril, on allait à l'église faire bénir des grains pour mélanger avec les nôtres, afin que toutes les semences soient bénites. Puis venait le mois de mai, avec le début de la récitation du chapelet aux croix de chemin. D'autres belles fêtes estivales : la grande procession de la Fête-Dieu, avec ses jolis reposoirs; la fête du Sacré-Cœur, avec de lumineux flambeaux en soirée.

Tous les soirs, c'était le chapelet en famille que l'on récitait. Plus tard, on l'entendra à la radio. Par ailleurs, pour être sûrs d'être sauvés, on pouvait faire des neuvaines. Pour ce faire, on allait à la messe et communiait au cours de neuf premiers vendredis du mois consécutifs. Il fallait absolument que ce soit consécutif, tempête d'hiver ou pas.

Je me rappelle que l'on étrennait les vêtements neufs au gré des fêtes religieuses. À Noël, c'était le manteau d'hiver. À Pâques, le manteau d'été et le chapeau de paille. Qu'il fasse alors chaud ou froid, on portait un châle pour aller à l'église en voiture à cheval. La procession de la Fête-Dieu, en juin, ramenait les robes d'été et les souliers blancs. ❧



Le 25 décembre 1976, une première crèche vivante agrémentée la messe de minuit. Raymond Roy est Joseph, Jeannine Roy est Marie, et leur fils Emmanuel est Jésus. Les ariges sont Nancy Gonthier, Josée Gonthier, Chantale Roy, Céline Roy, Karine Beaudoin et Francisca Couture



LES MARGUILLIERS DE LA PAROISSE



Photo : Mathieu Beaudoin

1<sup>re</sup> rangée : Lise Corriveau, Liliane Bolduc et Suzette Roy.  
2<sup>e</sup> rangée Armand Gonthier, l'abbé Réal Landry (curé), Luc-André Beaudoin et Henri-Louis Godbout.

*Pastorale*  
COMITÉ DE LITURGIE



Photo : Mathieu Beaudoin

1<sup>re</sup> rangée : Réal Landry, Fernand Latulippe et Clément Lacroix.  
2<sup>e</sup> rangée Lise Corriveau, Doris Boutin-Roy, Hélène Laflamme et Luce Morency.

LES FEMMES CHRÉTIENNES

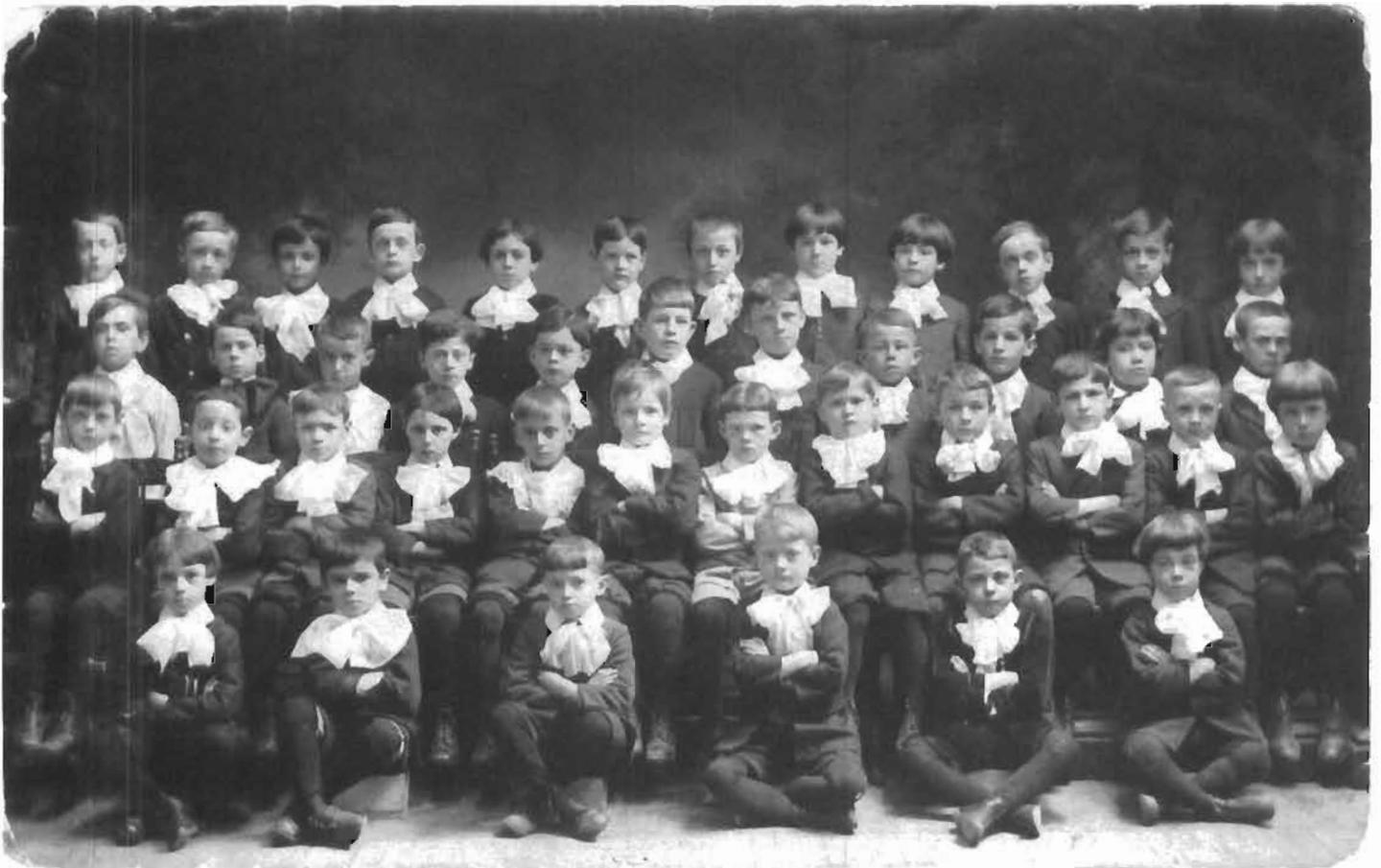


Photo : Mathieu Beaudoin

1<sup>re</sup> rangée : l'abbé Réal Landry, Berthe Fradette, Madeleine Gonthier-Picard, Irène Tanguay.  
2<sup>e</sup> rangée : Marie-Anne Goupil, Noëlla Bernard, Rita Jolin, Ida Roy-Pigeon, Rita Beaudoin.



*La  
Vie scolaire  
et culturelle*



Une classe de garçons, vers 1918.

## *La vie scolaire et culturelle*

*La culture à Saint-Raphaël est bien vivante, et s'exprime de diverses façons : peinture, écriture, musique, artisanat... Notre culture, c'est aussi celle des contes et des légendes, qui se transmettent parfois d'une génération à l'autre. Elle vibre aussi avec nos violoneux et nos chansonniers, qui livrent à leur manière les misères et les grandeurs de notre coin de pays ! On ne peut aborder la culture sans faire référence à l'école, ce lieu unique où jeunes garçons et filles reçoivent les connaissances qui leur serviront toute leur vie. Transportons-nous d'abord sur les bancs d'école raphaëllois, avant de saluer la vie culturelle.*



Élèves d'Adrienne Raby, enseignante à l'école de rang du Sault, durant l'année scolaire 1948-49. 1<sup>re</sup> rangée : Yves Laflamme, Bernard Langlois, Claude Caron, Françoise Arbour, Claudette Théberge, Lucille Caron, Alma Brisson, Benoît Laflamme et Yvon Langlois. 2<sup>e</sup> rangée : Marie-Claire Théberge, Yolande Brisson, Paul-André Arbour, Lucien Caron, André Bolduc, Roger Langlois et Aimé Brisson. 3<sup>e</sup> rangée : Irène Langlois, Lisette Bolduc, Denise Arbour, Géraldine Théberge, Francine Arbour, Thérèse Caron, Laurette Langlois et Clément Arbour. 4<sup>e</sup> rangée : Adrienne Raby, institutrice.



## L a vie scolaire

### L'enseignement s'organise

La paroisse naissante de Saint-Raphaël doit s'organiser aussitôt que possible pour dispenser les services scolaires auprès de sa jeunesse. Comme dans bien des localités, on favorisera l'instruction élémentaire, du moins durant les premières années. Compte tenu de la rareté de l'argent et des infrastructures manquantes, les premières classes voient le jour dans des maisons privées. Au fil du temps, avec la population sans cesse grandissante, on construira une école dans chaque rang.

La toute première école de Saint-Raphaël a ouvert ses portes le 12 mars 1854, dans la demeure d'Augustin Labrecque et de Sophie Gagnon. Cette maison est sise au 17, avenue Chanoine-Audet. La première institutrice à y avoir enseigné est mademoiselle Georgiana Roy. On appelle alors cette classe l'école du faubourg, de même que les autres classes aménagées dans des résidences du village. « Faubourg » est un terme familier qui désigne le village.

L'année 1854 est aussi placée sous le signe de l'ouverture de premières classes dans les rangs.

L'aventure commence le 5 février, jour d'une assemblée des commissaires, qui entament une ébauche sur l'élaboration d'écoles de rangs, sous la présidence de Louis Morin. Lors de cette assemblée, on détermine les premiers arrondissements scolaires. Ainsi, l'arrondissement numéro un comprend les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Rangs de Saint-Michel (le 5<sup>e</sup> Rang et le Bras), l'arrondissement numéro deux (ou de l'église) qualifie le village et l'arrondissement numéro trois est dédié « *au troisième rang advenant de St-Gervais* ». D'autres arrondissements s'ajouteront avec le temps. Les classes et les écoles, quant à elles, sont numérotées.

Pour la toute première année scolaire à Saint-Raphaël, celle de 1854-55, il y a quatre classes, soit l'école du faubourg et trois écoles de rang. Ensemble, elles accueillent un groupe de 167 élèves, âgés de 5 à 16 ans. Mais voyons, rang par rang, l'évolution des milieux scolaires.

### 1<sup>er</sup> Rang

Le 21 octobre 1854, une classe s'ouvre dans la résidence de François Labrecque. Mademoiselle Agnès Bélanger est la première institutrice. C'est en 1862 que l'on construit un bâtiment pour loger l'école. Les travaux sont confiés à Jean Lacroix. Ce bâtiment sera reconstruit en 1901, travail dont se chargera Alphonse Jolin. Puis, en 1954, une école moderne à deux classes viendra remplacer l'autre. Son aménagement est octroyé par contrat à André Lemieux et à Armand Létourneau.

### 2<sup>e</sup> Rang

Le 2<sup>e</sup> Rang peut s'enorgueillir d'avoir abrité la toute première classe de rang de Saint-Raphaël, ouverte le 27 août 1854. Elle se tient dans la maison d'Hubert Henry; Agnès Boulet y est l'institutrice. En janvier 1855, la classe déménage dans la résidence de Pierre Audet dit Lapointe. L'école proprement dite sera bâtie en 1895. Toutefois, en 1949, un incendie la détruit. Elle sera reconstruite selon un plan plus moderne, en 1950, par Ernest Breton et Paul Labrecque.

### 3<sup>e</sup> Rang

En août 1860, on ouvre une classe dans le nord-est de ce rang, dans la maison de Nazaire Blain. Enfin, le 6 janvier 1869, les commissaires décident de construire une école, sur la terre de Cyrille Thibault. Cette école sera rebâtie en 1896, sur la terre de François Roy. La construction d'une autre maison d'école avait été consentie en août 1887, pour le 3<sup>e</sup> Rang et la Petite Troisième. Elle est connue sous le nom d'école numéro sept. Les commissaires avaient décidé d'accorder cette école des suites de l'annexion à Saint-Nérée d'une partie de ce secteur.



70 Voici les élèves de la petite école du 3<sup>e</sup> Rang, en 1941. Devant : Hervé Roy, Roger Bernard, Fernand Roy, Robert Boucher, Marie Carboneau, Simone Roy, Emma Roy et Hélène Roy. Au centre : Ozanam Bernard, Lionel Roy, Doris Boucher, Yvette Gagnon, ~~Gilbert Corriveau~~ et Yvette Boucher. À l'arrière : Albert Roy, Albert Rémillard, Marie-Jeanne Fradette, Annette Roy, Marie-Ange Carboneau, Germaine Carboneau et Doris Bernard.

*Enseignante Madame Victoria Jolin*

### 5<sup>e</sup> Rang

L'ouverture d'une classe y a lieu en 1854. On engage Élisabeth Chabot, épouse d'Olivier Morin, comme institutrice. En 1856, la classe se tient chez Frédéric Laverdière, avant que la maison d'école voit le jour, en 1901, sous les soins

de Théophile Morin. Entre temps, en 1882, une partie du 5<sup>e</sup> Rang est annexée à Saint-Charles, puis retournée à Saint-Raphaël, en 1891. Étant donné ce contexte, on souhaite l'établissement de deux maisons d'école dans le rang. La première requête en ce sens remonte à décembre 1898, mais ce n'est qu'en 1913 que la construction d'une seconde école est approuvée. On l'érigera sur un terrain donné par Joseph Bouffard.



Intérieur de l'école de rang du Sault, durant l'année scolaire 1942-43. Jeanne-Aldée Bernard enseigne à 26 élèves, de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> année.

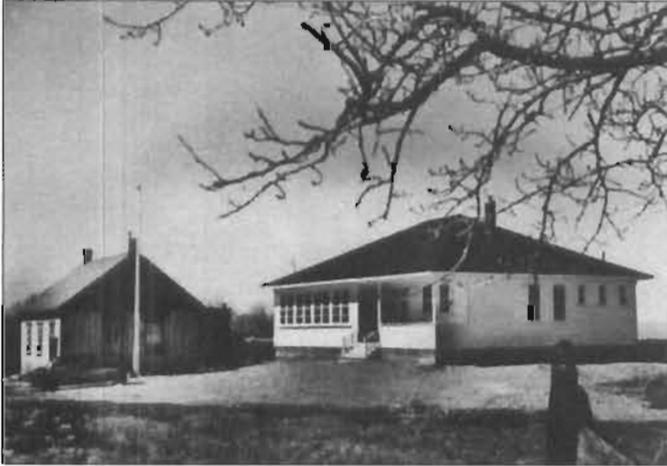
### Rang du Sault

En 1855, une classe est organisée dans la demeure de Louis Lemieux. L'école sera construite en 1857, sur un terrain cédé par Michel Bernard. En août 1889, on octroie à Georges Bélanger des travaux de réparation à l'école, pour le prix de 178 \$. Le commissaire Elzéar Leclerc a la responsabilité de superviser ces travaux.

### Rang du Gravier

En 1860, en même temps que l'on ouvre une première classe au 3<sup>e</sup> Rang, on fait de même pour une autre située de l'autre côté de la rivière, qui desservira les concessions Sainte-Marguerite, Sainte-Marianne et Sainte-Louise. Simon Arbour fournit le local et une fille de Nazaire Roy est nommée institutrice. Le 6 janvier 1869, une autre classe est accordée dans le rang du Gravier, pour la concession Sainte-Marianne uniquement. Elle se tient chez dame veuve Joseph Boutin. Puis,

en 1891, les commissaires achètent une maison d'Irénée Roy, de la concession Sainte-Louise, pour y construire une maison d'école. Elle sera reconstruite en 1912, sur la propriété de Théophile Arbour. Comme la population s'agrandit et qu'avec le temps, le bâtiment devient vétuste, on remplacera cette école en 1954, par une école jumelée érigée par Rosaire Labrecque et Maurice Gonthier.



Deux maisons d'école, au Gravier. Celle de gauche a été érigée en 1912. Celle de droite, une école jumelée, l'a remplacée en 1954.

### **Rang Sainte-Catherine**

Le 3 février 1889, à la demande des contribuables de la concession Sainte-Agathe (aujourd'hui Tadoussac), une classe s'ouvre sous la direction de mademoiselle Léontine Lemieux. En 1892, une partie de Saint-François de Montmagny est annexée à la concession Sainte-Catherine. Afin de desservir cette population, on achètera une maison pour la tenue de l'école, en 1893. Elle sera rebâtie en 1904 par Narcisse Cadrin.

### **Naissance de l'école modèle**

À leurs débuts, les paroisses seules avaient la charge des déboursés pour l'éducation. Les gouvernements n'accordaient pas de subventions pour la construction d'écoles, ni pour l'entretien des lieux et les salaires des institutrices. Les contribuables étaient imposés dans leur arrondissement selon les dépenses effectuées, en se basant sur le rôle d'évaluation de leurs propriétés. Pendant un certain temps, les parents cotiseront sur une base volontaire. Plus tard, le taux de

cotisation deviendra uniforme pour toute la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Raphaël.

À une assemblée des commissaires, tenue le 3 août 1859, une résolution de la Fabrique stipule que l'on donne un emplacement sur le terrain appartenant à la Fabrique de Saint-Raphaël pour y construire une nouvelle école. Le terrain s'étend de l'entrée du cimetière nord, près de l'église, et se borne à la barrière du deuxième cimetière. Les commissaires achètent donc d'Édouard Doiron une maison que l'on déménagera sur ce terrain. Dix ans plus tard, en juillet 1869, on ouvre une école modèle à partir de cette même maison agrandie, sur le même emplacement. L'école modèle sert à dispenser l'enseignement qui conduit à l'obtention d'un diplôme pour les futurs enseignants. À l'époque, l'école modèle accueille garçons et filles. Soulignons que le premier couvent de Saint-Raphaël, aujourd'hui démoli, s'élèvera sur le même emplacement, plus tard dans notre histoire.

En 1862, la population recensée s'élève à 1 800 personnes. Les écoles de Saint-Raphaël dispensent leur savoir à 122 garçons et à 144 filles.

### **Institutrice : un métier difficile**

Les institutrices sont engagées par les commissaires d'école et sont liées par un contrat qu'elles signent chez le secrétaire-trésorier. Les conditions d'engagement sont particulièrement sévères. Voyons cette clause du contrat signé entre les commissaires, le 22 novembre 1874, et dame Délima Gosselin, épouse de Charles Bisson, engagée pour l'école numéro sept, au 3<sup>e</sup> Rang. « Il est entendu que le mari de dame Délima Gosselin n'aura pas le droit de résider dans la maison d'école pendant l'heure des classes. Il aura le droit et accès à la maison d'école seulement avant et après l'heure des classes. »

Voici des extraits du contrat portant sur l'engagement comme titulaire de Pamela Paré,



En 1933, Bérange Raby (madame Lucien Gagnon), 16 ans, vient de recevoir son diplôme d'enseignante.

en 1884, à l'école modèle :

*« La dite institutrice s'oblige à remplir les charges et conditions suivantes à savoir : surveiller les enfants fréquentant l'école tant en classe qu'en dehors de la classe et tant qu'ils sont sous sa vue, enseigner les matières indiquées par la loi et les règlements établis et ne se servir que des livres d'enseignement et de lecture autorisés par le conseil de l'Instruction publique et ses comités; (...) Garder avec soin les cahiers des élèves dans le coffre ou armoire destiné à cet objet, ne jamais se servir des appartements où se font les classes pour aucun autre objet que l'enseignement, sans une permission spéciale du président des commissaires, ne recevoir dans les appartements destinés aux élèves de l'école pendant la durée des classes, que les personnes qui ont droit de visiter l'école, et nulles autres.*

*Elle doit observer les règles d'une discipline sévère dans et pendant la durée de l'école, mais ne faire usage de punitions corporelles qu'avec la plus grande discrétion et dans les cas extrêmes seulement.*

*Se tenir toujours mise proprement et donner le bon exemple sous ce rapport de la propreté et du savoir-vivre, recevoir les parents des élèves et tous les visiteurs d'école avec respect et politesse; (...) tenir la maison d'école en bon ordre; en un mot remplir tous les devoirs d'une bonne institutrice. »*

(Source : Registres de la Commission scolaire de Saint-Raphaël, 1873-1899)

### ***Du favoritisme?***

Jusqu'ici, les commissaires, d'un commun accord, choisissent toutes les institutrices. Mais le 2 juillet 1876, on tient une assemblée des commissaires d'école de la municipalité scolaire de la paroisse, à laquelle sont présents Pierre Boutin, président, Prudent Lacroix, Michel Bernard, Hippolyte Langlois et Joseph Carbonneau. Il y est proposé par Prudent Lacroix, secondé par Hippolyte Langlois, que chaque commissaire d'école engage chacun leur maîtresse d'école dans leur arrondissement respectif, avec les meilleures épargnes possibles suivant ce qui est entendu entre eux. Il faudra réviser cette politique en 1897, afin de s'assurer qu'à l'avenir, les commissaires fassent approuver leurs choix par l'ensemble des commissaires. Il y avait probablement un brin de favoritisme...

Les commissaires d'école sont élus par les paroissiens ayant le droit de vote. En voici un exemple. Le 8 juillet 1876, un avis public est donné qu'une assemblée publique des contribuables et habitants de la municipalité qui ont droit de vote se tiendra sur la place publique de l'église, pour élire deux nouveaux commissaires. Cet avis est affiché sur la tribune des prieurs, près de l'église, avant la messe, et une autre copie sera disponible au bureau du secrétaire-trésorier, huit jours précédant l'élection, qui se déroulera le 16 juillet 1876. Les avis publics donnés aux électeurs de la municipalité sont présentés conformément aux dispositions de l'Acte municipal du Bas-Canada de 1860 et des actes qui l'amendent.



Classe de Jeanne d'Arc Arbour, pour l'année scolaire 1951-52. 1<sup>re</sup> rangée : Madeleine Binette, Cécile Goupil, Véronique Roy, Marguerite Picard, Rita Lemelin, Gisèle Bolduc, Lorraine Bouffard et Denise Lemelin. 2<sup>e</sup> rangée : Lucie Ratté, Antoinette Roy, Anne-Marie Labrecque, Lorraine Bolduc, Louise Guillemette, Linette Paré, Colette Laflamme et Louise Labrecque. 3<sup>e</sup> rangée : Jacqueline Guillemette, Aline Martineau, Hélène Lamontagne, Gabrielle Guillemette, Marie-Jeanne Tanguay, Claudette Morin et Lucie Breton. 4<sup>e</sup> rangée : Lucienne Boutin, Antoinette Denault, Madeleine Morency, Jeanne d'Arc Arbour (professeur), Madeleine Roy, Rolande Tanguay, Denise Picard et Thérèse Lacroix.

Selon une résolution adoptée en 1881, on constate que le secrétaire-trésorier de la commission scolaire a la « mission » d'acheter les livres et les images qui seront donnés comme prix aux élèves méritants à la fin de l'année scolaire. En juin 1881, seize dollars sont votés par les commissaires pour ces prix.

En 1895, Saint-Raphaël accueille ses premières religieuses enseignantes, qui sont de la congrégation Notre-Dame du Perpétuel-Secours, de Saint-Damien. Elles prennent en charge l'enseignement à l'école modèle.

En juillet 1897, Louis Langlois et Joseph Bolduc proposent qu'une demande d'un octroi spécial soit faite à « l'Honorable Surintendant » pour subventionner les travaux de réparation qui ont cours dans trois écoles, soit l'école numéro trois au 2<sup>e</sup> Rang, la numéro sept au 3<sup>e</sup> Rang et la numéro six au Gravier. En septembre 1897, on nomme Hubert Roy et Xavier Latulippe pour examiner les trois maisons d'école réparées dans le cours de l'été. Ces messieurs trouvent ces

maisons « sans réplique », à l'exception de celle du 2<sup>e</sup> Rang qui n'est pas terminée. Elle doit être visitée de nouveau.

### *École et mariage ne font pas bon ménage*

Le 8 août 1897, à une assemblée des commissaires tenue chez Louis Langlois, président, les commissaires Ignace Guillemette et Gédéon Bélanger proposent qu'il soit résolu que les commissaires d'école n'engagent plus, à l'avenir, aucune femme mariée, c'est-à-dire qui élève une famille. Le commissaire Louis Savoie est contre cette résolution, mais elle est adoptée à trois contre un. En avril de l'année qui suit, les commissaires sont enclins à amender cette résolution :

*« Aujourd'hui, pour une circonstance imprévue, nous amendons cette résolution en permettant à dame Pierre Théberge, institutrice, de terminer la présente année scolaire de 1897-1898, seulement dans le but d'éviter le trouble. Qu'il soit*



*bien entendu et compris que nous voulons maintenir à l'avenir la dite résolution passée le 8 août 1897, de ne plus engager d'institutrice mariée.* »

Cette résolution est adoptée, mais ne fait pas l'unanimité. Dans le clan des « pour », il y a Louis Savoie, Gédéon Bélanger et le président, Louis Langlois. Deux commissaires sont contre la proposition, soit Théophile Arbour et Ignace Guillemette.

L'institutrice qui est au cœur de la controverse, dame Pierre Théberge, a le mandat de terminer l'année scolaire commencée par mademoiselle Céline Gagnon. L'amendement dont son engagement fait l'objet sera levé en août 1898, au terme de l'année scolaire.

En juillet 1898, on convient que le secrétaire-trésorier de la commission scolaire s'occupera désormais de l'engagement des institutrices. Il devra s'informer des candidates potentielles, s'entendre avec elles pour les conditions de l'engagement et en faire rapport aux commissaires.

Le 3 septembre 1899, la loi de l'Instruction publique est modifiée pour ajouter une nouvelle clause : que les assemblées des commissaires d'école soient dorénavant publiques. À Saint-Raphaël, on compte tenir ces sessions à la salle du conseil ou cour de circuit (au chef-lieu).

### ***Nouvelles religieuses enseignantes***

74 En février 1900, la Fabrique cède gratuitement, à la demande des commissaires, un autre lopin de terre pour agrandir l'école modèle. Entre autres conditions, on convient que si l'école venait à disparaître ou à être déménagée, le terrain retournera à la Fabrique. On procède donc à la construction d'une annexe, mais en cours de route, on décide de tout refaire à neuf, en déménageant la vieille maison d'école. Le contrat est donné à William Beaudoin, pour la somme de 1 750 \$.

En 1904, la commission scolaire demande les services des religieuses de la Charité de Saint-Louis



L'ancien couvent, un trésor démoli au cours des années 1960. Il a accueilli plusieurs générations d'élèves.

de France, pour assumer l'instruction à l'école modèle, après le départ des religieuses de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, cette même année. Deux ans plus tard, elles pourront répondre à la demande pressante du curé Michaud. Au début, elles prennent en charge 130 élèves répartis en trois classes, dans l'école modèle, que l'on nomme plus couramment le couvent, depuis que des religieuses y ont aménagé. À l'époque, le couvent accueille les garçons tout comme les filles.

### ***Enseigner, une vocation?***

Pendant que l'instruction s'organise au village, nos écoles de rang poursuivent aussi leur vocation d'éduquer et d'instruire. Nos vaillantes et braves institutrices remplissent leur tâche assidûment, malgré des conditions de travail souvent pénibles. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les institutrices sont toujours soumises à des règlements très stricts. Voici ce que rapporte *Le Soleil*, au sujet de l'enseignement en 1915, dans son édition du 13 août 2000 :

*« Elles ne pouvaient pas se marier pendant la durée de leurs contrats de travail, ne devaient pas être vues en présence d'un homme, même pas dans une voiture, à moins que ce soit avec le père ou un frère. Elles devaient demeurer à la maison de 20 h à 6 h, à moins que l'absence ne soit justifiée par une tâche rattachée à l'école.*

*On leur interdisait de flâner en ville, dans les lieux publics, et de voyager à l'extérieur de la ville sans la permission du président du conseil des commissaires. Il était interdit aux institutrices de fumer, de porter des couleurs vives, de se teindre les cheveux. Elles devaient porter au moins deux jupons sous une robe qui ne devait pas être plus de deux pouces au-dessus des chevilles. »*

(Source : *Le Soleil*, le dimanche 13 août 2000, section spéciale La rentrée)

### **Un tout nouveau couvent**

L'ancien couvent n'échappe pas à l'impératif d'une construction nouvelle. Sa vétusté et son exigüité motivent les autorités, conjointement avec le curé Henri-Philippe Audet, à entreprendre les démarches formelles auprès du gouvernement. On obtient un octroi qui défraie 80 % des coûts. Un site pour le nouveau couvent est choisi, à proximité de l'église. L'édifice comprend dix classes, un logement pour les religieuses et une petite chapelle. En 1951, on commence sa construction. Henri Charest est nommé surintendant des travaux. Le travail s'est bien déroulé, mais la fin de l'hiver est alors particulièrement éprouvante et inoubliable. Une violente tempête, laissant trois pieds de neige au sol, immobilise, dans « la savane », le camion transportant la brique, et cela, pendant une semaine!

Quant à l'ancien couvent qui servait d'école modèle, il sera vendu pour la démolition en 1963. Une dizaine d'années plus tôt, pressentant l'avenir du bâtiment en péril, le curé Audet va multiplier les démarches pour tenter de le préserver. On discutera d'utiliser l'édifice pour faire un hospice ou un hôpital, mais les démarches demeureront sans résultat. Il en va de même quand, en 1955, on envisagera de le convertir en une industrie « afin d'arrêter l'exode de nos filles vers les villes et les États-Unis ». Finalement, l'ancien couvent continuera d'accueillir des classes de garçons jusqu'en 1962, au rez-de-chaussée, avant de disparaître.



Le nouveau couvent, dont la construction remonte à 1951.

### **L'école qui centralise**

Le 5 septembre 1961, Raphaël Laflamme, au nom de la commission scolaire, que préside alors madame Adélar Jolin, demande au surintendant de l'Instruction publique l'autorisation de construire une école centrale qui comporterait quinze classes et une cafétéria. En novembre, on accueille un inspecteur, venu examiner le terrain choisi pour la future construction, chez Georges Beaudoin. Le 9 janvier 1962, on entérine la décision de centraliser les écoles pour septembre, avec une bâtisse comprenant douze classes et non quinze. Au cours du même mois, l'inspecteur d'écoles, J.A. Dionne, manifeste son contentement à l'assemblée, pour l'intérêt démontré au progrès.

Le coût de la nouvelle école s'élèvera à 165 500 \$. L'école centrale est réservée aux garçons. Sauf de rares exceptions, les filles fréquentent le couvent. Le 10 septembre 1962, l'école centrale de Saint-Raphaël accueille ses premiers élèves. La rentrée devait normalement avoir lieu le 4 septembre, mais les premiers locaux n'étaient pas tout à fait prêts. Comme on a repoussé la rentrée au 10, on a accordé la même faveur aux élèves du couvent! Jusqu'en novembre, le chef-lieu accueillera deux classes (de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années), en attendant que les locaux de ces dernières, à l'école centrale, soient ter-



L'école La Source a commencé sa vocation sous le nom d'école centrale, nommée à point puisque son rôle consistait à *centraliser* l'éducation au village.  
L'apparition de l'école centrale a sonné le glas de la petite école de rang.

minés. Au cours du même mois, on procède à l'engagement du premier directeur de l'école centrale, le major Charles-Arthur Plante. Une anecdote : douze garçons passeront toute l'année scolaire avec les filles du couvent. « *Pour rendre service à la commission scolaire, nous consentons*, dira la directrice du couvent, sœur Marie-Lucienne, *à ce que quatre garçons de 10<sup>e</sup> année et huit garçons de 11<sup>e</sup> année suivent leurs cours au couvent avec les filles.* »

### *Fin d'une époque*

76 L'ouverture de l'école centrale sonne le glas de la petite école de rang. Les jeunes des rangs viennent maintenant recevoir l'instruction au village, soit à la nouvelle école centrale ou au couvent. Le 15 septembre 1963, on procède à la vente à l'enchère des écoles de rangs. Léopold Roy acquiert celle du 1<sup>er</sup> Rang, Léopold Picard, celle du Gravier, et Antonio Godbout achète celle du 2<sup>e</sup> Rang. Robert Raby obtient le vieux couvent pour le démolir.

C'est aussi à cette époque que l'enseignement secondaire passe sous la férule de la Commission scolaire Louis-Fréchette, qui vient de voir le jour, le 18 juin 1963. Nous verrons plus loin que Saint-Raphaël s'est opposé, pendant un temps, à cette commission scolaire...

Nos élèves sont-ils indisciplinés? En octobre 1964, après étude des plaintes reçues concernant le silence dans les corridors, la commission scolaire demande aux directeurs de l'école centrale et du couvent de bien vouloir exiger le silence et le bon ordre dans les corridors. Plus tard, au cours de la même année, le secrétaire est autorisé à écrire aux parents d'élèves pour les avertir de la mauvaise conduite de leur enfant et de voir à se conformer à l'article 221 de la loi de l'Instruction Publique, à savoir: « *de renvoyer de l'école les élèves habituellement insubordonnés ou dont la conduite est immorale en paroles ou en actions* ». En février 1965, une étrange requête : le secrétaire est invité à écrire une lettre à la mère directrice du couvent et au directeur de l'école centrale, afin de ne plus autoriser les professeurs à aller aux funérailles



En 1952, les élèves de Maurille Bouchard posent pour la postérité. Il faut dire que les premiers mois de l'année scolaire resteront gravés dans la mémoire de ces jeunes garçons puisque l'enseignement a lieu au chef-lieu, en attendant que leurs classes, au Couvent, soient prêtes. 1<sup>re</sup> rangée : Louis-Ange Duchesne, Marc Goulet, Laurent Picard, Jean-Guy Bolduc, Denis Latremouille, Jean-Marie Goulet, Jean-Guy Bouffard, Guy Laflamme, Raymond Guillemette (Philippe) et Jacques Guillemette. 2<sup>e</sup> rangée : Roch Labonté, Rolland Garant, possiblement ~~Jean-Maurice~~ Louis-Lemelin, Jean-Guy Roy (Antonin), Jean-Guy Godbout, Denis Lessard, Raymond Guillemette (Wellie), Réjean Montminy, Paul-André Goupil et Fernand Guillemette. 3<sup>e</sup> rangée : R. Gilles Parker, Clément Thèberge, Gerry Couture, Marc Tanguay, Paul-André Roy, Paul Veilleux, Charles Lemieux, Jean-Pierre Vézina, Roch Dutil, Roch Asselin et Jean-Luc Denault. 4<sup>e</sup> rangée : Guy Boutin, René Gagnon, Paul-André Morency, Achilde Denault, Clermont Laflamme, Maurille Bouchard (professeur), Fernand Bouffard, Jacques Morin, Elzéar Roy et Lionel Rémillard.

avec leurs élèves, vu que cela fait perdre une demi-journée de classe.



Un spectacle au nouveau couvent, présenté par des jeunes filles en décembre 1960.

À l'assemblée des commissaires du 2 août 1966, on propose de faire pression auprès des autorités de la régionale Louis-Fréchette pour former un sous-centre à Saint-Raphaël pour le secondaire. La demande sera acceptée pour quelques années. Quand la Polyvalente de Lévis sera construite, en 1972, la clientèle des secondaires III, IV et V de Saint-Raphaël et de la région sera dirigée vers ces nouveaux locaux. Saint-Raphaël conserve toutefois les niveaux de secondaire I et de secondaire II.

### *Sept voisines s'unissent!*

En juillet 1968, les commissaires discutent d'un projet de regroupement avec six municipalités, ce qui donnera naissance à la Commission scolaire Bellechasse, en 1972. Elle regroupe sept voisines : Saint-Raphaël, Saint-Charles, Beaumont,



Saint-Gervais, Saint-Michel, La Durantaye et Saint-Vallier. Des commissaires élus au sein de ces paroisses avec un directeur général à leur tête administrent les écoles de ce nouveau territoire. Leur responsabilité s'étend de la gestion du personnel enseignant, du personnel de soutien, de l'application des conventions de travail et des infrastructures desservant ces paroisses. La Commission scolaire Bellechasse s'occupe du cycle élémentaire, alors que la Louis-Fréchette conserve la charge du secondaire.

La décennie des années 1970 est relativement calme dans le milieu scolaire bellechassois, jusqu'à ce que survienne le début des années 1980, qui se traduit par une lutte acharnée des parents de Saint-Raphaël pour maintenir les classes des secondaires I et II à l'école centrale.

### ***La révolte des parents***

À la suite d'une décision du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Bellechasse, appuyée sur un processus de consultation relativement discutable, les parents du comité d'école alertent la population de Saint-Raphaël sur les conséquences pédagogiques du nouveau plan quinquennal qui vise la réorganisation de l'enseignement secondaire dans le *bas* de Bellechasse. De fait, la Polyvalente de Lévis fait pression pour absorber, en totalité, la clientèle des secondaires I et II qui fréquentent les écoles des sept municipalités regroupées au sein de la Commission scolaire Bellechasse.

<sup>78</sup> Loin de se laisser abattre par ce document administratif endossé par les commissaires, les parents de Saint-Raphaël se mobilisent et créent spontanément un comité de sauvegarde, sous le leadership de Nicole Michaud et de Betty Charest. Les rencontres se succèdent à un rythme effréné pendant des mois, mais les résultats se font toujours attendre. Saint-Raphaël risque de perdre définitivement l'enseignement secondaire.

Une des rencontres mémorables a lieu en juin 1981. La salle est bondée de gens de Saint-Raphaël à la séance mensuelle des commissaires, qui se tient à Saint-Charles. L'intention est noble : tenter de convaincre les commissaires de préserver les deux centres d'enseignement secondaire, soit ceux de Saint-Raphaël et de Saint-Charles.

Malgré un message pourtant clair, les commissaires écoutent peu ces revendications. Les parents décident de passer aux actes en chantant et en scandant des slogans. Devant ce brouhaha, les commissaires proposent l'ajournement de la rencontre. Oh! Surprise!, toutes les issues de la salle sont bloquées. Certains commissaires se sentent pris en otage. Cette guerre des nerfs dure jusqu'à une heure du matin.

Les parents fourbissent leurs armes pendant les mois de juillet et août 1981. Des rencontres se déroulent avec de hautes instances du ministère de l'Éducation, des conseillers juridiques et le député de Bellechasse à l'Assemblée nationale afin de trouver une solution à ce profond différend.

Entre-temps, même les enfants veillent au grain, en devenant des gardiens de l'école et de son contenu. Un certain matin, la sirène de pompier retentit... voilà le mot d'ordre pour que les gens de Saint-Raphaël se précipitent à l'école afin d'empêcher les déménageurs de la Commission scolaire Louis-Fréchette de sortir de l'école centrale le mobilier scolaire et le matériel didactique des secondaires I et II.

### ***Un mot d'ordre général***

À partir du mois d'août 1981, les rencontres se multiplient et les moyens de pression s'intensifient. Les parents décident d'un commun accord de garder les 350 enfants du primaire et du secondaire à la maison, plusieurs semaines s'il le faut. Une école parallèle est organisée à la mi-septembre, dans les locaux des organismes communautaires, pour les élèves des secondaires I et II.



Personnel des deux écoles (La Source et Arc-en-Ciel) en 1981-82. 1<sup>re</sup> rangée : Doris Lapierre, Fernande Latulippe, Jeanne-Aimée Bernard, Marie-Marthe Roy, Paulette Roy et Diane Garant. 2<sup>e</sup> rangée : Claire Lemay, Liliane Lemieux, Henriette Boutin, Céline Chabot, Lucie Perreault, Jacinthe Langlois, Hélène Laflamme et Jean Bruneau, directeur. 3<sup>e</sup> rangée : Jean-Paul Fradette (concierger), Pierre Boulanger, Denise Bolduc, Jocelyne Guimont, Monique Picard, Francine Thérberge (secrétaire), Roseline Aubert et Jean-Marie Veilleux (concierger).

Les parents font du piquetage à chaque matin devant l'école centrale. Ils empêchent même les autobus scolaires de circuler. Tous les jours, ces gestes de solidarité de la collectivité de Saint-Raphaël font la manchette dans les médias.

La solidarité des parents et la ténacité des membres du comité de sauvegarde finissent par toucher les commissaires qui, par un vote de 26 contre 20, acceptent finalement de renverser la décision originale.

L'école centrale réouvre ses portes en octobre 1981. Les parents célèbrent leur victoire par une soirée extraordinaire au centre communautaire. Des centaines de jeunes bénéficieront de l'enseignement de niveau secondaire I et II jusqu'au milieu des années 1990 où, faute d'une clientèle suffisante, Saint-Raphaël se résout à l'inévitable.

### *Réaménagements divers*

Dans le vent des années 1980, nos écoles changent de nom. L'école centrale devient l'école La Source, et le couvent, l'école Arc-en-Ciel.

En 1981, on réaménage des locaux de l'école La Source pour l'enseignement des sciences familiales (cuisine et couture), matières qui sont obligatoires, pendant un moment, tant pour les garçons que pour les filles des secondaires I et II. D'autres rénovations auront lieu à cette école <sup>79</sup> en 1988, pour répondre aux besoins de la clientèle et pour rafraîchir les locaux.

En septembre 1990, à la demande de la Commission scolaire Bellechasse, les élèves du primaire de Saint-Raphaël sont regroupés à l'école La Source. Ce réaménagement, souhaité depuis 1980 par la commission scolaire, permet aussi de reloger les élèves des secondaires I et II à l'école Arc-en-Ciel. Par la suite, cette dernière



L'informatisation et Internet sont au cœur des préoccupations des jeunes d'aujourd'hui et de leurs enseignants. Sur la photo : l'enseignante Louise Marmet, Samuel Labrecque (assis) et Maxime Bernatchez.

devenue effective après l'année scolaire 1993-1994.

En 1994, à défaut que leurs enfants bénéficient des premières années d'enseignement secondaire à Saint-Raphaël, les parents d'ici disposent d'une belle diversité de choix d'écoles secondaires, soit le Centre éducatif de Saint-Charles, la Polyvalente de Saint-Damien et la Polyvalente de Lévis, ce qu'aucune autre municipalité au sein de la Commission scolaire Bellechasse n'a obtenu. En ce qui a trait aux jeunes du primaire, ils continuent de fréquenter La Source.

### *La Source du savoir*

école a été réaménagée, au coût de 275 000 \$, et rebaptisée école Félix-Leclerc. La fermeture de celle-ci a été annoncée le 20 avril 1993, et est

Seule école de Saint-Raphaël depuis 1994, La Source accueille donc les élèves du préscolaire à la sixième année. Il y a une garderie sur place, qui ouvre ses portes avant les classes, pour le dîner et après les cours. La clientèle pour 2000-2001 s'élève à 165 écoliers. Ce sont des jeunes



Le personnel de l'école La Source, pour l'année scolaire 2000-2001 sont, devant : Manon Roy, Annie Flammand, Chantal Bergeron, Réjeanne Roy, Andrée Bourassa et Marie-Josée Flammand (éducatrice spécialisée à la garderie scolaire). Derrière : Francine Nadeau Théberge (secrétaire), Guylaine Pinel, Sonia Paré (responsable du service de garde en milieu scolaire), Henriette Boutin et Bruno Roy. Absents : Denis Bourget (directeur), Benoît Boutin, Jacques Lambert et Louise Marmet.

de l'ère de l'informatisation. Ils s'ouvrent sur un monde où les outils de communication sont de plus en plus nombreux et variés. À La Source, ils bénéficient d'une salle d'ordinateurs bien équipée. Par ailleurs, depuis septembre 2000, des changements importants sont en cours dans le milieu de l'éducation, et un nouveau programme de formation est en application. L'appropriation du programme par le personnel se fait graduellement, et on escompte des effets positifs sur la réussite de tous les élèves. L'enjeu principal de cette réforme de l'éducation est de passer d'une école accessible à tous à la réussite pour tous, dans le contexte d'un programme renouvelé et d'une participation plus grande de l'élève à ses apprentissages. ❏



Une activité au service de garde en milieu scolaire. À l'avant, assis : Marc-Antoine Morin, Christina Mercier, Sarah Laberge et Frédérique Fradette. Au centre : Sarah Labrecque et Sabrina Asselin. À l'arrière : Émilie Laliberté-Forgues.



Les images pieuses, comme celle-ci, ont servi longtemps de récompenses aux jeunes élèves qui se distinguaient. Et qui ne se rappelle pas les étoiles ou les anges que nos maîtresses d'école collaient dans les marges de nos cahiers bien rédigés ?

## NOTRE PETITE ÉCOLE

Par Doris Harbour Lapierre,  
ex-enseignante

L'éducation et l'instruction sont l'apanage d'une population civilisée. Au cours des siècles, on a eu à cœur de cultiver l'apprentissage de certaines valeurs utiles voire nécessaires dans le quotidien.

Au fil des ans, la petite école de rang a joué un rôle primordial dans la transmission des connaissances. Sise au milieu du rang, elle a accueilli les enfants de plusieurs générations. C'était un milieu de vie autonome en soi. Les commissaires d'école avaient droit de regard dans le choix du personnel enseignant. Chapeautés par le président, ils exerçaient une surveillance étroite des lieux physiques.

On était loin de la permanence au travail pour les enseignants, surtout des femmes à cette époque. Pour un oui ou un non, la « maîtresse d'école » pouvait se voir retirer son école.



Les autorités étaient intransigeantes à l'égard des éducatrices. On avait des attentes précises et l'enseignante devait répondre aux critères de l'époque quant à la *bonne conduite*. Avoir, en un mot, une bonne réputation, ce qui signifiait être modeste, porter des vêtements décents, être pudique, réservée, bonne chrétienne, être un modèle de fierté, de fidélité, de charité... En un mot, être une fille vertueuse.

### *Ce qu'on y apprend*

L'accent est mis sur l'enseignement de l'écriture de la langue maternelle. La grammaire, l'orthographe, la rédaction, la lecture et la dictée occupent en grande partie le temps consacré au français.

En mathématiques, les quatre règles de base en calcul sont fortement appuyées. Sans oublier la règle de trois, utile pour résoudre plusieurs problèmes. On aborde aussi des notions de pourcentage et toute la panoplie des fractions ordinaires et décimales. En géométrie, les écoliers explorent les périmètres et la superficie de nombreuses figures géométriques. On apprend à mesurer les cordes de bois, les mesures de poids, etc. Les titulaires souhaitent inculquer aux jeunes le plus de savoir possible qui sera utile, voire indispensable, dans la vie courante.

Le catéchisme est alors le livre par excellence. La religion catholique et sa morale ont préséance sur tout. On a une âme à sauver, et on y travaille fort! On voyage aussi dans le temps, avec les manuels d'Histoire Sainte et les récits historiques et géographiques de notre province, puis de notre pays et, par extension, des autres continents. Les cours d'hygiène et de bienséance

ont aussi leur place. On accorde également une place privilégiée à l'enseignement des règles de civilité et du savoir-vivre en société.

### *Un milieu de vie*

La petite école se révèle un milieu de vie dynamique. Le professeur, par la discipline inculquée aux élèves, favorise l'ambiance pour apprendre. Ce milieu de vie a aussi son lot de conflits. Tout n'est pas parfait! La maîtresse d'école doit parfois user de psychologie, parfois d'autorité, pour désamorcer des situations qui s'avèrent délicates, voire même explosives. Mais l'interaction entre les élèves est généralement marquée par l'entraide. Leurs travaux terminés, les plus âgés se font un plaisir de venir en aide aux plus petits. Cela valorise les plus grands, tout en aidant les plus jeunes.

À la petite école de rang, la tâche de l'institutrice est lourde. Elle voit à tout. Responsable de la propreté de son école, elle veille même au chauffage en saison froide. Au début du siècle, un gros poêle à deux ponts et même à trois ponts trône dans la classe. Le bois fourni n'est pas toujours de bonne qualité, soit trop gros, soit pas assez sec. Le deuxième pont sert de réchaud pour les aliments des élèves qui dînent à l'école. Plus tard, on remplacera le vieux poêle par des fournaies plus performantes, dans le sous-sol du bâtiment. Deux fois par année, la titulaire fait un grand ménage de sa salle de classe. Lavage des

Classe de Léopold Roy, en mai 1951. 1<sup>re</sup> rangée : Edmond Routhier, Raphaël Lamontagne, Rosaire Bélanger, Raymond Roy, William Beaudoin, Laurent Bélanger et Roger Guillemette (Wellie). 2<sup>e</sup> rangée : Roger Routhier, Jean-Paul Mercier, Claude Roy, Léopold Roy, professeur, Eugène Rémillard, Armand Morency, Clément Arbour et Gabriel Beaudoin. 3<sup>e</sup> rangée : Raynald Boutin, Maurice Boutin, Laurent Tanguay, Denis Morency, Marc-André Veilleux, Jean-Marie Breton, Yvon Guillemette et Raymond Carrier. 4<sup>e</sup> rangée : Lionel Lamontagne, Louis-Marie Bouchard, Roch Lemieux, Raymond Vézina, Lionel Paré, Yvon Dallaire, Luc-André Beaudoin, Roger Guillemette (Joseph), Raymond Rémillard (de Sainte-Catherine) et Isaïe Duchesne.



pupitres brossés énergiquement, puis, de même, pour les planchers en planches rugueuses.

### *Les visites de l'inspecteur*

Deux fois par an, l'inspecteur effectue une visite à la petite école de rang. Une première avant les Fêtes, dans le but de s'assurer si l'enseignante applique le programme de l'Instruction publique, conçu pour dispenser un enseignement uniforme à travers la province. Il évalue aussi la salubrité des lieux et, éventuellement, fait ses recommandations à l'éducatrice au sujet de l'enseignement dispensé, et au commissaire de l'école, afin d'améliorer la sécurité et l'hygiène primaire, si besoin est.

À sa deuxième visite, l'inspecteur évalue le savoir acquis par les élèves et, par conséquent, fait aussi l'évaluation de l'enseignante, de sa pédagogie, de sa discipline exercée sur les étudiants. Puis il rédige un compte-rendu dans un cahier réservé à cet effet dans le pupitre de l'institutrice. Ce cahier trône dans le grand tiroir du bureau et sert de références pour les années subséquentes.

Lors de cette dernière visite, l'inspecteur distribue des récompenses, qui consistent souvent en une journée de congé. Quelques volumes sont aussi remis aux plus méritants de l'école. Sur la recommandation de l'inspecteur, le département de l'Instruction publique gratifie chaque paroisse d'une prime de vingt dollars à l'institutrice jugée la plus performante, ayant obtenu les meilleurs résultats de l'année avec ses élèves, tant sur le plan de l'éducation que de l'instruction. Comme les salaires sont alors moins que raisonnables, l'heureuse élue accueille avec gratitude l'honneur et le billet de banque.

*NDLR : Voici le nom des inspecteurs d'école qui se sont succédé à Saint-Raphaël: Célestin Bouchard (1894-1906), Louis-Philippe Goulet (1907-1926), Irénée Jolin (1927-1947),*



Pendant tout leur primaire, ces jeunes handicapés de Bellechasse ont fréquenté l'école La Source, pour profiter de classes-ateliers adaptées. À droite, nous voyons le professeur de musique et d'art dramatique, Celine Chabot. Le seul élève originaire de Saint-Raphaël est Patrick Coulombe, que l'on voit à l'extrême droite, devant son professeur. (Source : ministère de l'Éducation du Québec)

*Antonin Nicole (1948-1952), Clovis Aubé (1953-1958) et J. A. Dionne (1959-1964).*

### *Les classes multiples*

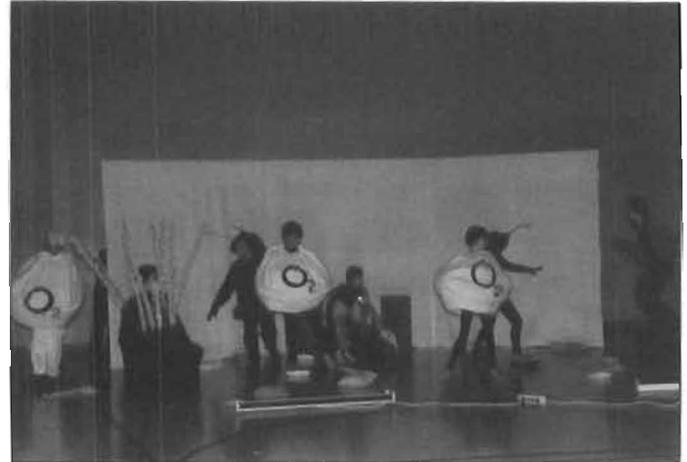
Vers le milieu du vingtième siècle, timidement, on commence la construction de nouvelles écoles qui seront érigées à côté des anciennes, devenues désuètes et trop exigües, le nombre des élèves augmentant au fil des années. C'est à ce moment que l'on construit des écoles à deux classes, dans les rangs où la population étudiante est assez nombreuse. Il y a alors deux enseignantes : une pour les plus petits, de la première à la quatrième année, et une pour les plus âgés, de la cinquième à la septième année. Déjà, un air de modernité s'installe, avec des espaces plus vastes, de larges fenêtres, des planchers recouverts de linoléum résistant à l'usure, de grands tableaux verts, l'eau courante. Ça sent le neuf!

Après sept années d'études primaires, on vise à ce que chaque étudiant puisse se débrouiller dans son quotidien. Et par surcroît, jouir des plaisirs liés au savoir : par la lecture, l'écriture et l'élargissement de ses horizons sur le monde fascinant du savoir et des sciences. ❖



### LE TOIT DE LA SOURCE S'ENVOLE!

Le mardi 7 juin 1983, vers 16 h 30, un orage accompagné de forts vents qui ont soulevé la toiture de l'école La Source, laissant littéralement deux classes à ciel ouvert. La mini-tornade qui déferle alors sur la région aura happé, en un rien de temps, le toit de bois de cèdre, propulsant des débris plusieurs centaines de pieds plus loin. La chaufferie de l'école est aussi endommagée, par l'écroulement de la cheminée de briques. Heureusement, il n'y avait personne à l'intérieur du bâtiment, ni dans la cour. C'est d'ailleurs à Saint-Raphaël et à Saint-Nicolas que la mini-tornade aura provoqué les dégâts les plus importants. « *Quand j'ai regardé dehors, j'ai vu comme un tourbillon, une sorte de petite tornade* », relate Jean-Marie Veilleux, chargé de l'entretien à l'école La Source. Un adolescent qui se trouvait près de l'école, Steven Bernatchez, a vu le vent soulever le toit : « *Cela a levé de quatre à cinq pieds dans les airs, puis c'est parti tout d'un coup...* ». La partie endommagée abritait six classes du deuxième cycle du primaire et du secondaire I et II, pour un total d'environ 140 élèves. ■



Des jeunes comédiens de la pièce S.O.S. BÉCO, gagnants au 2<sup>e</sup> rang du Concours régional sur la pédagogie de l'environnement, en 1990.

mier parle des bélugas (B), menacés par les déchets toxiques que l'on jette dans le Saint-Laurent, le second traite de la menace des pluies acides sur la vie des érables (É), et le dernier explique le rôle nocif des CFC dégagés des bombes aérosols sur la couche d'ozone (CO). La pièce respecte la durée réglementaire du concours, fixée à 15 minutes, et elle dessert bien l'objectif de ce dernier, qui est de sensibiliser les gens aux problèmes environnementaux. Les élèves ont écrit les textes et imaginé les concepts. ■

### S.O.S. BÉCO!

La classe regroupant des jeunes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années de l'école Arc-en-Ciel s'est classée seconde, en 1990, au Concours régional sur la pédagogie de l'environnement. Le concours réunissait une quarantaine de classes provenant de quinze commissions scolaires. Les 21 élèves d'Hélène-Barbara Fournier sont allés visiter les studios de Radio-Canada, à Montréal, en récompense des efforts de conception et de réalisation qu'ils ont déployés durant deux mois. Le spectacle de nos jeunes, intitulé S.O.S. BÉCO, a été conçu sous la supervision de leur professeur, appuyée par Céline Chabot, spécialiste en art dramatique et en musique, et par Hélène Leblanc, enseignante en adaptation scolaire. S.O.S. BÉCO est divisé en trois tableaux. Le pre-

### MAURICE MORENCY TRANSPORT

En 1962, à la fermeture des écoles de rang, Maurice Morency achète quatre autobus scolaires. Quelques années plus tard, il fera l'acquisition de tous les autobus scolaires desservant le territoire de Saint-Raphaël, soit ceux d'Adjutor Raby, d'Alphée Dutil et de Paul Roy. Les sept autobus de Maurice Morency sont conduits par son épouse, Simone Arbour Morency, ses quatre filles, Laurette, Colette, Claire et Louise, son fils, Maurice jr et la conjointe de ce dernier, Luce Bonneau Morency, son gendre, Rock Paré, et le frère de ce dernier, Marcel. Pendant deux ans, deux petits-fils de Maurice, soit Richard et François Brousseau, sont au nombre des chauffeurs. Un autre de ses petits-fils, Vincent Bolduc, conduit toujours un autobus scolaire. Quant à



David Larochelle et Maxime Laferrrière, à leurs premiers jours d'école, en 1993, sont tout émerveillés de pouvoir monter dans l'autobus scolaire.

Maurice junior, en plus de conduire des autobus, il seconde son père pour l'entretien des véhicules. En 1992, l'entreprise familiale Transport scolaire Maurice Morency vendra sa flotte à la compagnie Martel. ☐

### RAPPELONS-NOUS QUE...

Avant 1800, le Québec n'est pas doté de système scolaire défini, de rien d'officiel ni de structuré. L'éducation se transmet oralement au sein des familles. C'est fort inégal. Certains parents sont en mesure d'enseigner quelques notions de lecture, d'écriture et de calcul; par contre, d'autres, qui n'ont pu apprendre ces rudiments du savoir, ne peuvent les inculquer à leurs enfants. D'ailleurs, l'instruction est loin d'être une priorité dans la population trop affairée à s'établir, à défricher, à construire, à se nourrir... En un mot, à survivre.

Sous le régime anglais (1763), pour les quarante premières années, l'Église est l'autorité suprême en matière d'éducation. Le clergé en assure les responsabilités et la direction. Majoritairement d'appartenance à la religion catholique romaine; pour les habitants de langue française, la tradition religieuse est cédée verbalement. Les curés ouvrent des classes, souvent au presbytère de la paroisse ou dans des maisons privées, pour dispenser les leçons de catéchisme et l'abécédaire élémentaire. Le but ultime est de former des premiers communians.

La tâche devient vite trop lourde pour les curés éducateurs. Ils se tournent alors vers les nouveaux commissaires élus. La première politique scolaire remonte à 1801. Le gouverneur a le pouvoir d'ériger des écoles, de nommer des commissaires, des maîtres d'école, et de fixer leur salaire.

### La commission scolaire locale

À partir de 1845, de nouvelles lois obligent chaque municipalité à créer une commission scolaire indépendante du conseil municipal, et à gérer les écoles dont la direction relève du surintendant de l'Instruction publique. C'est seulement sur demande des habitants qu'on ouvrira une école ou une classe à deux ou trois degrés dans l'arrondissement. La construction et l'entretien de ces maisons d'école sont à la charge des citoyens. Quelques-uns préfèrent ne pas envoyer leurs enfants à l'école plutôt que de payer la cotisation demandée. On ferme les yeux, tant que la contribution volontaire défraie les coûts liés à l'éducation. La Fabrique consacre une part de ses revenus pour les écoles. De minces subventions sont versées par l'État, si la demande en est faite au surintendant de l'Instruction publique, à la condition que les enseignants soient diplômés.

85

### Absences fréquentes

L'absentéisme est très élevé. L'école est ouverte 210 jours dans l'année. Le début des classes est



variable, selon la décision des commissaires. Quelques congés sont statués, et ce sont surtout des fêtes religieuses, « *les jours où tout le monde va à l'église* », lit-on dans le registre des commissaires.

En 1851, les premiers inspecteurs d'écoles sont nommés, pour seconder le surintendant de l'Instruction publique. Ils ont pour fonction de visiter les écoles établies, de faire des recommandations aux commissaires sur la salubrité des lieux, mais aussi, l'évaluation de l'enseignement dispensé et des manuels utilisés. Les recommandations ne trouvent pas toujours leur écho, par manque d'argent.

Les autorités religieuses et laïques doivent constamment rappeler que l'assiduité à l'école est importante. Bien des pupitres demeurent vides pour des périodes plus ou moins longues. Les travaux manuels sur la ferme exigent une main-d'œuvre nombreuse. Suivant les besoins saisonnières, les parents gardent les enfants à la maison pour effectuer ces tâches astreignantes. Ne perdons pas de vue que c'est une époque où l'on vise l'autosuffisance pour les familles et que le travail, en grande partie, se fait manuellement.

Le surintendant de l'Instruction publique est remplacé par le ministre de l'Instruction publique, jusqu'en 1960. Le ministère de l'Éducation prendra le relais en 1964. ■

## L'ÈRE DES MÉTHODES NOUVELLES

86

Dans les années 1970-1980, après le regroupement des sept paroisses avoisinantes, qui donne naissance à la Commission scolaire de Bellechasse (1972), les projets foisonnent.

De nouveaux programmes d'enseignement voient le jour dans presque toutes les matières. En français, le programme-cadre pose beaucoup d'interrogations au personnel enseignant. Les fonctionnaires de l'Éducation en ont établi les grands principes : savoir-parler, savoir-lire, savoir-

écrire, mais ont négligé les méthodes d'application. Chaque école doit définir ses objectifs et sa méthode. Pour ce faire, la commission scolaire doit mettre en place des journées d'études supervisées par des conseillers pédagogiques. Il en est ainsi dans diverses matières : catéchèse, mathématiques modernes, sciences de la nature, arts plastiques, musique, éducation physique... Le perfectionnement des éducateurs est privilégié et grandement souhaité.

De nouvelles méthodes s'implantent au 1<sup>er</sup> cycle, au grand dam des parents : *la Sablier*, une méthode mixte à base phonétique, et la méthode *Dynamique*, à tendance globale. Deux méthodes soi-disant faites pour accélérer l'apprentissage de la lecture. Les parents doivent d'abord se familiariser avec elles pour apporter une aide significative à leurs jeunes enfants.



La maternelle-maison, puis le projet Passe-Partout, enrichissent le quotidien de nos petits de 4 ans. Sur la photo, Marlène Fournier initie les bouts de chou à une « croisière », sur le traversier Lévis-Québec. Devant, on voit Annabelle Dubreuil et Manuel Bolduc. Puis : Frédéric Goupil, Anniek Laflamme, Antoine Beaudoin, Marlène Fournier, professeur, et Myriam Laferrrière.

Les mathématiques se transforment aussi, en passant par la formule « moderne ». Un nouveau vocabulaire, de même que de nouveaux concepts, s'insèrent dans le programme existant. Dans le même courant, des spécialités en enseignement des arts, en musique et en éducation physique sont offertes aux élèves des deux cycles du primaire. Des budgets sont votés par la Commission scolaire de Bellechasse pour embaucher des professeurs spécialistes. L'école primaire de Saint-Raphaël dispensera des cours

d'éducation physique et d'initiation à la musique. Pendant onze ans, une Américaine de souche francophone, Jeannine Boucher Roy, a participé bénévolement à l'enseignement de l'anglais oral aux élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

En 1975, un projet de maternelle-maison est mis sur pied; avec le but de rejoindre et de stimuler les petits d'âge préscolaire (4 ans) dans leur milieu familial. En 1978-1979, faisant suite à la maternelle-maison, le projet d'animation Passe-Partout, toujours pour les 4 ans, propose une socialisation et un développement renforcés. Les jeunes profiteront des services d'une ludothèque, qui s'annexe à la bibliothèque scolaire en 1979. Selon une formule s'apparentant à celle des bibliothèques, la ludothèque orchestre le prêt de jouets destinés aux jeunes de 2 à 9 ans. Le tout pour 2 \$ par an, par enfant, ou 5 \$ annuellement pour une famille de trois enfants et plus.

### *Le gymnase tant attendu*

En 1976-1977, les commissaires déposent sur la table un projet audacieux : la construction d'un gymnase. On autorise la Commission scolaire de Bellechasse de demander au ministère de l'Éducation l'autorisation de construire un gymnase annexé à l'école La Source, pour la population scolaire. La demande est répétée en 1978-1979. Il faudra, en fait, dix ans de demandes répétées pour que le gymnase devienne réalité.

En 1983-1984, on repart en chasse... La Commission scolaire de Bellechasse et les deux conseils municipaux élaborent un projet de collaboration en vue de doter l'école La Source d'un gymnase, cette fois de type communautaire. Une politique de financement conjoint de la municipalité (25 %) et de la commission scolaire (75 %) est soumise plus tard. Ne recevant pas de réponse positive, les conseils municipaux, en août 1983, rajustent le mode de financement (50 % - 50 %). Les dirigeants étudient la nouvelle proposition et, finalement, en 1986, après appel d'offres de soumissions publiques, on signe le contrat de construction du gymnase

communautaire avec Les constructions Gaston Picard. En tout et partout, le gymnase aura coûté plus de 800 000 \$.



Le gymnase de Saint-Raphaël, logé à l'école La Source, a ouvert ses portes à la fin des années 1980, après maintes démarches. Sur la photo, des jeunes d'une classe de karaté, en 1990.

### *LES COMMISSIONS SCOLAIRES*

Les commissaires d'école sont responsables de l'application des articles de la *Loi de l'Instruction publique*. Cette loi sera en vigueur durant plus d'un siècle après la fondation de Saint-Raphaël. Mais voici qu'une ère de renouveau s'infiltré au sein de cette institution. Sous l'élan de « l'opération 55 », les commissions



Réunion des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Raphaël en 1952. Ce sont Alphonse Batié, Rosaire Lalibresque, Eugène Bolduc, secrétaire, Maurice Morency, président, Laurent Lizotte et Lionel Arbour.

scolaires régionales sont créées, avec la mission de prendre en charge l'enseignement secondaire.

Le 18 juin 1963, la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette voit le jour. Elle couvre un vaste territoire, entre Lévis et Saint-Gervais. On lui confie l'autorité en matière pédagogique et administrative des élèves et professeurs du secondaire, dans les écoles de son territoire. Son siège administratif est à Lévis. Pour ce qui est de la Commission scolaire de Saint-Raphaël, elle existe jusqu'en 1972, au moment de la création de la Commission scolaire de Bellechasse. Elle est responsable de toutes les ressources pour l'enseignement au primaire.

En 1992, au nom de la rationalisation, la Commission scolaire Louis-Fréchette est dissoute. À la place, on verra naître la nouvelle Commission scolaire Élan — Bellechasse — Pointe-Lévy, qui administrera désormais l'enseignement primaire et secondaire. Saint-Raphaël fait partie de son territoire de desserte.

La Commission scolaire de Bellechasse va toutefois renaître de ses cendres, en 1995. Après maintes contestations et des divergences inconciliables, on a ainsi rompu avec la Commission scolaire Élan — Bellechasse — Pointe-Lévy. La nouvelle Bellechasse renaît avec un territoire agrandi, qui comprend une partie de l'Élan. Les paroisses suivantes s'ajoutent : Armagh, Saint-Nérée, Saint-Lazare, Saint-Nazaire, Saint-Damien, Buckland et Saint-Philémon.

88 L'année 1998 donne lieu à une nouvelle structuration. Le ministère de l'Éducation ordonne de réduire le nombre des commissions scolaires. Depuis, nous relevons de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, qui couvre le territoire des MRC de Bellechasse, de Montmagny et de L'Islet. ■



L'année scolaire 1955-56 est l'une des premières à être réalisée au « nouveau » couvent. Les enseignantes proviennent de la congrégation des sœurs de la Charité de Saint-Louis. 1<sup>re</sup> rangée : Denise Lemelin et Noëlla Picard. 2<sup>e</sup> rangée : sœur Marie-Lucienne, directrice et enseignante, Rita Lemelin, Lise Goupil, Doris Arbour et sœur Clothide-Marie, enseignante. 3<sup>e</sup> rangée : Françoise Arbour, Monique Paré, Gaétane Fleury et Lorraine Bolduc. 4<sup>e</sup> rangée : Rachel Picard, Claudette Morin, Antoinette Roy, Gaétane Breton et Gabrielle Vermette. 5<sup>e</sup> rangée : Thérèse Lacroix, Lucie Vermette, Lucie Breton, Marguerite Picard et Pierrette Beaudoin. 6<sup>e</sup> rangée : Huguette Labrecque, Laurette Guillemette, Jeanne d'Arc Lantillipe et Laurence Lemieux.

### LES SŒURS DE LA CHARITÉ DE SAINT-LOUIS

Les sœurs de la Charité de Saint-Louis forment une congrégation fondée en France, vers 1789. Les premières filles de Mère Saint-Louis débarquent en Amérique, en 1903. Elles se répandent bientôt vers les plus humbles localités du diocèse de Québec.

Le 10 septembre 1906, quelques représentants de la population de Saint-Raphaël accueillent les premières dames de la Charité de Saint-Louis. Vers 19 h, les voyageuses se pointent sur la place publique du *faubourg*. La maison d'école, située tout à côté de l'église, offre un coup d'œil

atrayant Quelques lampes placées dans chaque pièce facilitent une visite sommaire des locaux. À peine sont-elles entrées que, déjà, quelques enfants pénètrent dans la maison et demandent à voir les religieuses. Les accompagnateurs des nouvelles arrivées signifient aux jeunes qu'il est temps de saluer leurs nouvelles éducatrices et on leur donne rendez-vous pour le lendemain à 9 h.

Le soir même, les sœurs sont hébergées au sein de familles pour le repas et le gîte en attendant l'arrivée de leur matériel par train. Sœurs Sainte-Mévenime, Anne de Gonzague, Marie-Clotilde, Eudoxie et Virginie (cette dernière se rendant à Saint-Philémon) trouvent cordiale hospitalité au cœur de foyers raphaëlois.

### La mission

En novembre 1909, les élèves de la classe préparatoire étant très nombreux, une quatrième classe est ouverte. Mademoiselle Jeanne Richard, ancienne élève du couvent, en sera la titulaire.

En 1911, Révérende Mère Anne de Gonzague, fondatrice et supérieure, quitte la classe modèle pour la nouvelle fondation de Bienville. Mère Saint-Anatolien, installée depuis quatre ans, assumera désormais la direction des classes et du couvent. En septembre de la même année, les religieuses invitent les anciennes élèves et les aînées de l'école à venir chaque semaine s'initier aux travaux manuels domestiques, afin de les préparer à leur futur rôle de « maîtresses de maison ».

Les années 1912 à 1917 voient se succéder des générations d'écoliers. Plusieurs jeunes filles préparent leur brevet de *capacité*, c'est-à-dire d'enseignement. En 1918, la révérende Mère Marie-Clotilde succède à Mère Saint-Anatolien comme directrice. Elle exercera ses fonctions jusqu'en 1923. Mère Saint-Pierre d'Alcantara la remplacera pour trois ans.

En 1924, l'abbé Arthur Lapointe, curé de la paroisse (1923-1928), ouvre l'école Saint-Arthur pour les garçons des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, qui fréquentent le couvent. Ils y auront des



L'école Saint-Arthur a ouvert ses portes en 1924, afin d'y accueillir les garçons des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, qui allaient auparavant au couvent. L'école des garçons doit son nom à l'abbé Arthur Lapointe, son fondateur, qui est curé de Saint-Raphaël de 1923 à 1928. L'abbé Lapointe a acheté de ses deniers une résidence, située dans le secteur sud-ouest du village, pour en faire une école. En 1927, elle passera sous le contrôle de la Commission scolaire de Saint-Raphaël. L'école Saint-Arthur a fermé ses portes au début des années 1950.

professeurs masculins. Pour sa part, le couvent sera réservé à l'éducation dispensée aux filles.

En 1926-1927, Mère Saint-Gurval prend la direction du couvent pour l'année, suivie par la Révérende Mère Agnès de Jésus, supérieure de 1927 à 1931. Cette dernière est remplacée par Révérende Mère Claire de Jésus, qui porte la responsabilité du couvent pendant six ans, de 1931 à 1937. Au cours de ces années, les commissaires ont alloué un montant d'argent pour faire un brin de toilette aux corridors et aux appartements des religieuses. La maison est ainsi plus gaie, plus accueillante. De plus, l'aménagement d'un petit oratoire est accordé dans le couvent pour les exercices de piété des religieuses.

En 1937, c'est Mère Marie-Denise qui dirige le couvent. Lui succéderont Mère Blanche de Saint-Louis, Mère Marie-Clara et Mère Maria-de-Jésus. Sous le « règne » de cette dernière on verra l'érection du nouveau couvent. De fait, la fin d'août 1952 marque les dernières heures du séjour des sœurs au vieux couvent. C'est toutefois dans l'enthousiasme que le déménagement se fait.

D'autres directrices du couvent : Mère Marie-Lucienne, sœur Marie Odile, sœur Marie-Stella et sœur Marie de Saint-Benoît. Celle-ci, nommée de 1966 à 1971, terminera son mandat sous le nom de sœur Thérèse Forest, ce qui reflète le fait que les religieuses, depuis les années 1960, conservent leur nom de baptême. On voit aussi que les « Mères » sont devenues des « sœurs ». La dernière directrice sera sœur Ginette Leclair, de 1972 à 1976.

Bien d'autres religieuses de la Charité de Saint-Louis ont défilé dans les classes de l'ancien et du nouveau couvent. Leur présence reste déterminante dans le rôle d'éducatrices qu'elles ont assumé avec persévérance et courage. ❏

### **HOMMAGE AUX ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES**

*Par Doris Harbour Lapierre*

Un bon nombre d'enseignants et enseignantes laïcs ont défilé aussi dans les écoles de la paroisse. Nous leur témoignons notre gratitude et la plus vive satisfaction pour le travail accompli en éducation.

Que chacun, chacune sache que la passion du savoir inculquée chez les écoliers est redevable à l'étincelle allumée, au désir d'apprendre que vous avez légué avec exemplarité.

De génération en génération, votre vivacité à dispenser la connaissance s'est confirmée tout au long de vos carrières. Avec le même acharnement, vous avez recommencé votre tâche d'éveiller les consciences; vous n'avez pas hésité à retourner aux études, à parfaire vos méthodes pédagogiques pour le plus grand profit de la jeunesse étudiante.

Votre passage reste marquant. Nous vous rendons un vibrant hommage pour toutes ces années consacrées à l'éclosion du savoir. ❏

### **LE CFER**

Après le départ des classes occupées par le secondaire, en 1993-1994, l'école Félix-Leclerc se cherche une nouvelle vocation. Elle l'a trouvée en devenant le Centre de formation en entreprise et en récupération (CFER) de Bellechasse. C'est une institution d'enseignement basée sur le concept d'école-entreprise. Elle s'adresse à une clientèle en insertion sociale et professionnelle, âgée de 16 à 18 ans, composée de jeunes qui n'ont pas terminé leur secondaire et qui ne fréquentent pas l'école. Le principe de l'école-entreprise est de conjuguer formation académique et formation en entreprise. Voilà une voie différente de récupérer les décrocheurs en les intéressant à plusieurs aspects de la vie quotidienne en entreprise. C'est également l'occasion de développer et de maintenir de l'intérêt pour les matières de base comme le français et les mathématiques, en usant d'imagination et d'audace dans les façons de prodiguer l'enseignement.

Le CFER de Bellechasse mise actuellement sur la récupération, la réparation, la mise à jour et la réutilisation d'ordinateurs, ainsi que sur le recyclage de pièces d'ordinateurs. Le CFER récupère les ordinateurs désuets des ministères et organismes gouvernementaux, d'entreprises privées, de commissions scolaires et d'institutions d'enseignement. On y fait aussi de l'imprimerie : impression, assemblage de documents, pliage, coupe et distribution. La formation des jeunes dure deux ans, et un certificat de formation en entreprise et récupération, reconnu par le ministère de l'Éducation, est décerné aux étudiants ayant réussi leur formation.

Il n'y a que deux CFER au Québec spécialisés dans les ordinateurs, l'autre étant situé à Chicoutimi. La directrice du programme dispensé à Saint-Raphaël est Sylvie Castonguay. ❏

## **L**a vie culturelle

### LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'idée d'implanter une bibliothèque à Saint-Raphaël est lancée en 1977, et elle a fait bien du chemin depuis. L'implication de quelques personnes mérite d'être mentionnée : Gabrielle Vermette, Madeleine Routhier, Janine Paré, Hélène Bourque (Paré), Lise Dupuis et le directeur de l'école Arc-en-Ciel, Denis Bouchard. Grâce au parrainage du programme Canada au travail, ce projet se concrétise durant la même année, et l'ancienne cafétéria des religieuses du couvent se transformera en bibliothèque. Le Conseil des arts apporte aussi sa contribution, en faisant le don de livres, soit l'équivalent d'un livre par résidant (environ 2 000). On recueille aussi, parmi les Raphaëlois, les volumes dont ils souhaitent se départir.

En 1979, les démarches s'accroissent afin d'obtenir une affiliation à la Bibliothèque centrale de prêtres, aujourd'hui le Centre régional de service de bibliothèque publique. L'ouverture de la bibliothèque actuelle, sise à l'école La Source, a lieu en janvier 1986. Plusieurs personnes s'y sont succédé à titre de responsables : Yolande Goulet, Lise Dupuis, Marie-Hélène Jacob, Céline Goupil et, depuis 1998, Danielle Paré. Au fil des ans, une cinquantaine de bénévoles ont donné de leur temps pour le bon fonctionnement de la bibliothèque. Actuellement, quinze bénévoles sont à la barre, dont quatre depuis quatre ans.

Régulièrement durant l'année, la bibliothèque propose à ses abonnés des expositions variées : œuvres d'artistes locaux, Expo-sciences, conférences, etc. La bibliothèque organise aussi des concours, des ateliers de bricolage et de décorations de Noël, des spectacles, ainsi que l'Heure du conte, pour les plus jeunes. Avec les nouveaux courants technologiques, elle dispose maintenant d'un poste informatique donnant accès à Internet. Les personnes qui se sont engagées à la bibliothèque sont fières de ce qu'elle est devenue au fil des ans. Grâce à l'implication et au bon travail des bénévoles, c'est un lieu de découvertes et de détente. ■

### LE JOURNAL « LA RAFALE »

C'est dans le but de créer un lien informationnel entre les divers organismes et la communauté de Saint-Raphaël que le journal *La Rafale* voit le jour, en janvier 1980. Avec toute l'énergie que le projet exige, Clément Lacroix, Madeleine Routhier, Gabrielle Vermette et Luce Vallières (plus tard remplacée par Betty Charest) entreprennent de le mettre sur pied. Leur travail est admirable, car durant les premiers mois, ils le



Le 28 janvier 1984 avait lieu la soirée de clôture de la campagne de financement annuelle du journal *La Rafale*, qui a permis de récolter plus de 4 000 \$. On voit Clément Lacroix, Jean-Baptiste Roy, président de la campagne 1983, Suzanne Lavallée, Gabrielle Vermette et Hélène Thérien.



font dans le plus strict dépouillement, simplement poussés par leur passion et leur bonne volonté. Durant les premières années, *La Rafale* est imprimée avec un duplicateur à l'encre achetée à Montmagny. De 1980 à 1986, le local du journal est au Centre communautaire, et le tirage est de 700 exemplaires, distribués gratuitement à toute la population. Il se finance par la vente d'annonces publicitaires à l'intérieur de ses pages. C'est à partir de 1984 seulement qu'une campagne de financement, basée sur le volontariat, vient appuyer le journal et qu'un comité est formé.

*La Rafale* a le vent dans les voiles! En 1984, caressant le projet d'une petite imprimerie communautaire, elle fait l'acquisition d'une presse offset, acquise grâce à la générosité de la population lors de la campagne de financement, des ventes de publicité et d'un prêt de la caisse populaire. En 1986, le journal occupe de nouveaux locaux, au rez-de-chaussée du chef-lieu. Le tirage est alors de 800 exemplaires et permet de créer un emploi à temps partiel, pour la mise en page et le montage des documents commandés à l'imprimerie Raffic, affiliée au journal. Mais le bénévolat, de plus en plus présent, reste la base solide de ce projet pour ce qui a trait à l'assemblage, au brochage, à la rédaction et même à l'impression.

92

En 1987, *La Rafale* prend entente avec la nouvelle Imprimerie Saint-Raphaël, qui imprimera dorénavant le journal, et déménage, en juin 1995, sur la rue Principale. Le journal continue de profiter des bons vents jusqu'en 1999 où, malheureusement, l'imprimerie ferme ses portes. La main-d'œuvre faisant défaut pour reproduire sur une machine vieillissante, on vend la presse.

Le journal est maintenant imprimé au CFER de Bellechasse, dans l'ancien couvent. Il est mis en page depuis quatorze ans par Janine Paré (aidée pendant plusieurs années par Céline Goupil) et reçoit toujours la merveilleuse collaboration de plusieurs bénévoles qui, chaque mois, mettent beaucoup d'énergie à effectuer un travail qui

n'est pas toujours facile, soit l'assemblage, le brochage et, une fois l'an, la campagne de financement. Le tirage est aujourd'hui de 970 exemplaires et le journal a ses bureaux, depuis janvier 2000, au 1<sup>er</sup> étage du chef-lieu.



Une pièce de théâtre présentée au chef-lieu.

## NOS ORGANISMES ET LA CULTURE

De 1920 à 1963, on tient au moins quatre activités de divertissement par année, —certaines étant de nature culturelle—, dont les profits sont ordinairement remis à la Fabrique. Elles se déroulent au chef-lieu. Ainsi, en janvier, les Dames de Sainte-Anne organisent le grand *yoker* (un jeu de cartes), assorti de prix remis à tous les gagnants. En février, les Enfants de Marie préparent un souper canadien, suivi de chants et de musique interprétés par les musiciens de la paroisse. Durant l'automne, les membres de la Ligue du Sacré-Cœur montent un grand gala d'amateurs.

Les Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc organisent également des soirées récréatives. De 1946 à 1963, les Lacordaire en tiennent à tous les deux mois. Ils montent des pièces de théâtre, qu'ils ont plaisir à interpréter ici et dans les localités voisines. On se rappelle aussi les tombolas des Chevaliers de Colomb, un événement qui dure de trois à quatre jours. Les adeptes de la tombola tentent leur chance, à divers jeux de hasard et d'adresse : roues de fortune, comment piquer des clous d'un coup, jeux de fléchettes, d'anneaux... ❏

### PLACE AU THÉÂTRE !

Au cours des années 1920, les religieuses commencent à monter des petites pièces de théâtre avec leurs élèves. Quand tout est au point, la pièce est interprétée au chef-lieu, à l'époque, la grande salle de la paroisse. Vers 1930, Ida Bolduc et Anna-Marie Labrecque prendront la relève des religieuses. Elles font venir les textes de pièces d'auteurs montréalais, et choisissent celles qui conviennent le mieux aux gens de Saint-Raphaël. Les acteurs pratiquent chez Ida Bolduc, que les jeunes du temps surnomment « ma tante Ida ».

Ces pièces sont si populaires que l'on doit parfois refuser des spectateurs par manque de place.

Plus tard, Noëlla Bernard participe aussi à l'aventure du théâtre. Elle choisit les textes, ayant un faible pour ceux de Charles E. Harpe, un auteur populaire, dont on doit payer les droits d'auteur. Des résidants de Saint-Raphaël ajouteront leur grain de sel, en composant aussi des pièces. Jean-Marie Veilleux est la dernière personne à s'être occupé du théâtre. La dernière pièce a été mise en scène en 1962 ou 1963. Dans les derniers temps, les acteurs s'exerçaient chez Rosaire Laflamme. On dit que toutes les pièces ont été appréciées du public, et que la salle était toujours remplie. ❏

### TROUPE DE THÉÂTRE L'ACTE-TIF

La troupe de théâtre l'Acte-Tif a été créée en 1988 par René Bouchard et Stéphan Bolduc, à la suite des représentations de la pièce *Le Réveillon du Père Brisson*, mise en scène par Jean-Marie Veilleux, en décembre 1987, en collaboration avec le Club Optimiste.



René Bouchard.



Stéphan Bolduc

Au fil des ans, douze créations originales ont été présentées et ce, toujours au mois de décembre de chaque année. La troupe de théâtre se spécialise dans la comédie et le burlesque; deux dénominations qui reflètent bien le goût du rire et de la distraction de son fidèle public.

En décembre 2000, la troupe compte un total de 62 représentations. Trente-sept personnes ont partagé avec les spectateurs de l'Acte-Tif le plaisir d'être *sur les planches*. Bon an, mal an, notre troupe de théâtre attire à ses représentations plus de 400 personnes.

L'Acte-Tif a une certaine notoriété, même en dehors de Saint-Raphaël, puisque des gens de l'extérieur déposent leur candidature pour participer en tant que comédiens. Nous en sommes très fiers! D'ailleurs, notre longévité est la preuve que nous avons su plaire à un auditoire qui, année après année, est toujours avec nous. 📺



Personnages de la pièce de théâtre « Voyage de nocés », présentée au chef-lieu vers 1950. Devant : Yvon Dallaire et Raymond Rémillard. 2<sup>e</sup> rangée : Gérard Duchesne, Gilberte Corriveau, Georges Corriveau, Suzanne Carbonneau, Jean-René Duchesne et Noëlla Bernard. 3<sup>e</sup> rangée : Véronique Veilleux, Thérèse Raby, Raphaël Raby et Lucille Barbeau. 4<sup>e</sup> rangée : Lucille Bouchard, Léo Coulombe, Léandre Coulombe, Lucille Rémillard, Rita Jolin, Albert Fradette et Jean-Marie Veilleux.

## LE CINÉMA DE SAINT-RAPHAËL

Au milieu des années 1950, deux citoyens, le docteur Lizotte et Jean-Paul Beaulieu, forment un comité avec l'objectif de tenir un petit cinéma dans la paroisse. Les « p'tites vues » de Saint-Raphaël prendront l'affiche au chef-lieu. Jean-Marie Veilleux et Jean-Paul Beaulieu s'occupent de la programmation et des présentations. De 1955 à 1972, il y a des films à toutes les fins de semaine. Une fois par mois, le cinéma cède sa place à des spectacles. Ces séances de cinéma et ces spectacles permettent d'amasser des fonds pour les jeunes et pour les activités sportives. Nos cinéastes iront même présenter les vues du Cinéma de Saint-Raphaël au Bonnet Bleu (Saint-Vallier), et au collège de Saint-Michel, entre autres. 📺

## L'AMÉCS

L'Association des musiciens et des écrivains de la Côte-du-Sud (AMÉCS) commence à exister légalement le 16 février 1999, date d'émission de



Ces trois musiciens ont accompagné une troupe de théâtre raphaëloise, vers 1950. Nous voyons Albert Fradette, Jean-Marie Veilleux et Léandre Coulombe.

ses lettres patentes. C'est à Saint-Raphaël que l'AMÉCS, dès sa création, établit son siège social. Elle regroupe des artistes, artisans, musiciens et écrivains de la région Chaudière-Appalaches, qui participent à plusieurs manifestations artistiques régionales.

L'AMÉCS a d'ailleurs organisé de telles manifestations à Saint-Raphaël même, dont une exposition de peinture tenue à la bibliothèque, les 15 et 16 mai 1999. La population a pu y découvrir les œuvres d'une trentaine de peintres de Saint-Raphaël. Des chanteurs, poètes, musiciens ainsi qu'une monologuiste d'ici ont alors prêté leur concours pour ajouter une note culturelle de plus à l'exposition, qui a permis de réaliser que notre localité est une pépinière d'artistes de tous les genres.

À l'été 2000, en collaboration avec la Corporation des Fêtes du 150<sup>e</sup> de Saint-Raphaël, l'AMÉCS a organisé le symposium de peinture Bonichoix, les 5 et 6 août. Il a connu un franc succès! Les coffrets de la Collection du 150<sup>e</sup> qui en sont issus prouvent, par leur beauté et leur qualité, le savoir-faire de nos artistes. ☒

### SAINT-RAPHAËL, UNE PÉPINIÈRE D'ARTISTES

Saint-Raphaël regorge de talents dans tous les domaines : écriture, peinture, musique, chanson, sculpture et artisanat. En écriture, Françoise Dubreuil a publié un livre humoristique, et quelques jeunes auteurs, dont Catherine Forgues, travaillent à la rédaction de livres destinés aux jeunes. Jean-Jules Richard, écrivain prolifique, est aussi natif d'ici (voir texte plus loin). Nous comptons aussi un parolier, Paul Beaudoin, qui a écrit les paroles de la *Bellechasse enchantée*, disque compact qui fait revivre des personnages, des faits et des légendes de Bellechasse.

La municipalité compte plusieurs conteurs, dont Cléophas Fradette et son épouse, Délina Roy, et leur fils, Ernest Fradette (voir texte plus loin),



Un jeune accordéoniste : Armand Doiron, en 1951. Il a 8 ans.

devenu l'un des conteurs les plus connus du Québec et dont la gloire rejait sur nous tous. Il a partagé ses connaissances avec Michel Faubert, l'un de ses élèves ayant acquis une renommée internationale.

Et qui ne se souvient pas d'Adélar Godbout, qui n'avait pas son pareil pour nous faire découvrir



Mise Paré au violon, Paul Bouffard à l'accordéon et Vite Jolin, lors d'une fête au Foyer de Saint-Raphaël, probablement durant les années 1970.

de ces chansons datant parfois du début du Québec? Il les chantait *a capella* et savait intéresser son auditoire qui en demandait encore plus.

Saint-Raphaël compte quelques peintres professionnels ou amateurs. Raymonde Thibault, artiste peintre maintenant reconnue dans toute la région, dispense des cours de peinture. L'exposition des 15 et 16 mai 1999 nous a permis de découvrir des artistes dont les toiles valaient le déplacement : Madeleine Dubreuil, Madeleine Picard, Cathy Fradette, Rita Beaudoin, Daniel Boulanger, Gabrielle Fradette, Denise Labrecque, Ghys Breton, Natasha Akirow, Jeannine Paré, Mariette Racine, Raymonde Thibault, Lise Richard, Jeanne Gagnon, Marie Forgues, Jean-Philippe Vogel, Pauline Simard, Lucille Tanguay, Liliane Bolduc, Pauline Pelletier, Nathalie Blais, Danielle V. Montminy et tous les jeunes élèves de Mariette Racine. Cette dernière est professeure d'arts plastiques et elle demeure à Saint-Raphaël. On doit ajouter à cette liste : Brigitte Beaudoin, Sylvie Bergeron, Marie Beaudoin et Robert Fradet.

En voulez-vous des musiciens, des chanteurs et des chansonniers? On ne saurait tous les mentionner, mais de tout temps, les gens de Saint-Raphaël ont su se divertir par la musique, le chant et la danse. Il ne faut pas oublier les Albert Fradette, Léandre Coulombe, Léo et René Doiron, Paul Bouffard, Fernand Latulippe, Armand Gonthier, Raymond Roy et Thérèse Raby, qui ont participé à toutes les fêtes possibles, dans les soirées familiales, dans les cabanes à sucre et, depuis une trentaine d'années, dans les soirées de l'Âge d'Or et des Chevaliers de Colomb.

Au cours des Fêtes du centenaire de Saint-Raphaël, plusieurs se rappellent Paul Bouffard, accompagné d'un autre musicien, faisant danser les gens sur l'asphalte du terrain face à l'église. Une anecdote : il y a quelques décennies, des membres de la chorale masculine, qui chantaient la grand-messe à l'église, ont décidé de suivre des cours de chant grégorien, encouragés par leur directeur de chorale, un monsieur Dugal. La



Albert Fradette, au violon, et Fernand Latulippe à l'accordéon, agrémentent une soirée au Centre communautaire.

remise des diplômes s'est tenue à l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac. D'autres musiciens se sont faits connaître au fil du temps. On pense notamment à Ghyslaine (Ghys) Breton, dont la musique d'ambiance sait rehausser une rencontre; à des chansonniers comme Jacques « Coco » Blanchette, ainsi qu'à Céline Asselin, Patrice Breton et Jacques Rancourt. De la jeune relève aussi, qui compte des musiciens, compositeurs, chanteurs et chansonniers des plus qualifiés : Jean-François Carré, Jean-Sébastien Carré (voir texte plus loin), Mike Labonté (avec le groupe La Ritournelle), David Couture, Jean-François Raby, Stéphane Bolduc et tous les autres qui pratiquent la musique sans ambitionner de monter sur scène, mais qui prouvent qu'à Saint-Raphaël, nous avons de l'oreille, et qu'à défaut d'être tous des musiciens, nous sommes tout le moins mélomanes, amateurs de belle musique et de belles chansons.



## Les Paré, une famille de musiciens

*Souvenirs de Marcel Paré*

Depuis nombre d'années, les Paré de Saint-Raphaël ont un goût commun pour la musique. Intéressons-nous particulièrement à la famille d'Albert. Elle compte douze enfants, et chacun d'eux maîtrise au moins un instrument de musique.

Remontons à l'époque des grands-parents d'Albert, Honoré Paré et Flavie-Rose Bélanger, mariés en 1859 à Saint-Gervais. Honoré est un bon violoneux et il sait faire danser et gigner. Flavie-Rose est douée d'une voix forte et l'exploite dans les chansons à répondre.

De ce couple naît Aubert, en 1875. Dès son jeune âge, les performances musicales de ses parents l'impressionnent. Il réussit à apprivoiser le violon, et à son tour, le maîtrise très bien. Comme ses parents, il participe à différentes soirées



L'orchestre Paré, en juillet 1964.  
On aperçoit Charles Lemieux, Rock Paré, Marcel Paré et Armand Doiron

dansantes. Vers l'âge de 17 ans, il fait connaissance d'Alvinia, la fille de Magloire Bélanger et de Flavie Labrecque. Cette dernière a appris à jouer de l'accordéon en très bas âge. Le couple Paré-Bélanger aura dix enfants, dont la plupart joueront de la musique. Au début, la famille ne possède aucun instrument, à l'exception d'un vieil harmonium un peu défraîchi, mais fonctionnel.



L'orchestre Paré, en 1972, à l'hôtel Bienvenue de Saint-Paul de Montminy.  
Les musiciens sont : Jean-Guy Bessicamps, Rock Paré, Marcel Paré et Denis Paré



Aubert pratique plusieurs métiers : cultivateur, maquignon, vétérinaire, huissier, encanteur, postillon et maître-chantre à l'église. Un bon matin, il revient chez lui avec un violon qu'il a probablement échangé contre un service ou une marchandise. Le vieil harmonium est aussi échangé contre un piano. Toutes les filles apprendront le piano, à l'exception d'Alice qui préfère le violon. Trois de leurs cinq garçons, Antonio, Gérard et Albert, maîtrisent le violon.

Albert, né en 1913, est le huitième de la famille. En 1932, il épouse Marie-Anna Langlois, fille de Philias et de Marie Bernard. Elle est issue d'une famille de musiciens. Elle joue du violon et du piano. Guy, leur fils aîné, fait ses études classiques au Collège de La Pocatière et au Séminaire de Québec, où il apprend le violon et le piano. Jean-Robert, le second fils, apprend à jouer de la guitare, puis il achète un accordéon et une mandoline. Marie-Anna apprend à jouer de l'accordéon en un rien de temps!

Albert et Marie-Anna sont invités dans différentes soirées, en particulier aux soirées de noces qui avaient lieu dans les maisons privées. Marie-Anna joue du piano et Albert joue du violon. Les aînés Guy et Jean-Robert accompagnent leurs parents dans ces soirées et y jouent de divers instruments.

En 1945, l'électricité fait son apparition dans le 1<sup>er</sup> Rang, ce qui donne une place de choix à la radio électrique. Celle-ci contribuera à l'apprentissage de nouvelles pièces musicales. Il manque toutefois un piano à cette famille. Le budget familial n'en permet pas l'achat. Albert propose à ses garçons de bûcher des cordes de *pitoune*. Le produit de la vente du bois de pulpe sera utilisé pour l'achat d'un piano. Les garçons remplissent leur part du marché, et quelques mois plus tard, le piano tant désiré se retrouve à la place d'honneur dans le salon. Comme il est agréable de pouvoir chanter aux accords mélodieux du piano! Jacqueline, Monique et Linette, sont particulièrement douées pour le chant. Guy enseigne à son frère Jean-Robert tous les secrets du piano.

En 1952, Albert achète la boulangerie Gosselin, au village. On quitte la petite maison qui a vu naître Lionel, Monique, Linette, Marcel, Rock, Jeannine et Mariette, pour aménager dans une maison beaucoup plus spacieuse, où naîtront Danielle et Denis. La musique continue d'occuper les loisirs de la famille. Les aînés partagent leur savoir avec les plus jeunes.

Marcel et Rock ont l'idée de former un orchestre... À cette époque, les jeunes de Saint-Raphaël ont un grand ami. On le disait notre parrain et plusieurs s'en souviennent : Jean-Marie Veilleux, le fils aîné du docteur Veilleux. Il aime beaucoup la musique et vient nous écouter pianoter et chanter. Un jour, il se rend compte que Rock a du talent pour jouer de la batterie et, peu de temps après, il nous fait cadeau d'un magnifique *set de drums*. Un autre grand ami, Armand Doiron, aussi amoureux de la musique, nous arrive avec une nouveauté, soit une guitare électrique et un amplificateur.

Les fins de semaine, le groupe joue dans les soirées de danse organisées par Jean-Paul Beaulieu et dans les soirées de noces. L'orchestre est formé de Marcel Paré à l'orgue, de Rock Paré à la batterie, d'Armand Doiron, chanteur guitariste, de Charles Lemieux, guitariste, et de Denis Laflamme à l'accordéon. Plus tard Claude Langlois, saxophoniste, se joindra au groupe.

Au fil des ans, le cadet de la famille, Denis, et la dernière des filles, Danielle, feront partie du groupe. Frédéric, le fils de Marcel, fait maintenant partie de l'orchestre. Tout laisse croire que la tradition musicale chez les Paré se poursuivra!

### **Ernest Fradette, conteur**

*par sa fille, Hélène Fradette Roy*

Ernest Fradette fait partie intégrante du patrimoine culturel laissé par nos ancêtres, avec les contes et les légendes qu'il narre depuis plus de 50 ans! Lorsqu'il était enfant, il ne se lassait pas d'écouter son père, Cléophas, lui raconter des



Michel Faubert et Ernest Fradette, notre conteur célèbre, à l'occasion de la soirée de contes que les deux amis ont présenté dans le cadre des fêtes du 150<sup>e</sup> de Saint-Raphaël. Des moments uniques pour le mentor et son élève, et surtout, pour le public.

Laval, mais le projet de livre a été relégué aux oubliettes.

Au début des années 1980, Lucille Gilbert, recherchiste, a découvert dans les archives de monsieur Lacoursière le nom de mon père. C'est par son entremise que Michel Faubert, de Montréal, passionné par tout ce qui touche le patrimoine culturel, s'est présenté chez mes parents. Ernest et lui sont vite devenus amis. Michel aimait écouter et apprendre et, de plus, il était chanteur et violoniste. Après quelques rencontres, il a offert à mon père de devenir son gérant et lui, son mentor.

Jusqu'aux années 1980, Ernest avait pour public sa famille, les voisins et les amis qui viennent à la maison se faire raconter toutes ces histoires et ces légendes, qui demeurent bien vivantes encore aujourd'hui. Combien de fois sommes-nous allés dormir avec un bon mal de ventre,

histoires fantastiques de princesses enlevées par des géants, de navires voguant dans les airs et de gens se transformant en loups-garous, ou encore, de diables dansant sur le toit de maisons. Cléophas est décédé en décembre 1953. Avant de mourir, il a demandé à son fils Ernest, qui se trouvait à son chevet, de perpétuer la tradition en devenant lui-même conteur. Selon Ernest, tout est devenu facile... Les mots tant écoutés se sont imprégnés dans son esprit à tout jamais.

Luc Lacoursière, historien réputé et professeur à l'Université Laval, est venu enregistrer les contes et les légendes de mon grand-père Cléophas, quelques années avant son décès, dans le but d'en faire un livre. Après la mort de Cléophas, il a aussi enregistré sur vidéo mes deux grands-mères, Délina Roy et Amanda Gonthier, ainsi que mon père Ernest qui, à cette époque, est âgé d'une trentaine d'années. Ces enregistrements ont été placés dans les Archives de l'Université



Ernest Fradette.



tant mon père mettait de cœur dans ses récits si particuliers!

Le public d'Ernest s'est vite élargi. Voici le nom de quelques endroits où il s'est produit : Université Laval, Festival d'été de Québec, Musée des civilisations de Hull, Théâtre Petit Champlain, poste de radio CKRL, télévision de Radio-Canada, sans compter les écoles, hôpitaux et centres d'accueil qu'il a visités. Voici un extrait tiré de la présentation-hommage, rattachée au lancement d'un vidéo intitulé *Ernest Fradette, conteur*, au Musée de la civilisation de Québec, en octobre 1995 :

*« S'il y a des dons qu'on peut avoir, j'en ai eu un », disait Ernest Fradette en parlant du don de conteur que lui a transmis son père sur son lit de mort. Depuis ce temps, il laisse courir sa mémoire et ses paroles dans ces récits merveilleux où les navires vont sur la mer aussi bien que sur terre, où les montagnes sont en cristal, où les gens se métamorphosent en pigeons, en dragons, chevauchent des licornes, boivent de l'eau qui rajeunit ou font de la soupe au fond des mers... Authentique conteur traditionnel, Ernest Fradette a puisé son répertoire auprès de son père et des quêteurs qui, autrefois, circulaient sur le territoire québécois. L'imaginaire de M. Fradette a été une terre fertile pour tous les conteurs et jeteurs de sorts qui ont meublé son enfance à Saint-Raphaël de Bellechasse. »*

La plus récente prestation d'Ernest Fradette s'est tenue au Centre communautaire, le 13 janvier 2001, où il s'est produit aux côtés de Michel Faubert. À cette occasion, on lui a offert un hommage tout particulier, en lui remettant une cassette de l'enregistrement fait en 1955, avec ses deux grands-mères, Délina et Amanda.

### **Le salon d'artisanat**

Le premier salon d'artisanat raphaëlois a lieu au Centre communautaire, en 1979, sous le thème : « Le premier dégel ». C'est le début d'une longue série d'expositions, qui connaîtront un grand

succès durant plusieurs années. On y présente des travaux sur cuir, du tissage, des travaux sur bois, le fer forgé, la confection de vêtements, le tricot, la poterie, l'aquarelle, la céramique, le vitrail, la confection de bijoux... Bref, toute la gamme de produits qui permettent à nos artisans de s'exprimer, et au public d'admirer leur créativité.

### **Jean-Sébastien Carré**

Né en 1977, Jean-Sébastien est un musicien accompli. « J'ai commencé le violon à l'âge de trois ans. Donc je ne me rappelle pas l'époque où je n'en jouais pas ! » Ses parents, Bernard Carré et Henriette Boutin (dont le grand-père est Aubert Paré, un musicien que les gens de Saint-Raphaël connaissent bien!) ont vu dès son jeune âge l'intérêt que leur fils portait à l'écoute de cet instrument. Ils lui font alors suivre des cours. Son premier professeur a été sa tante, Lorraine Boutin, qui lui a enseigné les notions de base de cet art. Plus tard, elle enseignera aussi le piano à Jean-Sébastien, pendant huit ans. Puis, elle dirigera son neveu vers un professeur de



Jean-Sébastien Carré et son inséparable violon

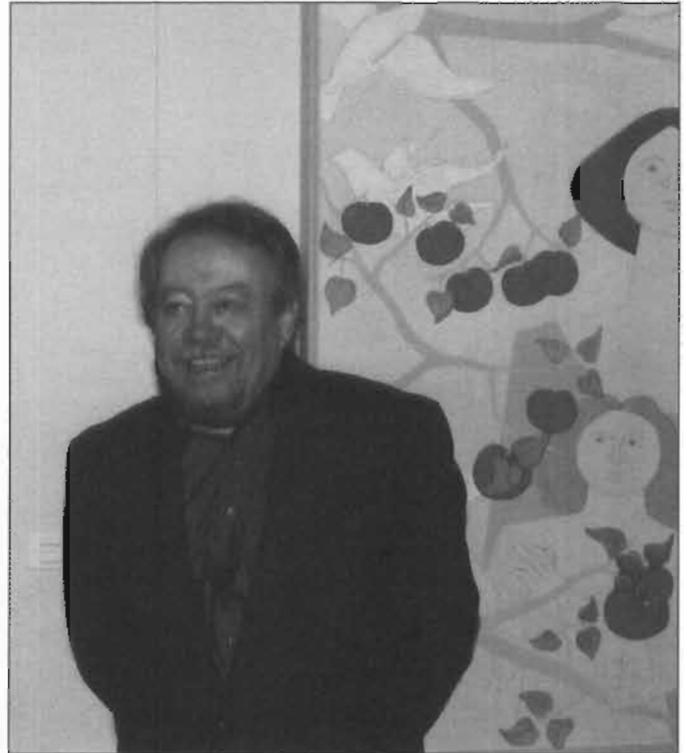
violon reconnu : Claude Létourneau. Jean-Sébastien a alors 8 ans. « *Ce professeur m'a vraiment aidé pour la technique de l'instrument. Je me rappelle comment il était minutieux dans sa façon d'enseigner.* » Toutes les semaines, les parents de Jean-Sébastien font le voyage à Québec pour ce cours de violon. C'est aussi vers cette époque que notre musicien devient membre de l'Orchestre symphonique des jeunes de Lévis.

Durant son adolescence, Jean-Sébastien a créé le groupe Feedback avec des amis, soit Michaël Paré, David Couture, Guillaume Rémillard et Jonathan Paré. « *On reprenait des vieux succès allant d'Offenbach à Led Zeppelin, en passant par Styx et Metallica.* » Le groupe s'est dissous au bout de trois ans. Jean-Sébastien a continué à jouer avec David Couture. « *J'ai d'excellents souvenirs de feux de camp, guitare et violon en mains... Je pense aussi aux spectacles du midi, à l'auditorium de la Polyvalente de Lévis, devant salle comble, et enfin, à tous ces spectacles de la Saint-Jean. Des moments irremplaçables.* »

Par la suite, Jean-Sébastien fera des études plus poussées en violon, ainsi qu'en chant, au Cégep de Sainte-Foy et au Cégep Saint-Laurent, à Montréal. Depuis ce temps, il gagne sa vie avec la musique. « *Je chante dans les bars du Québec, et je suis violoniste pour l'auteur-compositeur Mario Chenart et je fais des ritournelles publicitaires.* » Avec ce métier, Jean-Sébastien voyage beaucoup. Il a ainsi visité la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne et, bien entendu, le Canada. « *Je suis vraiment heureux de pouvoir gagner ma vie en exerçant ma passion et je crois vraiment que c'est le plus beau métier du monde. J'espère poursuivre ma carrière et visiter le monde entier!* »

### **Jacques Barbeau, un grand artiste d'ici**

Originaire de Saint-Raphaël, Jacques Barbeau est né en 1934. Il est le fils de Joseph Barbeau et d'Antoinette Brown. Il est aussi le frère de ~~Marius~~ Maurice Barbeau, professeur de didactique à Maurice



Jacques Barbeau, peintre reconnu.

l'Université Laval. Diplômé en 1956 de l'École des beaux-arts de Québec, Jacques y étudie le dessin, la peinture, le vitrail ainsi que la sculpture sur bois, pierre et métal. Il complète sa formation par des stages en Europe et aux États-Unis. Pendant un certain temps, il sera professeur d'art au Collège d'enseignement général et professionnel de Sherbrooke. L'Estrie bénéficiera d'ailleurs de son implication dans le milieu. L'artiste fait partie des fondateurs du Regroupement des artistes des Cantons de l'Est, est membre fondateur du Conseil de la culture de l'Estrie et du Musée des beaux-arts de Sherbrooke. Le Raphaëlois d'origine est plusieurs fois honoré. Entre autres, en 1989, il reçoit le prix d'excellence, catégorie Carrière, lors du premier Gala des prix d'excellence de la Ville de Sherbrooke. « *Jacques Barbeau est un artiste historien qui raconte la vie des citoyens. Ses œuvres sont vivantes, inspirées des sources du passé ou du présent.* »

(Source : Archives 5 des Cantons de l'Est)



Jean-Jules Richard

## La femme du Portage

Roman



● L'HEXAGONE

### Jean-Jules Richard, écrivain prolifique

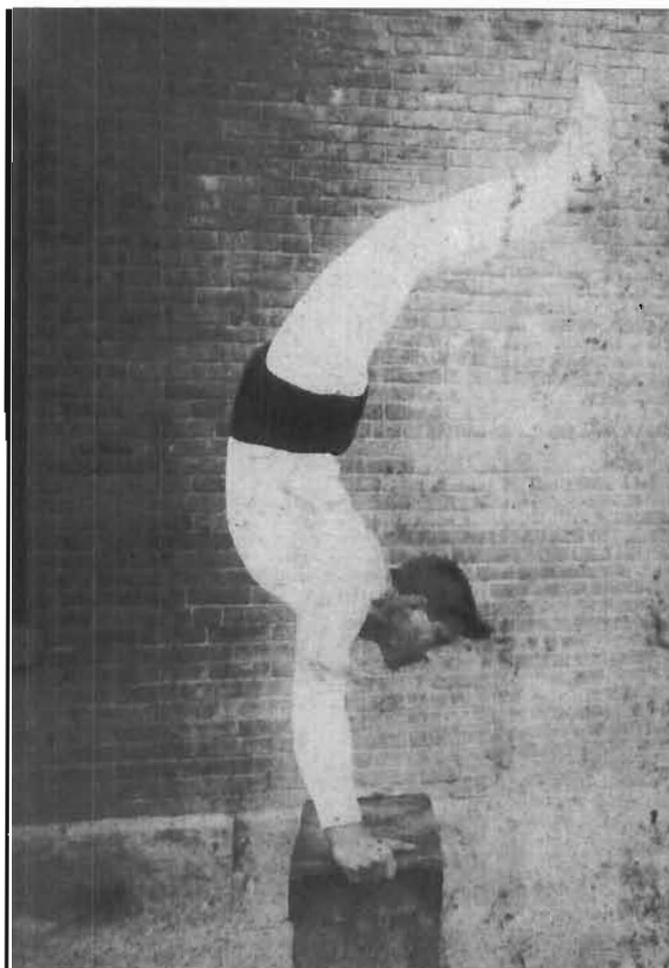
Jean-Jules Richard (1911-1975) est né à Saint-Raphaël. Il étudiera à Ottawa et voyagera partout en Amérique, parmi les chemineaux. Soldat en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, il se distingue au combat. Blessé, il rentre au pays pour écrire *Neuf jours de haine* (1948). Tour à tour commis de librairie, journaliste à la pige et employé à la télévision de Radio-Canada, il publie des romans et des nouvelles qui tirent leurs sujets de l'histoire (la guerre, le port de Montréal, Louis Riel), de l'injustice sociale ou de sa vie de chemineau et d'homme libre. Jean-Jules Richard est l'auteur de douze romans, qui ont fait leur marque et dont la littérature est enseignée à l'université. Il a écrit plusieurs de ses œuvres dans la maison paternelle, située rue Destroismaisons. Son chef-d'œuvre est *Neuf jours de haine*, un roman qui traite de la

Deuxième Guerre mondiale. Un autre de ses romans, *Faites-leur boire le fleuve* (1970) a remporté le prix Jean-Béraud. Un dernier roman, édité à titre posthume, a été adapté par son neveu, Robert Fradet, à partir de manuscrits et de notes inédites. Il s'agit de *La femme du portage*, qui raconte la vie des bûcherons. Sur la couverture arrière de ce roman, Jean-Jules Richard dit : « *Écrire n'est pas mon but. Je regarde d'abord, j'écoute, j'analyse.* »

### Cléophas Morency le saltimbanque

Cléophas Morency, né à Saint-Raphaël, part travailler aux États-Unis à l'âge de 12 ans, en compagnie de ses parents. Comme il aime bien les défis et le sport, il est engagé chez Barnum & Bailey, le plus gros cirque du temps.

Il travaille sur un fil de fer et sur les trapèzes. Cléophas devient même très bon, aux dires de



Cléophas Morency, effectuant ses exercices en vue d'un spectacle de cirque.

ses amis qui étaient là-bas avec lui. Après des années d'entraînement, il doit partir en tournée d'une ville à l'autre, avec sa partenaire. À ce moment-là, son patron l'avise qu'il doit résider avec sa partenaire, car payer deux chambres s'avère trop onéreux. Une personne *charitable* écrit alors à sa mère pour l'informer de ce fait. Celle-ci écrit à son fils : « *Tu t'en reviens par ici tout de suite!* » C'est ce que Cléophas fera. Il prend le premier train et revient à Saint-Raphaël!

Le 3 juin 1901, il épouse Alexina Lemelin, puis il apprend le métier de barbier. Il consacrera ses loisirs à la chasse au petit gibier, dont il traite les peaux pour les vendre chez Laliberté, un gros magasin de Québec. Cléophas et Alexina donnent naissance à huit enfants : Alma, Alice, Marie-Anna, Jeannette, Georges, Nazaire, Léo et Maurice. ❖

### CLÉOPHAS FRADETTE ET LE SORT DU QUÊTEUX

Au début des années 1900, l'esprit possède, semble-t-il, une force incroyable. Les anciens parviennent à arrêter le sang, les feux sauvages, ainsi que les rages de dents, rien que par la pensée ou encore le toucher. Le pouvoir se transmet d'une génération à l'autre en respectant une seule condition : un homme doit dévoiler son secret à une femme, et vice-versa, sinon le don est définitivement perdu.

Les quêteux jouissent aussi de grands pouvoirs, mais ils ne les utilisent pas toujours pour faire le bien. Comme ces mendiants subsistent en passant de porte en porte pour recueillir des aumônes, ils acceptent qu'on leur offre le gîte et le couvert gratuitement. Les gens, pour la plupart, les craignent, et certains leur refusent même l'hospitalité, à leurs risques et périls... car ils peuvent être victimes de mauvais sorts.

Un jour, un passant se disant réparateur de moulins à coudre se présente chez Cléophas



Cléophas Fradette.

Fradette, qui lui interdit de toucher le moulin à coudre de la maisonnée. Le passant lui jette alors un sort qui entraînera pratiquement sa mort. Durant environ deux mois, tout ce que touchent les habitants de la maison se détache en mille morceaux ou disparaît de leur vue pour réapparaître en un endroit inusité. Par exemple, une charrue se défait en morceaux en plein travail, des attelages disparaissent à la minute où on les quitte des yeux pour réapparaître, roulés en boules serrées dans un trou de la rasserie, ou tombent du ciel au moment où on entre dans l'étable. Pour pallier à ces phénomènes, on demande aux voisins de venir effectuer le travail à la place des gens de la famille (ramasser le foin, battre le grain...), afin de limiter les dégâts! À l'heure du dîner, les deux plus jeunes, Wilfrid et Ernest Fradette, surveillent les outils afin d'éviter qu'ils ne disparaissent.

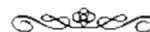
Durant toute cette période, Cléophas entend continuellement de la musique et on doit recourir à un prêtre et même, à l'évêque, afin de l'exorciser et le libérer du sort! Comme on sait que Cléophas Fradette est un excellent conteur, on laisse le soin au lecteur de départager la vérité de la légende! ❖



Cléophas Coulombe et son épouse, Lucie-Anna Grenier.

### LES MARQUES DU DIABLE SUR LE ROCHER NOIR

Le diable, à une certaine époque, serait venu à Saint-Raphaël pour tenter d'y faire quelques conquêtes! Mal lui en prit, car l'archange Raphaël n'appréciait pas sa visite. Étant le protecteur de la municipalité, il aurait entrepris de chasser le malotru... Il paraît que Lucifer a pris ses jambes à son cou, en empruntant le rang des Fiefs. Ses pieds fourchus s'enfonçaient dans le sol, mais l'usure du temps en a effacé les traces, sauf sur le rocher qui longe le chemin où l'on peut, encore aujourd'hui, voir l'empreinte de ses pas! Le rocher Noir du rang des Fiefs est aujourd'hui enveloppé de forêt... et de mystère! ❏



### LE GENTIL QUÊTEUX

Cléophas Coulombe réserve toujours un accueil amical aux quêteux de passage, ayant même une chambre réservée à leur usage, à l'étage de sa résidence. Un jour, un quêteux lui aurait montré comment exterminer la vermine des chevaux, au moyen d'une formule prononcée en latin! Ce genre de vermine agissait tel le ver solitaire, faisant maigrir les chevaux, qui finissaient par mourir. Cléophas Coulombe aurait ainsi appris à soigner ces bêtes à distance... il ne lui fallait que connaître la couleur du cheval! Quand la guérison était entreprise, les excréments de l'animal étaient pleins d'insectes grouillants... Et comme dans tous les cas de guérison, il était recommandé de ne pas dire : « Merci ! ». ❏

# Maires et monde... municipal



*Les affaires municipales, c'est le quotidien de nos maires et conseillers, qui se succèdent depuis 1855 au gouvernail de Saint-Raphaël. Aqueduc, égouts, ramassage d'ordures, déneigement, ponts et routes... Au fil du temps, voilà les sujets les plus discutés, voire parfois disputés! Une fouille minutieuse de nos archives municipales, et le rappel des souvenirs de nos concitoyens, permet de vous offrir ce regard sur notre vie municipale. Nous espérons que vous l'adopterez à l'unanimité!*



Le village, vu d'ouest en est. À gauche, on aperçoit le magasin de J.-E. Beaudoin.

**C'**est vers 1840 que prend forme l'administration municipale au Québec. Cependant, le cadre municipal favorisé ne correspond pas alors à la limite territoriale des paroisses, mais plutôt à celle de districts qui formaient des corporations municipales. Les habitants ont rejeté cette législation, parce qu'elle reniait le cadre paroissial auquel ils étaient habitués. Elle sera d'ailleurs abrogée en 1845. Mais peu de temps après, la Législature, sous le régime de Lord Elgin, décide de revenir à l'organisation des districts. Les municipalités de paroisse seront abolies, afin de leur substituer 46 municipalités de comté. Fortement contestée par la population, sous l'influence du clergé, cette dernière législation a, à son tour, été abrogée en 1855, et remplacée par l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada.

106

En 1845, la partie civile de Saint-Gervais et Protais portera le nom de Corporation de la paroisse de Saint-Gervais et Protais. Le premier conseil municipal sera nommé le 21 juillet de la même année. Il semble bien que ce conseil ait dirigé les activités civiles, jusqu'en 1855, du territoire qui comprend alors la portion cédée par la paroisse religieuse pour former la nouvelle paroisse de Saint-Raphaël. Il en a été ainsi des

portions cédées, pour Saint-Raphaël, par Saint-Michel et Saint-Vallier. Lors de la fondation de Saint-Raphaël, la vie municipale civile relève donc de trois municipalités.

La loi de 1855 divise le Bas-Canada en municipalités de comté, elles-mêmes subdivisées en municipalités locales. Le préfet dirige le conseil de comté, dont les principaux pouvoirs concernent la construction et l'entretien des édifices abritant les bureaux d'enregistrement et les cours de justice, ainsi que l'administration des territoires non-organisés de l'arrière-pays. Cette même loi reconnaît que les municipalités locales doivent être établies dans les limites de la paroisse religieuse. C'est donc une victoire pour l'Église, qui ne pouvait admettre qu'une paroisse soit morcelée et imbriquée dans plus d'une municipalité.

### *La première séance*

Le conseil de la municipalité de Saint-Raphaël tient sa première réunion le 23 juillet 1855. En voici un extrait :

*« À une session générale et mensuelle du conseil municipal de la paroisse de Saint-Raphaël,*

tenue en ladite paroisse lundi le 23 juillet 1855, conformément aux dispositions de l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855 à laquelle assemblée sont présents Auguste Bolduc, Michel Mercier, Magloire Morin, Pierre Boutin, Michel Labbé, Abraham Lacroix, membres dudit conseil et formant un quorum d'icelui, ledit conseil a par les présentes fait les règlements suivants, à savoir :

1<sup>er</sup> Qu'il approuve les deux cautions produites par le secrétaire-trésorier. E. Labrecque. E. Doiron.

2<sup>e</sup> Que la dite corporation engage pour secrétaire-trésorier Louis Dallaire pour le prix et somme de dix livres courantes pourvu que ladite corporation reçoive ladite somme. Si elle ne la reçoit point, le secrétaire se contentera du montant qu'il aura. Ledit secrétaire promet de fournir le logement, l'encre et le papier pour ledit conseil.

3<sup>e</sup> Que ladite corporation s'accorde unanimement pour nommer Pierre Boutin comme maire, et ensuite il a été procédé à la nomination des personnes suivantes, savoir : dans le premier rang ci-devant de Saint-Michel ainsi que le second rang, Pierre Bilodeau pour inspecteur de chemins, ponts, clôtures et fossés. Sous-voyer, Michel Brochu pour le premier rang ci-devant de Saint-Michel et Charles Denys dit Lapierre sous-voyer pour la concession nommée le Bras. »

Cette réunion a surtout servi à désigner des personnes responsables de l'entretien des routes, des ponts et des fossés, et il semble que c'était là le premier souci du conseil municipal. On apprend aussi qu'Édouard Doiron et Étienne Labrecque ont cautionné le secrétaire-trésorier en signant un engagement qui mettait en gage leur propriété, en cas de malversation de la part du secrétaire-trésorier (sujet du règlement 1, ci-dessus). La dernière partie de l'engagement se lit comme suit :

« La condition de ce cautionnement est telle que si ledit Louis Dallaire remplit bien et fidèlement en tout temps les fonctions et devoirs de ladite charge de secrétaire-trésorier, et rend compte et paie et remet à ladite corporation ou à toute personne, par ledit acte, autorisée à la demander et recevoir, toute somme et denier pour laquelle ledit L. Dallaire comme tel secrétaire-trésorier sera comptable envers ladite Corporation tant qu'au principal, intérêt et frais, qu'au dommage et pénalité qu'il pourra comme tel secrétaire-trésorier avoir encouru dans l'exercice de sa charge pour et pendant l'espace de temps que ledit Louis Dallaire sera investi de ladite charge de secrétaire-trésorier; alors ce cautionnement sera nul, autrement il demeurera dans toute sa force et vigueur. »



Un regard vers le 1<sup>er</sup> Rang.



Il faut que les endosseurs du secrétaire-trésorier soient convaincus de son honnêteté pour ainsi s'engager! De nos jours, des assurances couvrent le cautionnement des officiers de l'administration publique.

Le même conseil sera aussi contraint d'établir des règlements afin de définir le comportement de ceux qui assistent aux réunions. Voici quelques résolutions prises à cet égard, le 8 janvier 1856 :

1<sup>re</sup> *Qu'il ne sera pas permis à qui que ce soit de parler sans la permission dudit conseil.*

2<sup>e</sup> *Que lorsqu'un membre dudit conseil aura la parole, les autres membres garderont le silence et écouteront le membre qui parle, se gardant bien de l'interrompre.*

3<sup>e</sup> *Qu'il faudra attendre que celui qui parle ait fini de parler pour faire des observations si l'on veut en faire.*

4<sup>e</sup> *Qu'il ne sera pas permis à qui que ce soit de se lever de son siège pour s'absenter pour quelque raison que ce soit sans la permission dudit conseil.*

5<sup>e</sup> *Qu'il ne sera point permis de fumer ni de rester couvert dans la salle dudit conseil.*

6<sup>e</sup> *Que chacun des membres sera strictement tenu d'assister à toutes les séances, sous la pénalité de 10 s. (ndlr : shillings)*

7<sup>e</sup> *Que toutes personnes qui enfreindront ledit règlement, encourront la pénalité de 5 à 10 s. »*

conseil municipal adopte une première résolution lors de sa session du 4 février 1856, dont voici un extrait :

*« Il ne sera accordé aucune licence nouvelle à qui que ce soit, dès ce jour et advenant à partir du jour où les licences sont données, pour la vente de toutes boissons fortes ou enivrantes, tel que soit, vin, eau-de-vie ou autres liqueurs. »*

Une telle résolution n'est pas jugée satisfaisante, car le 3 mars 1856, on établit de nouveaux règlements plus sévères, au sujet de la consommation d'alcool :

*« ...considérant les désordres graves et nombreux occasionnés par le vice de l'ivrognerie, qui a causé la démoralisation surtout parmi les jeunes gens, il est dans la ligne de son devoir et dans l'intérêt des citoyens de prendre les moyens efficaces pour réprimer ce vice de l'ivrognerie. »*



Le centre du village. À gauche, la propriété actuelle d'André Bolduc.

### **La croix noire de la tempérance**

La Corporation municipale de la paroisse de Saint-Raphaël n'échappe pas à la campagne de tempérance lancée par l'abbé Charles Chiniquy qui, avec Pierre Beaumont, curé de Saint-Jean-Chrysostome, fonde la Société de tempérance le 29 mars 1840. Sous l'influence du clergé, le

Les croix noires de la tempérance, présentement remises dans les greniers de nos maisons, ne semblent pas avoir ralenti la consommation d'alcool. Les interdictions décrétées en ce qui a trait aux boissons enivrantes ne sont soulevées qu'occasionnellement lors des réunions du conseil. Ce dernier se consacre surtout aux chemins et aux ponts. Il devait agir en qualité d'arbitre dans des



Du haut de l'église, on voit que le nord du village est encore peu développé.  
(Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne  
Fonds Collège de Sainte-Anne. Sujet : Vue de Saint-Raphaël. Cote : F100/735/2/5.)

litiges opposant les habitants qui entretenaient les routes et les ponts de leur secteur. Il n'est alors pas rare que des requêtes soient présentées en ce sens, comme la suivante, au sujet du pont nommé Galipeault aujourd'hui :

*« L'humble requête des soussignés habitants et propriétaires de la concession Saint-Jean-Baptiste, augmentation de la seigneurie de Saint-Michel,*

*Représente humblement qui sont chargés depuis nombre d'années du pont, appelé pont de François Morin. Depuis que la dite paroisse existe, ce pont a été entretenu pour l'utilité des personnes qui se trouvent au sud-ouest dudit pont, vu que c'est leur chemin pour fréquenter l'église.*

*Vos pétitionnaires n'ont nul besoin du pont pour vaquer au fleuve, à Québec et au moulin, que leur route de communication est celle de l'église.*

*Que le dit pont devra être fait et entretenu par tous les propriétaires et occupants de terre depuis y compris Jean Fradet, gagnant le Nord-Est à y compris François Morin vu que ce chemin se trouve à passer sur ledit pont pour la culture de sa terre.*

*Vos pétitionnaires vous prient de bien examiner leur demande et vous prient de leur faire justice.*

*Le soussigné certifie que la présente requête a été lue à la porte de l'église de Saint-Raphaël dimanche le 23 décembre 1855. »*

### Une route refusée

En 1884, des propriétaires de la paroisse adressent une requête au curé et aux marguilliers dans le but d'ouvrir et de construire une route pour communiquer du chemin de front du 1<sup>er</sup> Rang au chemin de front du 2<sup>e</sup> Rang. Ils définissent que l'endroit le plus convenable pour le tracé de cette route passe sur la terre de la Fabrique, dans sa plus grande portion. Ces habitants sont prêts à y aller de leurs propres moyens et même, d'organiser une corvée. La terre en question avait été cédée à la Fabrique par Jean Denis Rémillard et Michel Lacroix. En fait, si le projet avait été accepté, une route orientée nord-sud, telle la Route 281, serait présente en plein cœur du village. La requête a été transmise à l'Évêché, qui fait part de sa décision dans une lettre datée du 7 décembre 1884, et adressée au curé, François-Ignace Paradis.

*« M. le curé,*

*Après avoir pris connaissance de la requête du 27 septembre dernier, demandant l'autorisation de faire un chemin sur la terre de la fabrique, pour aller du premier rang au second, et de la résolution de la paroisse à ce sujet, je regrette profondément de ne pouvoir approuver cette résolution à moins que la municipalité ne s'engage à entretenir cette route comme toutes les autres routes verbalisées.*

*Il est vrai qu'un certain nombre de paroissiens s'engagent à l'ouvrir, à la mettre en bon état, à faire les fossés et les clôtures; mais ces paroissiens ne sont pas immortels; quelques-uns quitteront peut-être la paroisse avant longtemps, puis le premier feu du zèle s'amortit toujours avec le temps et alors personne ne se croira obligé ni autorisé à entretenir le chemin; la fabrique se trouvera chargée des clôtures et des fossés. Il est vrai qu'on lui offre le droit de reprendre son terrain et de fermer la route si certaines conditions ne sont pas remplies, mais cela ne pourrait se faire sans des chicanes et des procès qui bouleverseront la paroisse et ruineront l'une ou l'autre partie. Le seul moyen d'obvier à ce très grave inconvénient est que la*

municipalité s'en charge dès à présent, tout en exigeant que les requérants fassent les frais de l'ouverture de la route. Si elle trouve trop onéreux de se charger de l'entretien de cette seconde route située à huit arpents de la route actuelle, qu'est-ce qui empêcherait de fermer celle-ci?

*Quoiqu'il en soit, je ne puis en conscience consentir à l'ouverture de cette route sans que les droits de la fabrique soient parfaitement sauvegardés par le moyen que j'indique. »*

La reproduction de cette lettre permet de comprendre l'ambiguïté d'un pouvoir partagé à trois niveaux qui intervenaient l'un auprès de l'autre dans la gouverne municipale. Le conseil municipal subissait les lois du gouvernement, mais il était aussi soumis aux exigences de la Fabrique, qui recevait ses directives de l'Évêché qui, lui aussi, intervenait auprès du gouvernement provincial. L'habitant, soumis à l'Église, n'osait pas intervenir ouvertement contre ses décisions.

### **Le pont du Bras**

En 1904, l'archevêché de Québec doit soumettre son opinion à propos du pont du Bras. Il adresse une lettre au curé Adolphe Michaud, dont voici un extrait :

110 *« Dans une assemblée de Fabrique tenue le 13 novembre dernier, vos marguilliers demandent mon avis sur la question du pont du Bras qu'il s'agit de réparer encore une fois et qu'il faudra songer à reconstruire plus tard. Je leur conseille fortement de remettre ce pont, si la chose est possible, à la municipalité, mais non pas pour en charger exclusivement une partie des paroissiens. Une fois le pont remis à la charge de la municipalité, il serait facile à celle-ci d'obtenir que le gouvernement lui construise sur ce Bras un pont en fer et débarrasse par là*

*même la paroisse de cette ennuyeuse servitude. »* Ce sera finalement à une assemblée tenue en 1909, soit cinq ans plus tard, que l'on fait lecture d'une missive de la Fabrique, qui demande notamment que le conseil municipal prenne en charge le pont du Bras. L'assemblée des marguilliers a aussi notamment résolu :

*« Considérant que ledit pont du Bras n'est guère solide et que la cage du Nord est à refaire, il a été résolu unanimement de remplacer l'été prochain cette cage par un pilier de ciment, de présenter une requête au gouvernement de la part des contribuables pour obtenir un pont en fer sur le Bras au lieu et place du pont en bois actuel. »*

### **De la scène municipale à la scène internationale**

Le 4 janvier 1886, le conseil municipal adopte une résolution condamnant la conduite du gouvernement fédéral envers Louis Riel, pendu à Regina pour rébellion :

*« Considérant que le représentant de l'autorité fédérale dans le Nord-Ouest pendant la dernière insurrection a traité avec Louis Riel en lui demandant et en acceptant sa reddition et que cet acte n'a jamais été désavoué par l'Exécutif;*



Le pont du Bras, sujet de nombreuses discussions, avant qu'il adopte sa structure de fer.



En 1916, les chevaux seront réquisitionnés par l'armée, lors de la Grande guerre.  
Les bœufs remplaceront les chevaux pour le transport et les travaux de la ferme.

*Considérant qu'il a toujours existé un doute très sérieux sur le fait de savoir si Louis Riel a eu pendant l'insurrection lors de son procès et de son exécution la possession complète de ses facultés intellectuelles et que ce doute n'a jamais été éclairci à la satisfaction du public;*

*Considérant que l'exécution capitale pour offenses politiques n'est plus dans les mœurs de notre époque et que dans le cas actuel ni la sécurité de l'État ni le rétablissement de l'ordre dans le Nord-Ouest ne requerraient cet acte de rigueur excessive;*

*Considérant qu'il n'y a eu à la mise à exécution de la sentence de mort portée contre Louis Riel d'autre nécessité apparente que celle de donner satisfaction à la haine des sections orangistes amies de Sir John A. MacDonald;  
Résolu unanimement que dans l'opinion du conseil l'exécution de Louis Riel a été un acte injuste, impolitique, inhumain et barbare, que ce conseil le réprovoque comme il condamne énergiquement la conduite du gouvernement de la Puissance qui s'en est rendu coupable. »*

Le conseil d'alors est composé de Pierre Boutin, maire, et des conseillers Philius Gonthier, Joseph

Côté, Michel Bolduc, Elzéar Leclerc et Gilbert Desponts. Ce genre de condamnation n'est pas monnaie courante, mais d'autres exemples existent. Par exemple, environ 50 ans plus tard, le conseil de la paroisse, à sa séance du 4 février 1935, proteste contre des persécutions religieuses ayant cours au Mexique, en Espagne et en Russie. On demandera alors à nos chefs d'États canadiens : « *d'employer leur influence à les faire cesser, et réclame de la société des Nations une action vigoureuse et efficace contre les persécutions.* »

### **Village et paroisse se séparent**

En 1921, et ce, jusqu'en 1994, Saint-Raphaël aura deux instances municipales, l'une pour le village et l'autre pour la paroisse. Étonnant, malgré de multiples recherches, il n'y a aucune trace, dans les archives municipales, ayant trait à ce moment capital. Les notes touchant l'année 1921 sont, somme toutes, semblables à celles des autres années, exception faite que la vie municipale est désormais répartie dans deux filières d'archives.



À l'époque des trottoirs de bois, dans le village. À gauche, on reconnaît Édouard Harpe. À l'arrière-plan, on voit la maison actuelle de Robert Picard, au 121, rue Principale.

### *Du neuf au village*

Faisons un saut au village, en l'année 1922. Elle sera faite de modernité, en terme de trottoirs, de protection contre l'incendie et d'éclairage. Ainsi en mai, le village souhaite remplacer le trottoir de bois par un trottoir de béton : « Il est ordonné et statué que le trottoir en bois à partir de chez M. Elzéar Beaudoin à venir chez M. André Raby soit renouvelé par un trottoir de béton. »

112

On veut embellir le village avec de nouveaux trottoirs, mais on souhaite aussi préserver le cachet naturel qu'apportent les arbres. Le 4 octobre 1922, lors d'une séance du conseil du village, Eusèbe Bouchard propose, secondé par Alphonse Lacroix, que l'on adopte le règlement qui suit :

« 1. Nul ne pourra abattre, endommager ou détruire les arbres plantés ou conservés pour l'ombre et l'ornement tant sur la voie publique que sur les propriétés privées sans une autorisa-

tion du conseil municipal.

2. Quiconque ne se conformera pas au règlement ci-dessus sera passible d'une amende de quinze piastres pour chaque arbre abattu, endommagé ou détruit en plus des frais encourus pour le recouvrement de la dite amende et l'emprisonnement à défaut de paiement, le tout suivant les articles 371 et 399 du Code municipal. »

Vers la fin du même mois, le village adopte un premier règlement de protection contre les incendies. En voici quelques articles :

« 1. Tout propriétaire ou occupant de maison, ou autre édifice, devra se pourvoir de seaux à incendie, au nombre de cinq ou de tout autre appareil propre à prévenir les incendies et avoir des échelles du sol au toit et du toit au faite de sa maison. Le tout devra être tenu en bon ordre.

2. Il est défendu à toute personne d'entrer dans les étables, écuries, porcheries, granges, ou hangars, avec des lumières, non placées dans des lanternes fermées, d'y entrer avec des



Les trottoirs de bois seront remplacés par ces jolis trottoirs de béton ornés de trèfles.

cigarettes ou des pipes allumées ou d'y transporter du feu, sans les précautions suffisantes pour prévenir les incendies.

3. Il est défendu d'allumer ou garder du feu dans un hangar, porcherie, grange, appentis ou autres bâtisses, autrement que dans une cheminée, ou dans un poêle en métal communiquant à une cheminée.

4. Il est défendu de transporter du feu sur la voie publique, dans un jardin, une cour, un champ, autrement que dans un vase en métal.

5. Tout propriétaire ou occupant de granges, fenils et autres édifices, contenant des matières combustibles ou inflammables, devra tenir les portes fermées.

9. Il est défendu à tout marchand, manufacturier ou autre personne, de garder en dépôt plus de cinquante gallons de pétrole ou de gazoline. (...) L'endroit réservé au pétrole ne devra pas être le même que celui réservé à la gazoline. Dans les deux cas, ces endroits devront être isolés des autres constructions; le dépôt de gazoline devra être enfoui sous terre.

10. Les cheminées de manufacture devront être construites à une hauteur d'au moins vingt-cinq pieds plus haut que la maison voisine la plus élevée, soit en brique, en métal, en pierre, ou en béton. Elles devront dans tous les cas être munies d'une passe pour empêcher

l'échappement des étincelles.

15. Personne ne devra faire passer chevaux ou voitures sur les boyaux à incendie tendus avant que ceux-ci ne soient protégés. »

C'est aussi en octobre 1922 que le village songe à l'éclairage de ses rues. Le contrat sera passé auprès de la Compagnie électrique de Bellechasse, sur une base de dix ans, au prix annuel de « dix piastres par lampe de 60 watts ». Les lampes doivent être actionnées manuellement. Quelqu'un devra les allumer le soir et les éteindre le matin au moyen d'un interrupteur.

### **Les beaux dimanches?**

Le dimanche est un jour sacré et chômé. Cependant, il semble que certaines entreprises du Québec en fassent un jour de travail comme les autres. Pour contrer le phénomène, on voit naître la Ligue du dimanche, qui souhaite obtenir l'appui du conseil du village. En novembre 1923, ce dernier adoptera la résolution suivante :

« Attendu que certains employeurs, spécialement dans la fabrication de la pulpe et du papier et dans les entreprises de construction, obligent leurs ouvriers à travailler le dimanche;

Attendu qu'en différents endroits de la



Le village, vu d'ouest en est

*Province, le travail du dimanche est devenu habituel et que cette habitude tend à se répandre de plus en plus;*

*Attendu que le travail du dimanche désorganise la famille et l'ordre social et qu'il est défendu par l'Église et les lois de ce pays;*

*Attendu qu'il importe d'enrayer par des moyens prompts et efficaces le mal causé par le travail du dimanche;*

*Attendu qu'il est du devoir de l'autorité constituée de veiller au maintien de l'ordre social et de faire observer les lois;*

*Le conseil de la corporation du village de St-Raphaël, prie avec instance l'Honorable Premier Ministre et Procureur général de la Province de Québec de prendre les mesures nécessaires pour protéger la famille et la société en cette Province en y faisant observer strictement les lois concernant l'observance du dimanche. »*

### **Aux grands maux, les grands remèdes**

La variole fait des ravages, au printemps de 1924, et le village adopte de sévères mesures pour éradiquer l'épidémie, en rendant la vaccination obligatoire dans ses limites territoriales. Toute personne non vaccinée contre la variole sera passible d'une amende de cinq dollars et aussi « d'une amende additionnelle d'un dollar pour chaque jour qu'elle aura omis et omettra de se faire vacciner après le deuxième jour de l'entrée en vigueur du dit règlement. » Après 48 heures de l'entrée en vigueur du règlement, toute personne se trouvant dans la municipalité devra pouvoir exhiber aux autorités, sur demande, le certificat attestant sa vaccination. « Chaque refus ou omission de sa part d'exhiber tel certificat lorsqu'elle en sera ainsi requise, la rendra passible d'une amende de cinq dollars. »

### **Le gardien d'enclos**

En 1930, les membres du conseil de la paroisse sont les suivants : Auguste Laflamme, maire, Adélarde Dallaire, Joseph Bouffard, Louis Goupil,

Adélarde Boutin, Albert Picard et William Thibault. Tous les ans, le conseil procède à la nomination d'officiers. Cette année-là, il nomme trois évaluateurs, dix-neuf inspecteurs de voirie, à raison d'un par route, un inspecteur agraire, trois gardiens d'enclos, un auditeur (vérification des livres) ainsi qu'une personne pour le Bureau d'hygiène. Au fait, qu'est-ce qu'un gardien d'enclos? Il a pour tâche de recueillir les animaux sortis de leurs enclos et d'en retrouver les propriétaires. S'il ne peut établir qui est le propriétaire, l'animal est vendu aux enchères, à la criée, après un certain délai. Par ailleurs, le gardien d'enclos doit régler les « chicanes de clôtures », littéralement, c'est-à-dire qu'il doit résoudre les conflits ayant trait aux clôtures mitoyennes entre deux propriétés.



Dans le 1<sup>er</sup> Rang, de nos jours. Y a-t-il un gardien d'enclos pas loin?

En 1930, le conseil municipal de la paroisse demande au ministre des Travaux publics et du Travail, Antonin Galipeault, aussi député de Bellechasse, de conserver sa charge de député pour un nouveau terme. Cependant, ce dernier sera nommé à la cour d'appel. Pendant la séance du 5 mai 1930, le conseil désire lui exprimer « ses plus sincères regrets de la perte que cette nomination occasionne aux contribuables de la municipalité ». Il veut également « lui exprimer sa profonde reconnaissance pour les faveurs sans nombre qu'il leur a accordées pendant les vingt et un ans qu'il les a représentés à la législature de Québec ».

On transmettra une copie de cet hommage au journal *Le Soleil*, pour publication. Le remplaçant

d'Antonin Galipeault comme député de Bellechasse sera Robert Taschereau.

Tous les ans, la municipalité (que ce soit le village ou la paroisse) évalue le salaire à verser aux engagés municipaux. Ainsi, le 6 juillet 1931, la paroisse fixe la rémunération des employés à son service à 20 centins de l'heure, pour un homme seul, à 30 centins quand il utilise une voiture, et à 40 centins quand il recourt aussi à deux chevaux.

### *Contre le chômage*

Le 26 novembre 1931, la paroisse tient une séance spéciale afin de préparer une demande que l'on soumettra au député Robert Taschereau, pour faire approuver un projet de construction d'une route qui permettrait de réduire le chômage. Il est proposé d'adopter la résolution suivante :

*« Attendu que la crise se fait de plus en plus sentir dans notre paroisse;*

*Attendu que le nombre de chômeurs est plus élevé que l'an dernier;*

*Attendu que le marché des produits agricoles est très mauvais et a obligé nos cultivateurs à se priver du peu de main-d'œuvre qu'ils auraient eu besoin cet automne, par là relevant le nombre de chômeurs;*

*Attendu que nos chômeurs demandent de l'ouvrage pour leur entretien et celui de leur famille;*

*Attendu que la route de la Chute passe actuellement au sommet d'une montagne;*

*Attendu que cette route est dans un état dangereux et le sera toujours parce qu'il est impossible de la faire réparer sans faire une tranchée dans la montagne;*

*Attendu qu'il y aurait un bel endroit, où la montagne n'existe plus, à passer cette route et fermer l'autre;*

*Il est résolu que le conseil demande à M. Robert Taschereau, député de Bellechasse, d'user de son influence auprès de l'honorable J. N. Francœur, ministre des Travaux publics, pour faire autoriser la construction d'une route*



Le pont de La Chute, à l'époque d'Arthur Breton, dont on voit la ferme.

*sur les argents du chômage entre le chemin du premier Rang et celui des circuits afin de donner de l'ouvrage à nos chômeurs. Le coût de cette route a été estimé à 4 250 \$.* »

Lors de cette même séance de la paroisse, on décide de prendre en considération une requête des gens du rang Sainte-Marianne, et que le secrétaire soit autorisé à envoyer une copie à monsieur Taschereau afin qu'il obtienne aussi un montant de 500 \$ sur « l'argent du chômage », pour améliorer leur chemin de front.

À la mi-décembre, J.-E. Beudoïn est autorisé à passer contrat avec André Labrecque, pour l'achat du terrain de la route de la Chute, dès qu'on aura le montant que le comité du chômage a accordé aux chômeurs pour ce travail. Adélard Lacroix est nommé surveillant des travaux. Le 4 avril, il est résolu que le maire de la paroisse, Auguste Laflamme, et le secrétaire, s'impliquent aussi dans la passation du contrat, dont la somme s'élèvera à 3 000 \$. Le règlement municipal spécifie qu'une taxe de 0,05 \$ par



tranche de cent dollars d'évaluation sera prélevée, auprès des citoyens, pour ces travaux.

En juillet 1931, des suites d'une requête de résidents, le secrétaire et l'inspecteur, Arthur Breton, iront voir les intéressés pour faire signer une requête demandant d'incorporer le chemin du rang du Bras, à partir du moulin de la Chute, jusqu'aux limites de Saint-Gervais. L'été suivant, le chemin de front de la Chute, à la ligne seigneuriale de Saint-Gervais, sera incorporé à notre localité.

En mars 1934, le député Robert Taschereau est sollicité de nouveau, cette fois-ci afin d'obtenir du Comité du chômage la somme de 2 500 \$ pour donner du travail aux 85 chômeurs de Saint-Raphaël. On souhaite employer ces gens à redresser les côtes dans la Route 25, qui désignait alors la Route 281. En juin, on demande à Robert Taschereau d'accepter de servir d'intermédiaire auprès de *l'honorable ministre de la Voirie*, Édouard Perrault, en vue d'élargir et de redresser la Route 25 à partir du village, en descendant jusqu'au Rang du Sault. « *Attendu que nous avons un grand nombre de pauvres familles dans la paroisse et que ceci augmenterait les travaux chez nous pour donner du pain à nos pauvres. Voyant qu'il se fait de grands travaux dans les paroisses voisines, nous nous sommes demandé pourquoi la municipalité de St-Raphaël n'aurait-elle pas le même privilège que nos voisins ont la chance d'avoir.* »

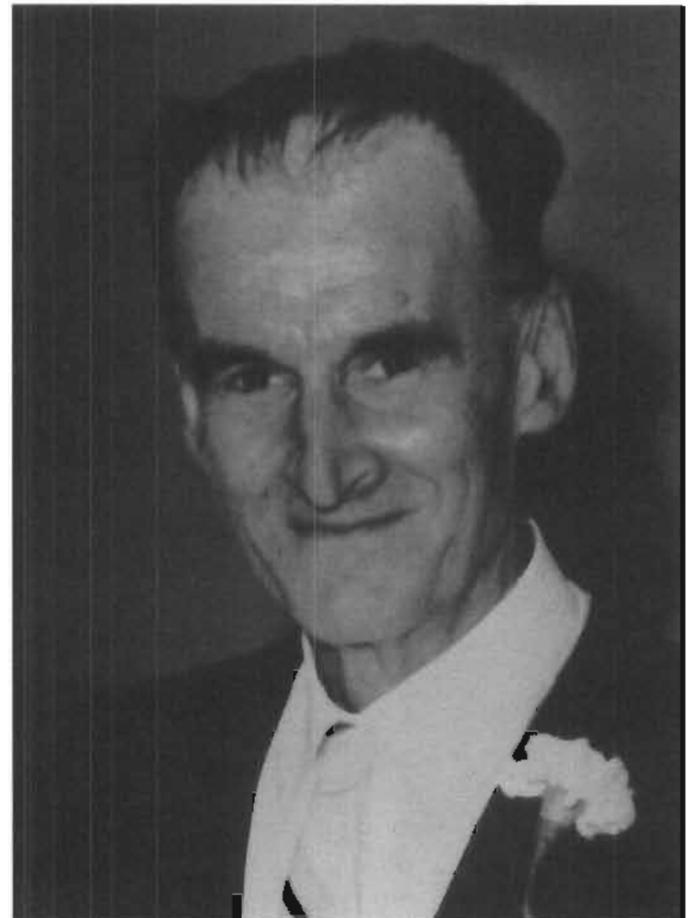
### ***Aide aux plus démunis***

116 Il arrive parfois que la municipalité prenne à sa charge certaines dépenses pour aider les nécessiteux de la localité. Par exemple, en juin 1934, le conseil de la paroisse autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer les papiers nécessaires pour placer un dénommé Larochelle à l'Hospice de Saint-Damien, aux frais de la municipalité. Le 4 juin 1935, on fera des procédures similaires pour placer un autre résident à l'Hospice Dom Bosco, toujours aux frais de la municipalité. On désignait par « hospices » les

foyers pour personnes âgées. En mai 1936, dans le même esprit d'entraide, on défrayera un compte de 4 \$ relatif au transport d'un patient à l'Hôpital Saint-Sacrement. Plus tôt, en avril 1930, la municipalité avait même versé la somme de 8 \$ au curé pour le service de Joseph Lacroix. D'autres situations à peu près similaires surviennent à l'occasion. Si on fait un saut de vingt ans, on voit que le 1<sup>er</sup> décembre 1952, le secrétaire donne lecture de la lettre d'une résidente, demandant la somme de 127 \$ pour payer le cercueil, l'habit, etc., d'un défunt. Une somme de 50 \$ lui est consentie. De plus, le conseil prendra à sa charge le compte de 5 \$ relatif au creusement de la fosse.

### ***Huit piastres en acide et soda!***

En mars 1936, le secrétaire-trésorier de la paroisse fait la lecture d'une lettre émanant de son homologue du village, au sujet des pompes



Ulric Bouchard, à environ 65 ans. Il a été secrétaire-trésorier du village.



En 1937, Saint-Raphaël est l'hôte de la Fête provinciale des oiseaux. Devant le curé du temps, l'abbé Joseph Destroismaisons, nous apercevons quantité de cabanes d'oiseaux, dont plusieurs reproduisent des maisons de Saint-Raphaël. Reconnaissez-vous la vôtre?

chimiques utilisées pour éteindre les incendies :  
*« Monsieur, je suis chargé par le conseil du village de vous informer qu'au sujet des pompes chimiques à l'avenir, le conseil du village veut être remboursé des dépenses qui se feront aux incendies, le dernier feu chez monsieur Adélard Lacroix coûte à la municipalité du village huit piastres en acide et soda. Le conseil du village est prêt à vous prêter ses pompes, mais il veut en retour que votre conseil de paroisse se rende responsable des dépenses qui se feront et des réparations aux pompes, au cas où elles se briseraient. »*

La lettre est signée d'Ulric Bouchard, secrétaire-trésorier pour le village.

Et à combien s'élèvent les dépenses municipales dans les années 1930? En février 1937, le conseil du village évalue comme suit le rôle de perception qui lui permettra de boucler son budget :

Déficit de l'année 1936	231,12 \$
Salaire du secrétaire, de l'auditeur et police de garantie	105,00 \$
Papeterie et entretien des pompes chimiques	50,00 \$

Entretien d'hiver et conseil de comté	124,00 \$
Lumières des rues, fonds de bâtisses des jurés et loyer de la salle	368,00 \$
Aliénés et assistance publique	146,27 \$
Total :	<u>1 024,89 \$</u>

En mars 1937, le chômage endémique sévit toujours. Le conseil du village adopte une résolution pour le contrer : *« Il est résolu unanimement que le conseil de cette municipalité demande à Monsieur le notaire Émile Boiteau, député de Bellechasse, de bien appuyer auprès des autorités fédérale et provinciale la demande qui est de tâcher de faire des travaux dans notre paroisse pour aider nos chômeurs dont nous vous donnons la liste en double, liste dressée par Messieurs les membres du conseil. »*

En mai 1938, on souhaite qu'une demande de taxis soit acceptée par le conseil de la paroisse et que le trésorier soit autorisé à envoyer la requête au député Émile Boiteau, pour qu'il intercède auprès de la Commission des services publics afin d'obtenir un service de taxis à Saint-Raphaël. Le maire et le secrétaire-trésorier iront en délégation auprès de la Commission des



services publics, afin d'appuyer la requête des contribuables de Saint-Raphaël demandant de conduire les voyageurs de Saint-Raphaël à Québec « à tant par tête ».

Le conseil de la paroisse autorisera, à l'été 1939, la compagnie Québec Power à redresser un bout de chemin dans la route *Factory*, du Rocher blanc en allant vers le nord, afin de lui permettre de redresser la conduite qui amène l'eau à la centrale, sur une longueur de 550 à 600 pieds.

### **Le trottoir aux piétons!**

Au village, le règlement 31, adopté en septembre 1939, concerne l'usage des trottoirs : « *Suivant avis de motion donné par M. Joseph Bélanger en date du cinq août 1939. Monsieur Joseph Bélanger propose, secondé par M. Joseph Breton, attendu qu'il y a lieu que le conseil ordonne un règlement à fin de percevoir une amende d'une piastre minimum, jusqu'à cinq piastres maximum, de ceux qui passeront sur le trottoir en bicyclette, en patins, avec des chiens attelés, des glisseurs, et ceux qui passeront avec des charrettes à bras, à l'avenir il est entendu que le trottoir reste pour les piétons.* »

En avril suivant, une amusante requête : on demande au ministre de la Voirie des réflecteurs pour les voitures à traction animale pour la paroisse de Saint-Raphaël. Toujours en avril 1940, le secrétaire est autorisé à demander au député Valmore Bienvenue d'intercéder auprès du ministre de l'Agriculture afin de : « *faire avoir 100 poches d'avoine et 1 000 livres de graines de mil et de trèfle pour les nécessiteux.* »

### **La taxe de chien...**

En 1941, plusieurs moutons ont été égorgés par des chiens. Il est résolu que pour tous les chiens qui seront trouvés libres ou errants, « *n'importe qui pourra les abattre sans qu'il y ait recours en droit par le propriétaire. S'il y a des dommages, le conseil reviendra sur le propriétaire.* » Quelques semaines plus tard, Louis Tanguay donne avis qu'à la prochaine séance du conseil de la paroisse, il proposera un règlement ordonnant une taxe sur les chiens. Effectivement, il sera résolu que le secrétaire soit autorisé à collecter la taxe de 0,50 \$ par chien et qu'il lui soit alloué 0,15 \$ par bête pour ce travail. Plus tard, le secrétaire écrira à tous ceux qui n'ont pas payé leur « *taxe de chien* », pour qu'ils se soumettent à la nouvelle réglementation. Mais en



Deux promeneuses qui reviennent de l'est du village.

En septembre 1939, on passera une loi afin que le trottoir soit réservé exclusivement aux piétons.



Du centre du village en allant vers l'est.

novembre 1941, deux autres moutons sont dévorés par des chiens. Le conseil déboursa 15 \$ pour ces pauvres bêtes.

Voici deux requêtes qui font sourire aujourd'hui. Au village, en août 1941, le conseil demande avec insistance au ministère de la Voirie, par l'entremise de Robert Gagnon, ingénieur, « de faire ôter ou changer de place le poteau d'attache pour les chevaux, poteau qui appartient à M. Adélard Rémillard, marchand sur la route 25 dans la partie du village, le dit poteau est une nuisance publique et empêche la bonne circulation d'une petite rue du village. » Et celle du 1<sup>er</sup> mars 1943, émanant de la paroisse, et qui désigne Georges Labonté, Georges Boutin et Émilien Bolduc comme inspecteurs... des mauvaises herbes!

### **Découpage électoral**

C'est en 1941 que le village est divisé en trois arrondissements de votation, pour les élections provinciales et fédérales :

1. À partir de l'ouest du village jusqu'à la route du chef-lieu;
2. Rue chez Ulric Bouchard jusqu'à la veuve

*Edgar Bolduc et la rue de la beurrerie;*  
3. Rues à l'est jusqu'aux limites. »

En ce qui a trait à la paroisse, le découpage en sections de vote sera fait trois ans plus tard, en janvier 1944. Elle sera divisée ainsi :

1. 5<sup>e</sup> Rang dit Vide-Poche, le Bras, Sault Nord et Sault Sud;
2. Ste-Catherine, Premier rang, Circuit S.O. et N.O. de la Chute;
3. Ste-Marguerite, Ste-Marianne, 2<sup>e</sup> Rang, 3<sup>e</sup> Rang et Petite 3<sup>e</sup>.

### **Les femmes... et le Communisme**

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les femmes font une entrée massive sur le marché du travail, notamment dans les usines, afin de remplacer les hommes partis au front et d'aider à l'effort de guerre. À la séance du 3 mars 1943, au village, on adopte cette résolution :

*« Attendu que la famille est la base de notre structure sociale;*

*Attendu que 59 évêques du Canada, dans une lettre collective, en mai dernier, ont exprimé leur poignante inquiétude au sujet des mesures destinées à attirer les femmes, et les*



mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer au travail de l'usine ou à d'autres occupations peu séantes à leur sexe;

Sur présentation du conseiller M. Gérard Labrecque, secondé par M. Ernest Fradette et accepté à l'unanimité, il est résolu par le conseil de la municipalité du village de St-Raphaël de demander au gouvernement une législation qui impose :

1. La prohibition du travail de nuit aux femmes et aux jeunes filles.
2. L'interdiction du travail à l'usine pour les femmes mariées ayant des enfants de moins de 16 ans.
3. La journée de travail de huit heures et la semaine de quarante heures. »

Lors de la même séance, le conseil du village exprime une autre préoccupation de l'époque, cette fois envers le Communisme!

« Attendu que le parti communiste au Canada exerce actuellement de fortes pressions auprès des autorités fédérales pour faire lever, pendant la présente session, l'interdit contre le parti communiste;

Il est unanimement résolu par le conseil de la municipalité du village de St-Raphaël de demander respectueusement au Ministre de la justice :

1. De maintenir l'interdit qui frappe le parti communiste.
2. De prendre des mesures efficaces pour empêcher toute propagande communiste au Canada.

Et d'envoyer copie de la présente résolution au premier Ministre du Canada, au premier Ministre de la Province, au Ministre de la Justice, et au moins à trois journaux, et que l'on donne toute la publicité souhaitable à cette résolution. »

120

### Le prix des années 1940

Le 6 mars 1944, la paroisse adopte son règlement 52, de nature budgétaire. Sa reproduction donne une idée des coûts associés à diverses

activités, au milieu des années 1940. Le règlement se lit comme suit :

« 1. Qu'un rôle de perception générale et spéciale soit fait sur tous les biens imposables de cette municipalité évalués à 525 160 \$ pour rencontrer les paiements suivants, savoir :

Le salaire du secrétaire	160,00 \$
Vérification	26,00 \$
Entretien des routes d'hiver	1 149,00 \$
Librairie	30,00 \$
Timbres	11,00 \$
Éclairage salle du conseil	14,15 \$
Bâtisse et jurés	12,00 \$
Frais d'administration à la banque	10,75 \$
Police de garantie	10,00 \$
Trésorier provincial	443,28 \$
Assurance patronale	50,00 \$
Frais généraux d'administration	25,00 \$
Entretien des routes et clôtures	800,00 \$
Pavage de pont	600,00 \$
Conseil de comté	65,00 \$
	<hr/>
	3 406,18 \$



Devant : Eddy Montminy et Évariste Beaudoin. À l'arrière : Aimé Beaudoin, Joseph Latulippe et Alexandra Beaudoin.

2. Qu'une taxe spéciale de 0,65 \$ par cent piastres soit imposée sur tous les biens imposables de cette municipalité.
3. Que le règlement de cette perception soit payable le ou avant le 1<sup>er</sup> mai 1944. Après le 1<sup>er</sup> juin, l'article 742 du Code municipal

*sera mis à exécution contre ceux qui ne se conformeront pas au présent règlement. »*

### **Billard et alcool**

En juin 1944, Joseph Asselin propose, secondé par Léopold Simard, que le secrétaire de la paroisse soit autorisé à écrire à la compagnie d'électricité Québec Power pour faire élargir le viaduc dans le rang Sainte-Catherine, qui est très dangereux vu qu'il est trop haut et trop étroit. La proposition est adoptée. Ce viaduc permettait de passer au-dessus de la conduite forcée qui alimentait la centrale en eau. C'était un gros tuyau noir aujourd'hui démolit.

Il semble que le village ait accordé la permission à Noël Labrecque d'exploiter une salle de billard. Mais le 18 décembre 1948, cette permission lui est retirée. Cependant, au début de mars 1949, le conseil autorise « *MM Noël Labrecque et Fernand Boutin d'exploiter chacun une salle de billard pour l'année 1949-1950 à condition que les salles ferment leurs portes à 11 heures du soir et minuit les fins de semaine et aussi la veille des fêtes et la fête même. »*

### **Paroisse et village : d'un même cœur**

Au début de mars 1945, possiblement en raison de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les conseils des deux instances municipales adopteront, toutes deux, une résolution identique :

1. *Que ce Conseil mette ses délibérations, ses projets, ses entreprises et ses travaux sous la protection du Sacré-Cœur;*
2. *Que cette municipalité se consacre officiellement au Sacré-Cœur et qu'à cet effet, M le Maire soit autorisé à prononcer publiquement cette consécration à l'église paroissiale et à la renouveler chaque année au temps choisi par M. le Curé;*
3. *Que copie de cette résolution inscrite au procès-verbal de ce Conseil soit communiquée à M. le Curé.*

Le 7 mai 1947, il est résolu, au village, qu'une taxe de 1,25 \$ par 100 \$ d'évaluation soit prélevée sur les biens imposables, pour amasser le montant nécessaire pour boucler le budget de l'année 1947, au montant de 2 304,50 \$.

Attendu qu'un système d'alarme a été installé dans le village, il est ordonné, en décembre 1947, qu'une amende minimale de 5 \$ et maximale de 50 \$ sera imposée sur chaque fausse alarme faite « *intentionnellement ou malicieusement. »*

En 1949, il n'y a pas que le billard qui fait son entrée officielle à Saint-Raphaël. En septembre, le village adopte son règlement 45, qui stipule :

*« Que la Commission des liqueurs permette de servir la bière et le vin aux repas dans les hôtels et, en plus, la vente de la bière à la bouteille pour emporter et livrer. Qu'une licence de 50 \$ par hôtel qui obtient un permis soit payée au conseil. »*

### **Lumière, s.v.p.!**

Le secrétaire de la paroisse, Eugène Bolduc, donne lecture d'une requête, le 1<sup>er</sup> août 1949, demandant trois lumières de rue aux extrémités du village, soit une au rang *Circuit* et deux dans la route du village, chez Albert Boutin. Joseph Boutin propose, secondé par Ernest Roy, et résolu, qu'Albert Boutin, maire, et le secrétaire, soient autorisés à signer un contrat avec Québec Power pour l'installation des lumières dans la route *Circuit* et le chemin front *Circuit*, à la condition que le prix de chaque lumière ne soit pas plus élevé que 12,50 \$ pour la faire installer. Mais survient un revirement, à la séance du 20 mars 1950 : Joseph Asselin propose, secondé par Arthur Bolduc, et résolu, que la résolution autorisant Albert Boutin de faire installer trois lumières dans les limites de la paroisse soit déclarée *nulle et de nul effet*. Deux personnes sont pour la proposition, soit Joseph Asselin et Arthur Bolduc, alors que quatre sont contre : Philippe Dubreuil, Adélar Roy, Joseph Boutin et Ernest Roy. La proposition d'annuler le projet est rejetée.



Le sujet de l'éclairage trouve une autre source de discussion, à cette même assemblée. Ainsi, on autorise le maire Albert Boutin à demander à Paul-Eugène Bélanger, député de Bellechasse, de bien vouloir intercéder auprès des autorités de Québec Power pour faire l'installation d'une ligne électrique pour l'éclairage du rang du Bras. Une requête a déjà été présentée aux autorités de Québec Power et est restée sans réponse.

### **Le déclin de Tadoussac**

Le 3 octobre 1950 donne lieu à l'adoption du Règlement 60 de la paroisse, ordonnant la fermeture de la route Tadoussac, conformément à l'article 480 du Code municipal :

*« Attendu que cette route ne conduit pas à un rang habité;*

*Attendu que l'article 480 du Code municipal dit qu'une corporation municipale pourra, par règlement, se dispenser d'ouvrir ou d'entretenir un chemin d'hiver conduisant à des propriétés inhabitées, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> avril;*

*Attendu que l'avis de motion a été donné par M. Joseph Boutin, conseiller, à la séance générale du 5 septembre 1950;*

*Il est proposé par M. Philippe Dubreuil, secondé par M. Ernest Roy et il est ordonné par règlement no 60 que la Corporation n'entretiendra pas cette route du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril de chaque année. Quiconque circulera dans cette route du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril, sera à ses frais et dépens. »*

Lors de la même séance, la route appelée Petite Sainte-Louise connaîtra le même sort que Tadoussac.

### **Pour le centenaire, on baptise les rues**

Le samedi 5 juillet 1952 est déclaré fête civique, en l'honneur du centenaire de Saint-Raphaël. Pour l'occasion, la municipalité paroisse compte faire fabriquer un char allégorique. Au village, on propose « que le conseil donne 250 \$ au comité de décorations des Fêtes du centenaire, ce qui



À l'occasion du centenaire de Saint-Raphaël, on a installé une arche à l'entrée du village, soit sur l'avenue Beaudry. On y voit la maison qui appartenait à Lucien Boutin.

*est l'extrême limite que la loi permet au conseil de donner. »*

En 1952 également, le village décide de doter ses rues de noms commémoratifs. Voici la proposition adoptée à cet égard :

*« Il est adopté unanimement, que notre conseil décide de désigner toutes nos rues, par des appellations de certains noms de personnes qui se sont illustrées dans notre paroisse, et à cet effet à l'avenir, il y aura » :*

Rue Dufresne : pour Michel Dufresne, « fondateur de la paroisse. »

Rue Pelchat : pour l'abbé Joseph Pelchat, ancien curé décédé en novembre 1950.

Rue Paradis : pour l'abbé François Paradis, « ancien curé qui s'est dépensé pendant 29 ans à St-Raphaël, et dont nous possédons les restes. »

Rue Perras : pour l'abbé J.B. Perras, premier curé de la paroisse.

Rue Père Gonthier : pour le Rév. Dominique Gonthier, O.P., connu sous le pseudonyme de Raphaël-Gervais, et qui s'est illustré autant par sa prédication que par ses écrits.

Rue Mgr Dupuis : pour Fernand Dupuis, « ancien curé qui fut plus tard élevé à la prélature. »

Rue Chanoine Lamontagne : pour l'abbé François Philibert Lamontagne, « un fils de St-Raphaël qui

*fut plus tard chanoine honoraire du chapitre métropolitain de Québec par son éminence le cardinal Villeneuve. »*

Rue Veilleux : pour le docteur J.O. Veilleux, « *qui exerce sa profession à St-Raphaël depuis 32 ans. »*

Avenue Audet : pour l'abbé Henri-Philippe Audet, « *curé actuel. »*

Avenue Labrecque : pour la famille Labrecque et tous ses membres qui se sont illustrés dans la vie religieuse ou civile, « *spécialement M. le chanoine Cyrille Labrecque, et le maire actuel M. Gérard Labrecque. »*

Avenue Boutin : pour Pierre Boutin, « *ancien député de Bellechasse. »*

Avenue Destroismaisons : pour l'abbé Jos. Destroismaisons, « *ancien curé qui s'est dévoué pendant 15 ans pour le bien et l'avènement de la paroisse. »*

Avenue du Couvent : pour les « *R.R. Sœurs de la Charité de St-Louis-de-France. »*

Avenue Michel Lacroix : pour Michel Lacroix, « *grand bienfaiteur de la fabrique de St-Raphaël aux premiers temps de la paroisse. »*

Avenue Beaudry : pour la famille Beaudry, « *spécialement M.M. les abbés Paul et Émile Beaudry et le docteur Eusèbe Beaudry. »*

Avenue Jean Rémillard : pour Jean Rémillard, l'un des pionniers de la paroisse.

Avenue St-Arthur : pour l'abbé Joseph Arthur Lapointe, ancien curé.

Avenue Bérubé : pour l'abbé Cyriac Bérubé, ancien curé.

Avenue St-Pierre : pour le docteur J.O. St-Pierre, premier maire du village, après la séparation en deux entités municipales.

### **Ça bouge, du côté des routes**

Le maire de la paroisse ira rencontrer le député de Bellechasse, en 1952, pour faire paver la Route 25, dans la partie nord du village, sur une longueur de 600 pieds. On souhaite cet asphaltage, car les résidants des maisons longeant la route sont incommodés par la poussière. La Route 25 est aussi au centre des préoccupations, lors de l'assemblée du 5 décembre 1952. On y

prend la résolution suivante :

« *Attendu que la route no 25 passe par Saint-Vallier;*

*Attendu que ce chemin rallonge environ de 8 à 10 milles pour aller à Québec;*

*Attendu qu'il serait préférable de passer par Saint-Raphaël, La Durantaye et Saint-Michel;*

*Il est proposé par M. Joseph Boutin, secondé par M. Ernest Roy et résolu que le Conseil demande à Monsieur Alphée Poirier, député de Bellechasse, de bien vouloir intercéder auprès du ministre de la Voirie afin que la route actuelle no 25 passant par Saint-Vallier soit changée afin de passer par Saint-Raphaël, La Durantaye et Saint-Michel. »*



À une certaine époque, il fallait aller chercher le courrier de Saint-Raphaël à la station de Saint-Vallier. L'hiver, le *stroumobile* était de mise.

Une autre résolution est discutée le 14 mars 1955, au sujet des routes, particulièrement au regard de la livraison du courrier dans notre localité :

« *Attendu que le chemin conduisant de Saint-Raphaël à la station de Saint-Vallier n'est pas entretenu à la circulation des véhicules automobiles durant l'hiver;*

*Attendu que le chemin allant de Saint-Raphaël à la station de La Durantaye est entretenu à la circulation d'été;*

*Attendu que le courrier arriverait plus tôt à Saint-Raphaël en venant par La Durantaye, car au printemps le courrier doit employer deux moyens de locomotion pour se rendre à destination;*



*M. Jules-Ernest Breton propose, secondé par M. Lionel Arbour et résolu que le Conseil de la paroisse de Saint-Raphaël demande à M. Louis-Philippe Picard, député de Bellechasse, de bien vouloir intercéder auprès de l'Honorable ministre des Postes afin d'obtenir le changement du parcours du courrier de Saint-Vallier à La Durantaye et de donner un service trois fois par jour. »*

Lors d'une réunion de février 1956, la paroisse prend connaissance d'une requête des contribuables du 1<sup>er</sup> Rang, demandant aux autorités du ministère de la Voirie de bien vouloir procéder à l'élargissement du 1<sup>er</sup> Rang dans toute sa longueur, lesquels contribuables consentent à donner le terrain requis. Le conseil accepte la requête et demande au député de Bellechasse, Alphée Poirier, de bien vouloir intercéder auprès du ministre de la Voirie pour obtenir l'élargissement du chemin.

Au cours de l'été, le village songe à organiser son système d'intervention contre l'incendie : « *Considérant que le coût d'achat d'un système à incendie et que les travaux de main-d'œuvre sont estimés à 30 000 \$; considérant que le gouvernement donne 50 % du coût des travaux; en conséquence, l'emprunt se fera.* » Le village achètera cinq citernes (13 000 \$), des pompes d'incendie (9 500 \$) et une sirène (1 600 \$).

### ***De l'électricité dans l'air***

124 À la séance du 1<sup>er</sup> octobre 1956, Théophile Bouchard propose, secondé par Jules-Ernest Breton, et résolu unanimement, que la municipalité paroisse n'ait pas d'objection à ce qu'une ligne de transmission (ligne de transport d'électricité) passe dans notre municipalité.

En novembre 1957 le secrétaire de la paroisse écrit à la Compagnie Québec Power pour demander l'installation d'une ligne électrique pour desservir le rang des Fiefs ainsi que le circuit de la Chute, qui n'ont pas encore l'électricité.



Mars 1957. Malgré le temps qui passe, il semble que l'hiver demeure toujours l'hiver. Heureusement que les bons samaritains sont de toutes les époques!

### ***À la petite pelle...***

C'est en 1959 que le gouvernement provincial de Duplessis subventionne la réalisation de travaux à Saint-Raphaël. Ceux-ci consistent à creuser des fossés... à la petite pelle, afin, apparemment, de donner du travail à davantage d'hommes. On a ainsi aménagé les fossés longeant la route Raby, la route du Lac-aux-Canards (avenue Bernard-Dumont) et la rue Pelchat durant l'automne.

La Route des Écureuils est en partie intégrée à la municipalité de Saint-Nérée. En avril 1960, le conseil de la paroisse décide de ne plus entretenir cette route et une résolution est envoyée au secrétaire-trésorier de Saint-Nérée. En octobre 1960, on obtient du ministère de la Voirie l'entretien d'hiver à 100 % de la Route 25 jusqu'à Saint-Michel, favorisant ainsi notre paroisse d'un entretien gratuit sur 10,24 milles. Vers la fin de 1961, la municipalité paroisse achète de Bernard Dumont le chemin du Lac-aux-Canards, pour la somme d'un dollar.



La route des Fiefs, aujourd'hui. À bien y penser, elle conserve des allures de début du 20<sup>e</sup> siècle.

### *Un p'tit verre?*

Le 15 juin 1961, avec la création récente de la Régie des alcools du Québec, le village annulera les règlements antérieurs à cette date, pour autoriser la nouvelle Régie à émettre dans la municipalité les permis qui sont maintenant sous sa responsabilité. De ce règlement découlera, en juin 1962, la permission de vendre de la bière dans les épiceries. En mars 1963, on ira un peu plus loin puisque le village autorisera :

*« la Régie des alcools du Québec à émettre des permis d'hôtels et de salles à manger dans la municipalité. » Et tant qu'à y être : « Il est adopté unanimement que le conseil du village a décidé de charger à tous les établissements licenciés, pour la vente de la bière et du vin, un droit d'opération de 50 \$ par année, à commencer le 1<sup>er</sup> mai de chaque année et finissant le 30 avril de l'année suivante. »*

### *En quête d'un hôpital*

En octobre 1961, le village souhaite accueillir un hôpital :

*« Attendu que M. le maire Joseph Albert a fait une demande au ministère de la Santé pour que Saint-Raphaël soit choisie pour le site d'un hôpital; attendu que Saint-Raphaël est le centre du comté et que le siège du chef-lieu est aussi de cette paroisse;*

*Il est adopté unanimement que demande soit faite à l'honorable ministre de la Santé qu'il nous gratifie de cette faveur d'avoir un hôpital à Saint-Raphaël. »*

En mai 1963, c'est le tour du conseil de la paroisse de signifier sa demande au ministre de la Santé de bien vouloir nous accorder l'érection d'un hôpital dans notre paroisse : *« Attendu que la paroisse est le chef-lieu du comté et la plus populeuse, et qu'elle possède de beaux terrains, nous appuyons la demande du conseil du village à ce sujet. »* Finalement, Saint-Raphaël n'aura pas son hôpital.

### Un tunnel Lévis-Québec?

Le village adresse une lettre au premier ministre Jean Lesage, le 5 avril 1962, expliquant qu'il est en faveur de la construction d'un tunnel entre Lévis et Québec, et plusieurs raisons sont énoncées. Nous les retranscrivons ci-dessous... fautes de français incluses :

*« Il est adopté unanimement la résolution qui suit. Pour être envoyée à l'honorable Jean Lesage, premier Ministre, Conformément à une résolution unanime du conseil municipal du village de St-Raphaël. Nous vous prions de considérer très sérieusement le premier geste posé, il y a quelques semaines, par la cité de Québec en faveur de la réalisation d'un tunel entre Québec et Lévis.*

*La raison de notre vif intérêt à se projet, vous le comprendrés, Monsieur le premier Ministre vient des communications difficiles que nous avons actuellement avec la capitale. Toute nôtre transport lourd est obligé d'utiliser le pont de Québec dont le cite signifie un détour d'une vingtaine de miles, quant à nos hommes d'affaires et à tous les citoyens de notre région qui veulent se rendre à Québec, ils doivent ou bien faire eux aussi la boucle du pont de Québec ou tenter de prendre les traversiers dont le service nécessairement à heures fixes constitue une solution de pis-aller.*

*La construction d'un tunel entre Québec et Lévis constituerait, croyons-nous, la solution idéale au problème qui se pose actuellement. »*

126

### Faire le pont

Octobre 1962 : le conseil autorise Québec Téléphone à passer son câble dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rangs. Au cours du même mois, une demande est acheminée au département des Travaux publics pour demander de bien vouloir élargir le pont Laflamme, sur la Rivière-du-Sud, car la paroisse reçoit des plaintes de chauffeurs d'autobus, qui trouvent cette « lisse » trop étroite. Malheureusement, le pont Laflamme, situé dans



Le pont Laflamme, dans le rang du Sault, s'est écroulé en février 1963.

le rang du Sault, s'effondrera en février 1963, sous le poids d'un camion. On le remplacera par un pont plus large, en ciment.

En juin 1964, Hydro-Québec construit une ligne de 25 kV le long du rang Sainte-Catherine, et profite de l'occasion pour élargir le chemin entre l'extrémité est du village et le pont enjambant la conduite forcée aménagée par l'ancienne Québec Power.

L'été de 1964 permet aussi de constater que la récolte de fraises est à peu près nulle, à cause de la gelée. On demande au président de l'Union catholique des cultivateurs (l'UCC, maintenant l'Union des producteurs agricoles) d'intercéder auprès du ministre de l'Agriculture de bien vouloir venir en aide aux cultivateurs, pour combler cette perte. La situation économique n'est pas facile, et pas seulement pour les producteurs de fraises. Si bien qu'en décembre de la même année, il est proposé que le conseil municipal paroisse demande au ministère fédéral de l'Industrie, au ministère du Commerce et au ministère du Travail, de déclarer Bellechasse comme zone économiquement faible (région désignée). Le conseil sollicite l'appui du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce.

### **Une sortie sur la « 20 »**

Le 5 octobre 1964, « étant donné que la route n'est pas numérotée et que le trafic du comté de Bellechasse se fait en grande partie par la route St-Michel – St-Raphaël », on demande au ministère de la Voirie de bien vouloir faire une entrée sur la route transcanadienne à Saint-Michel, qui conduira directement à Saint-Raphaël.

En juillet 1965, on souhaite voir modifier le tracé de la Route 25, de façon à éviter le village. Six mois plus tard, le conseil du village demandera son élargissement, dans sa partie qui traverse la rue Beaudry, sur toute sa longueur de 850 pieds. Quatre ans plus tard, la Route 25 a été si bien modifiée qu'elle permettra aux usagers du haut des comtés de Montmagny et de Bellechasse d'emprunter cette voie de Saint-Philémon à Saint-Michel. On suggèrera alors : « de demander au ministre de la Voirie l'élargissement à trois voies de la côte à la sortie nord du village de Saint-Raphaël. » Le projet se réalisera sous le règne de la mairesse Jeannine M. Garant, en 1981.

### **C'est le couvre-feu!**

En octobre 1966, il y a un couvre-feu au village : « Couvre-feu et maintien du bon ordre et de la paix publique fixé à 9 heures du soir toute l'année, excepté pour les périodes de vacances, pour les enfants de 16 ans et moins. Ceux qui ne se conformeront pas au règlement paieront une amende de 2 \$ minimum et de 5 \$ maximum. »

Au début de l'hiver 1965, Léo Lemelin est mandaté pour l'entretien de six petites rues au village, pour la circulation des autos, à raison de 675 \$ : « à condition que les propriétaires de ces petites rues signent des droits de passage. Le 13 janvier 1966, ledit contracteur devra prendre une police d'assurance pour se protéger contre les réclamations éventuelles. » Au début de l'hiver suivant, le conseil du village octroie à



En 1966, le village instaurait un couvre-feu.  
Voici Armand Picard, constable municipal de juillet 1966 à avril 1967

Albert Boutin : « les rues du village plus celle du Foyer pour 1 850 \$ pour le déneigement, et les autres rues secondaires à M. Léo Lemelin pour 980 \$. »

### **L'avenir se dessine**

Déjà, en février 1969, le conseil municipal de la paroisse demande à Québec Téléphone que Saint-Raphaël puisse communiquer directement avec Québec, comme les localités environnantes de La Durantaye, de Saint-Gervais, etc. Il faudra attendre une bonne trentaine d'années pour que ce projet devienne réalité.

En 1970, on ne parle pas encore de fusion municipale, mais on envisage néanmoins la mise en commun de certaines ressources. Ainsi, on discute pour que le service Incendie soit mis en



Le Centre communautaire est un lieu de rassemblement pour toute la population, à l'occasion de divers événements. Ici, les gens s'y retrouvent pour l'inauguration du circuit vélo Le Grand Sault, le 28 juin 1999.

commun pour la paroisse et le village, par un projet d'entente. Cette année-là, les contribuables pourront bénéficier d'un meilleur système de protection contre l'incendie et ce, à un coût moins élevé, grâce à cette organisation en commun d'un service Incendie.

### *Grand projet de centre culturel*

Sous le règne du maire du village Raymond Rémillard, un grand projet de centre culturel voit le jour, en décembre 1972, afin de régionaliser les loisirs. S'il s'était réalisé, il aurait coûté 185 000 \$, et une subvention gouvernementale de 75 000 \$ aurait été possible. Le bâtiment abriterait une grande salle, avec scène pour le théâtre ainsi qu'un gymnase, mais aussi, des locaux pour les conseils municipaux et pour les organismes. La dernière phase du projet comprenait même l'aménagement d'une piscine intérieure. Le projet de centre culturel sera refusé en février 1973. Cependant, l'idée de bâtir une salle communautaire restera dans l'air...

Le projet d'une salle communautaire plus modeste recevra l'assentiment de la population, quelques années plus tard. Si bien que le Centre communautaire de Saint-Raphaël ouvrira ses portes en mars 1977.

Et qu'arrive-t-il à notre vie municipale, par la suite ? Pour le savoir, suivons le fil de la mémoire de trois maires contemporains : Benoît Therrien, Jeannine M. Garant et Michel Michaud. ❖

### *BENOÎT THERRIEN*

*Maire, municipalité paroisse  
(1975-1981 et 1983-1989)*

En 1965, il s'engage dans la politique municipale à titre de conseiller et ce, durant dix ans, les trois dernières comme pro-maire. Au début, il est bénévole, comme tous les élus municipaux, qui commenceront à être rémunérés au début des années 1970. Il est élu maire à l'automne 1975, pour la paroisse. Parmi les réalisations de son



Benoît Therrien.

équipe, notons l'achat de la machinerie et du garage pour l'entretien des chemins d'hiver. Aussi, la construction du Centre communautaire, qui deviendra réalité pendant le mandat de Benoît Therrien et du maire de la municipalité village, Raymond Rémillard. Le bâtiment abritera aussi le poste d'incendie. « *Un souvenir qui restera gravé dans ma mémoire : la soirée d'ouverture. J'avais été nommé par les deux conseils pour être responsable de cette soirée, aidé de quelques bénévoles. Nous avons accueilli près de 700 personnes.* »

En 1980, la paroisse instaure les règlements qui verront la mise en vigueur des permis de construction et des permis de brûlage. L'année 1980 est aussi placée sous le signe d'importants travaux de voirie portant sur diverses routes et ponts. Et en 1981, un service de ramassage des ordures dans les rangs est instauré.

Benoît Therrien termine son premier mandat en 1981. Il sera réélu en 1983. C'est au cours de ce second mandat que le gymnase communautaire, annexé à l'école La Source, deviendra réalité. Ce projet, qui mobilise tant la paroisse que le village, aura nécessité maintes démarches durant une décennie pour se concrétiser. Monsieur Therrien et son équipe ont divers projets de réfection de routes au programme, notamment au rang du Bras. En 1988, on achète l'édifice du chef-lieu, conjointement et à parts égales avec le village, qui appartenait à la MRC de Bellechasse. L'édifice est cédé pour 50 000 \$, soit 25 000 \$ pour chacune des deux instances

municipales. Au cours de la même année, on agrandit le Centre communautaire pour disposer d'un espace de rangement, ainsi que le garage municipal, afin de faire place à toute la machinerie de déneigement acquise au cours des années précédentes.

« *Durant ces 22 années au sein du conseil municipal paroisse, conclut Benoît Therrien, j'ai essayé de mener à bien les tâches que j'ai entreprises au meilleur de ma connaissance. J'ai toujours fait ce que j'ai cru être bon pour le bien de ma paroisse et de mes concitoyens. Je me suis dévoué pour différents organismes et pour le Centre communautaire, à titre de bénévole, en y mettant toute l'ardeur nécessaire.* »

### **JEANNINE MARQUIS GARANT, FEMME DE TÊTE ET DE CŒUR**

**Mairesse municipalité village  
(1979-1994)**

Jeannine Marquis Garant avait déjà une feuille de route bien remplie avant d'être la première femme à accéder à la mairie de Saint-Raphaël. Présidente du Cercle des Fermières, membre du Comité d'école, secrétaire du Comité des loisirs,



Jeannine Marquis Garant. à ses débuts comme mairesse.

conseillère de la Fédération 04 des Fermières, membre fondatrice du Conseil des Filles d'Isabelle de Saint-Raphaël et régente de ce conseil... Voilà une dame bien engagée dans la vie de sa communauté.

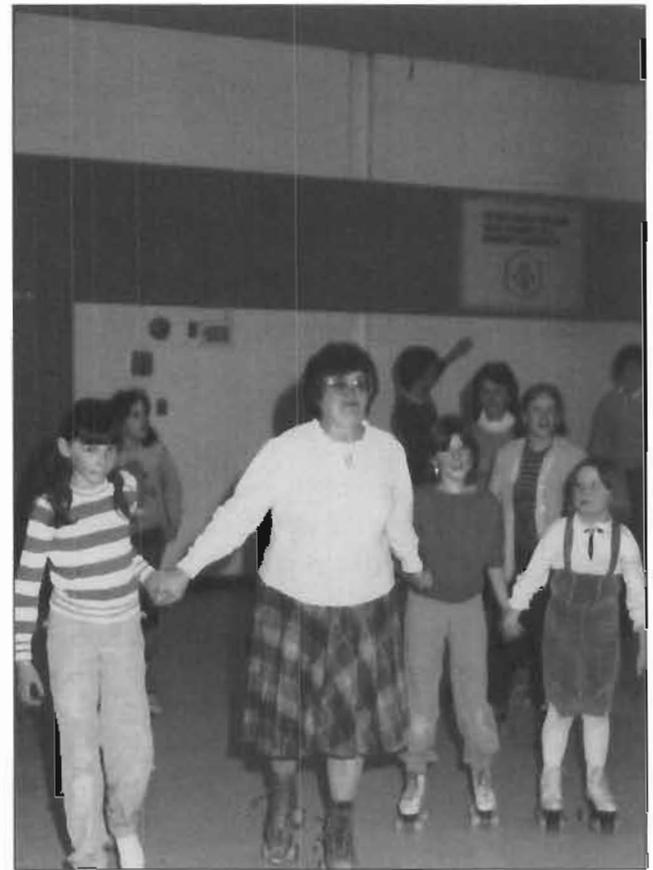
Jeannine voit le jour à La Durantaye, en 1930. Elle est la fille d'Edgar Marquis et d'Éva Lacroix. Sa vie professionnelle commence à titre d'institutrice, à l'école du rang Sainte-Catherine, à Saint-Raphaël. Après deux années d'enseignement, elle épouse Émile Garant, le 1<sup>er</sup> août 1949. Le couple aura trois enfants : Roch, Guylaine et Mario.

En 1979, quelques citoyens du village l'incitent à poser sa candidature à la mairie. Elle s'en défend d'abord, sous l'effet de la surprise, puis doute de ses capacités à remplir cette fonction. On revient à la charge... on provoque la dame connue pour son engagement, mais aussi son côté volontaire, voire autoritaire : « *Tu ne dois pas te contenter de chialer; tu dois agir!* », lui dit-on. Piquée au vif, Jeannine Marquis Garant accepte de poser sa candidature, laquelle sera présentée par Maurice Morency, père, appuyée par Roger Picard.

La campagne électorale de « l'équipe du renouveau » est vite mise sur pied, en vue de l'élection du 4 novembre 1979. L'équipe utilise les journaux pour se faire connaître. Voici un extrait d'un message ainsi publié :

130

*« Un groupe de citoyens de St-Raphaël a mis en place une nouvelle équipe dynamique et constructive pour assurer la relance du développement économique de la Municipalité et assurer le déblocage des dossiers qui traînent depuis 2 ans. St-Raphaël pourra s'enorgueillir d'avoir un maire du sexe féminin puisque Madame Jeannine Marquis Garant a consenti à laisser porter son nom au poste de premier magistrat. (...) Elle sera solidement secondée par une équipe d'hommes dynamiques qui ont fait leurs preuves par le passé : Yvan Rouleau, médecin vétérinaire, ex-secrétaire du Club Optimiste, André Bolduc, technicien au ministère des Transports, ex-conseiller qui a été responsable de la Commission d'urbanisme, et Michel Brousseau, contremaître général pour la Société*



Madame Garant s'est jointe à des jeunes lors d'une soirée de patinage, (patins à roulettes) au Centre communautaire.

*Rexfor, ex-président du Club Optimiste de St-Raphaël. »*

Plusieurs dames de Saint-Raphaël se concertent et décident d'appuyer madame Garant dans son projet. La lutte est toutefois vive. Philippe Asselin, maire sortant, recueille 308 voix, contre 345 pour madame Garant. C'est donc la tête haute que monsieur Asselin peut abdiquer devant sa rivale, qui devient ainsi la première femme élue maire dans le comté de Bellechasse. Les journaux régionaux et le quotidien *Le Soleil* en font mention. Au journaliste du *Soleil*, elle a déclaré : « *Nous voulons resserrer les contacts, établir une communication constante entre les membres du conseil municipal et la population, particulièrement au niveau des différents organismes qui œuvrent localement.* » Madame Garant est une pionnière : une dizaine d'années plus tard, en 1990, les femmes n'occupaient toujours que 5,5 % des postes de maires, au Québec!

La nouvelle mairesse annonce ses couleurs dès la première assemblée du conseil municipal : elle signifie que son nom est Jeannine Garant, et non madame Émile Garant! Et le travail commence... On s'adresse à l'Ordre des pharmaciens du Québec afin de sensibiliser l'un de ses membres à venir établir une pharmacie à Saint-Raphaël. On fait de même auprès de l'Ordre des dentistes du Québec. Ce dernier dossier avait été initié par Philippe Asselin. Sur le plan de la voirie, un élargissement de la Route 281 sera entériné, pour avoir trois voies à l'entrée du village. Le projet se réalisera en 1981. Un autre problème concret auquel l'administration veut s'attaquer est celui du puits *Layne*, creusé sur un terrain privé et qui doit être acheté de Montmagny Ready-Mix.

En 1981, madame Garant est réélue par acclamation. Voici quelques réalisations qui ont marqué son deuxième mandat : prolongement du réseau d'aqueduc, lutte pour le maintien du Bureau d'enregistrement à Saint-Raphaël, agrandissement du village pour l'aménagement de nouvelles rues et avenues...

Puis, Jeannine Marquis Garant accepte un troisième mandat. Celui-ci verra la construction du gymnase communautaire, un projet que la mairesse associe au maintien des classes de secondaires I et II à Saint-Raphaël, que veut regrouper la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette. Pendant ce mandat, on tentera de fusionner les secrétariats municipaux du village et de la paroisse, un projet qui échouera. On verra également la création du parc de maisons mobiles, situé au nord-ouest du village.

Un quatrième mandat sera confié à madame Garant. Sur la table, entre autres, trois dossiers importants. Le premier touche l'idée lancée en 1977 d'implanter une bibliothèque. Elle se concrétisera en 1986. Le second dossier touche l'assainissement des eaux usées. Enfin, le troisième, et non le moindre, vise la construction d'habitations à loyer modique (HLM).

Parallèlement, en 1984, Jeannine Marquis Garant pose sa candidature à l'investiture du Parti

libéral, en vue des prochaines élections provinciales. Les Libéraux choisiront toutefois Louise Bégin comme députée. En 1988, notre mairesse organise la Course Terry Fox, pour la MRC de Bellechasse, qui permettra de recueillir presque 15 000 \$ sur le territoire, soit le troisième meilleur résultat de la province, après Montréal et Québec.

Madame Garant siègera d'ailleurs au conseil de la MRC de Bellechasse, et en sera élue préfète en 1988 pour un mandat de six ans. Plus tard, elle siègera aussi au conseil d'administration de l'Union des municipalités régionales de comtés du Québec. Elle est ainsi élue par les préfets de tout le Québec, un groupe de vingt femmes... et de 1 300 hommes! Elle sera aussi membre du Conseil régional Chaudière-Appalaches et présidente de la Corporation de développement économique de Bellechasse.

Notre mairesse sera aussi l'invitée de l'émission télévisée intitulée *Noir et Blanc*, animée par Denise Bombardier. Elle tirera très bien son épingle du jeu, défendant intelligemment son point de vue.

Durant ces quinze années au service de sa communauté, Jeannine Marquis Garant appliquera des valeurs empreintes de respect de ses paroles et de ses engagements. Elle donnera le meilleur d'elle-même. La reconnaissance de la population, au terme d'un sixième mandat, la rassurera sur le travail accompli. Une belle fête en son honneur est organisée en 1994 pour lui rendre hommage et la remercier sincèrement de son dévouement. La mairesse souligne que si elle a pu accomplir tant de choses, c'est parce qu'elle avait l'appui soutenu et inconditionnel de son mari, Émile Garant, qui l'a toujours encouragée à se dépasser. ■

**MICHEL MICHAUD**

**Maire actuel  
(1981-1983 et 1989-)**

« Durant mes quatre mandats comme premier magistrat de la municipalité de Saint-Raphaël, j'ai toujours essayé de respecter mes concitoyens et concitoyennes. De plus, je crois et j'ai toujours cru à la transparence et au souci des petits détails, deux éléments que les gens apprécient », souligne Michel Michaud, actuel maire de Saint-Raphaël et ancien maire de la paroisse, avant la fusion.

Son premier mandat, il le vit dans la période 1981-1983. À l'époque, Saint-Raphaël a toujours deux instances municipales. En 1982, le conseil du village est favorable à la fusion des deux municipalités. Par contre, le conseil de la paroisse, réticent, recommande uniquement la fusion du secrétariat. Un concours s'ouvre et un candidat est sélectionné pour combler ce poste tant convoité. Mais à la dernière minute, après de multiples pressions de la population, les membres du conseil de la paroisse changent leur point de vue et votent contre la proposition de fusionner le secrétariat. Des gens font du porte-à-porte pour s'opposer à cette fusion.

De 1983 à 1989, Benoît Therrien est maire, mais Michel Michaud réintègre ce poste par la suite. « L'administration précédente a investi dans la machinerie de déneigement et dans la construction d'un garage municipal. L'investissement était justifié, mais les contrôles ne semblaient pas adéquats. L'enveloppe budgétaire pour le déneigement était d'environ 202 000 \$, sans compter le service de la dette. Ce montant représentait environ 50 % du budget global de 450 000 \$. Le taux de la taxe foncière est grimpé à 1,48 \$ du 100 \$ d'évaluation. J'ai demandé aux membres du conseil de résilier des contrats déficitaires pour ramener le poste

*budgétaire de déneigement à environ 130 000 \$.* »

En 1992, le taux de taxation étant très élevé, le conseil, avec l'appui d'un groupe de contribuables, entreprend des démarches pour vendre la machinerie et faire appel à l'entreprise privée. La décision a été vivement contestée et le conseil a décidé de garder ses équipements. Cette décision s'est avérée la bonne, car aujourd'hui, le poste budgétaire pour le déneigement est seulement de 166 000 \$, même avec les augmentations importantes reliées aux coûts du carburant, des pièces et de la main-d'œuvre.

En 1993, les deux conseils municipaux décident finalement d'entreprendre des démarches de fusion. Une étude est commandée au ministère des Affaires municipales. Les mêmes personnes qui ont travaillé contre la fusion du secrétariat en 1982 sont maintenant favorables à celle-ci. Ils font même la promotion, non seulement de la fusion du secrétariat, mais aussi de celle de l'administration municipale.

Le décret de fusion est donné le 12 décembre 1993 et une élection a lieu le dimanche de Pâques 1994. Michel Michaud est élu maire de la municipalité fusionnée. Le conseil compte trois



Michel Michaud (à gauche), en compagnie de deux employés municipaux, Clément Fradette et Martin Labrecque. Ils fabriquent le coffrage qui servira à l'installation de la fontaine qui ornera le Parc du millénaire, en construction.

conseillers de l'ancienne administration du village, et trois de celle de la paroisse.

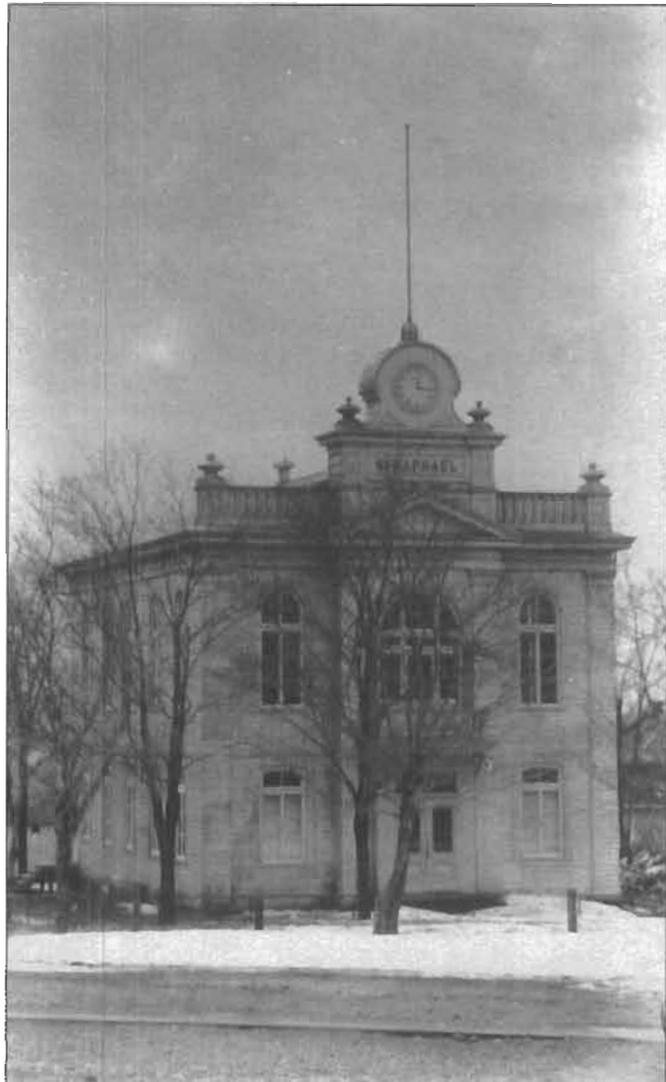
« En 1995, avec l'appui du conseil, j'entreprends des démarches pour doter Saint-Raphaël de ses armoiries. Nous recevons nos armoiries le 11 mars 1996. Puis, en 1997, avec la collaboration de nombreuses personnes, je fonde le Comité du développement local de Saint-Raphaël. Ce comité est devenu la Corporation de développement de Saint-Raphaël.

Bien sûr, avec la collaboration des membres du conseil, j'ai pu améliorer les services à la population. Nous avons renouvelé le parc de machinerie. Nous nous sommes procuré un camion auto-pompe pour notre service d'incendie. Il y a eu la construction d'un chalet des

loisirs. Il y a eu le raccordement de trois nouveaux puits, améliorant ainsi la qualité de l'eau potable et aussi la réserve. Et depuis cinq ans, nous allouons en moyenne 125 000 \$ à l'asphaltage par année. »

Michel Michaud a aussi été commissaire d'école, de 1981 à 1993. Ce poste lui a également donné l'occasion de défendre les intérêts des contribuables, des parents et, surtout, des enfants. Dès son premier mandat, il s'est trouvé au cœur du conflit qui a opposé Saint-Raphaël à la régionale Louis-Fréchette, qui avait décidé de transférer les élèves du premier cycle du secondaire à Saint-Charles (voir le chapitre sur la vie scolaire pour les détails).

« À ce moment, Saint-Raphaël a eu la réputation d'être un milieu contestataire et irréductible. Les autres commissaires se méfiaient de moi et la plupart des demandes venant de chez nous étaient rejetées ou analysées à la loupe. Mais après quelques années, et à force de travailler pour le bien de la collectivité, la confiance envers notre milieu est revenue, petit à petit. »



Le chef-lieu, avant qu'on ajoute des escaliers extérieurs.

## LE CHEF-LIEU DU COMTÉ

La loi de 1855, qui divise la province en municipalités de comté, subdivisées en municipalités locales, amène aussi l'établissement de chefs-lieux. Sur la Côte-du-Sud, les comtés désignent, comme sites de chefs-lieux, les municipalités suivantes : Saint-Michel, Saint-Thomas, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Louis-de-Kamouraska. Ce sont toutes des localités situées proches du fleuve Saint-Laurent, ce que l'on semble avoir privilégié au détriment des paroisses de l'arrière-pays. Seul le comté de Bellechasse réajuste le tir, en 1898, par le déplacement du chef-lieu de Saint-Michel à Saint-Raphaël.

« Loi transportant de St-Michel à St-Raphaël le chef-lieu du comté de Bellechasse : (Sanctionnée le 15 janvier 1898)



Attendu que la corporation du comté de Bellechasse, a, par sa requête, représenté :

Que la paroisse de St-Michel, le chef-lieu actuel du comté de Bellechasse, est située à l'extrémité de ce comté, ce qui présente de graves inconvénients pour les personnes habitant l'autre extrémité du comté;

Que la paroisse de St-Raphaël est sise au centre du dit comté et est d'un accès facile pour tous les intéressés;

(...)

Le chef-lieu du comté de Bellechasse est transféré, pour toutes les fins, de la paroisse de St-Michel, dans ce comté, à la paroisse de St-Raphaël, dans le même comté.

Aussitôt qu'un bureau d'enregistrement et une voûte de sûreté auront été érigés dans le nouveau chef-lieu, (...) le lieutenant-gouverneur en conseil pourra, par proclamation, y établir le bureau d'enregistrement pour le comté de Bellechasse, et, à compter du jour fixé par cette proclamation, tous les enregistrements, pour le dit comté, se feront à ce nouveau bureau. »

Source : Statuts de la province de Québec, 61<sup>e</sup> année du règne de la reine Victoria, 1898

Lors d'une réunion extraordinaire tenue le 14 septembre 1898, le conseil municipal de Saint-Raphaël décide d'accorder une somme de :

« cinq cents piastres pour aider à l'achat d'un terrain et à la construction d'un édifice pour y tenir la Cour de Circuit; que ladite somme de cinq cents piastres soit prélevée par une perception générale sur tous les contribuables de la municipalité de la paroisse de St-Raphaël, pourvu que le conseil de comté et le conseil de cette paroisse puissent y tenir leurs séances et, aussi, que ladite bâtisse puisse servir à toutes assemblées d'un intérêt public, le tout sans nuire en rien aux séances de ladite cour et sans paiement spécial de location. »

La construction d'un édifice pour abriter le chef-lieu remonte à 1900, soit quelques années suivant le

déménagement du chef-lieu, en terme d'activité, à Saint-Raphaël.

En raison du déménagement, le registraire Solyme Forgues est relevé de ses fonctions en octobre 1897, et celles-ci sont confiées à son remplaçant qui agira à Saint-Raphaël, Fortunat Belleau. Se sont succédé à la charge de registraire :

Dr F-N. Belleau .....	1897-1914
Dr J.-O. St-Pierre .....	1914-1940
J.-É. Beaudoin .....	1940-1944
Gérard Labrecque .....	1944-1960
Raymond Rémillard .....	1960-1984
Denis Vinet .....	1984-1985
Gilles Breton .....	de 1985-...■

### 1919 : UN OCTOBRE NOIR

Le 14 octobre 1919, Joseph Bouffard et son père labourent un champ lorsqu'ils aperçoivent de la fumée s'élevant au-dessus du village. Très vite, ils attendent la petite jument noire afin de monter au village pour se rendre compte qu'il y a un incendie majeur. Joseph, qui n'a alors que 16 ans, en sera très marqué. C'est toute une partie du village qui disparaîtra sous les flammes, à l'est de l'église.

L'incendie s'est déclaré au début de l'après-midi, chez François Bolduc, au 116, rue Principale,



Une photo précieuse, prise avant l'incendie de 1919, montre le village d'est en ouest. Remarquons la courbe que fait le trottoir, au fond, à droite. Après l'incendie, on en profitera pour redresser la rue Principale.



Napoléon Bouchard pose devant sa maison, avant l'incendie de 1919. Cette maison prenait place là où, aujourd'hui, la rue Principale rejoint le boulevard Saint-Pierre.

aujourd'hui adresse du dépanneur GEM. Joseph Roy (Belle-Motte), faisait brûler des broussailles, à peu près où, ironiquement, était situé l'ancien poste de pompiers, par une température très clémente. Une étincelle s'est dirigée vers le hangar de François Bolduc, situé tout près, où se trouvait de l'huile à charbon. Il y eut alors une explosion et le vent s'est élevé. Il était environ 14 h.

Les maisons étaient très proches les unes des autres. Quand l'explosion a eu lieu, le feu s'est vite propagé aux bâtiments avoisinants. En tout, 69 bâtisses ont brûlé (maisons, dont cinq magasins, hangars, granges), laissant une vingtaine de familles sans logis. Les magasins incendiés appartenaient à François Bolduc, Joseph Zaki, Joseph Deslandes, Théodore Bernard et veuve Cyrille Girard, ainsi qu'un restaurant, propriété d'Eudore Lemelin.

Pour mettre fin au sinistre, on a dynamité la maison de Xavier Latulippe, ce qui a permis d'arrêter le feu. Depuis, aucune autre maison n'a été

construite à cet endroit. Si on prend des repères selon le village d'aujourd'hui, le feu aurait donc commencé à la hauteur du dépanneur GEM, et détruit toutes les maisons en allant vers l'est, jusqu'à celle précédant la Menuiserie Jolin (qui n'a pas brûlé). De l'autre côté de la rue Principale, l'incendie a détruit la maison voisine de celle de madame Paul Roy (qui vient d'être démolie), soit celle de Simone Roy, jusqu'à la deuxième maison précédant celle d'Ozanam Bernard, dans la rue Lamontagne.

On raconte que pendant l'incendie, les gens sortaient leurs meubles et objets de valeur de leurs maisons, et les empilaient dans la rue, mais ce n'était pas toujours assez loin et le feu a ainsi brûlé beaucoup de biens. Gracia Coulombe, qui avait trois ans à l'époque, s'est souvenue toute sa vie avoir sortie de la demeure de ses parents un oreiller et une petite chaise, aidant ainsi sa mère, enceinte de huit mois, avant que leur maison ne brûle. ❧



## L'AQUEDUC

Un réseau d'aqueduc alimente le village depuis 1903. Il appartient tout d'abord à des sociétaires : Fortunat Belleau, Michel Lacroix, fils, Mizaël Morin, David Boulet, Antoine Labrecque, fils, Jean Labrecque, Joseph Fiset et Georges Tanguay. Au fil du temps, Jean-Baptiste Bérubé en vient à acquérir la majorité des parts. Les autres sociétaires seront alors J.-E. Beaudoin, Napoléon Larochelle et Eudore Bolduc.

En mars 1922, le service de l'aqueduc n'est pas disponible pour tous les résidants du village. Lors d'une séance du conseil du village, on délègue William Beaudoin et Gaudias Harpe auprès des propriétaires de l'aqueduc, pour les aviser :

*« d'avoir à renforcer leur pouvoir afin de donner l'eau à ceux qui le demandent. Dans le cas où les propriétaires de la dite aqueduc ne seraient pas disposés à renforcer leur pouvoir tel que demandé, préférant vendre leur système.*

*M.M. les dits délégués sont autorisés par la présente d'offrir au nom du conseil, la somme de \$3,500.00, et que réponse soit donnée au conseil dans l'une ou l'autre proposition pour sa séance générale du mois d'avril 1922. »*

Le 5 avril 1922, on obtient une réponse des propriétaires de l'aqueduc. Ils refusent l'offre de 3 500 \$ faite par le conseil, étant disposés à vendre au prix de 5 000 \$. L'aqueduc demeurera donc privé pendant un bon bout de temps. En 1944, J.-E. Beaudoin se porte acquéreur des parts détenues par le sociétaire majoritaire, Jean-Baptiste Bérubé, et il en cède la moitié à son fils Aimé. Ce n'est qu'en 1963, au décès de son fils, que le réseau devient la propriété de la municipalité du village de Saint-Raphaël, alors que Joseph Albert est maire.

Ainsi, le 23 mars 1963 :

*« Il est adopté unanimement que le conseil du village, après étude et consultation, a décidé d'offrir aux propriétaires de la Cie d'aqueduc le prix de 35 000 \$. Si le propriétaire de la Cie*



Au lendemain du sinistre, soit le 15 octobre 1919. À l'extrême droite, on voit François Bolduc, tenant une chaudière.



Le village tel qu'il sera reconstruit, après l'incendie. La première maison située à la droite de la photo n'a pas brûlé. Celles qui la suivent et que l'on voit, en allant vers l'est, sont des résidences qui datent d'après le feu. À gauche, du côté du trottoir, la troisième maison (c'est la plus avancée) n'a pas brûlé. L'incendie a commencé à l'est de cette maison.

*d'aqueduc accepte ladite offre, le conseil organisera un référendum pour faire décider si la majorité des propriétaires sont en faveur de cet achat.* »

En août, le conseil est autorisé à acheter et à améliorer le réseau d'aqueduc. J.E. Beaudoin acceptera la somme de 35 000 \$.

L'amélioration du service d'aqueduc sera de longue haleine. En septembre 1965, on requiert les services d'ingénieurs-conseils « pour préparer les plans et devis et l'estimation pour un projet d'aqueduc avec puits et un réseau d'égouts partiel. » Le mois suivant, le village adoptera son règlement 72, autorisant la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts sanitaires. « Le conseil, par le présent règlement, est autorisé à dépenser un montant total de 475 965 \$, dont 196 250 \$ pour les égouts et 279 715 \$ pour le réseau d'aqueduc, y compris les imprévus. » Il faudra réaliser un emprunt de la somme nécessaire, par voie d'émission d'obligations remboursables sur une période de quarante ans, à un taux n'excédant pas 6 % par année.

Pour l'exécution des travaux, on procède par soumissions publiques. Fin novembre 1965, on accorde le contrat à la firme Rolland Dumont, pour une somme de 427 135 \$. Cependant, on

ne donnera pas suite à cette procédure, faute de fonds. Les travaux seront effectués par sections de rues, en différents endroits, par <sup>Jean-Paul</sup> Felix Beaulieu, et les véritables travaux se feront en 1972, comme nous le verrons plus loin. On pourra donc, en septembre 1966, émettre des obligations pour 73 500 \$, afin de défrayer les coûts d'installation partielle de l'aqueduc et des égouts.

En juin 1968, le village propose :

« Que M. le maire organise une rencontre avec M. le ministre afin d'obtenir l'octroi sur le projet partiel des travaux d'aqueduc qui s'avèrent pressants. Les réserves d'eau baissent et on devra interrompre le service la nuit. »

L'emprunt sera refusé. En juillet, « Il est adopté que dorénavant, lorsqu'il y aura arrêt d'eau, le préposé à l'aqueduc donnera un signal de trois coups de sirène à feu et que l'eau se fermera 30 minutes plus tard. »

Finalement, en juin 1972, on pourra aller de l'avant avec les travaux complets, en accordant un contrat à <sup>Jean-Paul</sup> Felix Beaulieu et à Noël Grenier, pour la somme de 237 950,75 \$.

## L'ARRIVÉE DU TÉLÉPHONE. ALLO LE PROGRÈS!

Vers 1901, Saint-Raphaël est desservie, pour le téléphone, par une ligne venant de Saint-Philémon. Mais c'est le 6 août 1953 qu'un central téléphonique propre à Saint-Raphaël sera installé, chez David Guillemette. L'épouse de ce dernier, Clara Raby, en a la responsabilité. Au tout début, on compte 18 lignes locales et un circuit réservé à l'interurbain, ce dernier étant rattaché au central de Saint-Charles. La plupart des lignes locales sont assignées aux notables et à certains services : médecin, presbytère, bureau d'enregistrement, Banque provinciale, Quebec Power, un magasin général, la police, des moulins à scie et des garagistes. L'équipement qui pré-



Thérèse Raby, au central téléphonique de Saint-Raphaël.

vaut est dit à batterie commune. Cela signifie que la source d'alimentation électrique est une batterie d'accumulateurs située au central téléphonique. Il a pour avantage de simplifier les manœuvres pour les abonnés.

En juin 1966, on remplace le système à batterie commune par un autre, dit à contrôle commun, qui implique que l'abonné compose lui-même les sept chiffres locaux ou le « 0 » de l'interurbain. Une téléphoniste de Montmagny achemine alors les appels, ce qui met fin à l'emploi de téléphonistes à Saint-Raphaël. ❖

### QUELLE HEURE AVEZ-VOUS?

138

Le changement d'heure a commencé à se faire au cours de la Deuxième Guerre mondiale, en 1941, afin d'économiser les ressources énergétiques. Mais cette pratique n'était pas uniforme comme aujourd'hui, à la grandeur du Québec. Le 6 mai 1946, Paul-Eugène Morin propose, secondé par Joseph Asselin, et résolu que sous l'autorité de la *Loi du temps réglementaire*, à partir du dimanche 12 mai 1946 à minuit et une minute, « le temps réglementaire dans les limites de cette municipalité soit de quatre heures en retard avec l'Observatoire de

*Greenwich et ce, jusqu'au dimanche 29 septembre 1946 à minuit et une minute, alors que le temps réglementaire sera de cinq heures en retard avec l'Observatoire de Greenwich, et que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales pour son approbation. »*

À partir d'avril 1957, on précisera que le changement d'heure sera effectif à Saint-Raphaël « durant la période déterminée par le ministère des Affaires municipales, pour les cités de Montréal et de Québec. »

Dans les faits, il semble que l'on change l'heure à midi le dimanche au lieu de le faire douze heures plus tôt, à minuit. En août 1970, Léandre Bissonnette propose, lors d'une réunion de la Fabrique, que l'on ajuste l'heure à minuit le samedi au lieu de midi le dimanche suivant, au changement d'heure à l'automne et au printemps. Le tout est accepté unanimement. C'est donc une petite révolution. Le changement d'heure se faisait à midi le dimanche, selon la



Sait-on quand l'horloge qui coiffe le chef-lieu a cessé de fonctionner? C'est peut-être la question qui préoccupe Joseph Beaudin, que l'on voit devant le chef-lieu rénové.

volonté des curés qui annonçaient ce changement en chaire. On peut penser que les curés, voulant que les fidèles assistent à la messe dominicale, surtout au moment d'adopter l'heure avancée, préféreraient que l'heure soit modifiée après la messe plutôt que durant la nuit précédente! ■

### LE SERVICE D'INCENDIE

Jusqu'à 1955, les pompiers utilisaient des pompes manuelles chimiques. Puis, en 1955, dans le village, on a construit cinq citernes, ainsi qu'un poste Incendie sur la rue Principale, au coin de l'avenue Gagnon nord, et érigé sur une citerne d'eau. On fera aussi l'achat d'une auto-pompe Chevrolet 1956, avec réservoir de 500 gallons. Ces améliorations se concrétisent sous le règne du maire Gérard Labrecque. Dans la paroisse (dans les rangs), c'est en 1973 que l'on construira quatre citernes pour emmagasiner de l'eau en cas d'incendie. Elles sont localisées dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Rangs ainsi que dans le Bras. Cela se fera sous le règne du maire Paul Pigeon.

En 1976, le village et la paroisse s'associent pour la construction du poste Incendie actuel, rattaché au Centre communautaire. Deux ans plus tard, toujours conjointement, ils font l'achat d'un camion citerne de 1 500 gallons, pour charroyer



Un pompier, Michel Picard, et le camion des pompiers de Saint-Raphaël.

l'eau en dehors du réseau d'aqueduc, ainsi que d'un bassin pour constituer une réserve en cas de besoin.

En 1996, l'auto-pompe Chevrolet 1956 est remplacée par une auto-pompe Freightliner 1994, au coût de 170 000 \$, ce qui nécessitera un emprunt de 100 000 \$. Sur le plan des communications, se sont remplacés successivement les systèmes dits de « téléphones rouges » (six téléphones sonnant en même temps, à différents endroits), des pagettes pour chaque pompier, et un système de radios relié au service d'urgence 911.

Aujourd'hui, les pompiers sont toujours des volontaires, et on en compte une quinzaine. Depuis 1955, les chefs pompiers sont : Raymond Bouchard (1955-65), Henri Godbout (1962-65, comme aide), Alphée Dutil (1965-68), Armand Picard (1968-87) et Denis Gagnon, depuis 1987. ■

### LE PARC DU MILLÉNAIRE

Sis à deux pas de la place de l'église, l'emplacement est, au fil du temps, le théâtre de plusieurs rassemblements populaires pour des motifs aussi variés que la politique, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste et le sport (patinage et tennis). Cependant, la détérioration progressive du court de tennis, aménagé en 1949, et son démantèlement en 1968, laissent le terrain sans vocation précise... La Fabrique, propriétaire du terrain, acceptera, après approbation de l'Évêché, le 10 octobre 1974, de céder son droit de propriété à la municipalité pour le prix nominal d'un dollar, mais à la condition d'y aménager un parc.

La fin des activités sportives ouvrira donc un nouveau chapitre, avec le projet de parc municipal. En 1974, l'administration municipale du temps convient d'aménager ce parc à la mémoire de Pierre Boutin (1821-1901), premier maire de Saint-Raphaël, de 1855 à 1860, et député libéral à l'Assemblée législative, de 1878 à 1881. Blanche Boutin-Werreth, octogénaire de



Photo : Mathieu Beaudoin.



Vue en plongée sur le nouveau Parc du millénaire, le jour de son inauguration.

Winsted (Connecticut), fille cadette de Pierre Boutin, acceptera de verser 2 500 \$ à la municipalité afin de réaliser ce projet.

Les travaux, entrepris à l'été 1975, comprennent un muret de pierre pour ceinturer le parc, la plantation d'arbustes et l'aménagement de trottoirs. Le plan et la maquette font état d'une fontaine, de bancs publics, d'abreuvoirs et de plantes vivaces et annuelles. Mais le changement d'administration municipale et le tarissement de la source américaine de financement contribueront à freiner les travaux, voire à les arrêter, sans que personne ne veuille assumer leur parachèvement.

### *Un nouveau joueur*

140

La Corporation de développement de Saint-Raphaël profite de nouvelles occasions en matière de financement gouvernemental pour réactiver le dossier. Le Programme des partenariats du millénaire du gouvernement fédéral représente une occasion extraordinaire pour passer à l'action. Le projet, déposé en

novembre 1999, est finalement accepté en mai 2000. D'autres partenaires, la Municipalité de Saint-Raphaël, la Caisse populaire de Saint-Raphaël, le député de Bellechasse à l'Assemblée nationale (Claude Lachance), de même que de nombreux commanditaires locaux souscrivent à cette initiative, à l'approche des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation en 2001.

Les employés municipaux complètent les travaux d'infrastructure du réseau d'aqueduc et d'égouts et les divers aménagements en béton requis pour la gloriette, les bancs, la fontaine, la chaîne de trottoir et le site d'accueil des cyclistes. Les citoyens répondent avec enthousiasme aux corvées qui permettent de finaliser l'aménagement du terrain avant la pose de la tourbe gazonnée et la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces.

### *Un lieu de détente et de culture*

Le Parc du Millénaire est inauguré officiellement le dimanche 8 octobre 2000. C'est à la fois un lieu de détente et de culture pour la population locale et un site d'accueil exceptionnel pour les cyclistes de la Côte-du-Sud déjà familiers avec le magnifique réseau de pistes cyclables de la



La décennie 1930 démontre bien que le futur site du Parc du millénaire avait déjà une vocation communautaire. Ici, des jeunes célèbrent une mascarade en patins.



Noël 1999. La Corporation de développement de Saint-Raphaël en a mis plein la vue, avec l'installation d'un sapin haut de 30 pieds, tout illuminé, avec crèche et personnages. Avec ce décor, il y avait déjà des airs de 150' dans l'air...

municipalité. L'hiver, le parc n'est pas fréquenté par les usagers, mais toute l'atmosphère du temps des Fêtes rejaillit sur la communauté, grâce au sapin de Noël, aux diverses décorations et à la crèche aménagée le long de la rue Principale.

En 2001, le comité organisateur des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation profitera de cet emplacement stratégique pour la tenue de certaines activités. Le site permet, pendant la belle saison la présentation de spectacles intimistes pour les arts de la scène ou encore la tenue de symposiums de peinture. Plusieurs manifestations à caractère familial s'y déroulent. Le Parc du Millénaire est attirant pour toutes les générations de Raphaëlois, qui y voient maintenant un lieu historique dédié à la mémoire des bâtisseurs. ☒

### LA CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En 1951, Joseph Bouffard sera le premier à faire la cueillette des ordures ménagères, au village, avec un camion Chevrolet 1944. Au début, le travail se fait seulement l'été, car les routes ne sont pas entretenues en hiver. En fait, le conseil avait adopté une résolution à ce sujet en mai 1951 : *« Enlèvement des vidanges : une fois la semaine, du 15 avril au 15 novembre inclusivement. Les bouchers doivent enterrer le sang et les déchets de boucherie. Toute contravention à ce règlement sera passible d'une amende de 5 \$ pour la première offense et de 10 \$ pour toute offense subséquente. »*

C'est vers 1958-59 que le travail se fera toute l'année et ce, tous les samedis matin jusqu'en 1971. On parle toujours du village puisque les rangs vont bénéficier du service uniquement à partir de 1981. ☒



Joseph Bouffard, en 1951, près du camion qu'il utilise pour ramasser les vidanges.

## LE PONT GALIPEAULT

Au début des années 1900, pour aller au Gravier, on passe sur un pont enjambant la Rivière-du-Sud. Ce pont appartient à François Théberge. Comme c'est la coutume à bien des endroits,



Au début des années 1950, le pont Galipeault s'effondre, à cause des glaces.

c'est un pont à péage. Initialement, il en coûte trois sous pour le passage d'une personne, et deux sous pour un animal. Quand le niveau d'eau est bas, les plus hardis, surtout les commerçants d'animaux qui passent souvent, se risquent à traverser dans la rivière, afin d'éviter les frais de péage. Pour ce faire, on met à l'eau un

cheval et sa voiture, puis le troupeau d'animaux et, pour clore le défilé, un autre cheval avec sa voiture. Il arrive quelquefois que certains animaux partent à la dérive, surtout des moutons. On dit qu'ils devenaient trop lourds, à cause de l'eau s'imbibant dans leur laine. Le pont de François Théberge sera emporté par les glaces en 1913. La municipalité y fera installer un pont temporaire et, l'année suivante, un pont de fer qu'elle prendra en charge. Ce pont du Gravier est nommé le pont Galipeault, du nom du député du temps, qui avait donné un octroi pour financer sa construction.

Au début des années 1950, Paul Carbonneau se rend au village avec son cheval, ce qui l'amène à traverser le pont Galipeault. À son retour, sur le pont, son cheval a de l'eau jusqu'à mi-jarrets... Il se hâte de traverser, et voit le pont s'écrouler juste après son passage. Décidément, les glaces causent bien des problèmes aux usagers de ce

pont si indispensable! À la fonte des neiges, on entreprend, à nouveau, la construction d'un pont temporaire. Il est fait de trois travées de bois, séparées par deux piliers de fer plantés dans la rivière. Le printemps venu, on lèvera les travées du pont avec une grue, afin de laisser passer les glaces. Ce manège durera trois ans. Le pont actuel, en fer, date de 1953. ■

## LE PONT STE-CATHERINE

Le 25 février 1925, le Québec connaît un important tremblement de terre, vers 21 h, en soirée. Célestine Simard, alors âgée de 21 ans, résidait à proximité du pont du rang Sainte-Catherine. Elle se rappelle avoir attrapé sa lampe à l'huile avant



Après le tremblement de terre de 1925, le pont du rang Sainte-Catherine s'écroule. Ce pont avait été construit en 1903.



Un pont temporaire enjambe la Rivière-du-Sud, au rang Sainte-Catherine, dans l'attente d'un nouveau pont permanent. À l'arrière-plan, on aperçoit la propriété de François Suard qui, lui-même, franchit le pont.

qu'elle ne tombe, et d'une corde de bois ayant versé dans la cave de sa maison. Trois jours plus tard, à midi, le pont du rang Sainte-Catherine, affaibli par la secousse sismique, s'écroule. Au moment de sa chute, il y a deux voitures à cheval sur son tablier, dont une occupée par Louis Goupil et son cousin Désiré, qui reviennent de Tadoussac avec des charges de billots. Personne n'est blessé, exception faite d'un cheval qui, ayant une patte cassée, doit être abattu. Heureusement, les glaces ne sont pas encore parties; une semaine plus tard, et les victimes seraient tombées dans l'eau glacée. Alfred Bernard et Adélar Jolin vont conjuguer leurs efforts pour donner un pont temporaire au rang Sainte-Catherine. Il sera terminé au mois d'août. ■

### DES SOBRIQUETS ÉVOCATEURS

Le 5<sup>e</sup> Rang est surnommé Vide-Poche, mais pourquoi? Des Raphaëlois évoquent le fait que le rang était si peu carrossable que les gens qui y passaient, transportant leurs poches de grains, les voyaient se défaire et leur contenu, se répandre, sur la route nommée Vide-Poche! Le rang Sainte-Catherine, lui, est dénommé Brise-Culotte! Probablement parce que les chemins des premiers temps étaient peu favorables aux voyageurs, qui abîmaient leurs beaux habits. Le rang du Gravier désigne les concessions Sainte-Marguerite, Sainte-Marianne, Sainte-Louise et Saint-Jacques, où les terres sont remarquables par leur teneur en cailloux et en sable. Tadoussac, enfin, a remplacé l'appellation de concession Sainte-Agathe. Ce rang, au sud du rang Sainte-Catherine, était fortement habité auparavant. Les cultivateurs l'ont délaissé peu à peu pour Sainte-Catherine, plus avantageux. Pour sa part, la Route des Écureuils, dite « des Écureux », rappelle l'apparence de l'écureuil dans sa marche avec son parcours parsemé de collines. Elle prend place entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rangs de Saint-Raphaël, débouchant sur le 3<sup>e</sup> Rang de Saint-Nérée. ■

### LA PISCINE, UN PROJET MORT... ET ENTERRÉ

Les jeunes ignorent qu'il y a déjà eu une piscine publique à Saint-Raphaël! On l'a inaugurée le dimanche 11 juillet 1971, en présence du député du temps, Gabriel Loubier, et du maire du village, Raymond Rémillard. Le curé Isidore Pelletier a béni l'installation. Mais une partie de la population a protesté contre cette nouveauté, en jetant des débris dans la piscine, que la monitrice, Brigitte Beaudoin, a dû retirer avant l'inauguration. Ce n'est là que le début d'une série d'actes de vandalisme et de mésaventures touchant ce beau projet, qui était l'initiative du Comité des loisirs, et qui avait sollicité beaucoup d'heures

de bénévolat et diverses activités de financement.

La piscine a été achetée de Robert Goulet, d'Armagh, et Alphée Dutil en avait creusé les fondations. Elle prenait place sur le terrain du Centre communautaire, du côté ouest. Malheureusement, dès le premier hiver, des résidents ont décidé de s'en servir comme patinoire, ce qui a brisé les bords de la toile. D'autres bris ont suivi, causés par une méconnaissance des gens à s'occuper d'une telle installation. Plus tard, Jacques Routhier et Cyprien Lacroix entreprendront de la rénover. Mais dès le lendemain de la restauration, des malveillants jeteront des vidanges dans le bassin. Plus tard, ils briseront la toile à coups de couteau. Si bien que la piscine a été vidée et enterrée. Ses fondations sont sous le stationnement du Centre communautaire, à l'abri des vandales qui ont réussi à priver la population d'une infrastructure qui aurait donné à plusieurs de belles heures de plaisir. ❏

### LE DÉMÉNAGEMENT DE MAISONS

On raconte qu'avant les années 1900, les maisons du 1<sup>er</sup> Rang de Saint-Raphaël étaient sises près d'un ruisseau, ce qui facilitait l'accès à l'eau courante pour, notamment, le lavage. En 1909, on a entrepris de déménager ces résidences près de la route. De fait, la technique de creusage de puits s'étant répandue, les propriétaires n'avaient plus besoin de résider près des sources d'approvisionnement en eau. De plus, les entrées des propriétés, ou montées, étaient longues, donc difficiles à entretenir. On aurait donc rapproché les maisons pour accéder plus facilement à la route du 1<sup>er</sup> Rang. Une autre hypothèse qui expliquerait l'éloignement initial des maisons du chemin est celle qui veut que l'on construise les maisons au milieu de la terre, solution du « juste milieu » permettant d'aller bûcher ou cultiver facilement. Quoi qu'il en soit, les maisons se rapprocheront de la route. Bonaventure Roy est le directeur de ces travaux plutôt spectaculaires. Le gouvernement défraie 50 % des coûts de ces déménagements, et les propriétaires assument la balance. Les maisons seront déménagées par Alphonse Jolin, avec un *cabastrin*, québécois qui désigne le cabestan. Il s'agit d'un cadrage de bois retenu par quatre poteaux que l'on plante dans le sol. Au centre est placé un gros poteau rond, sur lequel on fait rouler un câble tiré par un cheval.

Un fils de Bonaventure Roy, Joseph, naîtra par une nuit de l'été 1909, alors que le déménagement de la maison familiale est entrepris. En fait, la maison était à mi-chemin entre son ancien emplacement et le nouveau. Pour taquiner le garçon né dans ces circonstances, on lui disait qu'il était né nulle part ou encore, né sur un tas de roches! ❏



Inauguration du circuit vélo Le Grand Sault, en juin 1999. On aperçoit : l'abbé Ghislain Rémillard, Lucille et le docteur André Roy (présidente et président d'honneur), Gaétan Roy, pro-maire, et Clermont Thibault, président de la Corporation de développement de Saint-Raphaël.

## CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-RAPHAËL

La Corporation de développement de Saint-Raphaël (CDSR) est un organisme à but non lucratif voué au développement économique, social, culturel et touristique de la communauté de Saint-Raphaël. Elle a été officiellement constituée en compagnie le 11 avril 1997. Ses officiers sont tous des bénévoles.

La CDSR est gérée par un conseil d'administration composé de sept membres votants. Un membre non votant, appelé agent local de développement, peut également en faire partie. Deux des membres votants occupent des postes non électifs, dont un est réservé au conseil municipal de Saint-Raphaël et l'autre, au Mouvement des amis de la Rivière-du-Sud (MARS).

La CDSR peut mettre sur pied des comités sectoriels afin de promouvoir de façon spécifique le

développement de chacun des secteurs suivants : industriel et commercial, récréo-touristique, agriculture, socioculturel, milieu environnemental, et tout autre secteur jugé utile.

Les objectifs de la CDSR consistent à regrouper les gens du milieu des affaires, des organismes sociaux et des services de la Municipalité de Saint-Raphaël ainsi que toute personne y portant intérêt, afin de favoriser le développement et la promotion de la communauté.

### *Lien téléphonique avec Québec*

La CDSR a travaillé en collaboration avec la Municipalité de Saint-Raphaël pour l'obtention, auprès de QuébecTel, d'un lien téléphonique direct avec Québec et ses environs. Depuis le 4 février 1999, aucuns frais interurbains ne sont facturés à la population pour ce service.



Départ pour une tournée inaugurale, sur le circuit vélo Le Grand Sault.

### ***Bottin des industries, commerces et services***

Un des premiers objectifs que la CDSR s'est donné lors de sa création est de faire l'inventaire de tous les industriels, commerçants et pourvoyeurs de services de la municipalité. Par la suite, on a colligé ces données dans un bottin qui sert toute la population. Un travail gigantesque! Toutefois, le bottin, comme on l'appelle, sera publié et distribué gratuitement dans tous les foyers de Saint-Raphaël pour la première fois en janvier 1999.

### ***Circuit vélo Le Grand Sault***

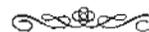
Le Circuit vélo Le Grand Sault, entièrement planifié et élaboré par la CDSR et le MARS, est un projet majeur dont nous sommes particulièrement fiers. Son inauguration a été célébrée en face du bureau municipal de Saint-Raphaël, le dimanche 27 juin 1999, par une chaleur torride, sous la présidence d'honneur du Dr André Roy, médecin à la retraite de Saint-Raphaël, et de son épouse Lucille.

### ***Parc du Millénaire***

Voici l'un des plus grands défis de la CDSR. Le parc a été inauguré en présence de Claude Lachance, député de l'Assemblée nationale, et de Gilbert Normand, député à la Chambre des Communes, le 8 octobre 2000.

### ***Autres réalisations***

La CDSR est à l'origine du réaménagement majeur de la cour de l'école La Source, terminé en août 1998. Elle a aussi mis sur pied le site Internet de la Municipalité de Saint-Raphaël, mis en ondes le 2 septembre 1999. ☑



*Un milieu  
de Vie  
riche d'histoire*





Il y a autant de façons de voir une communauté qu'il y a de gens qui y habitent! La vie sociale et communautaire d'ici, c'est 150 ans de liens tissés entre amis, voisins et coparoiissiens. Des liens tissés par les échanges de la vie quotidienne, mais aussi, à l'intérieur de nos clubs sociaux, de nos organisations sportives et locales. Examinons la petite histoire de Saint-Raphaël, qui évoque, en même temps, la grande histoire du Québec, avec les souvenirs et les réalisations des Raphaëlois et des Raphaëlloises.

## PETITE HISTOIRE DE LA MÉDECINE CHEZ NOUS

### L'époque de J.-O. Veilleux

**L**e docteur Joseph-Odilon Veilleux vient s'établir à Saint-Raphaël dès sa sortie de l'université, en juillet 1920. Très dévoué, il fait des consultations sans être payé en argent, assez régulièrement. Les gens ne sont pas riches, et ils paient leur docteur avec des cordes de bois et des quartiers de viande. Les nuits d'hiver, il lui arrive de partir en carriole, avec son capot de fourrure, son casque de « Kramer » et de bonnes briques chaudes sous les pieds, le plus souvent pour des accouchements. La plupart du temps, il passe la nuit au chevet de la nouvelle maman, et il revient chez lui le matin, fatigué. Même s'il fait tempête, rien de l'arrête. Il se rend alors chez ses patients en *sleigh* tirée par des chiens. Il mettra bien des enfants au monde... Au-delà de mille enfants, selon certains calculs! Plus tard, pour ses déplacements, le docteur Veilleux pourra profiter de l'arrivée du *snowmobile*. Les patients paieront le conducteur du *snow*, à défaut de payer leur docteur!

Le docteur Veilleux est veuf en premières noces de dame Irène Renaud. Il se remarie, en 1934, avec Marie-Anna Gamache, native de Saint-Pamphile. Elle assumera l'éducation des quatre enfants de son mari, avant de mettre au monde neuf autres descendants Veilleux. Tout en accomplissant ses rôles de mère et d'épouse, elle seconde son époux dans sa profession, prenant les rendez-vous, s'occupant des comptes, préparant les médicaments et, même, procédant aux anesthésies!

J.-O. Veilleux a pris soin des malades jusqu'à son décès, d'un cancer, en janvier 1958. Il avait 62 ans.



Le docteur J.O. Veilleux.



Le docteur André Roy.

### Souvenirs d'André Roy

En 1964, André Roy, jeune médecin résidant à Québec, décide de venir exercer sa profession à Saint-Raphaël. Il pratiquera chez nous durant 32 ans, avant de prendre sa retraite, à la fin de 1997. Évidemment, ses souvenirs sont nombreux! En 1964, il ne demeure pas encore chez nous, mais il y vient deux soirs par semaine pour faire des consultations, dans un local temporaire aménagé chez madame Adélar Jolin. L'année suivante, il emménagera dans la maison de Léopold Nadeau, au 149, rue Principale, avec son épouse, Lucille Drolet. Les patients se présentent à leur résidence à toute heure. Quand le docteur est absent, Lucille reçoit les patients et règle certains problèmes, grâce à sa formation d'infirmière. À cette époque, le docteur Roy fait aussi des visites à domicile. « On me réveillait à toute heure de la nuit. Il m'est arrivé d'aller faire

une visite et d'avoir gardé mon haut de pyjama! » Le bureau était aussi ouvert le dimanche. Après les messes, la salle d'attente se remplissait. Mais lors d'un prône, le curé Pelletier va demander aux citoyens d'accorder un congé dominical aux marchands, aux garagistes et au médecin, de telle sorte qu'après quelques semaines, l'achalandage du dimanche s'est atténué, jusqu'à devenir, selon le souhait du curé, jour de repos.

Le docteur Roy évoque aussi le jour où il a dû laver un billet de 10 \$... « C'était le fruit d'une visite à domicile. Le patient, en état d'ébriété, avait eu un petit accident dans ses pantalons avant de me payer. » Et que dire des accouchements à domicile? « Ceux qui survenaient plus tôt que prévus étaient toujours fertiles en improvisation. Je me souviens d'un de ceux-là. Il s'est bien déroulé jusqu'au moment de ligaturer le cordon ombilical. Il n'y avait rien dans la maison qui pouvait servir... En désespoir de cause, j'ai utilisé le lacet de bottine du père! Sur mes notes de transfert à l'hôpital de la mère et de l'enfant, j'ai pris soin d'aviser mes confrères de ne pas rire de ma ligature improvisée. »

Quand l'assistance médicale et l'assurance-maladie sont introduites, au milieu des années 1960, la paperasse que doit remplir le médecin s'alourdit. André Roy engage alors une secrétaire, Claire Bouffard. Une dizaine d'années plus tard, Huguette Bouchard, secrétaire actuelle, prendra la relève.



La résidence qu'occupera André Roy.



En 1979, un jeune médecin, Gilles Roy, vient offrir ses services à son confrère. Les deux docteurs fonderont ensemble la Clinique médicale de Saint-Raphaël. À ses débuts, la clinique loge au 89, rue Principale. Après quelques années, les locaux deviennent exigus. On déménage alors au 101, rue Principale, dans les locaux actuels. « *La pratique de la médecine en milieu rural a beaucoup évolué au cours des années. Au début, les hôpitaux semblaient plus inaccessibles qu'aujourd'hui, et les cas que nous y référions étaient toujours très sérieux. De nos jours, les communications sont plus faciles. Les frais d'hospitalisation, d'examens et de consultations étant abolis, les patients sont référés aux centres hospitaliers au moindre doute.* » Les relations entre médecins ont aussi évolué. « *La compétition a fait place à la collaboration.* » ■

### LE FOYER DE SAINT-RAPHAËL

Au début de l'année 1958, sous l'instigation du chanoine Henri-Philippe Audet, curé de la paroisse, Yvonne Nadeau Jolin forme un comité dans le but d'ouvrir une résidence pour personnes âgées. Ce comité se compose de dames patronnesses, soit mesdames Gérard Labrecque, Edgar Bolduc, Edgar Dallaire, Léopold Roy, ainsi que de mademoiselle Anna-Marie Labrecque et du curé Audet, président.

Le 30 mai 1958, le groupe achète la résidence de madame Charles Lippé, considérée comme le premier foyer de Saint-Raphaël (actuellement, cet édifice est la propriété de Jeannine Boucher Roy). À compter du 3 septembre 1958, le groupe est transformé en corporation sans but lucratif. Il portera le nom de La Corporation du Foyer de St-Raphaël. Son objectif est de transformer la résidence en foyer d'accueil pour personnes âgées. En octobre de la même année, la résidence reçoit ses premiers clients. Puis, en novembre, les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, de Saint-Damien, acceptent de prendre en charge l'administration et les services auprès des résidents.



Le premier foyer de Saint-Raphaël, ouvert en octobre 1958.

En août 1960, la résidence abrite 21 bénéficiaires et quelques religieuses, ce qui rend les locaux très restreints. Ne suffisant plus à la demande, la corporation entame des démarches auprès du gouvernement pour la réalisation d'un agrandissement. Pour appuyer cette demande, les paroissiens signent une requête qui est envoyée au ministère du Bien-être social. En novembre 1961, le ministère envoie un conseiller technique évaluer les différentes alternatives. Il recommande de faire une construction neuve au lieu d'un agrandissement.



Les membres fondateurs du premier foyer. Devant : madame Gérard Labrecque (Adéla Bolduc), sœur Marie Alphonse, directrice, l'abbé Henri-Philippe Audet, sœur Gabriel de l'Immaculée et madame Adélar Jolin (Yvonne Nadeau). À l'arrière : Anna-Marie Labrecque, madame Léopold Roy (Yvette Jolin), madame Edgar Dallaire, Alphée Poirier, député, Gérard Labrecque, madame Edgar Bolduc (Antoinette St-Pierre). Les deux autres personnes nous sont inconnues.

Le 31 août 1962, les religieuses de Notre-Dame du Perpétuel-Secours quittent le foyer. Yvonne Nadeau Jolin se chargera de l'administration pour les prochaines années et elle pilotera les démarches pour la construction du nouveau foyer.

En avril 1964, on demande à Joseph Albert et à Alphonse Théberge, respectivement maire du village et maire de la paroisse, de se joindre aux membres de la corporation pour apporter leur appui politique dans le dossier. Le 7 juin 1964, le gouvernement du Québec accepte le projet de construction d'un nouveau foyer et demande à la corporation de faire préparer les plans et devis préliminaires. Le contrat est accordé le 5 juin 1965 à Rock Michaud, entrepreneur général.

Le nouveau foyer sera construit sur une terre appartenant à la Fabrique de Saint-Raphaël. Cet édifice compte 54 lits et un logement pour quatre religieuses, qui sera occupé par les Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie, de Beauport. Elles s'occuperont des services à donner aux résidents et seront aidées par quelques employés laïcs du milieu.

Les premiers résidents entrent en mai 1966. Cependant, la bénédiction et l'inauguration officielle auront lieu le 27 novembre 1967. Depuis ce jour, les quinze membres de la corporation ont été remplacés, à tour de rôle, par des citoyens de Saint-Raphaël qui ont toujours travaillé pour le bien-être des résidents, soit par de nouvelles immobilisations ou par l'ajout de nouveaux services.



Le Foyer de Saint-Raphaël actuel.

En 1980, la corporation obtient une augmentation de quatre lits, par la rénovation du logement laissé vacant par les religieuses qui préfèrent aller demeurer à l'extérieur du foyer. En 1991, on procède à un premier agrandissement, pour le réaménagement du salon, de l'infirmierie, des services alimentaires et administratifs. En 1992-1993, on réalise un plan d'optimisation des espaces. On multiplie le nombre de chambres privées par un agrandissement majeur vers la cour arrière. Ces travaux permettent au foyer de répondre aux nouvelles normes de sécurité du ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec.



Des bénévoles du Foyer de Saint-Raphaël. Devant : Marie-Ange Théberge, Luce Bonneau Morency, Marie-Ange Fradette, Rita Desrosiers, Rita Jolin et Georgette Bélanger. 2<sup>e</sup> rangée : Roger Maréchal, Paul Bouffard, Lucienne Asselin, Diane Lantippe, Carmen Goupil, Rita Beaudoin, Ida Roy et Lisa Carbonneau. À l'arrière : Marie-Hélène Jacob, Georges Légaré, Alma Asselin et Rosaire Labrecque.

*Virginie Roy Bolduc*

Beaucoup de citoyens de Saint-Raphaël se sont impliqués bénévolement au Foyer de Saint-Raphaël comme membres de la corporation et du comité des bénévoles qui œuvrent auprès des résidents depuis dix-sept ans. Il serait trop long de nommer toutes ces personnes sans risquer d'en oublier. En conséquence, nous ne mentionnons que les présidents de la corporation qui se sont succédé jusqu'à la fusion des établissements, en 1993 et, par le fait même, à la dissolution de la dite corporation.

Les présidents ont été : le Chanoine Henri-Philippe Audet, Alphonse Théberge, Joseph Albert, Lauréat Rémillard, Jules-Ernest Breton, Gabriel Beaudoin, Raymond Rémillard et Blanche Prévost Bonneau. Yvonne Nadeau Jolin assumera



la direction générale de l'établissement jusqu'à son décès, en octobre 1971. Elle est remplacée par Gabriel Beaudoin, directeur général jusqu'à sa retraite, en mars 1993.

Par la suite, les établissements de santé de la MRC de Bellechasse ont été regroupés en une seule entité, et la direction générale est actuellement assumée par Alain Ouellet. En l'an 2000, le Foyer de Saint-Raphaël donne de l'emploi à environ 65 personnes, à temps plein ou à temps partiel, ce qui constitue un apport économique très important dans le milieu.

Devant le foyer, il y a un lac comportant un îlot que l'on a baptisé du nom de Joseph Albert. À titre de maire (1961-1965), il a fait plusieurs démarches pour développer la rue du Foyer. Pour que ce projet voit le jour, il avait besoin de l'assentiment de chacun des propriétaires afin qu'ils donnent une partie de leur terrain. Monsieur Albert, nommé président de la Corporation du Foyer, en avril 1967, occupera ce poste jusqu'à sa mort, en novembre 1969. Il s'est particulièrement dévoué pour l'aménagement du terrain, des clôtures, du pont et de l'île qui porte aujourd'hui son nom.

### ***Les bénévoles du Foyer***

Les projets spéciaux et les ressources devenant de plus en plus rares, le Foyer de Saint-Raphaël cherche une solution pour pallier ce manque. En 1982, Gabriel Beaudoin, directeur, rencontre Luce Bonneau Morency, une employée, pour lui parler d'un projet qui lui tient à cœur, celui d'implanter un mouvement de bénévoles au foyer, qui verraient à assurer une meilleure qualité de vie pour les résidents. Ces bénévoles agirait par leur participation à des activités, planifieraient des rencontres récréatives, accompagneraient les résidents lors de leurs déplacements, etc. L'idée fait son bout de chemin et, en novembre 1982, le comité exécutif des bénévoles est mis sur pied. Il se compose alors de Rita Jolin, présidente, Georgette Bélanger, madame Joseph Goupil, madame Roméo



Un Noël au Foyer, avec Thérèse Godbout, au piano, et Paul Bouffard au micro!

Guillemette et Luce B. Morency, secrétaire. Le comité se rend vite compte qu'il faut user d'ingéniosité pour faire participer les résidents. Il faut souvent que Luce Morency intervienne pour décider les gens à sortir de leur chambre! En fait, il faut redonner aux résidents le goût de rire, de s'amuser et, surtout, de vivre. Des activités comme le bingo, des après-midi musicaux, des dépouillements d'arbres de Noël, le jeu de poche, sont organisées. Les bénévoles et les résidents s'approprient graduellement, se font confiance, acceptent de participer ensemble aux activités. Puis, pour avoir des activités plus élaborées, on décide de vendre du chocolat.

On voit renaître les sourires. La participation est plus grande, même si l'état de santé de certains résidents se détériore. On avait guéri le cœur! Puis arrive l'animatrice en loisirs, avec de nouvelles idées. On entrevoit alors de nouveaux défis, comme l'apparition du camp de vacances, accessible à environ dix résidents chaque été, au camp Cité-Joie du Lac Beauport. Le Noël du Bonheur et la Fondation Rayon d'Espoir contribuent grandement à financer cette activité. Le séjour annuel à Cité-Joie est une tradition depuis déjà 15 ans. Les bénévoles sont toujours présents, avec leur enthousiasme et leur dévouement. Ils accompagnent et encouragent même Emma Goulet, une dame de 91 ans, à jouer dans une pièce de théâtre. Ah! des projets, parfois un peu fous, direz-vous!, où la folie laisse place à l'imagination, au rêve, à l'émerveillement et aux souvenirs toujours grandissants. Grâce aux

bénévoles, on constate que la vie reprend un sens pour les résidents et vaut la peine d'être vécue jusqu'au bout.

### *D'autres résidences pour personnes âgées*

Saint-Raphaël abrite aussi la Résidence Le Bel-Âge, qui a ouvert ses portes en juillet 1996. On peut y accueillir neuf personnes. Située sur l'avenue Saint-Paul, elle est la propriété de Jacqueline Roy et de Chantal Gagné. Par ailleurs, la résidence Beau Soleil, établie au 93, rue Principale, est gérée par Noëlline Boutin. On peut y héberger neuf personnes. Gabrielle F. Labrosse peut aussi recevoir neuf personnes, au 83, rue du Foyer, à la Résidence des Aînés. ■

## LE CERCLE DES FERMIERES

Plus de 200 femmes se sont déplacées, en mars 1938, pour assister à la fondation du Cercle des Fermières de Saint-Raphaël. Soixante-neuf dames y adhéreront ce jour-là. On choisit madame Alphonse Lemieux comme présidente et madame Joseph Goupil comme bibliothécaire-lectrice. D'autres dames sont élues conseillères : mesdames Arthur Roy, Archelas Lapierre et Joseph Bolduc. Le thème du Cercle, à sa fondation, est *Prenons une part active à l'organisation de la ferme*. Il résume bien la raison de l'existence d'un cercle chez nous. Les réunions sont, à l'époque, sources d'apprentissage pour les femmes de la paroisse. Des personnes ressources du ministère de l'Agriculture et du Service d'Économie familiale viennent enseigner aux dames diverses techniques : tissage, tricot, couture, fabrication de chapeaux, cuisine... On apprend aussi à faire les travaux de la ferme, tels l'élevage des animaux, la culture des champs, les semences, l'entretien, la récolte du jardin, la mise en conserve, etc. On fondera aussi le Cercle des jeunes Fermières, pour impliquer les jeunes filles et les préparer à leur futur rôle d'épouse et de mère de famille.



Le conseil des Fermières 2000-2001 : Jacqueline Picard, secrétaire, Ghyslaine Pellerin, conseillère, Lise Richard Bouffard, présidente, Florence Boutin Rémillard, conseillère, et Irène Laflamme Tanguay, déléguée.

Au fil des ans, l'objectif des Cercles de Fermières évoluera. Aujourd'hui, la conservation et la transmission du patrimoine artisanal, l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille sont les principales préoccupations de l'association. Les cercles se servent de leur *force de frappe* (40 000 membres) pour donner leur juste place aux femmes dans une société où il y a encore beaucoup à faire en matière de condition féminine.

En 1976, sous la présidence de Blanche Bonneau, notre cercle acquiert un local pour loger les métiers à tisser. En 1978, il obtiendra aussi sa charte d'incorporation. Si notre cercle est toujours en mouvement après 63 ans d'existence, nous le devons à des femmes qui n'ont pas eu peur de s'impliquer. Au poste de présidente se sont succédé : madame Alphonse Lemieux (1938-39), madame Alfred Paré (1939-41), madame Philibert Raby (1941-52), Yvonne Jolin (1952-66), Blanche Routhier (1966-71), Jeannine Garant (1971-77), Blanche Bonneau (1977-83), Gabrielle Vermette (1983-89), Élisabeth Guillemette (1989-90) et Lise Richard Bouffard (1990-...).



Le conseil des Fermières, du temps du curé Destroismaisons (les années 1940). Nous voyons mesdames Léon Lemieux, Archelas Lapierre, Philibert Raby, le curé Destroismaisons, et mesdames J.-O. Veilleux et Yvonne Jolin.

Soulignons spécialement le travail d'Yvonne Jolin. Elle a cumulé simultanément les fonctions de présidente aux trois niveaux : local, régional et provincial. Blanche Routhier, pour sa part, a été présidente locale, mais aussi secrétaire à la Fédération 04. Jeannine Garant a aussi œuvré au niveau de la Fédération, à titre de conseillère, après avoir été présidente locale.

Une autre dame d'ici s'est illustrée, à son époque, dans l'histoire des cercles. Il s'agit de madame Charles Gagné (Marie-Anna Lemieux), issue d'une famille d'agriculteurs de Saint-Raphaël. Après avoir fréquenté l'école du rang et le couvent, elle terminera, en 1920, avec très grande distinction, les études supérieures du temps à l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal-de-Kamouraska. En 1922, elle entre au ministère de l'Agriculture comme conférencière et visiteuse officielle auprès des Cercles de Fermières. Dès 1928, elle est membre fondatrice du cercle de sa paroisse d'adoption, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui la laisse 24 ans à la présidence. En 1941, elle mettra sur pied une Fédération régionale. Préoccupée du sort des jeunes filles, elle instaurera des cours de formation pour les jeunes rurales de 16 à 30 ans. Plusieurs fédérations répéteront l'expérience,

voire même le ministère des Pêcheries, qui retiendra ses services durant quatre ans à la direction de cours semblables. Madame Gagné est aussi reconnue pour un grand nombre de causeries et de conférences qu'elle prononce devant des auditoires variés. Elle collaborera aussi à des émissions de télé et de radio ainsi qu'à divers journaux et revues. Elle a été décorée de la Médaille d'argent du congrès international d'Agriculture et de la Médaille d'argent du Mérite diocésain. Elle est aussi Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole. ☞



## LE CLUB DE L'ÂGE D'OR



L'Âge d'Or de Saint-Raphaël est fondé en 1971. Sa première présidente, Rita Jolin, n'a que 43 ans! En 2001, l'organisme célèbre donc son 30<sup>e</sup> anniversaire. Il compte maintenant 300 membres.

En 1977, à l'instar de quelques autres organismes, l'Âge d'Or obtient des unités modulaires qui lui permettent de se doter d'un petit local. Il prendra place sur un terrain de la Fabrique,

prêté pour cinq ans. En janvier 1981, le local devenant trop petit, un plan d'agrandissement est proposé par Cyprien Lacroix. L'extension de 20 sur 24 pieds est réalisée par Roger Roy, entrepreneur en construction. Au cours de l'année, on consacre une subvention de 11 325 \$ à l'agrandissement, et on acquiert un piano, une table de billard, un jeu de soccer et un *shuffleboard* sur table.

Le 29 novembre 1981, l'abbé Florian Guay bénit le local. Une messe y est même célébrée, avec participation de la chorale. Un banquet suivra la cérémonie, auquel participeront 125 personnes, dont Alain Garant, député fédéral, et Claude Lachance, député provincial. Les deux maires, Jeannine Garant et Michel Michaud, sont aussi de la fête.

En 1982, le prêt du terrain pour cinq ans, consenti par la Fabrique, arrive à échéance. Celle-ci peut encore le prêter pour trois ans. Mais le Club entreprend alors des recherches pour un nouveau terrain, au cas où le local devrait être déménagé. Jean-Baptiste Roy, président, se met en quête d'un terrain. Roger Roy propose de vendre à l'organisme un terrain et un bâtiment, au prix de 16 000 \$. Les membres se consultent lors d'une réunion spéciale réunissant 73 personnes. Soixante-six sont en faveur de la proposition.

Afin d'amasser les fonds nécessaires à l'achat, on tient une rafle, qui permettra de cumuler une somme globale de 13 016 \$. Le contrat d'achat est signé en septembre 1983 chez le notaire Roch Godbout, par Jean-Baptiste Roy, président, et Noëlla Bernard, secrétaire. Vu la superficie de ce terrain et les bâtisses non utiles à l'organisme, on décide de vendre une partie du lot. Elle sera cédée pour 7 000 \$, ce qui élimine la dette contractée lors de l'achat.

*Stefold Lencelme*

À l'assemblée du 17 novembre 1983, le nouveau président, ~~Philippe Guillemette~~, consulte les membres au sujet du déménagement de la bâtisse sur le nouveau terrain et sur une demande de subvention pour refaire les fondations et consolider le plancher. Faute de fonds suffisants, les membres conviennent de déménager le bâtiment et de rénover l'intérieur plus tard. André Brousseau obtient le contrat. Après avoir creusé les fondations, on déménage la bâtisse à la mi-août 1984. Mais voilà qu'un inspecteur du gouvernement provincial oblige l'organisme, malgré les explications de ses membres, à finir l'intérieur. Sinon, on menace de mettre la clef dans la porte! Surprise et déception, une nouvelle assemblée est convoquée. Grâce à divers dons et prêts, les travaux sont terminés tels que demandés, des suites de nombreuses heures de bénévolat.

L'organisme offre plusieurs activités à ses membres : cours de danse en couple et de danse en ligne, gymnastique... Depuis 1982, deux membres de l'Âge d'Or servent la messe un dimanche par mois. Au printemps, l'Âge d'Or tient aussi sa fête à sucre annuelle, avec souper de circonstance. Les fêtes de Noël et de la Saint-Valentin sont également soulignées. L'Âge d'Or organise aussi un tournoi de cartes, un brunch et diverses soirées.

La salle du sous-sol est prêtée pour les cours de préparation à la Première Communion et à la Confirmation. Le local a aussi été prêté pour l'organisation des fêtes du 130<sup>e</sup> de Saint-Raphaël. Pour l'occasion, les membres ont fabriqué un char allégorique démontrant les passe-temps des



Le conseil 2000-2001 de l'Âge d'Or : Léonard Bouchard, Lise P. Langlois, Claudette Breton, Lionel Lepage, Denise Gagnon, Pauline Dubé, Anna Goupé, Raymond Labrecque et Félise Bouchard.



Une activité de gymnastique, en 1986, par quelques membres de l'Âge d'Or.

membres de l'Âge d'Or : tournois de cartes, jeux de dames, de *pichenolles* et danse.

Le 10<sup>e</sup> anniversaire de fondation a été célébré le 9 août 1981. Une plaque commémorative a alors été remise à Rita Jolin, première présidente. Cinq ans plus tard, on soulignera le 15<sup>e</sup> anniversaire avec une messe suivie d'un souper au Centre communautaire, auquel assisteront 257 personnes.

La secrétaire, Noëlla Bernard, donnera sa démission après onze années de dévouement à ce poste. Elle aura travaillé en collaboration avec trois présidents successifs, soit Jean-Baptiste Roy, Léopold Lemelin et Dominique Gonthier.

Voici les noms des présidents qui se sont succédé : Rita Jolin, fondatrice (1971-1978), Ernest Fradette (1978-1980), Jean-Baptiste Roy (1980-

1983), Léopold Lemelin (1983-1991), Dominique Gonthier (1991-1994), Françoise Dubreuil (1994-1995), Léonard Fradette (1995-1997) et Lionel Lepage, depuis 1997. ■

## LE CLUB OPTIMISTE

En décembre 1975, notre Club Optimiste voit le jour. Le but premier de cet organisme est de se consacrer à la cause des jeunes de la municipalité, en amassant des fonds, auprès de la population, pour redistribution aux jeunes. Le comité fondateur se compose de Michel Brousseau, Jean-Paul Fradette, Albert Lacroix (du 5<sup>e</sup> Rang), Neil Carpentier, Jacques Routhier et Pierre Beaudoin. C'est ce dernier qui entend parler de l'existence de ce genre de club d'aide à la jeunesse, en étant témoin d'une conversation entre deux hommes, dans un restaurant! Une fois les approches faites avec les deux interlocuteurs, il les rencontrera, avec Jacques Routhier, pour en savoir davantage.

Pour fonder le club, il faut 40 membres. Lors d'une réunion, on en comptait 39 d'inscrits. Il était 2 h du matin... C'est alors que Jacques Routhier a demandé un formulaire d'inscription, et s'est empressé d'aller cogner chez Noël Grenier qui demeurait à l'étage au-dessus de la banque, où se tenaient les réunions au début.



Les membres fondateurs du Club Optimiste. À gauche : Jacques Routhier, madame et monsieur Neil Carpentier, Albert Lacroix et Annette Cloutier. Au centre : Yolande L. Therrien. À droite : Benoît Therrien, Laurette Morency, Michel Brousseau et Pierre L. Routhier.

Pierre Morency

C'est un Noël Grenier tout endormi qui est devenu le 40<sup>e</sup> membre du Club Optimiste!

Maurice Morency, père, est alors le « gendarme » du club. Il fait des observations sur les membres, et leur fait payer une amende, qui est versée au fonds du club pour les jeunes, quand il se passe quelque chose d'insolite. Ainsi, Noël Grenier a déjà été contraint de payer une amende de 0,25 \$ pour avoir porté des vêtements féminins! En réalité, il avait endossé le corset de son épouse pour aller travailler, s'étant donné un tour de reins!

Afin de générer des fonds pour la jeunesse, le club se lance dans l'organisation de diverses activités. Un festival western (pendant trois ans), des Beach Party, des bingos tenus pendant dix ans, des tires de chevaux durant huit ans, le Festival de l'érable pendant quatre ans. Les Optimistes organisent aussi une collecte de sang, avec l'aide des Fermières, depuis 1975, et ils distribuent les bottins téléphoniques depuis 1983. À partir de 1997, le club mettra sur pied le Festival des Joues rouges, en collaboration avec le Comité des loisirs et le Club VTT. Tous les profits de ces activités servent pour le soutien à la jeunesse.

Une partie de ces sommes finance notamment le dépouillement annuel d'arbre de Noël, qui a fêté ses 25 ans d'existence en décembre 2000. Une part des recettes est versée aux organismes de Saint-Raphaël qui aident les jeunes, tels que les Loisirs, le terrain de jeux, la Maison des jeunes, les Brebis de Jésus, les paniers de provisions, les écoles, les équipes sportives, etc.

Soulignons que la gent féminine peut être membre du club depuis 1991 seulement. Avant cela, les dames secondaient les membres, sans pouvoir être admises. On les appelait les « Opti-Dames ». ☞

## LA MAISON DES JEUNES

Fondée en 1988, la Maison des jeunes de Saint-Raphaël, sise sur le boulevard Saint-Pierre, est la toute première de la MRC de Bellechasse. Elle est née avec l'aide du CLSC et la volonté des gens de la communauté. Ses fondateurs sont : sœur Lucie Perreault, François Poitras, Danielle Roy, Daniel Boulet, Lucie Tanguay, Agathe Langlois, Denise Longchamps, Diane Gravel, Céline Roy et Stéphan Bolduc. Ce dernier a été d'ailleurs membre du conseil d'administration pendant dix ans.

La Maison des jeunes est un organisme à but non lucratif dédié aux jeunes de 12 à 17 ans. Elle a comme objectif de les accompagner dans les périples de leur adolescence, en leur donnant les outils nécessaires pour devenir des citoyens critiques, actifs et responsables. C'est aussi un lieu de rencontre, de regroupement et de solidarité, où les adolescents peuvent échanger entre eux et avec les animateurs sur diverses questions qui les concernent. La Maison des jeunes propose notamment des activités de prévention sur des problématiques de santé et de services sociaux. Son conseil d'administration, composé de jeunes



Mars 1999. Le Festival des Joues rouges bat son plein, au Buttorz.

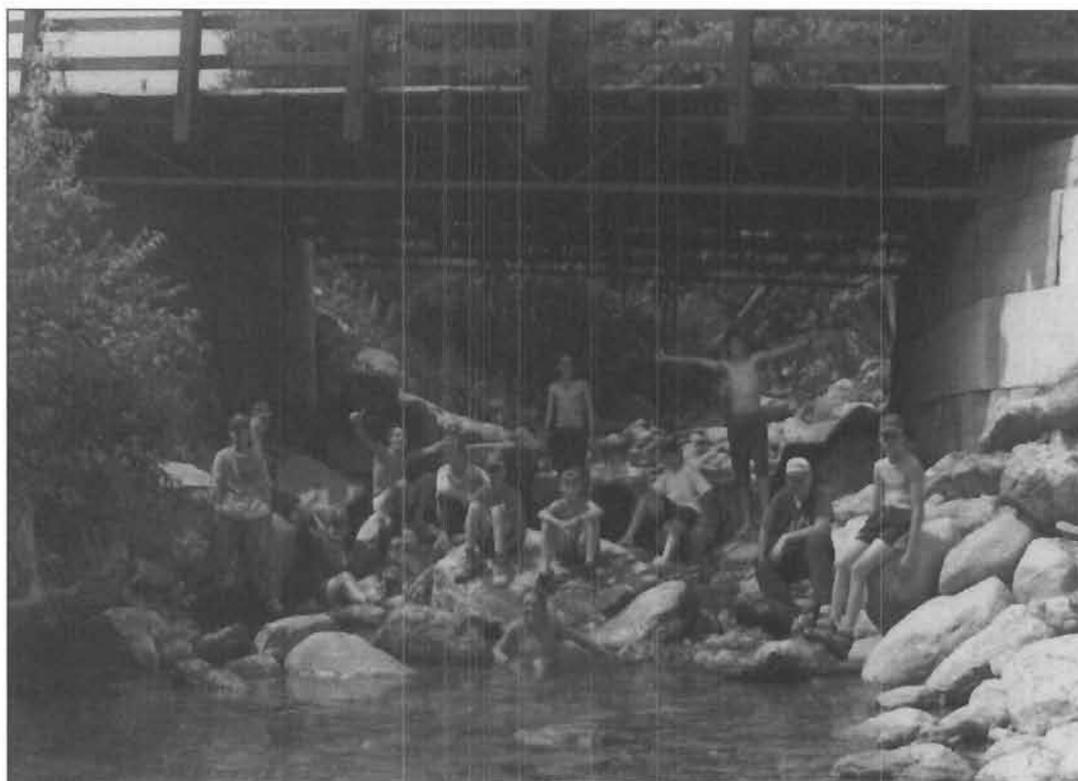


Photo : Mathieu Beaudoin.

Un groupe de la Maison des jeunes participant à une activité de baignade.

et d'adultes, a pour mission de tenir un lieu de rencontre animé. Par exemple, on tient des soirées thématiques, des tournois de jeux vidéo et de billard... Grâce à des activités d'autofinancement, on peut aussi proposer des sorties diversifiées : La Ronde, le Village des sports, le *Skate Park*, des séjours en camping, de la plongée sous-marine, etc.

La Maison des jeunes est propriétaire du bâtiment qu'elle occupe depuis sa fondation, et qui

appartenait à Éloi Godbout. Au départ, des adultes bénévoles assumaient le rôle d'animation pendant les heures d'ouverture, avant que la Maison des jeunes ne soit subventionnée. La communauté a aussi permis de meubler le local et de le doter d'équipements de loisir. Une fois un financement adéquat recueilli, une animatrice a été engagée. La plupart des animateurs qui se sont succédé étaient des résidents de Saint-Raphaël : Myriam Bolduc, Nancy Langlois, Marie Josée Bolduc et Mathieu Beaudoin. Ces deux derniers y ont établi des records de longévité! Il y a eu aussi Karine Roy et l'animateur actuel, Antoine Beaudoin. Le programme de placement Carrières-été a aussi permis d'engager des étudiants en saison estivale : Andréa Klus et Josée Latulippe.

En harmonie avec les ressources et les intervenants du milieu, notre Maison des jeunes est soucieuse d'offrir, année après année, un service responsable et de qualité à l'ensemble de sa clientèle et de la population. ☒



La fête de Noël du Club Optimiste, de 1985.

## LE COMPTOIR L'ENTRAIDE

L'Entraide... Née le 26 novembre 1985 dans la froidure d'un étroit local de fortune, pour survivre, il a fallu à cette enfant la tendresse, l'amour, l'attention, la maternité de plusieurs mamans, car une seule n'aurait pu parvenir à la garder vivante. Cette première famille de L'Entraide est composée d'Irène Tanguay, présidente, de Lucette Michaud, vice-présidente, d'Antoinette Roy, secrétaire-trésorière, de Ghys Breton, relationniste et instigatrice responsable du projet, de Blanche Bonneau et de Pauline Maguire. Toutes sont là pour choyer, materner, s'occuper du développement de l'enfant dénommée L'Entraide. Il y a aussi les personnes qui offrent généreusement les vêtements usagés, mais très propres, les jouets et les bibelots, la vaisselle... sans oublier, bien entendu, les clientes et les clients.

La petite flamme de fraternité doit grandir, se développer parmi la communauté afin de mener à bien le projet. Dans une ambiance accueillante, joyeuse, l'enfant Entraide devient adolescente. Elle a bien quelques soubresauts d'indépendance, mais avec la tolérance, la compréhension, notre « Entraide » arrive à sa majorité remplie de santé, d'énergie, de goût pour continuer pendant encore longtemps une mission d'aide, de service, d'humanité.



Du comptoir L'Entraide, nous voyons, devant : Irène Laflamme et Jacqueline Guillemette. À l'arrière : Thérèse Guillemette, Lise Corriveau, Marie-Anne Vermette, Antoinette Laflamme, Ghyslaine Breton, présidente fondatrice, Anita Latulippe et Thérèse Roy, présidente actuelle.

Pendant ces quinze années, plusieurs autres mères adoptives ont accompagné L'Entraide dans son cheminement. On ne peut toutes les nommer, ayant peur d'en omettre. Ces bénévoles ont contribué à la réussite de cette complicité paroissiale qu'on appelle L'Entraide. Ghys Breton, auteure de ce texte, adresse un merci spécial à Thérèse Gonthier, qui lui succède depuis maintenant dix ans. ■

## LES SPORTS

### *Les loisirs, de 1980 à 1985 (souvenirs de Jean-Marie Auger)*

Il y avait un Comité des loisirs à Saint-Raphaël, en 1980. Sa principale réussite consiste à l'organisation du Festival de l'Érable. De fait, chaque organisation de loisirs possède alors sa propre structure de fonctionnement. Il y a un club de Scouts, sous la présidence de Denis Laflamme, le Festival de l'Érable, bien sûr, sous la présidence de Réal Carbonneau, un club de hockey Pee Wee et deux équipes de hockey Bantam, une équipe de hockey adulte, qui évolue dans la Ligue des Caisses populaires, une équipe de ballon sur glace, membre de la Ligue Bonne-Entente, de Saint-Damien, une équipe de hockey bottine, un club de motoneigistes comptant deux cents membres, un terrain de jeux, une ligue locale de balle-molle, un club de balle au mur... Les choses ont beaucoup bougé, de 1980 à 1985.

En 1980, les deux instances municipales (paroisse et village) acceptent d'effacer la dette accumulée des Loisirs, qui est de 7 000 \$. Cela permettra d'utiliser les bénéfices des activités à organiser des loisirs pour la population.

À l'automne 1980, des jeunes hockeyeurs de niveau Pee-Wee, désireux de former une équipe, entreprennent d'organiser une levée de fonds, tout en espérant que quelques adultes prendront la gestion de ce futur club! Au cours du même automne, une course de cinq kilomètres est organisée par Yves Boutin et Denis Bouchard.



Pendant une dizaine d'années, Saint-Raphaël comptait des équipes de ballon-balai et de hockey bottine, qui réunissaient à peu près les mêmes joueurs. On sait, par exemple, qu'à la fin des années 1980, notre équipe de hockey bottine a remporté la médaille d'Or à une compétition provinciale. Sur la photo, des joueurs de ballon-balai. Devant : Normand Lacroix, Martin Breton, Gaston Dutil, Jean-Pierre Labonté (La Durantaye) et Michel Lacroix. Derrière : Jean-Marie Auger, Claude Lacroix (La Durantaye), Rémi Boutin (Saint-Charles), Laurent Doiron, Roch Garant, Jean Bouchard, Michel Lacroix (La Durantaye), Denis Roy, Gilles Breton et Jocelyn Gagnon.

Pour l'année 1982, les deux instances municipales injectent chacune 3 000 \$. Ça progresse! De plus, une politique gouvernementale provinciale pousse dans le dos des municipalités pour que les loisirs revêtent un caractère relativement important.

Clément Lacroix élabore le projet d'un centre de plein air. Il obtient la somme de 14 880 \$ du gouvernement fédéral. Le projet est parrainé par les Loisirs de Saint-Raphaël, organisme présidé par Gaétan Gosselin. Le responsable des travaux est Lauréat Rémillard. On aménagera une piste de ski de fond, une piste de raquettes et des glissades.

Les organisations autonomes continuent d'exister : ballon sur glace, hockey, Festival de l'érable, club de balle au mur, ligue locale de balle molle... Lors de la saison 1981-82, l'équipe de hockey « L'Hôtel chez Claire » est couronnée

championne des séries, tout comme l'équipe de ballon sur glace, qui évolue le mercredi soir dans la Ligue de Saint-Charles.

À l'été 1982, on présente la 3<sup>e</sup> édition du Tournoi régional de balle rapide. Voilà un événement qui est vraiment devenu d'envergure régionale. On a ensuite regroupé les meilleurs joueurs de Saint-Raphaël pour participer à différents tournois au Québec.

Les activités du terrain de jeux se portant de mieux en mieux, on embauche trois moniteurs pour l'été 1982. Une nouvelle activité fait aussi son apparition : des joutes de soccer, organisées les samedis et dimanches, sur le terrain avoisinant le cimetière.

Le Centre de plein air est rendu au terme de son développement, grâce à l'aide financière gouvernementale et municipale. Une remontée

mécanique est installée au *Button*. La conception et l'installation du remonte-pentes sont l'œuvre de Jean-Cyrille Vermette. Le Centre de plein air fonctionne bien et l'achalandage augmente.

Conscient de l'importance de maintenir les activités d'un terrain de jeux, le Comité des Loisirs lui accorde une aide financière de 3 500 \$, à l'été 1983, finançant ainsi le transport des jeunes par autobus. Outre l'implication de plus en plus marquée du comité à travers les différentes activités, les organismes autonomes continuent de bien fonctionner. Le Comité des loisirs s'est inscrit au Conseil des Loisirs de la région de Québec et y a délégué deux membres pour offrir de meilleurs services à la population.

C'est seulement le 6 février 1983 que l'on procède à l'ouverture officielle du Centre de plein air. Le remonte-pentes, étant non réglementaire, n'est toutefois pas de la fête, immobilisé par les exigences du service d'inspection gouvernemental!

En mars 1983, dans l'éditorial de *La Rafale*, Clément Lacroix rédige l'article *Les Loisirs une nécessité ou un luxe*. Il réplique ainsi aux contribuables qui trouvent que, soudainement, les loisirs prennent trop de place dans les dépenses municipales.

Au printemps 1983, un comité s'active à organiser les fêtes de la Saint-Jean. On donne le nom de La Girolle au terrain de jeux, et une subvention de 7 203 \$ est obtenue d'Été Canada. L'argent servira à l'achat de matériel, au transport des enfants et à l'embauche de quatre moniteurs.

Au printemps 1984, une équipe de soccer est formée pour évoluer dans la Ligue de Bellechasse. N'ayant pas de terrain réglementaire, nos joutes se déroulent à Saint-Damien et à Saint-Anselme. Le Studio Mercier commandite l'équipe. Les dirigeants en sont Michel Laflamme, Pierrot Fortier et Jean-Marie Auger. Bientôt, on mûrira le projet d'aménager un terrain de soccer, qui se réalisera plus tard.



L'équipe Les Nous's. Devant : Marjo Asselin, Jocelyn Gagnon et Gaston Dutil.  
Dernière : Michel Gagnon, Ghislain Despont, Michel Clavea, Laurent Couture, Alfred Bernard et Hugues Claver



Une équipe de baseball, en 1944, devant la demeure de madame Edgar Bolduc.  
1<sup>re</sup> rangée : Maurille Bouchard, Bernardin Raby, Jean-Yves Gosselin, Paul-André Brown et Maurice Langlois.  
Debout : Ulric Bolduc, Claude Bolduc, Jacques Bolduc, Roméo Jolin et Guy Barbeau.

À l'été 1984, on en est à la 5<sup>e</sup> édition du Tournoi régional de balle rapide. Le club de hockey Les Optimistes, de son côté, organise une joute de balle entre La Grosse Machine Jaune CFLS et les meilleurs joueurs de Saint-Raphaël. Le dimanche 29 juillet, le Comité des loisirs planifie une journée d'activités pour toute la famille : balle molle, tire de chevaux, tournoi de fers et épluchette de blé d'Inde.

En août 1984, le Comité des loisirs crée l'Association du Hockey mineur de Saint-Raphaël, pour structurer la participation des jeunes d'âge novice à junior, afin qu'ils puissent joindre éventuellement les équipes régionales et développer leurs aptitudes.

Le 30 octobre 1984, au moment de l'assemblée annuelle des Loisirs, on constate que l'année 1984 est une année record en terme d'activités, de structuration et d'investissements dans plusieurs sphères d'activités. On a vraiment l'impression d'avoir « rattrapé le temps ». Le dernier investissement important des années 1980 est l'acquisition d'un autobus pour répondre à la demande grandissante de transport venant des associations participantes.

### Les courses de chevaux

Les courses de chevaux commencent à l'hiver 1909, sur le lac Saint-Michel, ce qui donne une surface longue de deux milles. En 1913, elles prennent leur coup d'envoi sur le terrain de Paul Pigeon, père.

Le 6 juin 1943, on inaugure une piste de courses de chevaux avec *sulky*, sur le terrain de Joseph Asselin (aujourd'hui propriété de Roch Asselin). Les courses sont organisées par les promoteurs Adélarde et Edgar Dallaire, avec fanfare et estrade pouvant loger environ 200 personnes. On a aussi



Les fameuses courses de chevaux!

droit au service de police, en la personne de Rodolphe Comeau, et à la présence de dignitaires tels le député et le maire. Un kiosque pour le juge des courses est aussi installé, de même qu'un autre, tenu par Honoré et Louis Roy, pour le service des friandises et des rafraîchissements. À l'époque, le boulanger J.-P. « Polydore » Gosselin contrôle la seule entrée donnant accès au public, et perçoit les droits d'entrée. Le prix est fixé à un dollar par adulte et à 0,50 \$ par enfant.



Maurice Morency, père, à l'entraînement avec son cheval.

Les chevaux viennent d'un peu partout, entre autres de Saint-Georges de Beauce et de Rivière-du-Loup. Ils arrivent, pour la plupart, dans une remorque, mais certains s'amènent déjà attelés et prêts à courser. À chaque journée de compétition, on accueille une quinzaine de chevaux pour disputer environ huit courses. Le trot et l'amble sont à l'honneur. Comme cette activité est aussi fort populaire dans plusieurs municipalités voisines, les promoteurs s'entendent pour ne pas les tenir le même dimanche. Car l'événement se

déroule toujours le dimanche... et y participent, à peu de choses près, toujours les mêmes chevaux!

Pendant cinq ans, les Dallaire sont les juges des courses. Les trois années suivantes, soit de 1949 à 1951, Maurice Morency, père, sera locataire du rond de course. Il a même échangé une voiture Ford convertible, coupé sport, pour la location de la piste pendant deux ans!

Les bourses sont de 50 \$ pour la première place, de 25 \$ pour la deuxième, et de 15 \$ pour la troisième. À l'inauguration de la piste de course, on fera toutefois un spécial. Le député Philippe Picard décernera un trophée au premier arrivé, soit Adélard Dallaire, qui a franchi la distance d'un mille en 2,25 min, avec son valeureux cheval Lee Grattan.

### ***Le baseball***

Le premier terrain de baseball de Saint-Raphaël est lancé par le docteur J. O. St-Pierre, et situé sur la terre de Paul Pigeon, père, près de Place Grenier aujourd'hui. Changé de site à quelques reprises, toujours dans le même secteur de la municipalité, il demeure que tous ces endroits seront le théâtre de belles parties, de 1930 à 1952. Tous les dimanches, de la mi-juin jusqu'à septembre, les citoyens prennent plaisir à voir évoluer les joueurs en costume gris.

Durant les années 1930, Saint-Raphaël joue régulièrement contre Saint-Gervais. Avant les séries, on en viendra à choisir un terrain neutre pour disputer la finale, afin d'éviter les escarmouches. C'est ainsi que les deux équipes s'affronteront, à un moment donné, au Stade municipal de Québec!

Lucien Boutin est un concitoyen ayant joué pour le club de la ville de New Britain, aux États-Unis. Il organise des tournois et des joutes avec des équipes d'aussi loin que Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup. De 1939 à 1945, les quatre meilleures équipes de la région sont celles de Saint-Raphaël,



Une équipe de baseball, il y a longtemps. 1<sup>re</sup> rangée : Lucien Boutin, Gérard Boutin, Léopold Roy, Ulric Bolduc, Roméo Jolin et Fernand Boutin. 2<sup>e</sup> rangée : Léopold Labrecque, Edgar Godbout, Armand Raby, Armand Fleury, Maurice Barbeau et Auguste Laflamme. 3<sup>e</sup> rangée : Eugène Ouellet, Gérard Labrecque, Ernest Richard, Alphondor Labrecque, J.-O. St-Pierre, Georges Goulet, Fernand Labrecque et Ulric Brown.

Armagh, le Club de la Davie Ship Building et l'équipe du Manège militaire de Montmagny.

Le financement du club de baseball s'effectue notamment avec l'organisation de soirées. Parmi les artistes invités, on a vu défiler le soldat Lebrun et St-Georges Côté, ainsi que des artistes de la région, musiciens et chanteurs, tels qu'Alice Paré Asselin, Léandre Coulombe, Albert Fradette, Roland Mercier, Irène Lamontagne, etc. On ramasse aussi des sous avec des soupers aux *beans*, que cuisine Polydore Gosselin dans des jarres de dix gallons. Afin de recueillir des fonds, on vendra également des cartes honoraires à 5 \$ pour la saison.

164

À la fin des années 1940, pour se déplacer à l'extérieur afin de disputer des matchs, on utilise le camion de Maurice Morency, père, et celui de Joseph Bouffard. On transporte non seulement les joueurs, mais aussi les partisans. Quand l'équipe gagne, au retour, on parade dans le village. On aurait même ainsi paradé, après une cuisante défaite, croyant que la population n'était pas au courant!

### ***Le baseball mineur***

Le 14 mai 1995 marque le début des travaux de défrichage d'un ancien terrain de soccer afin de transformer celui-ci en un terrain réglementaire pour que les jeunes jouent au baseball. L'été suivant débute la première saison, avec six catégories d'âge comprises entre 5 et 17 ans. Le 2 juin 1996, en présence de Georges Maranda, de Lévis, on inaugure officiellement le terrain de baseball. De plus, un groupe d'anciens joueurs, qui évoluaient à Saint-Raphaël durant les années 1940 et 50, sont aussi présents lors de cette ouverture.

Bien que nos jeunes joueurs en soient à leur première expérience, nous voyons, dès la première année, trois de nos équipes représenter notre zone aux championnats régionaux. De plus, une équipe de Saint-Raphaël a déjà représenté la région de Québec dans une participation à la finale des championnats provinciaux. Nous avons la surprise de voir André Arthur (animateur de radio controversé) officier comme arbitre, et cela, à deux occasions.

Enfin, un de nos jeunes joueurs, Francis Roy (fils de Réal) est repêché en 1999 par une équipe de la Ligue junior majeur élite du Québec, soit les Diamants de Québec.

### La balle molle ou softball

En 1975, un terrain de balle molle est aménagé derrière le Centre communautaire. Dès la première année, six équipes sont mises sur pied, et réunies au sein de la Ligue de balle molle paroissiale de Saint-Raphaël. Chaque équipe regroupe les joueurs selon leur âge. On distingue les Cyclones (14 à 16 ans), les Boucs (17 à 20 ans), les Nous's (21 à 23 ans), les Appaches (23 à 26 ans) et les Surprenants (35 ans et plus). Enfin, l'équipe des Anglais réunit des joueurs ayant déjà travaillé aux États-Unis. Tous les joueurs sont soumis à un repêchage annuel, et les équipes sont commanditées par des entreprises et des commerces raphaëlois. Les pionniers de notre ligue de balle molle sont Gaston Dutil et Michel Brousseau.

Vers 1975, des dames de Saint-Raphaël s'organisent également pour jouer à la balle molle. Les instigatrices de la balle molle au féminin sont Laurette Brousseau et Réjeanne Guillemette. Sans former de véritables équipes, au début, elles jouent pour le plaisir. Parfois, elles se mesurent à



1<sup>re</sup> rangée : Réjeanne Guillemette, Chantale Coulombe, Lise Roy, Louise Labonté (de La Durantaye) et France Roy. 2<sup>e</sup> rangée : Johanne Roy, Carole Arbour, Claire Boutin, Marie Lafamme, Céline Boutin, Linda Boutin et Sylvie Asselin.



Armand Picard, Fernand Bouffard, Isaïe Duchesne, Fernand Parker, Jean-Marie Veilleux, Paul Labrecque (Gonzague), Léonard Duchesne, Armand Morency, René Rémillard, Roger Dallaire et Laurent Bernatchez.

des équipes des municipalités voisines. De 1979 à 1983, la Ligue de balle féminine de Bellechasse permettra également de rallier les adeptes.

### Le hockey

Dès la fin des années 1920, on voit naître Le Grand Club, qui regroupe des hockeyeurs âgés de 16 à 18 ans. Le vicaire du temps, Antonio Arseneault, est très impliqué dans l'organisation. Lors des pratiques, l'équipe se divise en deux, et joue « les Nordais contre les Suroît! ». Il y a aussi une équipe pour les jeunes de 13 à 15 ans. Au fil du temps, Le Grand Club rivalise avec les municipalités voisines. Les jeunes sont conduits par Philémon Godbout et Herménégilde Rémillard, dans des carrioles doubles, parfois munies d'une boîte contenant des briques chaudes pour réchauffer les pieds des joueurs. Par la suite, le club voyagera en *snowmobile*, au coût d'un dollar par personne.

Durant les années 1950, l'entreprise Dallaire Transport commande le club, dont les joueurs arborent des chandails bleu poudre. Depuis, et jusqu'à maintenant, les équipes se succèdent au



Lauréat Rémillard, entraîneur pendant de longues années. (1959)

gré du temps, par exemple celles de Tuyaux Bellechasse (1963-64), de la Métallurgie (1964-68), de Montmagny Ready-Mix (1977-80) et de Bétonag (1980-81). Ces deux dernières ont évolué dans la Ligue intermédiaire Bellechasse, dont les parties se déroulaient à Saint-Damien. En poursuivant la liste des équipes, on compte aussi

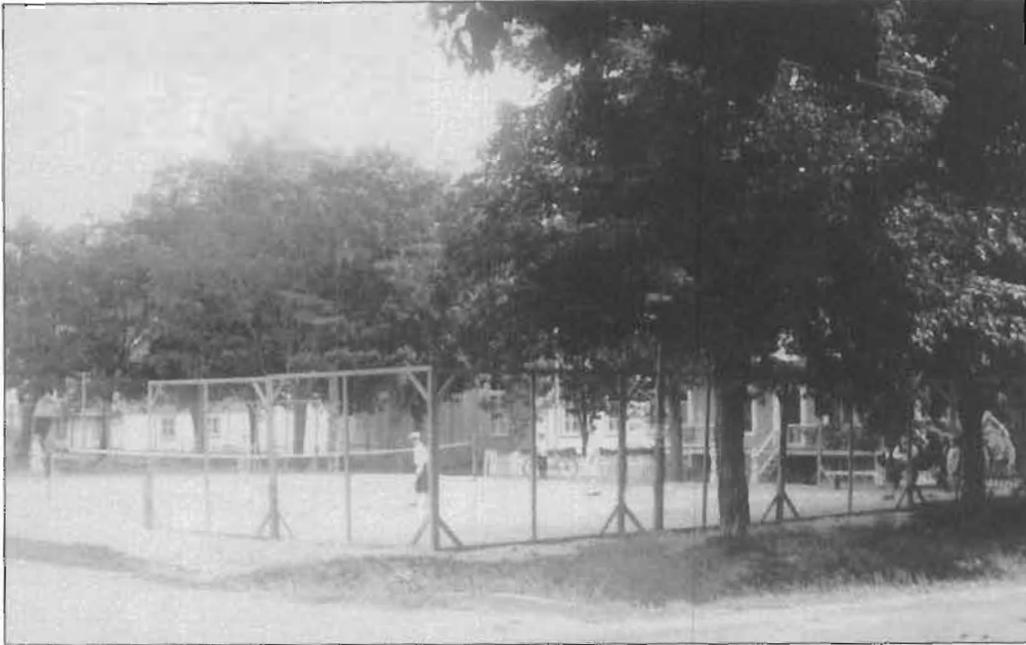
celle des Flames, commanditée par l'Hôtel chez Claire, de 1981 à 1983, et par le Bar Salon Gai-Temps, de 1983 à 1985. Cette équipe a joué dans la Ligue intermédiaire de l'Est, à Saint-Charles. De 1986 à 1992, une autre équipe, l'Express, jouait dans la Ligue Défi, de Saint-Anselme, et les joueurs de L.O.M.B. ont joué à Saint-Damien, de 1989 à 1992.

Une équipe raphaëloise est membre de la Ligue des vieilles lames Molson du Bas de Bellechasse, durant les années 1980. Elle est réservée aux 35 ans et plus. Chez les plus jeunes, on forme une équipe Junior, en 1983, pour aller disputer un match à Springfield, au Massachussets, une visite qui se répétera durant quelques années. En 1984, c'est au tour d'une équipe féminine de hockey de voir le jour. Le hockey évolue donc au gré du temps, s'adaptant aux décennies et aux générations de joueurs qui se succèdent.

Entraîneur de 1960 à 1995, Lauréat Rémillard a fait beaucoup pour dynamiser la pratique du hockey à Saint-Raphaël.



L'équipe de hockey du Centre communautaire, de la ligue des Iceberg de Saint-Raphaël. Devant : Pierre Gourgues, Roch Picard, Sylvain Bérubé, Yan Bernatchez, Pierre Gagnon et Michel Asselin. À l'arrière : Raynald Roy, Joachim Laferrère, Pierre Gendron, Ricky Gourgues, Clément Lacroix, Claude Gourgues, André Rémillard et Denis Veilleux.



Vive le tennis! Garçons et filles rivalisaient d'adresse, sur le court situé devant le chef-lieu, sur le terrain public, sous l'œil bienveillant et parfois désapprouvateur de monsieur le curé ou de son vicaire, faisant leur marche sur la galerie du presbytère. Le premier terrain de tennis aménagé sur le terrain de la Fabrique date des années 1930. Un autre tennis prendra place, au coin du boulevard Saint-Pierre et de la rue Principale, de 1943 à 1948. En 1949, la Fabrique donnera l'autorisation pour réutiliser son terrain comme tennis. Ce dernier sera démantelé en juin 1969.

### ***La ligue des Iceberg***

En 1982, des hockeyeurs décident de former une ligue pour le plaisir de rivaliser. Les deux premières équipes sont commanditées, l'une par le Garage Julien Marceau, et l'autre, par le Centre communautaire. En 1983, la ligue reçoit le nom de Gailuron. Comme le nom porte à confusion, on le changera l'année suivante pour les Iceberg. Marcel Bissonnette préside la ligue de 1983 à 1987. Cette année-là, elle compte quatre équipes. Aux deux premières s'ajoutent, en effet, celle de J.-P. Bernatchez (que commande le peintre Jean-Paul Bernatchez) ainsi que l'équipe Laflamme, d'Alimentation Laflamme. Les parties se déroulent à l'aréna de Saint-Anselme, et nos équipes s'affrontent entre elles.

On joue vraiment pour le plaisir! Les joueurs expérimentés côtoient amicalement ceux qui ne sont pas habiles sur leurs patins. À la fin de chaque saison, l'équipe gagnante reçoit le Trophée Laurent Coulombe. Il est dédié à la mémoire de Laurent Coulombe, présent au début de la formation des équipes. Il ne joua que

deux parties, en 1983, avant d'être emporté d'une tumeur au cerveau, à l'âge de 26 ans.

En 1985, l'équipe déjà existante du Bar Salon Gai-Temps se joint à la ligue, ainsi qu'une équipe commanditée par Le Flamant, et qui portera ce nom. Durant les dernières années d'existence de la ligue, les joutes sont devenues plus corsées, car se sont ajoutés, au fil du temps, des joueurs plus professionnels. On commence alors à jouer plus rudement, ce qui occasionne parfois des batailles, et l'on doit même instaurer un comité de discipline. Finalement, les six équipes de la ligue des Iceberg cessent de jouer après la saison 1988-89.

167

### ***Nos hockeyeurs font leur marque!***

Quelques jeunes hockeyeurs de Saint-Raphaël ont participé au renommé Tournoi international de hockey Pee-Wee, pour les 12 à 14 ans, et qui se tient chaque année au Colisée de Québec. Ce sont : Martin Bouchard, fils de Raymond, en 1974; Daniel Picard, fils de Roger, en 1974;



Après une partie de tennis, sur le court situé au coin du boulevard Saint-Pierre : Lucille Rémillard, Doris Morency, Thérèse Rémillard, (enfant inconnu), Bernadette Coulombe, Madeleine Labrecque et Colette Harpe.

Michel Garant, fils de Bruno, en 1991; Dave Bernard, fils de Benoît, en 1994; Philippe Raby, fils de Marcel, en 1994; et Jean-Philippe Asselin, fils de Mario, en 1997. Parmi ces jeunes talents, Daniel Picard a réussi à se rendre au niveau Junior, à Sherbrooke.

Gaétan Clavet, né à Saint-Raphaël, a dirigé l'équipe de hockey de l'Université de Sherbrooke et celle du cégep de l'endroit. Plus tard, on lui donnera l'occasion de diriger les Castors de Sherbrooke, une équipe de la ligue Junior majeure du Québec. Après quelques années avec les Castors, un nouveau défi se présente, quand Gaétan Clavet signe un contrat de travail avec une équipe japonaise de hockey, à Sapporo. Il effectuera deux longs séjours au Japon, de 1980 à 1984 et de 1996 à 1999, en compagnie de sa famille. Gaétan Clavet est le fils de Robert Clavet et de Noëlla Arbour. Il a appris les rudiments du patinage et du hockey pendant son enfance, dans la cour familiale et à la patinoire municipale, derrière l'école centrale (La Source). Sa conjointe se nomme Denise Beaulieu.

### Les patinoires

Plusieurs patinoires ont agrémenté les longues saisons hivernales de notre coin de pays. Tous les ans, on pouvait s'adonner au patinage, avec parfois, des changements de sites. En voici quelques-uns. La première patinoire est instaurée par le curé Joseph-Ignace Turgeon, sur le terrain de la Fabrique faisant face à l'actuelle Caisse populaire. Dans les années 1935-40, on se rappelle une patinoire aménagée... dans la Côte du Moulin. Il y avait un pied de dénivellation d'un bout à l'autre de sa surface, mais on réussissait à combler les différences de niveau après maints arrosages! À l'hiver 1941-42, Jean-Paul Beaulieu fabriquera un anneau de glace, sur la propriété de Paul Pigeon, père. Les patineurs trouvent le voisinage bien accueillant, quand vient le temps d'aller se réchauffer ou se déchausser. Par exemple, entre 1945 et 1948, une patinoire existait à l'angle du boulevard Saint-Pierre et de la rue Principale. Les gens traversaient la rue pour aller se réchauffer chez Robert Clavet. Quand une autre patinoire sera aménagée près de la beurrerie de Lauréat Morin, située sur la rue Principale (1948-50), on chaussera ses patins dans un petit garage appartenant à Jean Bernard, et plus tard, carrément à la beurrerie. Derrière le couvent, on pourra patiner durant dix hivers consécutifs, de 1953 à 1963. Et depuis 1965, les patineurs se donnent rendez-vous à l'arrière du Centre communautaire.



Lucille Janté, Yvonne Carboneau, Elmire Fleury et Yvonne Bernard profitent d'une patinoire aménagée dans la Côte du Moulin, sur le terrain du moulin à scie de Louis Fleury.

Au début et durant quelque temps, on se servira de bœufs et de chevaux pour transporter l'eau, dans des tonneaux emplis à la chaudière, et servant à fabriquer et entretenir les patinoires. Par exemple, pour une patinoire faite sur un terrain de la Fabrique, on puisera l'eau dans le ruisseau, chez Aubert Paré, et il faudra l'alimenter de dix à vingt tonnes d'eau par soirée. Joseph Raby, ayant un bœuf, a mis son animal à contribution pour le transport de l'eau. Cependant, à chaque fois que le bœuf était sur la patinoire... il se « laissait aller! » On a dû prendre les grands moyens, en faisant une couche pour le bœuf, avec une poche de jute!

### *Salle de quilles*

Jean-Paul Beaulieu aménage une salle de petites quilles, à l'hiver 1961, qui sera inaugurée en présence de François Lavigne et d'André Wilquis, joueurs professionnels. Son épouse, Doris Morency Beaulieu, s'occupe de la bonne

marche de la salle et d'un petit restaurant adjacent. À l'époque, on engage des jeunes pour planter les quilles, à raison de 0,10 \$ la partie. Vers 1963, la salle est agrandie pour recevoir des planteurs automatiques. Mais le moment est mal choisi, car les grosses quilles sont en voie de supplanter les petites, en popularité, et l'achalandage diminue. Jean-Paul Beaulieu n'a d'autre choix que de démanteler ses planteurs automatiques, pour faire place aux grosses quilles. Il conservera néanmoins quelques allées de petites quilles. En 1964 et 1965, Alphée Dutil loue la salle, et la gère avec des membres de sa famille. Par la suite, elle sera louée par les Chevaliers de Colomb (1967-68), et gérée par Gerry Couture et sa conjointe, Colette Morency. La salle de quilles de Saint-Raphaël fermera ses portes en 1969, après avoir accueilli de nombreux tournois, plusieurs ligue, et même des spectacles! En effet, les soirs de représentations, on recouvrait les allées de quilles avec du contreplaqué. On a accueilli, comme artistes, des célébrités comme Michèle Richard et Les Baronets. En 1960, la salle de quilles organise même son propre carnaval. Les duchesses seront Pauline Thibault, Claudette Morin et Pierrette Beaudoin, ainsi que Laurette Morency, qui sera élue reine.

En 1987, et pour quelques années, l'attrait pour les quilles regagne en popularité. La ligue Les dragons de Saint-Raphaël est formée. En 1994, elle compte jusqu'à 60 membres qui jouent dans des salles de Lévis.

### *Le Club de pétanque*

Au début des années 1990, une dizaine de personnes de Saint-Raphaël vont jouer à la pétanque à Saint-François, la paroisse voisine. Comme le plaisir est toujours au rendez-vous, à l'hiver 1993, Aimé et Valère Roy, ainsi que Denise et Jean-Marc Simard font des démarches auprès des membres du conseil municipal de Saint-Raphaël afin d'étudier la possibilité d'avoir un terrain de pétanque près du Centre communautaire. Une fois le terrain assuré, 36 adeptes s'inscriront, soit douze équipes, pour faire partie du club. Elles

169



En 1960, la salle de quilles organise son propre carnaval. Devant : Denise Beaulieu. À l'arrière : Claudette Morin, Pauline Thibault, Laurette Morency, élue reine, et Pierrette Beaudoin.



Le conseil 2000 du Club de pétanque. Devant : Thérèse R. Gonthier, Diane Guillemette, Antoinette L. Roy et Valère Roy. À l'arrière : Denise L. Gagnon, Aimé Roy et Lucie Fradette.

suivent les règlements provinciaux des clubs de pétanque. Au cours de l'été suivant, un tournoi est organisé à Saint-Raphaël, qui accueille des joueurs des environs, et aussi de Lévis et de Québec.

À la fin de la saison, on remet des bourses aux gagnants. Tous les points comptés durant l'été sont accumulés et l'équipe qui termine en première position reçoit un trophée. Le club tient aussi des finales.

En 2000, le Club de pétanque compte 54 joueurs répartis dans 18 équipes. Ils sont âgés de 16 à 80 ans, et le club a déjà admis une personne de 88 ans, Raphaël Laflamme. Au printemps 2000, avec la collaboration du conseil municipal et de plusieurs bénévoles, le terrain a été agrandi, de sorte que le club peut recevoir au moins 60 personnes. Quinze joueurs de la première année sont encore parmi les membres.

170

### ***Le Club Motoneige Le Petit Canton***

Bien avant que naisse Le Club Motoneige Le Petit Canton, il existait, sur le territoire, deux clubs : le Club moto-neige St-François de Montmagny, situé à Saint-Vallier, et le Club de Motoneigistes Bellechasse, qui desservait Saint-Raphaël, La Durantaye et Saint-Michel. Ce dernier, fondé en 1969, est l'un des premiers au Québec! Ses

fondateurs sont Michel Martineau, président, Roch Asselin, vice-président, Noël Grenier, secrétaire-trésorier, et les directeurs Robert Asselin, René Rémillard et Jacques Guillemette.

En 1995, ces deux clubs se fusionnent pour donner naissance au Club Motoneige Le Petit Canton. En fait, les deux clubs existants étaient mal en point et ne faisaient que vivoter. Les membres, moins d'une centaine, désertaient. Les dettes étaient élevées et les surfaceuses en piteux état, avaient besoin d'être remplacées.

Aujourd'hui, le club Le Club Motoneige Le Petit Canton compte plus de 300 membres, 67 km de sentiers balisés et entretenus. Le siège social du club est situé sur la Montée de la Station, à Saint-Vallier. Le relais de Saint-Raphaël, sur le rang de la Chute, était très populaire auprès des motoneigistes de la région, jusqu'à sa vente, en décembre 2000.



Le relais du Club de Motoneigistes Bellechasse.

### Le club sportif du Lac-aux-Canards

Le Lac-aux-Canards est un lieu de villégiature exceptionnel à Saint-Raphaël. Quelque 225 villégiateurs et résidents permanents, dans 93 chalets, le côtoient du côté sud. Le lac lui-même est long de 3,4 km et il atteint 1,1 km dans sa plus grande largeur. Ses eaux, quoique turbides, sont propres à la baignade et aux sports nautiques. Le lac, d'une profondeur moyenne de 1,2 m (4 pieds) est entouré de trois municipalités : Saint-Raphaël, au sud, La Durantaye, au nord, et Saint-Vallier, à l'est. Saint-Raphaël en a le droit de gérance.



La salle communautaire du Club sportif du Lac-aux-Canards.

Le véritable nom du lac, enregistré à la Commission de toponymie du Québec, est Lac Saint-Michel. Mais d'où vient le nom de Lac-aux-Canards? Deux hypothèses sont avancées. La première veut que dans les années 1940, le lac soit situé au-dessous d'une route de migration d'oies, d'outardes et de canards sauvages. Il leur servait de lieu de repos et de nourriture. Les Raphaëlois y chassant la sauvagine, le nom du lac serait issu de cette activité. La deuxième hypothèse a été révélée lors de l'inauguration de l'avenue Bernard-Dumont, en juillet 1999, route que l'on appelait auparavant Chemin du Lac-aux-Canards, et qui longe la partie sud du lac. Ce bâtisseur, Bernard Dumont, avait découvert les beautés du lac en 1955, et lui aurait donné ce nom. Son épouse, Suzanne Turgeon, l'a évoqué dans une lettre :

*« À son arrivée sur le site, un volier de canards sauvages et d'outardes se prélassait sur cette belle étendue d'eau. Ce qui lui donna l'idée de l'appeler Lac-aux-Canards. Aussitôt, il se mit à la tâche de rencontrer les cultivateurs qui possédaient des terres en bordure du lac, côté sud, et fit des transactions pour en devenir propriétaire. »*

Le Comité des loisirs du Lac-aux-Canards verra le jour en 1968, sous la présidence de Gérard St-Pierre. Parmi les fondateurs, on compte aussi Paul Pigeon, vice-président, Noël Grenier, secrétaire-trésorier, et les directeurs Louis Goulet, Georges Busque, Jean-Paul Beaulieu, Roland Roy, Hervé Busque, Marie-Louis Pelchat et Claude Hamel. Le but du comité est essentiellement social et récréatif. Aussi, à l'époque, comme les chemins du lac ne sont ni asphaltés, ni municipalisés, le comité se charge donc de faire étendre de la « vieille huile » pour contenir la poussière et de ramasser les vidanges des villégiateurs.

En mars 1979, le nom de Comité des loisirs est changé pour celui de Club sportif du Lac-aux-Canards. En 1980, une salle communautaire est érigée sur un terrain acquis, en 1973, de Denis Laflamme. Les villégiateurs ont eux-mêmes financé le projet et donné des centaines d'heures de bénévolat pour la construction. On l'a nommée Salle Gérard St-Pierre, en l'honneur du président sortant, qui a affronté tous les obstacles pour en assurer la réalisation. Le club est toujours un organisme à vocation sociale, et il se préoccupe du mieux-être de ses concitoyens et de la conservation de la qualité des eaux du lac.



Le Lac-aux-Canards se prête à diverses activités nautiques.



### **Club VTT Tadoussac Saint-François**

Le club VTT Tadoussac Saint-François naît en 1985, grâce à l'implication de personnes de Saint-Raphaël et de Saint-François, sous l'instigation de Norbert Morin.



Membres de la direction du Relais VTT Tadoussac, pour 1999-2000. À genoux : Frédéric Guillemette, Réal Carbonneau, Yves Chamberland, Maurice Côté, Michel Laflamme et Murielle Labrecque. Debout : Michel Théberge, Sylvain Guillemette et Rosaire Guillemette.

Les sentiers de ski de fond ainsi que le chalet situé dans le rang des Prairies seront utilisés par les véhicules tout terrain, car le ski de fond ne se pratique plus à cet endroit.

Le club obtient sa charte d'incorporation comme organisme récréatif à but non lucratif en 1988. Les sentiers sont développés vers le village de Saint-François, de Saint-Raphaël et même jusqu'à Saint-Nérée. Au fil des ans, comme le sport du tout terrain prend de l'ampleur et que d'autres clubs de VTT se forment dans les paroisses voisines et à travers le Québec, le Club VTT, en collaboration avec les clubs avoisinants, travaille à rendre accessibles les sentiers vers d'autres régions.

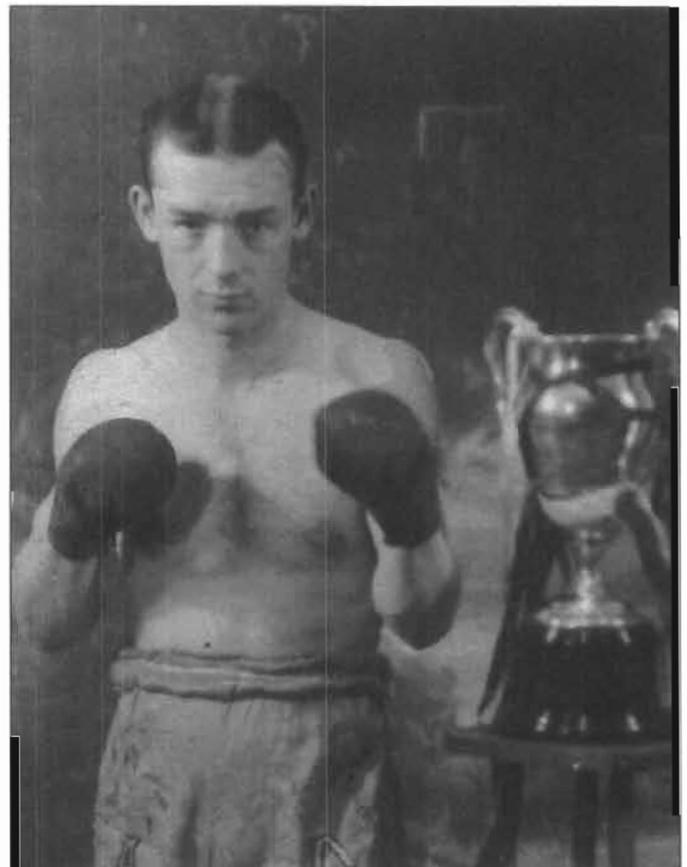
En 1992, le Club VTT Tadoussac s'affilie à la Fédération québécoise des clubs motocyclistes associés, aujourd'hui la Fédération québécoise des Clubs Quad. À cette même époque, notre club se joint à La Seigneurie Rive-Sud, un regroupement de clubs VTT de la rive sud de Québec. Actuellement, ce regroupement s'appelle Quad Chaudières-Appalaches Nord.

En plus de favoriser la pratique récréative du véhicule tout terrain, le club organise des activités socio-récréatives et s'implique dans la communauté lors d'événements ou d'activités particulières comme le Festival des Joues Rouges.

Le développement du véhicule tout terrain n'aurait pu se faire sans l'implication et le bénévolat de beaucoup de personnes depuis les quinze dernières années, ainsi que la collaboration des propriétaires de terrains et le soutien des nombreux commanditaires. Michel Laflamme, Pierre Gendron, Ronald Bourget, Daniel Montminy, Martin Garant et Jacques Bernard, tous de Saint-Raphaël, sont des membres fondateurs du Club VTT.

### **La boxe**

Adélarde Dubreuil (Kid) est le fils de Napoléon Dubreuil et d'Anna Roy. Il voit le jour le 10 janvier



Adélarde Dubreuil, boxeur.

1914, au 3<sup>e</sup> Rang de Saint-Raphaël. Il a deux frères, Paul et Joseph Albert (Joe), et deux sœurs, Marie-Jeanne et Éva.

Adélard débute dans le monde de la boxe à 21 ans. Il deviendra champion du Québec de boxe amateur, catégorie poids plume, en 1937. Par la suite, il livre plusieurs combats professionnels à la Tour de Québec, au Forum de Montréal, au Golden Glove de New York. Il combattra aux États-Unis dans le même programme que Joe Louis. Il a aussi fait des matchs d'exhibition contre le champion canadien du temps, Aurélien Lamothe.

Notre champion épouse Simone Beaulieu, le 10 juillet 1943. Ils auront quatre enfants : Laurent, Denis, Daniel et Johanne. Adélard est décédé le 19 novembre 1972.

***Denis Arbour,  
porteur du flambeau olympique***

Le 3 décembre 1987, un citoyen de Saint-Raphaël, Denis Arbour (fils de Lionel), est l'une des 75 personnes que le sort a choisi pour participer au Relais du flambeau olympique dans notre région. On dit que six millions de bulletins de participation ont été remplis, à travers le Canada, pour le tirage au sort qui a désigné les porteurs du flambeau. Sur ce nombre, 6 000 participations ont été tirées au sort, dont celles de 1 300 Québécois. Denis, quant à lui, a rempli 625 formulaires! C'est à la 17<sup>e</sup> journée de route que Denis Arbour a porté fièrement le flambeau, sur une distance d'un kilomètre, près du village de Saint-Roch-des-Aulnaies. La flamme a ainsi traversé tout le Canada en 88 jours, avant de faire son entrée à Calgary le 13 février, pour l'ouverture des 15<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver. ❖



Denis Arbour.

***GENS DE CHEZ NOUS***

***Paul Mercier et Amanda Labrecque :  
71 ans de mariage!***

Âgés respectivement de 96 et de 91 ans, Paul et Amanda ont toujours le goût de vivre côte à côte, et l'amour brille dans leurs yeux... Voyons un peu leur histoire.

Amanda Labrecque, native de Saint-Nérée, est la fille d'Adélard Labrecque et d'Aldina Bernard. Née en juillet 1909, elle fait partie d'une belle famille de 14 enfants. Napoléon (Paul) Mercier, pour sa part, est le fils d'Alexis Mercier et d'Anna Boutin. Il est né à Armagh en octobre 1904.

Paul quittera la résidence paternelle à 17 ans. Peu après, il partira travailler à La Sarre, en Abitibi. Grand voyageur, il a fréquenté de nombreux chantiers. Paul fera la connaissance d'Amanda grâce à sa mère, native de Saint-Raphaël. Celle-ci avait amené Paul « veiller » chez les grands-parents maternels d'Amanda, soit chez Joseph Bernard. Paul a le coup de foudre!



Napoléon (Paul) Mercier et Amanda Labrecque.

Le couple unit sa destinée le 25 février 1930, à Saint-Nérée. Amanda reçoit comme dot, de ses parents, une vache, un veau et une couvée de poulets! Paul obtient de son côté la somme d'argent nécessaire à l'acquisition d'une terre à Armagh, où ils vivront durant vingt ans. Amanda donnera naissance à douze enfants : Méridé, Orence, Wilfrid (Alphée), Lauréanne, les jumeaux Clément et André, Lisette, René, Jean-Claude, Paul-Eugène, Maurice et Aimé.

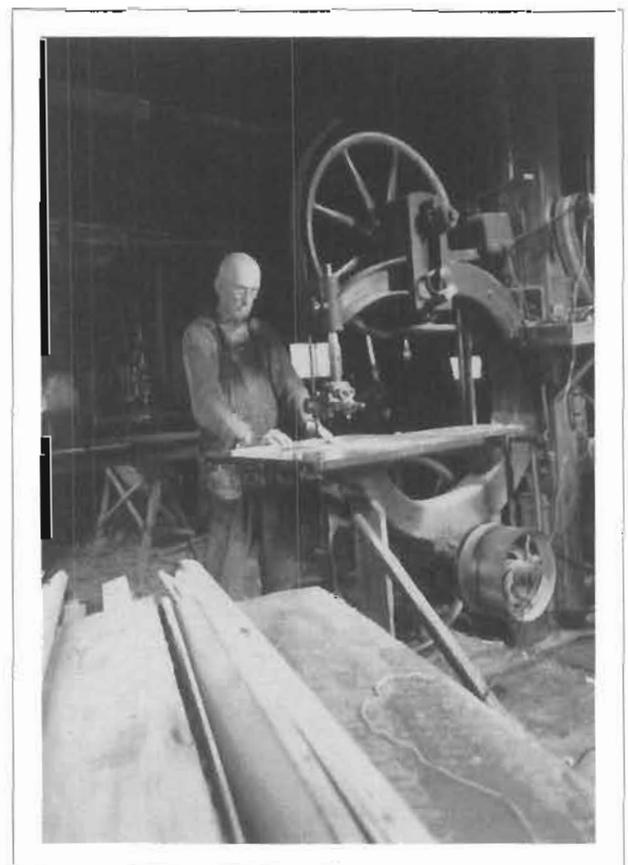
174 En juillet 1952, la famille déménage à Saint-Raphaël, dans une maison que Paul a construite. Amanda s'ennuie beaucoup au village, et ayant peur qu'elle ne tombe malade, Paul lui propose de retourner vivre sur une ferme. Ils achètent alors la terre d'Émile Picard, au 2<sup>e</sup> Rang, et louent leur maison du village, avant de revenir y vivre, sept ans plus tard. Sur la terre, Paul cultive des légumes, qu'il vend dans les commerces. Il fait aussi du porte-à-porte, jusqu'à Sainte-Euphémie et Saint-Damien. À 68 ans, il prend une retraite

bien méritée après onze ans de vie active dans le commerce.

Paul et Amanda habitent depuis quelque temps au Foyer de Saint-Raphaël. Ils ont neuf enfants vivants, et comptent 26 petits-enfants, 19 arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille. Selon le couple, pour vivre heureux et en santé, il faut accepter les événements de la vie et trouver les moyens pour passer à travers les épreuves. Et surtout, il faut prendre soin de soi-même, et l'un de l'autre... et s'aimer!

**Joseph Beaudoin (1876-1970),  
maître charpentier traditionnel**

Pendant plus de 65 ans, Joseph Beaudoin pratique son métier de menuisier et de charpentier. Il avait quitté l'école à 12 ans, pour travailler à la ferme familiale. On dit qu'à la suite d'un sort jeté à la famille par un quêteux, les animaux mouraient de façon inexplicable, étouffés dans leur mangeoire ou blessés au pâturage.



Joseph Beaudoin.

Pour gagner sa vie, Joseph s'exile dans l'État du Massachusetts. Il s'engage comme foulon dans une filature, au salaire journalier de cinquante cents. N'aimant pas le travail en usine, il revient à Saint-Raphaël avec sa femme, Alfreda Fecteau, qu'il a épousée aux États-Unis. Il se met alors au travail du bois dans sa boutique, située dans le « bas » du village, rue Principale. À la naissance de jumelles, en 1925, Alfreda décède, laissant six jeunes orphelins. Joseph se remarie deux ans plus tard, et la famille s'agrandit. Charpentier avant tout, il participe à la réfection de plusieurs églises des environs, dont celles d'Armagh et de Saint-Philémon. Comme le travail devient rare, Joseph se fait accorder un lot en Abitibi, où sa fille Jeannette est déjà établie. La paroisse se nomme... Saint-Raphaël-de-Preissac. Il en érige l'église et le presbytère. Il revient toutefois à Saint-Raphaël de Bellechasse en 1937, où il continuera d'exercer le métier de menuisier jusqu'à la fin de ses jours. Joseph Beudoïn se remaria une troisième fois, à l'âge de 80 ans. Il est demeuré dans sa maison jusqu'à quelques mois avant son décès, en mars 1970, à l'âge de 94 ans.

*« Je referme derrière moi la porte grinçante et c'est le dépaysement total : j'ai l'impression de me trouver dans un atelier de menuiserie du siècle dernier. Au milieu de la pièce bouge une silhouette aux épaules voûtées. C'est M. Joseph Beudoïn. Il est né dans les premières années qui suivirent la fondation du village de Saint-Raphaël. Aujourd'hui, le menuisier bientôt centenaire exerce son métier dans un atelier qu'a peu atteint le modernisme. Au plafond subsiste encore une rangée de grandes poulies de bois alignées sur un axe et mues autrefois par un infatigable moteur à essence qui a cédé sa place à un moteur électrique. De ces poulies partent de larges courroies de cuir qui serpentent ici et là pour transmettre la force motrice aux machines. Délaisant sa varlope, l'artisan tire vers lui une étroite chaise de bois avec siège en babiche. Il s'apprête à affûter ses égoïnes, d'une façon presque rituelle. Appuyant solidement le dos de l'outil sur son tablier usé, il promène avec dextérité la lime sur les dents de la scie. Ses mains noueuses manient le tiers-point ou le*

*rabot avec assurance. Et puis les coups de varlope reprennent, réguliers, rompant le silence de l'atelier. »*

Extraits d'un article d'Yves Tessier, paru dans *Perspectives*, no 22, 1<sup>er</sup> juin 1968, page 17.

### **Le travail dans les chantiers**

Bien des Raphaëlois ont connu la vie des camps de bûcherons, en chantier éloigné, comme à Barraute et à Clova, en Abitibi. On n'hésite pas à s'exiler, durant l'hiver, pour gagner les sous qui permettront de voir à la subsistance des grandes familles d'autrefois.

Au début d'octobre, on trace les nouveaux chemins qui donnent accès aux camps de bois rond. Ceux-ci sont reconstruits tous les deux ans puisque la forêt *recule*. Puis commence la coupe du bois. D'une clarté à l'autre, les bûcherons s'affairent à couper et mettre en piles les billots et la *pitoune*, durant trois mois environ. En janvier vient le temps du « charroyage » de ces billes vers le cours d'eau le plus près, en vue d'y faire la drave après la débâcle du printemps, ou le long d'une route accessible aux camions qui l'achemineront vers une scierie. Le transport se fait en « double sleighs » tirées par des *teams* de chevaux, sur les chemins glacés la nuit précédente. Il en va ainsi tout le long de la saison froide, c'est-à-dire jusqu'au dégel du printemps.

Dans les chantiers, il faut des provisions pour assurer la subsistance d'une centaine d'hommes, qui s'engagent dès octobre pour la coupe des billots ou du bois de pulpe (pitoune). L'approvisionnement est fait de barils de bœuf, de porc et de saucisses salées. Il faut aussi de la farine, du sucre, des fèves, des patates, du beurre, des œufs, de la confiture, de la mélasse, des raisins secs, etc. Et enfin, de la nourriture pour les animaux, comme le foin et l'avoine. Sans oublier l'huile de charbon servant à l'éclairage des camps de bûcherons ainsi que des douzaines de couvertures de laine grise.



Dans ce chantier de Chibougamau, Benoît Therrien, ancien maire de Saint-Raphaël, conduit la troisième voiture.

### **Souvenirs d'Hector Arbour, à 85 ans**

*recueillis par Denise Caron Bolduc en 1980*

Monsieur Arbour vient d'une famille très pauvre. Il est le troisième d'une famille de treize enfants. Après leur mariage, ses parents se sont installés sur une terre non défrichée située au « fond » du rang du Gravier. Hector entrera à l'école à l'âge de cinq ans. Il la fréquentera jusqu'à l'âge de dix ans. À l'époque, bien des élèves quittent l'école au milieu de l'année scolaire, après avoir fait leur Première Communion. « On apprenait à lire au tableau, pas dans les livres. » Le seul volume que l'on utilise est le catéchisme.

Le père d'Hector est bûcheron pour la compagnie Price. Il revient à la maison tous les dimanches, car les chantiers sont dans la paroisse voisine. La mère d'Hector vaque aux champs et

aux bois avec les enfants, pour défricher la terre. En hiver, ils coupent le bois de chauffage qu'on utilisera vert. Au printemps, la famille fait de l'abattis, laboure avec une charrue de bois et ensemence les défrichés avec du sarrasin. Quand le grain est mûr, on le coupe à la faux et on le bat avec un *flô*. On fait moudre le grain au moulin Caron, s'y rendant avec le bœuf attelé à la charrette. Le bœuf est aussi mis à contribution pour cultiver la terre et transporter le bois. La famille possède également une petite érablière. Deux fois, la cabane à sucre brûlera, parce que l'on aura laissé le feu trop haut.

La nourriture provient principalement de la culture. Le pain et les galettes sont faites de farine de sarrasin. On achète toutefois une poche de farine blanche que l'on mêle avec la première. On mange des *beurrées de graisse* tartinées de cassonade ou de sucre du pays. On cultive des



La famille d'Hector Arbour, en 1945. Devant : Claridan (Hector), Françoise, Hector (père), Denise, Francine, Elmina (mère), Paul-André, Lionel et Clément. Debout, au centre : Claude et Thérèse. À l'arrière, debout : Roméo, Gabrielle, Gérard, Noël, Jeanne d'Arc, Paul-Émile, Rachele et Bella.

légumes : patates, navets, carottes et choux. On cueille aussi les fruits sauvages pour en faire des confitures qui seront conservées dans des jarres. Comme viande, on mange du lard. Chaque année, on engraisse un porc, qui procurera des rôtis et du jambon (que l'on fera *boucaner*), de la graisse et du suif. On conserve le lard dans la saumure, dans des tinettes de grès. Les plus riches mangent aussi du bœuf. En faisant boucherie durant le temps de l'Avent, on pouvait faire geler la viande pour l'hiver. On la conserve alors dans un coffre de bois enfoncé dans la neige. Au dégel, on mettra en conserve ce qui subsistera.

Tout le travail de construction est fait à la main. Chacun bâtit sa propre demeure et, parfois aussi, ses meubles. Le pin est de mise. On le coupe dans le « court » de décembre (période après la pleine lune), parce que « *le bois est serré à sa pleine valeur, on peut le poser vert et il ne retire pas d'une demi-ligne.* » Le bois de charpente est

équarri à la hache. Les planches utilisées pour les cloisons sont taillées à la *varlope*. On se sert de bouvet pour embouveter les planches et les madriers (on trace une rainure en V d'un côté et on fait une languette de l'autre). On ne peint pas les murs, car la peinture coûte cher. Alors, il y a beaucoup de punaises dans les maisons. Elles se logent dans les fentes des planches des murs et, surtout, dans les paillasses des lits! Comme il n'y a pas d'eau courante, on va puiser l'eau dehors, dans les puits. En guise de salle de bains, on emploie un seau comme toilette. La famille, pauvre, n'a pas de vase de nuit.

On fabrique le savon à la maison avec les restes de gras et de suif déjà utilisés pour la friture. On fait fondre le gras dans un grand chaudron de fonte, on y ajoute de la résine et du *castille*. Le même chaudron sert aussi à la lessive... et à ébouillanter les cochons au moment des boucheries. Chez les Arbour, on fait le lavage au bord d'un proche ruisseau. On fait chauffer l'eau



en faisant un feu sous le chaudron. Avant d'avoir un moulin à laver en bois, la mère d'Hector doit nettoyer le linge avec un battoir (bout de planche) pour battre les grosses pièces sur une table. Pour les vêtements plus délicats, elle utilise une planche à laver. Elle repasse avec un fer en fonte, que l'on fait chauffer préalablement sur le poêle. Les cols et les poignets des chemises sont empesés avec de l'empois issu de patates finement écrasées.

L'électricité est installée en 1949, dans le rang de la famille Arbour. Avant cela, on s'éclairait avec des lampes munies d'une mèche de coton, alimentées à l'huile de charbon. Dehors, on s'éclairait avec le fanal.

Le dimanche, toute la famille se rend à la messe à pied, à cinq milles. C'est la seule sortie. On en profite pour faire ses provisions chez le marchand général, qui ouvre son commerce après la grand-messe.

En 1966, Hector et Elmina célèbrent leurs noces d'or avec solennité, puis leurs noces de diamant, en 1976. Hector s'est éteint le 28 janvier 1983, à l'âge de 87 ans. Elmina, le 12 mars 1987, à 89 ans.

### ***Les Routhier, une famille de soldats***

Durant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs hommes ne veulent pas aller au front. Cela a pour effet de précipiter les mariages, car tout homme marié avant ou le 14 juillet 1940 est exempté du service militaire. Si bien que le bijoutier du village, Elzéar Beaudoin, manquera d'alliances! Il y aurait même eu un « emprunt » d'alliances entre gens qui se connaissaient bien. Des jeunes gens d'ici et d'ailleurs ont déserté leur foyer, évitant ainsi de s'enrôler dans l'armée. Certains se cachaient dans les bois et d'autres, dans des familles complices. Quelques-uns se réfugiaient même jusqu'en Abitibi. Ils y bûchaient pour les colons et charriaient du bois vers les moulins à scie. Comme ils devaient demeurer incognito, ils n'avaient pas droit aux coupons de rationnement (ces billets qui don-

naient droit à l'achat des biens essentiels, durant la guerre) et ils devaient travailler au noir pour survivre. Ils agiront sous de faux noms, devront maintes fois changer de localité, et ils ne pourront, durant tout ce temps, donner signe de vie à leur famille. La visite de la Milice, à la maison familiale, est alors la seule manière, pour leurs parents, de savoir que leurs garçons n'ont pas été pris!

Toutefois, les valeureux ne manquent pas non plus parmi nos concitoyens du temps. Plusieurs sont allés combattre outre-mer durant cette Deuxième Guerre mondiale. On compte : Philippe Breton, Gérard Boutin, Eudore Rémillard, Joseph Pigeon, Roland Boutin, Willie Mercier, Jean-Jules Richard, Paul Boutin. Ce dernier est décédé en Angleterre, le 3 juin 1943, des suites d'un accident de la route. Pendant la Première guerre mondiale, Arsène Denault, un



Léon Routhier, durant la guerre 1939-45.

autre de nos soldats, est décédé outre-mer au combat de Vimy, en 1917.

Mais Saint-Raphaël compte aussi une famille où la profession militaire est à l'honneur. Tout commence avec Léon Routhier, en charge des camps de prisonniers allemands durant la Grande Guerre (1914-18), à Petawawa. Ses fils et petits-fils seront aussi des militaires. Jacques (fils de Léon) est dans l'armée de 1951 à 1954. Il participera à la guerre de Corée pendant dix-huit mois, sur la ligne de feu. Il est aussi parachutiste. Alain (fils de Jacques) est policier militaire, de 1972 à 1974. De lieutenant, il a gradué capitaine puis major. Après un séjour de trois ans en Allemagne, il est revenu au pays, à Montréal, où il est chef de police militaire. Son fils, Jean, fait partie du 22<sup>e</sup> Régiment depuis 1984. Il a participé deux fois aux missions de paix, en Bosnie. Roger (fils de Léon) est dans l'armée Royal Canadian de 1953 à 1961, dont trois années dans le corps d'aviation. Il ira en Égypte, où le Canada est chargé de faire du ravitaillement dans le désert. Edmond (fils de Léon) exerce la profession de mécanicien pendant deux ans, à la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Steeve (fils d'Edmond) suivra son entraînement militaire en Caroline du Sud, de 1982 à 1986, puis en Arizona. Il sera caporal dans les Marines américaines.

### *Un abri anti-nucléaire à Saint-Raphaël*

Au début des années 1960, à l'époque de la guerre froide entre la Russie et les États-Unis, les gens se préoccupent beaucoup de ce qu'il adviendrait en cas d'attaque nucléaire contre les États-Unis, en ce qui a trait aux possibles retombées radioactives. C'est dans ce contexte qu'Henri Charest entreprend la construction d'un abri nucléaire.

Cet appartement de deux pièces mesure environ 25 pieds de longueur sur douze pieds de largeur. Il est situé au sous-sol de la maison familiale. La construction, échelonnée sur deux mois, nécessitera beaucoup de travail, d'ingéniosité et de maté-

riaux. Les murs sont faits de blocs de béton remplis de sable. Aucune fenêtre ne donne sur l'extérieur. Deux portes, isolées à l'amiante, donnent accès au lieu, dont une munie d'une très petite fenêtre de verre très épais. À l'intérieur, une des pièces sert de dortoir. Huit personnes peuvent y loger. On dispose aussi des denrées alimentaires et des biens essentiels pour une période de trois mois. Ces denrées comprennent surtout de la nourriture sèche et des conserves. La réserve d'eau provient d'une source naturelle, non reliée au réseau d'aqueduc. Une toilette complète les installations. Cet abri nucléaire n'aura pas besoin d'être utilisé, pour le grand bonheur de tous.

### *Fabrication de boisson alcoolisée*

Au printemps, la fumée que l'on voyait monter au-dessus des forêts n'était pas seulement celle des cabanes à sucre. Plusieurs producteurs en profitaient pour fabriquer leur whisky pour l'année. On en faisait aussi pour la vente, car chaque producteur avait sa clientèle. Si l'on déclarait un contrebandier aux autorités, on recevait une somme d'argent en échange de la dénonciation. Comme plusieurs personnes avaient besoin d'argent, les contrebandiers se faisaient prendre assez régulièrement.

### *Retour des chantiers*

Lorsque les bûcherons partaient pour les chantiers, ils prenaient le train à la gare du Palais, à Québec, et le retour se faisait au même endroit. À l'époque, plusieurs hôteliers flairent la bonne affaire en s'installant près de cet endroit. Au retour, après une abstinence de plusieurs mois, les bûcherons s'y arrêtent pour prendre un petit verre de whisky et manger. Dans ces endroits, on retrouve aussi des filles aux mœurs légères. La boisson aidant, elles n'avaient pas de difficulté à dépouiller nos pauvres bûcherons de leur magot si durement gagné. Certains devaient même emprunter de l'argent à l'hôtelier pour reprendre le train et retourner aux chantiers sans avoir revu leur famille!



### **Les Raby, ou cohabiter à quatre générations**

En 1860, Christophore Raby déménage de Saint-Vallier à Saint-Raphaël avec sa jeune épouse, Hermine Pouliot. Ils fondent la première famille de Raby résidant chez nous, et ils auront neuf enfants. Petit-fils de Christophore, Jean Raby (1899-1991) est un bébé prématuré d'à peine deux livres. Ses parents doivent l'incuber dans le fourneau du poêle pour qu'il survive... Amédée Bélanger et Délia Fradette, les beaux-parents de Jean, viendront vivre avec leur gendre et leur fille unique, Fredeline. Le couple héberge aussi la grand-mère maternelle de Fredeline, madame Abraham Godbout, née Rose Boucher. C'est donc dans un contexte de cohabitation à plusieurs générations que Ti-Jean et Fredeline élèvent leurs sept enfants, nés de 1924 à 1935.



180

Cinq générations de Raby, en 1955. Raphaël Raby, qui tient dans ses bras Alain Raby, son fils, Fredeline Bélanger, sa mère (à gauche), Délia Fradette, sa grand-mère maternelle (à droite), et Rose Boucher, son arrière-grand-mère (madame Abraham Godbout), assise.

La répartition des tâches est convenue selon les talents de chacun. Ainsi, alors que sa mère s'occupe de la cuisine et des enfants, Fredeline se tourne davantage vers les travaux agricoles et communautaires. Pendant plusieurs années, elle est même reporter au journal *Le Soleil*, en matière de mariages, baptêmes et sépultures. Malgré quelques avantages, cohabiter à quatre générations suppose aussi certains inconvénients ou sacrifices. La maison compte quatre chambres, séparées par des cloisons de planches simples. La répartition est logique : une chambre pour les parents, une pour les grands-parents (y compris l'arrière-grand-mère), une pour les quatre filles et la dernière pour les trois garçons.

La proximité du village permet à Ti-Jean et à Fredeline d'y vendre des produits agricoles, dont le lait et la crème. Le lait est vendu à une douzaine de familles habitant sur le chemin de l'école, car ce sont les enfants qui en font la livraison, chacun ayant trois ou quatre *pratiques* régulières. Quand ses clients ont un nouveau-né, Fredeline leur réserve le lait d'une seule vache, reconnue pour ses qualités envers les nourrissons!

Bien que n'étant plus habitée, la ferme des beaux-parents, au 2<sup>e</sup> Rang, est entretenue par Ti-Jean et sa famille jusqu'en 1946. En juillet de chaque année, ceux-ci y déménagent, enfants et animaux, le temps d'y faire les foin et d'autres travaux. On s'y rend à pied, ainsi pendant vingt ans, par la Route Raby, qui fait le lien entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Rangs. Ces vacances ne sont pas de tout repos. On doit s'habituer à l'absence d'électricité (ce qui n'est pas le cas au 1<sup>er</sup> Rang), et au harcèlement des mouches et des chauve-souris qui élisent domicile dans la maison inhabitée onze mois par année.

En 1961, Ti-Jean et Fredeline aménagent au village, lorsque leur fils Raphaël acquiert la ferme paternelle. Ti-Jean, durant sa retraite, est reconnu pour réparer les horloges qu'il accumule « sous observation » partout dans la maison, et qui ne sonnent pas toujours à la même heure... Ti-Jean est décédé en septembre 1991, un an après Fredeline.

### Les temps modernes!

Dans le feuillet paroissial, on a présenté quelques anecdotes de la vie de monsieur et madame Donat Roy, à l'occasion de leurs noces d'or, en 1967. On y dit qu'en 1921, monsieur Roy fait l'achat de sa première automobile. Une des premières à Saint-Raphaël, c'est une Chevrolet avec top de toile. Monsieur Roy raconte : « *Mon premier voyage à Montréal, avec ma femme, mon père et ma mère : départ à 5 h du matin, arrivée à destination à 6 h du soir avec six cruches d'eau dans la machine au cas où celle-ci chaufferait. Pendant la guerre, il y avait rareté de pneus, et on a fait sept crevaisons en montant.* » Alphonse Fradette a aussi été l'un des premiers propriétaires d'une automobile à Saint-Raphaël. Achetée en 1928, au coût de 600 \$, c'était une Chevrolet noire 1925. Le toit était fait de toile, le plancher et le volant étaient en bois. À l'achat, le propriétaire s'était vu remettre une règle spéciale pour mesurer la quantité d'essence dans le réservoir. Comme le véhicule n'était pas doté d'un système de chauffage, on le remisait durant l'hiver.

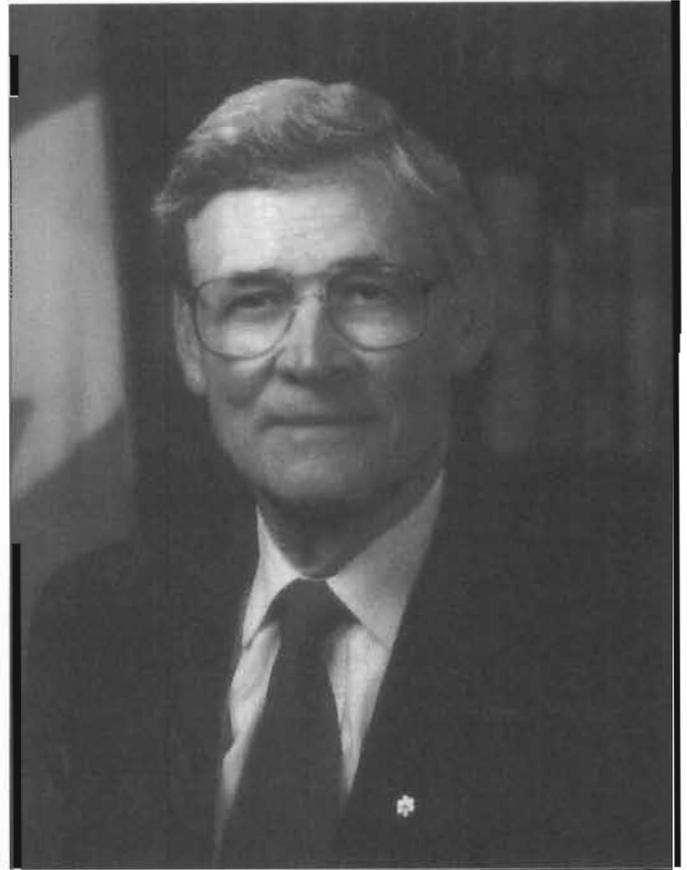
### Arbour ou Harbour?

Les premiers du nom écrivaient ce nom de famille sans H. Mais l'abbé Destroismaisons, curé de Saint-Raphaël (1933-48), après avoir consulté un ouvrage de noms propres, décréta que Arbour devait s'écrire avec un H, donc Harbour. Quelques résidants adoptèrent ce patronyme modifié, mais bien d'autres ont conservé leur façon habituelle d'écrire leur nom!

### Roch Bolduc, un sénateur raphaëlois

Né en septembre 1928 à Saint-Raphaël, d'une famille de huit enfants, Roch est le fils d'Edgar Bolduc et d'Antoinette St-Pierre. Il est marié à Gisèle Lacroix et père de quatre enfants. Bachelier ès arts en 1948, et licencié en Droit de l'Université Laval (1951), Roch Bolduc est admis au Barreau du Québec en 1952. Il fait aussi des

études post-graduées en Administration publique, à l'Université de Chicago.



Le sénateur Roch Bolduc.

Entre autres étapes de carrière, Roch Bolduc sera, de 1965 à 1969, membre de la Commission de la fonction publique, jusqu'à sa nomination comme sous-ministre de la Fonction publique, lors de la création du ministère, à la fin de 1969. En décembre 1973, il sera nommé sous-ministre, cette fois aux Affaires municipales. C'est en 1979 que Roch Bolduc accède à la présidence de la Commission de la fonction publique. À l'automne 1982, il exerce, à titre privé, comme consultant en administration, puis pour la firme CGI, dont il sera vice-président et conseiller au président jusqu'en octobre 1988, sauf en 1986, où il reprend du service à la fonction publique, à la demande du premier ministre, comme secrétaire général du gouvernement du Québec.

Officier de l'Ordre du Canada depuis 1984, il est par ailleurs nommé sénateur en septembre 1988, par le premier ministre Brian



Mulroney. Au Sénat, il est membre du comité des Affaires étrangères et du comité des Finances nationales.

*Une foi qui inspire la vie* est le titre d'un texte que Roch Bolduc a publié dans Pastorale-Québec, en 1999, au sujet de sa vie chrétienne. En voici quelques extraits :

*« Maman, fille de navigateur du bas du fleuve, était une croyante ardente et elle avait une ferveur particulière en la bonne sainte Anne. C'est maman qui présidait à la prière du soir en famille. Quand elle est décédée à 93 ans, je crois qu'elle était la championne du chapelet. Mon père, commerçant et constructeur, avait été très malade dans la trentaine et je crois bien que cette dure expérience lui avait fait comprendre la valeur et le sens de la vie. D'autre part, le curé de Saint-Raphaël de Bellechasse (ndlr : l'abbé Joseph Destroismaisons) était un homme d'une grande dévotion. Je me souviens, comme si c'était hier, de ses explications sur la plus belle prière : le Notre Père. (...) En septembre 1939, je quittais mon village natal pour le collège. Déjà le sentiment m'habitait d'être un enfant privilégié de pouvoir poursuivre mes études alors que d'autres prenaient le chemin des usines américaines ou des chantiers. Et je me disais qu'il me faudrait bien un jour servir pour améliorer les conditions économiques des gens de chez nous. »*

Source : Pastorale-Québec, 24 novembre 1999

### La politique, avec Gérard Labrecque

*Souvenirs de sa fille, Françoise L. Vachon.*

À une époque où tout le monde était catholique, la politique était comme une seconde religion! On était « rouge » ou « bleu ». Maman venait d'une famille libérale et papa, d'une famille conservatrice. Quand les femmes ont obtenu le droit de vote, maman s'abstenait d'aller voter, afin de ne pas annuler le vote de papa! Un bon jour, un cabaleur libéral est venu en cachette essayer de convaincre maman de voter rouge... Elle en fut indignée, si bien qu'à compter de ce jour, elle vota bleu.



Gérard Labrecque.

Au dîner du Jour de l'An, chez les grands-parents Bolduc, je me souviens qu'il fallait s'abstenir de parler politique. Mais le vin aidant, la conversation en venait à dévier! Avant que la situation ne

s'envenime, grand-maman demandait gentiment à chacun d'aller coucher les enfants. Nous avons toujours eu des liens très étroits avec la famille Bolduc, que les différences d'allégeance politique n'ont jamais ternis.

En 1936, monsieur Duplessis désigna un candidat pour le comté de Bellechasse, soit le notaire Boiteau, de Québec, et le parti demanda à papa d'être organisateur en chef. Les libéraux étaient au pouvoir depuis très longtemps, et voilà que cette année-là, l'Union nationale remporta la victoire... Comme récompense pour l'excellent travail qu'il avait fait dans le comté, papa fut nommé registrateur adjoint, au chef-lieu. En 1939, l'Union nationale fut renversée et papa, le premier, fut congédié.

Papa s'intéressa aussi énormément aux affaires municipales. Il a été maire pendant plusieurs années, comptant même des « rouges » parmi ses partisans! Il a aussi été préfet du comté et président de l'Union du Conseil de comté. En 1944, son parti a repris le pouvoir, et papa a pu réintégrer le poste de registrateur. Il l'occupera jusqu'en 1960.

En 1992, Gérard Labrecque sera décoré de la Médaille commémorative du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération du Canada. Elle vise à récompenser les personnes qui ont contribué au mieux-être du Canada, de leur collectivité ou de leurs concitoyens.

Gérard Labrecque a été agent d'assurances, propriétaire d'un commerce à Saint-Raphaël ainsi que d'Atelier de pneus Lévis. Il a aussi commercé les produits de l'érable pendant de nombreuses années, avec des agents dans Bellechasse, Montmagny et L'Islet.

### *Souvenirs d'élection*

*(par Maurice Morency, père)*

En 1948, âgé de 28 ans, Maurice Morency commence à tenir des veillées d'élection. On organise alors une veillée par rang. La boisson est fournie ainsi que des musiciens pour danser! Les organisateurs font du porte à porte, même la nuit, pour ne pas être vus par les adversaires.



La place de l'église donnait lieu à des rassemblements politiques pendant les campagnes électorales. Communément appelés « parlements », ils permettaient aux politiciens du temps de faire valoir leur programme électoral par des discours à l'emporte-pièce.



On se souvient d'une élection tenue en hiver. Une grosse tempête sévissait dans la région. Les organisateurs se sont retrouvés avec une auto remplie de « cannisses » de boisson, restée prise dans un banc de neige. Comme tous se connaissent, on a eu alors bien peur que le parti adverse reconnaisse l'auto et vienne s'emparer de sa cargaison.

Quand ça devient un peu trop sérieux, on engage même des *gros bras* pour protéger les organisateurs en chef. Il y a aussi des assemblées contradictoires, dont une, tenue sur la galerie du Dr Veilleux, juste en face de l'église. Cette fois-là, on avait engagé les frères Baillargeon pour garder l'ordre.

Que ce soit un parti ou l'autre qui gagne, on fête la victoire. On allume de gros feux avec de vieux pneus devant la porte de ceux qui travaillent pour le candidat perdant. Ou encore, on fait du tapage avec des bancs de scie, en frappant sur les scies rondes. Les enfants de l'époque croyaient que c'était le diable qui s'en venait!

### *Destin tragique*

À l'époque de la revanche des berceaux, on comptait de grosses familles, mais aussi, bien des décès. Par exemple, l'épouse du cordonnier, Charles Duval, qui a vécu un certain temps à Saint-Raphaël, aurait eu 32 enfants, dont aucun n'a survécu. Il est aussi fort fréquent que les mamans meurent lors d'un accouchement, laissant bien souvent plusieurs petits orphelins. Voici deux exemples de familles qui ont dû composer avec le grand vide laissé par le décès de la mère de famille.

Paul Lacroix, fils aîné de Jean Lacroix et de Philomène Goulet, s'établit à Saint-Raphaël après son mariage avec Vitaline Desharnais. Le couple s'installe sur une ferme du 2<sup>e</sup> Rang, où il exploite la terre et une grande érablière. Vitaline est une ménagère accomplie. Malheureusement, elle décède à l'âge de 37 ans, laissant son mari et dix enfants, âgés de 5 mois à 17 ans. Parmi les



Paul Lacroix et Vitaline Desharnais.

enfants, Alexandra, âgée de 12 ans, doit prendre charge de la famille, avec la grand-mère, âgée de 74 ans. Une cousine de Paul, dame Adjutor Fradette, propose de prendre le dernier-né chez elle. Mais la grande sœur ne l'entend pas de cette façon. Elle ne veut pas laisser partir son petit frère. Elle le tient dans ses bras, cachée au grenier. Après discussion avec la voisine, elle consent à laisser partir son frère. Après deux ans, le bambin est ramené dans sa famille, mais il ne reconnaît évidemment personne. Pamela, l'une des filles de dame Fradette, sa maman temporaire, restera trois jours là-bas pour aider l'enfant à réapprendre à vivre avec sa famille.

### Un propriétaire sous tutelle

La grippe espagnole a fait son apparition à Saint-Raphaël à l'automne 1920, faisant de nombreuses victimes et décimant des familles entières. Il n'est pas rare de déplorer le décès de membres d'une même famille durant la même semaine, et parfois, au cours de la même journée. C'est par la grippe espagnole qu'Adélarde Latulippe, père de Fernand et de Jeanne d'Arc, aura le malheur de perdre ses parents très tôt. En 1921, sa mère disparaît à 40 ans et, en 1922, suivra son père, âgé de 42 ans. Ils laisseront huit orphelins, dont la plus jeune a à peine deux ans. Les aînés, Adélarde, 19 ans, et Yvonne, 14 ans, prennent en charge leurs jeunes frères et sœurs, tentant de combler les vides que la mort vient de creuser. Ils connaîtront des heures d'inquiétude, mais aussi des heures de joie, avec cette lourde responsabilité de prendre en charge la famille et la relève sur la terre familiale. Selon la loi, le propriétaire, Adélarde, doit être mis en tutelle, car l'âge de la majorité est alors fixé à 21 ans. C'est le curé de Saint-Raphaël qui administre les biens et qui place les avoirs de la famille, jusqu'à ce qu'Adélarde atteigne sa majorité, en 1924. En 1930, Adélarde se mariera, et la famille s'agrandit avec la naissance de ses enfants. Voilà une vie centrée sur les valeurs familiales, sur l'entraide et le soutien. Aidé de ses frères et sœurs et, plus tard, de ses enfants, Adélarde cultive la terre de son mieux.



La famille de Pierre Latulippe. Devant : Pierre, père, Adrienne, Irène, Odélie Godbout, mère, avec Jeanne (sur ses genoux), et Wellie. À l'arrière : Fernand, Yvonne, Anastasie, l'arrière-grand-mère, et Adélarde. Annette n'était pas encore née.

### J'ai vu trois filles...

Anecdote de Jean-Yves Gosselin, né en 1920



« J'ai vu trois filles »... nous raconte notamment Jean-Yves Gosselin! Cette photo date de 1949, époque où il a terminé ses études universitaires, à 28 ans.

Comme surprise (en tant que livreur de pain), j'en ai vécu une qui m'a particulièrement marqué. Le client possédait une chienne qui venait de mettre bas. Elle était devenue très maligne. On me conseilla de passer par la maison d'hiver pour me rendre à l'arrière, dans la cuisine d'été. La porte de la maison d'hiver n'était jamais barrée le jour, et il n'y avait pas de sonnette. Donc, j'entrais toujours sans m'annoncer. Comme par hasard, il y avait trois belles jeunes filles qui, le samedi après-midi, comme dans bien d'autres maisonnées, se faisaient la « grande toilette » en prévision du dimanche. Immédiatement à droite de la porte d'entrée, il y avait un lavabo avec un robinet d'eau froide seulement, et un évier assez grand pour loger un bassin. Avant de commencer la cérémonie du lavage, les filles prenaient soin de baisser les toiles pour obscurcir la pièce, mais ne pensaient jamais à barrer la porte. Ce qui



devait arriver arriva... et pour chacune d'elles! Avec le temps, j'ai eu à faire face à chacune complètement nue. Ah! Si maman l'avait su, elle qui se donnait le trouble d'expurger des rares catalogues que nous recevions, tout ce qui pouvait toucher de près ou de loin aux dessous féminins! J'eus alors de façon tout à fait fortuite réponse à certaines questions que je me posais depuis un bon moment. Je constatai à ma grande satisfaction comment le Créateur avait bien fait les choses, mais restais un peu hésitant à savoir si je devais Le remercier ou aller à la confesse. Ceux qui ont vécu en ce temps-là savent de quoi je parle. Quant aux autres, appréciez le présent!

***En 1986, Laura Pigeon, à 95 ans,  
est notre doyenne***

Laura Girard, veuve de Paul Pigeon depuis 1967, écoule ses jours au Foyer de Saint-Raphaël quand, en 1986, elle atteint ses 95 ans. Cela fait d'elle la doyenne de nos concitoyens de l'époque. Elle est née à Saint-Charles de



Laura Pigeon

Bellechasse, en 1891, au sein d'une famille de seize enfants. Son époux, Paul Pigeon, est né à Saint-Raphaël, dans le rang des Fiefs, en 1883. Ensemble, ils auront treize enfants. Six filles et cinq garçons survivent. La vie du temps est surtout faite de labeur. Laura travaillera au vieux couvent, y faisant le lavage. En l'absence de son mari, elle fait le train, avec les enfants. C'est dur d'aller charrier l'eau à la chaudière, pour abreuver une dizaine de vaches. Pendant 20 à 25 ans, avec des compagnes, Laura travaillera au nettoyage de l'église, pour cinq sous l'heure.

De ses souvenirs d'enfance, Laura Girard Pigeon se rappelle combien il fallait trimer dur pour survivre. Elle marche matin, midi et soir, pour se rendre à l'école située à un mille de la maison familiale. Même l'hiver, dans la neige, il fallait revenir pour le dîner. Mais elle se souvient aussi avec joie des Noël de sa jeunesse. « *On allait à la messe de minuit avec le cheval. Au retour, c'était la mode de servir une tête de cochon bouillie, accompagnée de patates, pour le réveillon.* » Puis c'était la distribution des bas de Noël, qui contenaient, somme toute, peu de choses, mais qui faisaient tout de même la joie des enfants. « *Puis, le Mardi Gras, on se mettait des masques, des costumes, de vieux vêtements. On allait dans les rangs, on dansait... malgré l'interdiction de l'Église.* »

Laura connaîtra aussi, pendant presque quatre ans, l'exil aux États-Unis, comme tant d'autres, pour aller gagner un peu d'argent dans les *factory* de coton. « *On gagnait 6 \$ par semaine et on en donnait 4 \$ pour la pension. Il n'en restait pas gros.* » Plus tard, quand Laura sera mère, elle trouvera quand même le temps d'aller faire des ménages, de garder les enfants des voisins, de s'occuper de la vente de lait, sans compter toutes les tâches ménagères. On dit qu'elle faisait cuire son pain la nuit, n'ayant pas d'autre temps pour le faire. « *Une chance que j'avais des enfants raisonnables, pas gourmands. Ils se contentaient de peu.* » Le soir, dit-elle, elle fait ses prières pour ses enfants, ses 67 petits-enfants et ses 94 arrière-petits-enfants.

Laura Girard Pigeon a vécu quelque temps chez son fils Léandre, avant d'aller résider au Foyer. Elle est décédée le 10 septembre 1988. Les citations de madame Pigeon sont tirées d'un texte paru à son sujet dans *La Rafale*, en 1986.

### **Souvenir d'un doyen, Aubert Paré**

*Texte extrait du feuillet paroissial, 24 janvier 1965*

Vieillard de 90 ans (né le 16 novembre 1874) qui vit tranquille au coin du feu, se surprenant à sourire seul au souvenir des bons tours qu'il a joués. Aubert Paré épouse Alvinia Bélanger, en 1893. Monsieur Paré a été tanneur pendant deux ans comme apprenti à Saint-Gervais. Il est venu tenter fortune comme bien d'autres à Saint-Raphaël. Il a exercé ce métier pendant quelques années chez le père Louis Langlois. Peut-être que plus d'un, dans ce temps-là, a porté des bottes sauvages dont le cuir (peau de vache) provenait



Aubert Paré et Alvinia Bélanger.

de la tannerie où travaillait le père Aubert. Décidant de se faire cultivateur, il a acquis la propriété de Philippe Paradis, le frère d'un ancien curé de Saint-Raphaël (F.-I. Paradis). Il y a encore là des reliquats d'un beau verger : Paradis a planté, Paré a arrosé, Dieu faisait mûrir les fruits. Il a aussi commercé des chevaux toute sa vie. Il en aurait repassé de 200 à 300! Il arrachait aussi les dents sans douleur.

Aubert Paré a aussi été huissier-policier pendant 30 ans, et maître-chantre durant autant d'années. Facteur pendant plus de 20 ans, il effectuait 28 milles par jour en voiture à cheval.

### **Le quêteux à quatre pattes**

Dick Barbeau, c'est un beau gros chien Saint-Bernard appartenant au gérant de banque Joseph Barbeau, au cours des années 1930. Il avait l'habitude d'aller quémander des gâteries, particulièrement à l'heure des repas, dans le voisinage. Un vrai chien de « relations publiques », ayant ses entrées dans bien des foyers, préférant ceux où il y avait de jeunes enfants. Chez le boulanger Polydore Gosselin, Dick était le bienvenu. Jean-Yves Gosselin se rappelle :

*« La première fois où Dick fut admis dans notre cuisine, mon petit frère Marc-André, décédé à 14 mois, était dans sa chaise haute, en train de manger, et il ne put résister à la requête de Dick et lui donna ce qu'il avait dans la main. À partir de ce moment, les visites de Dick se sont répétées, et toujours aux repas. Dès la première journée où mon frère décédé a été exposé, ce qui se passait à la maison, dans ce temps-là, Dick s'amena comme d'habitude, et se mit à chercher Marc-André, qu'il trouva rapidement. Alors, il se coucha de tout son long à ses pieds et personne ne réussit à l'en faire sortir. Il fallut que quelqu'un de chez M. Barbeau vienne le faire sortir, pratiquement de force. »*



### Léger Lacroix, plus que centenaire

Hommage de son petit-fils, Clément Lacroix

Né le 24 octobre 1898 de l'union de Fidélise Thivierge et de Ferdinand Lacroix, Léger grandit sur la ferme familiale, située à cheval sur la limite des paroisses de Saint-Raphaël et de Saint-Vallier. Quand il eut bien *jeunessé*, il prend pour épouse Amaryllis Therrien et s'installe sur la ferme paternelle.

enfants sont grands, les Lacroix fabriqueront surtout des chaises berçantes pour les citadins. Plus tard, Léger fabriquera des meubles et même des violons.

Petite anecdote concernant le violon : Léger aimait bien en jouer pour faire danser. Lorsqu'il se présente pour recevoir le Pardon, le curé du temps lui refuse l'absolution pour l'inciter à cesser d'en jouer! En sortant du confessionnal



Léger Lacroix, le jour où l'on a célébré son 102<sup>e</sup> anniversaire de naissance.

188

L'intimité est restreinte, à cette époque. Il est de mise de *finir* les jours des parents, des oncles et tantes demeurés célibataires, en plus d'accueillir les nouveau-nés : Marianna, Lucienne, Léa, Lucien, Albert, Omer et Ghyslaine. Léger est aussi charpentier. Cela aide à faire vivre la famille, car les revenus de la ferme ne sont pas suffisants. En effet, dans les alentours, il prend part à presque toutes les constructions de granges de cette époque, avant d'ouvrir son propre atelier de menuiserie et de réparation de tout ce qui se fait en bois. Il confectionne des portes et fenêtres, des *sleigh*, des balançoires, etc. Quand les

du curé, Léger entre dans celui du vicaire... Ce dernier lui accordera l'absolution de sa faute!

C'est un peu comme ça qu'il vit, en ne prenant pas la vie trop au sérieux. « *Si ça ne va pas aujourd'hui, demain, ça ira mieux!* », se plaît-il à dire. Sauf pour les élections, comme organisateur libéral. Ça, c'est du sérieux! Il a connu le long règne de Taschereau (premier ministre libéral), mais aussi la grande noirceur sous le règne de Duplessis (premier ministre de l'Union nationale). Comme il le dit encore aujourd'hui, pour lui, ça n'a jamais été un problème de voter.

Autant Léger est *chaud* d'élection, autant il est travaillant et persévérant, mais aussi, lors de sa retraite, il saura lâcher prise. En effet, c'est à jouer aux cartes dans son sous-sol, à chanter et à cultiver un peu le tabac qu'il occupe ses journées.

Il fonde, avec Rita Jolin, le Club de l'Âge d'Or. Il participe aussi à la vie chrétienne et communautaire, mais c'est en homme calme et serein qu'il est devenu, que désormais, il réagit, et cela, même dans les grandes épreuves dont celles de voir partir sa compagne de vie Amarylhis, sa fille Marianna, et deux fils, Albert et Omer.

Aujourd'hui encore, il interprète de belles vieilles chansons. Parfois, je crois qu'il est auteur-compositeur, ou bien c'est sa mémoire qui revient, ou bien il ajoute des mots pour les rendre plus drôles! Ce qui importe, c'est que ça le rend heureux. S'il y a bien quelque chose que nous devons retenir de lui et l'adapter à chacune de nos vies, c'est son amour de la vie, sa joie de vivre, sa bonne humeur, sa capacité de *lâcher prise* et, enfin, sa capacité d'adaptation. Avec cela, on peut traverser plus d'un siècle... Léger Lacroix, avec ses 102 ans bien sonnés, nous l'a prouvé. « *Je prends un jour à la fois et, chaque matin, je remercie Dieu pour la journée qu'il me donne* », se plaît-il à nous répéter.

### **Marie-Louise Fradette Godbout, centenaire**

*Adaptation d'un texte hommage  
de sa petite-fille, Lise Roy*

Marie-Louise Fradette est née en même temps que le siècle dernier! Alors que nous attendions la venue du nouveau millénaire, Marie-Louise célébrait le centenaire de sa naissance, le 30 novembre 2000. Épouse d'Adélarde Godbout, le couple a cheminé côte à côte jusqu'au décès d'Adélarde en 1995, soit pendant 75 ans. Ils ont eu huit enfants : Lucien, Yvonne, Fernand, Jeannette, Rolande, Corinne, Jean-Guy et Gisèle. Au fil du temps se sont ajoutés 34 petits-enfants, 71 arrière-petits-enfants et 12 arrière-arrière-petits-enfants.



Marie-Louise Fradette Godbout, le jour où le centenaire de sa naissance a été célébré.

Femme du début du siècle, pionnière et militante, Marie-Louise traverse une vie riche en découvertes et en évolution. Avec tous les changements dont le dernier siècle a été témoin, on constate que notre centenaire n'a jamais eu peur de s'adapter. Un exemple? Sa famille dit que la pompe à eau a vite été installée dans sa maison. Loin d'elle l'intention de faire comme sa voisine Augustine, et aller puiser l'eau de l'autre côté du chemin! L'eau courante, l'électricité, la radio, le téléphone, aucune de ces commodités ne lui a échappé!

Sage-femme renommée, Marie-Louise a toujours fait preuve d'une grande générosité et de disponibilité pour assister les futures mamans lors de leurs accouchements. Faire bouillir l'eau, stériliser les linges appropriés, préparer le rituel nécessaire, tout cela n'avait aucun secret pour



elle. Avec habileté et maîtrise, il lui arrivait parfois de jouer le rôle du médecin, qui tardait à arriver.

Femme tenace et avant-gardiste, sa détermination l'a menée rapidement en tête d'un commerce florissant. Un commerce qui continue encore aujourd'hui à travers ses petits-enfants. Eh oui! La « run de bleuets à Marie-Louise » est devenue une marque de commerce reconnue et renommée : les Bleuets Godbout. Si on les retrouve maintenant chez l'épicier, c'est le cas de dire que la détermination de Marie-Louise a porté fruit...

On dit de Marie-Louise qu'elle est une femme touchante, spontanée, et capable d'émerveillement intense. Que ce soit pour un oiseau à la fenêtre, un plant de grosses tomates, un bouquet en fleurs, une chaudière de barbottes fraîchement pêchées ou encore, un petit cadeau à développer, son sourire et le bleu ciel de ses yeux s'illuminent et se remplissent d'amour. ■



Rita et Madeleine Asselin.

### *Chez Joseph Lemieux*

Joseph Lemieux commence ses fréquentations avec Alma Langlois, d'Armagh, alors qu'elle travaille comme servante chez un médecin de Québec. Ils s'épousent le 17 septembre 1928, et s'établissent sur le bien paternel, dans le 1<sup>er</sup> Rang de Saint-Raphaël. Une vie bien remplie les attend. Ils devront aussi faire beaucoup de sacrifices, mais Alma est prête à tout. Dix-huit enfants sont nés de cette union. Leurs parents les font instruire, pour la plupart.

Alma est une personne douce, accueillante, et une cuisinière hors pair. Elle travaille sans relâche, confectionnant tous les vêtements des enfants, très souvent avec de vieux manteaux qu'elle tourne à l'envers pour les remettre à neuf. Elle tricote aussi des bas et des mitaines. Durant l'été, elle installe son métier sur le fenil et tisse des couvertures pour la maisonnée, avec la laine filée et la catalogue taillée durant l'hiver.

Alma doit aller puiser l'eau dans la source du voisin pour les besoins de la maison. L'hiver, elle fait fondre de la neige pour faire le lavage. Elle cultive un grand jardin, toujours bien entretenu et entouré de fleurs. À proximité de la demeure, on a planté beaucoup d'arbres fruitiers. Le verger regorge de bons fruits.



### **LES GRANDES FAMILLES**



Les familles comptant plusieurs enfants étaient très courantes il y a quelques décennies. Nous avons entre autres l'exemple des deux sœurs Madeleine et Rita Asselin, filles d'Alice Paré et de Joseph Asselin. Toutes deux ont donné naissance à 14 enfants, huit filles et six garçons chacune! Madeleine était l'épouse d'Henri Boutin, décédé le 15 juillet 1993. Rita était l'épouse de Fernand Gagnon, décédé le 31 août 1968, le jour du mariage de sa fille Denise, laissant Rita seule pour finir d'élever sa famille, le plus jeune ayant alors deux ans.

Pour sa part, Joseph est un homme sévère et imposant. Il sait se faire écouter. C'est aussi un bon travailleur. Durant plusieurs hivers, il doit s'exiler en Abitibi pour travailler comme bûcheron. Toujours prêt à rendre service, il est le soigneur des animaux de son entourage. Il aime entre autres les chevaux.

Même après une grosse journée, il prend toujours le temps de lire *L'Action Catholique*, curieux de se renseigner sur ce qui se passe à travers le monde. Un été, il trouve un moyen d'occuper ses enfants qui sont pensionnaires durant l'année scolaire. Il plante de grands champs de fraises. Cette récolte est assez payante à cette époque. Ce revenu supplémentaire aide à payer les études et à offrir à la famille un cadeau bien mérité : une Ford 1936, achetée au prix de 640 \$, dans les années 1944-45.

Chez les Lemieux, on passe de beaux dimanches à jouer au baseball. Durant l'hiver, les plus âgés sont les bienvenus pour jouer aux cartes, aux *pichenolles*, ou regarder la télé gagnée par Cécile en décembre 1955. Mais tous ceux qui arrivent avant sept heures doivent s'agenouiller et réciter le chapelet avec la famille.

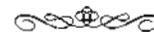
Alma est décédée le 20 décembre 1986, et Joseph, le 9 août 1990. À leur famille de 18 enfants sont venus s'ajouter 48 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants. Pour connaître le nom et l'occupation de chacun des 18 enfants, il suffit de se référer à la section des familles commanditaires, sous Joseph Lemieux.

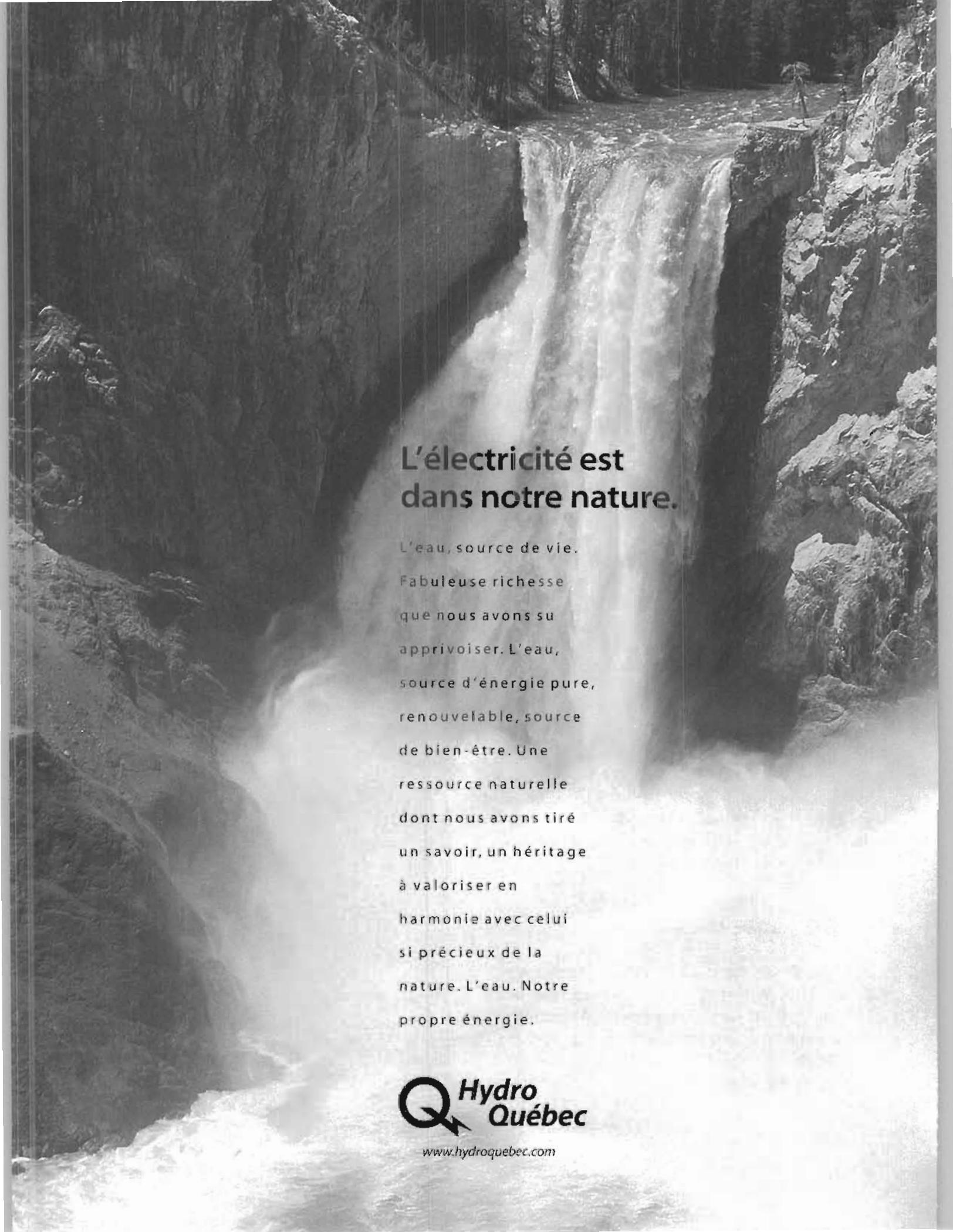
### *Chez Léopold Aubé*

Léopold Aubé se marie en 1935, avec Emma Roy, fille de Michel Roy. De cette union naîtront 25 enfants, dont deux couples de jumeaux. Il reste aujourd'hui douze enfants vivants : Rose-Anna, Béatrice, Paul, Gemma, Jeannine, Denise, Lauréat, Marie-Paule, Adrien, Henri, Victor et Daniel.

Leur père, Léopold, est cultivateur, vivant des produits de la terre. Il a aussi quelques animaux. Beaucoup d'enfants travaillent aux champs avec leurs parents. Madame Aubé fait toujours un grand jardin devant la maison. Au printemps, on sème les pommes de terre en quantité importante afin de pouvoir nourrir toute la famille. Un des aînés garde les plus jeunes à la maison, pendant que les autres sont aux champs. Les enfants vont à l'école du 5<sup>e</sup> Rang (ils demeurent alors dans le Bras), faisant le trajet à pied matin et soir. Un voyage de quatre à cinq milles! L'hiver, quand il fait tempête, les parents conduisent les enfants à l'école avec une berline à chevaux. Le soir, on fait les devoirs scolaires à la lueur de la lampe à l'huile.

Pendant l'été, des quêteux s'arrêtent à la maison et la famille les garde à coucher. Comme la maison est très petite, on fait coucher les quêteux dans la tasserie à foin, d'où ils repartent le lendemain. Madame Aubé est décédée en juin 1957. Son mari et la plus âgée de ses filles, Rose-Anna, ont pris soin des enfants. Quand monsieur Aubé décèdera à son tour, en 1975, la grande sœur Rose-Anna continuera de veiller sur la famille. ☒





## L'électricité est dans notre nature.

L'eau, source de vie.  
Fabuleuse richesse  
que nous avons su  
apprivoiser. L'eau,  
source d'énergie pure,  
renouvelable, source  
de bien-être. Une  
ressource naturelle  
dont nous avons tiré  
un savoir, un héritage  
à valoriser en  
harmonie avec celui  
si précieux de la  
nature. L'eau. Notre  
propre énergie.

 **Hydro  
Québec**

[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

*Les bons échanges,  
ou la vie économique!*





Commerces, moulins, industries, fermes... Voilà autant de reflets du dynamisme de la vie économique de Saint-Raphaël. D'hier à aujourd'hui, nos gens d'affaires se sont adaptés à l'évolution des besoins de leur communauté. Faisons une incursion dans notre « monde des affaires »!

## L'AGRICULTURE

D'hier à aujourd'hui, les terres fertiles de Saint-Raphaël se sont prêtées à la culture de fruits, de grains et de légumes, à l'élevage de troupeaux... Voyons quelques activités agricoles, comme on les pratique, d'hier à aujourd'hui.

### Les sucres

Avec le premier dégel, on bat les chemins qui conduisent à la cabane à sucre que l'on retrouve plus ou moins ensevelie sous la neige. On utilise le meilleur cheval, pour passer une première fois dans tous les chemins de l'érablière. Une fois rendu, on sort les tonneaux vides de vin ou de mélasse, qui ont séché depuis le printemps précédent, et on les couvre de neige. Au soleil, celle-ci fondra, ce qui fera gonfler le bois, améliorant ainsi l'étanchéité des tonnes pour la cueillette de l'eau d'érable. On peut aussi arroser les barils d'eau bouillante pour obtenir le même résultat.

Suivra la corvée d'entailage et le grand ménage de la cabane. Quand tout est prêt, on peut commencer à recueillir la sève qu'on vide dans une tonne pour la transporter à la cabane et la transvider dans un grand bassin. Ensuite, on



Une érablière en 1945. Raymond, Joseph, Jeannette, Thérèse et Joseph (père) Tanguay.

remplit les casseroles installées sur un feu de ciment que l'on chauffe sans arrêt, pour obtenir du bon sirop d'érable. Du lard salé, suspendu au-dessus de la casserole, empêche l'eau de déborder pendant que le sucrier retourne recueillir la sève ou se permet de piquer un somme sur le ganoué (banc de bois avec dossier) avec, en guise d'oreiller, une poche de foin apportée pour nourrir le cheval. Si les chemins de cabane deviennent trop mauvais, on utilise un gros bœuf afin de ne pas blesser les chevaux.

Avant les années 1950, on utilise de la tôle pour fabriquer les chaudières. Celles-ci se lavent et s'empilent difficilement. Les chaudières en aluminium, qui leur succéderont, sont plus pratiques et faciles à nettoyer. Arrivent aussi les



Antoine Raby et sa semeuse, dans les années 1940.

évaporateurs fabriqués par Félix Beaulieu, de Saint-Raphaël, et les belles casseroles en fer-blanc.

Durant les années 1980, la tubulure fait son entrée. Dorénavant, des pompes amènent l'eau à la cabane. Des séparateurs permettent de réduire la quantité de sève en conservant la partie sucrée de l'eau d'érable. De gros évaporateurs chauffés à l'huile ou au bois ainsi que des presses à sirop s'emploient pour la transformation de la sève de nos érables en un produit recherché, tant pour sa qualité que pour son goût délectable.

### *Les semences*

Les sucres terminés, le soleil ayant réchauffé la terre, on peut penser aux semences. Nous ramassons les plus grosses roches avec une plateforme tirée par un bœuf ou un cheval. Par la suite, on creuse des fossés à la petite pelle pour égoutter le terrain. On herse pour mieux préparer le terrain afin que le paysan puisse semer. Il remplit de grains un sac qu'il porte en bandoulière. Il y puise le grain, poignée après poignée et, marchant d'un bon pas, il sème uniformément. Un peu plus tard on utilisera un sac avec une manivelle pour semer les grains de mil et de trèfle.

Les semences terminées, il faut encore ramasser les petites roches. Une tâche qu'accomplissent les enfants le samedi, et qu'ils ont en horreur! Puis, on aplatit le champ avec un rouleau, ce qui facilitera la coupe du grain et du foin. Aujourd'hui, on se sert de la niveleuse tirée par un tracteur. On emploie aussi de grosses herbes à disques ou à ressorts, ou encore, des herbes tournantes. Des semeuses combinées distribuent à la fois l'engrais chimique et les grains sur le champ nouvellement hersé. D'autres semeuses plus récentes sont munies de deux couteaux. L'un tranche le sol, l'autre distribue la semence sur une prairie non labourée. L'analyse des sols permet de distribuer les doses requises d'engrais et de régulariser le taux d'acidité des terres par l'épandage de chaux.

Autrefois, on semait de l'avoine et un peu de sarrasin. On battait le sarrasin, déposé dans une grande cuve à rebord, avec un fléau. On apportait ensuite le grain au moulin pour faire de la farine. Aujourd'hui, la culture des céréales est plus diversifiée. On sème de l'avoine, de l'orge, du canola et même du blé d'Inde, le tout pour nourrir les animaux. Certains cultivateurs ont même leur propre « moulange » pour fabriquer la moulée. Depuis quelques années, le purin de porc est utilisé pour fertiliser les terres agricoles.



Adélard Dallaire et sa moissonneuse à trois chevaux, en 1936.

### Les récoltes

Le potager, ensemencé à la fin de mai, fournit ses bons légumes durant l'été. Plusieurs fermiers cultivent aussi de grands champs de pommes de terre. On ramasse les plus belles pour les provisions d'hiver. Les plus petites servent à nourrir les cochons. De là vient l'expression de *patates à cochons*. On les fait cuire dans un gros chaudron de fer installé sur un feu de ciment, près de l'étable. On récolte aussi des champs entiers de rutabagas (chou-navet ou chou de Siam) pour la maisonnée et le bétail.

Plusieurs fermiers cultivent également du maïs que l'on coupe alors qu'il est encore vert. Un vrai délice pour les vaches! D'autres entretiennent aussi des champs de fraises. N'oublions pas non plus les petits fruits sauvages. On part à bonne heure le matin, avant que le soleil ne soit trop chaud, pour ramasser fraises, framboises ou bleuets à travers les pâturages et les broussailles.

196 Certains types de fèves et de pois se mangent durant l'été. On en cultive d'autres variétés que l'on fait sécher pour les écaler afin d'en extraire les haricots pour les fèves au lard, et les pois pour la soupe aux pois. On récolte aussi tout ce qu'il faut pour faire des marinades ou des herbes salées pour l'hiver. Un espace est même réservé à la culture du tabac. Avant les gelées d'automne, on le coupe et on le fait sécher lentement dans un endroit frais et sec. De plus, bien souvent, de grosses citrouilles trônent dans un coin du jardin!

On sème assez de maïs pour en faire un dessert appelé « blé d'Inde lessivé ». Pour le préparer, on met à bouillir de la cendre dans de l'eau. On la coule pour en retirer de l'eau claire, laquelle sert à faire bouillir les épis jusqu'à ce que les grains s'en détachent. Les grains deviennent alors tout gonflés. On les rince dans plusieurs eaux avant de les manger avec du sirop d'érable ou de la mélasse. C'est un régal et un mets soutenant pour le temps du Carême.

Presque toutes les fermes possèdent un verger. À la fin de l'été, on croque de bonnes pommes blanches. À l'automne, on se délecte de savoureuses pommes rouges fraîchement tombées. On les cueille vers la fin de septembre et on conserve les plus belles pour le temps des fêtes.

### Le progrès porte aussi ses fruits

Pour récolter le grain, on a commencé par utiliser la faucille. Par la suite, on l'a remplacée par la petite faux afin de ne pas égrener les épis mûris. Ensuite est venue la javeleuse, tirée par un cheval. Le grain est alors coupé avec une faux, il tombe sur une table que les râteaux viennent déposer sur le champ par petits paquets. Une fois séché, on ramasse le grain avec une fourche. On le battra à l'automne ou à l'hiver avec une batteuse activée par un moulin à vent ou encore, par un *Horseport*. Cet instrument consiste en un pont en pente où l'on fait grimper un cheval. Celui-ci, en marchant, fait tourner une poulie reliée à la batteuse par une courroie. Plus tard, le tout sera remplacé par un engin stationnaire.

Par la suite, on verra dans les champs la grosse moissonneuse à trois chevaux, qui fait des *stoucks* (gros ballots de grains attachés avec une corde). Quand les corvées du battage commencent, les fermiers du rang s'amènent avec leur voiture pour ramasser le grain. Tout doit être prêt à l'arrivée de la batteuse louée à l'heure. Pendant que les uns déchargent, les autres remplissent les voitures vides. Le grain coule dans un silo par une dalle et la paille est soufflée sur le fenil.



Auguste Laflamme, son épouse et leurs fils, Armand et Conrad, travaillant aux foins, vers 1935.

Quelle tâche désagréable pour le propriétaire de la ferme! Comme il doit fouler cette paille, il en ressort le visage et les membres noirs comme du charbon! On bat jusqu'à très tard le soir, car il n'y a pas beaucoup de batteuses disponibles. Aujourd'hui, les andaineuses et les moissonneuses-batteuses assurent la relève.

À l'automne, le laboureur d'autrefois marchait derrière sa charrue tirée par un bœuf ou un cheval. Puis est venue la charrue *sulky*, munie d'un siège. Par la suite, on verra la charrue à deux socs tirée par un tracteur. Aujourd'hui, une charrue compte trois ou quatre socs, parfois plus.

### *La fenaison ou temps des foins*

À la mi-juillet, à la floraison du mil, on commence la récolte des foins. On les coupe à la petite faux qu'on affûte avec une meule ronde

tremplant dans une auge d'eau. Cette meule est manœuvrée à la main, souvent par les enfants. Le fermier doit quand même apporter, dans sa poche arrière, une petite pierre, pour la passer de temps en temps sur sa faux afin qu'elle garde son tranchant. Un bon faucheur coupe de beaux andains qui s'alignent en rangées derrière lui. Si c'est du trèfle, on doit le mettre en veillottes. Une fois fané, on le dispose en rangs ou on défait les veillottes pour finir le séchage. Par la suite, on le charge dans des charrettes à foin (grands paniers à barreaux). Le fermier dépose le foin à l'aide d'une fourche à trois fourchons appelée broc. La fermière passe le râteau et les enfants foulent le foin. Quelle tâche épuisante sous un gros soleil!

Puis sont arrivés le moulin à faucher, le râteau et le chargeur, que l'on installe derrière une voiture, le tout tiré par des chevaux. Pour décharger le foin, on dispose d'une grosse fourche pourvue de quatre grappins ou crochets retenus par un câble passant dans des poulies, tiré par un cheval. En arrivant dans la grange, on déclenche le mécanisme qui fera tomber la fourchetée pleine de foin.

Quand les tracteurs font leur apparition, vers les années 1950, toute la machinerie agricole s'améliore. On voit apparaître des faucheuses, des râteaux de côté, des presses à foin, des presses avec lance-balles, etc.



Paul, Gemma et Denise ramassant le foin sur la ferme paternelle de Léopold Aubé, en 1960.



### L'hibernation des animaux

L'automne marque la rentrée des animaux dans l'étable. Le bétail occupe des stalles en bois avec une crèche pour déposer le foin arraché durement de la tasserie. Anciennement, pour les abreuver durant l'hiver, on puisait l'eau avec une chaudière dans une source ou un puits, pour l'apporter ensuite dans de longues auges de bois creusées dans une épinette, de préférence avec une tige ou une herminette. Avec l'arrivée de la pompe à bras, ce sera déjà plus facile de tirer l'eau du puits. Chaque soir, à la lueur d'un fanal, on nettoie les allées à la pelle, puis on envoie le fumier dans une *shed*. Le meilleur coin de l'étable est réservé aux chevaux, ainsi que le meilleur foin de mil et de trèfle.

Ceux qui ont des moutons les laissent hiberner dehors une partie de la saison. Au printemps, avant l'agnelage, on les rentre dans la bergerie pour la tonte. Pour ce faire, avant l'apparition du clipper (tondeuse), on utilisait des ciseaux. Une fois la laine ramassée, on la nettoie, le plus possible à la main, avant de la laver dans de grandes cuves pour la blanchir. Puis on l'étend pour la faire sécher. Après quoi, il faut l'écharpiller. On peut alors expédier la laine au moulin à cardes. On est ensuite fin prêt à filer les gros boudins de laine au rouet. Ne restera plus qu'à sortir les broches à tricoter!

### L'amélioration des fermes

198

Avec les octrois versés par le gouvernement provincial, les cultivateurs ont commencé à recourir à des *bulldozers* pour défricher un coin de terre, enterrer les roches, faire baisser de gros *buttons* ou creuser des fossés pour drainer les champs. Vers les années 1950, chaque fermier a droit à cinq heures d'octrois du gouvernement provincial pour défrayer partiellement les frais ainsi encourus. Il acquitte le coût des heures supplémentaires.

Vers les années 1960 s'amorcent les plans de drainage. Drainer un terrain consiste à installer des drains de grès de douze pouces, joints bout à bout, et de les recouvrir de terre par la suite. Ce travail élimine les fossés un peu partout, ce qui, au coup d'œil, montre de vastes champs unis. Aujourd'hui, ces drains sont faits de matière plastique et on les pose avec une pelle mécanique. Aussi, on ne voit plus de clôtures de pieux; on les a remplacées par des broches électriques que l'on déplace à volonté. Avec l'imposante machinerie, moins on a de clôtures, plus facilement le travail s'effectue.

### L'industrie laitière

L'industrie laitière a toujours occupé une grande place dans notre paroisse. À une autre époque, un cultivateur qui possède plus de cinq vaches a un troupeau dans la moyenne. Matin et soir, on traite les vaches à la main. On attache celles-ci à une clôture, non loin de la maison. Plus tard, la traite sera encore faite à la main, mais on pourra écrémer le lait avec un centrifugeur actionné par une manivelle. On refroidit la crème dans un puits ou dans une source d'eau. Chacun fabrique son beurre, et le surplus de crème est acheminé à la beurrerie du village. Quand l'électricité est distribuée dans les rangs, vers les années 1940, beaucoup de nouveautés l'accompagnent : la pompe à eau électrique, le centrifuge électrique, les abreuvoirs alimentés par une pompe



Léopold (Paul) Simard à 14 ans, transportant du bois de chauffage.



Ferme agricole de Raymond Roy, dans les années 1970.

électrique. On a la possibilité d'augmenter le troupeau pour atteindre dix vaches ou plus, sans compter quelques truies avec porcelets. Certains fermiers élèvent plusieurs poulets pour la chair, d'autres pour la production des œufs.

À la fin des années 1950, une très belle invention révolutionne l'industrie laitière : la trayeuse mécanique. À partir de 1965, les bidons de lait seront ramassés chaque jour par un camion pour être acheminés vers l'usine de transformation, à La Durantaye. À cette époque aussi, le lactoduc (pipeline) fait son apparition. Le gouvernement attribue des octrois pour la construction de chambres à lait et il instaure les quotas de lait.

L'insémination artificielle est adoptée par plusieurs producteurs, vers 1970, ce qui contribue grandement à améliorer les troupeaux. Malgré toutes ces nouvelles politiques et innovations, 30 % des agriculteurs délaissent la production laitière. Par contre, ces mêmes changements contribuent à améliorer la qualité du lait, grâce à une réfrigération plus adéquate et à une meilleure propreté. Et malgré un nombre restreint de producteurs, la quantité de lait a augmenté. De saisonnière, elle devient annuelle.

En 1972, une manifestation monstre a lieu à Ottawa pour obtenir une augmentation du prix du lait. Durant ces années, un producteur moyen possède environ 25 vaches à lait et quelque 25 truies avec porcs d'engraissement. Vers les

années 1980, le gouvernement insiste pour qu'un bâtiment soit réservé exclusivement aux vaches laitières. Les porcs et les autres animaux ne devront plus cohabiter avec le troupeau laitier. Les cultivateurs doivent faire un choix entre la ferme laitière ou la production de porcs, de poulets ou de bœufs de boucherie. Le gouvernement fédéral apporte une aide importante en versant des subsides pour la production laitière.

L'assurance-stabilisation est aussi instaurée pour les autres productions : porcs, veaux d'embouche et œufs, ce qui améliore les revenus des producteurs. L'assurance-récolte leur est également offerte, ce qui contribue à accroître la rentabilité et l'efficacité de l'agriculture, dans le respect des normes et des quotas permis.

En production laitière, depuis les années 1970, la quantité de lait a augmenté d'environ 1.5 % par année. Les facteurs contribuant à cette amélioration sont de meilleurs fourrages, l'amélioration de la génétique grâce à l'insémination artificielle, voire même les transferts embryonnaires. Mentionnons que nous avons une équipe de vétérinaires très dévoués et très compétents. Sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ils répondent aux urgences. Ils encouragent fortement les soins préventifs, ce qui contribue à maintenir un cheptel productif et sain.



Instruments aratoires modernes, dans les années 1980.



### ***L'industrie porcine***

La production porcine a bien évolué depuis vingt ans. Il suffit de penser à l'insémination artificielle. Cette méthode présente des avantages pour l'élevage du porc. On peut avoir accès à des races dont la génétique est plus performante. De cette façon, le producteur améliore son troupeau sans avoir à payer très cher pour un verrat de reproduction. Le meilleur argument qui milite en faveur du recours à l'insémination est de contrer la maladie. Le risque est considérablement diminué, comparativement à l'achat d'un verrat qui peut être porteur de maladie et contaminer tout le troupeau.

Chez certains producteurs, les porcelets sont soumis au sevrage vers l'âge de 21 à 28 jours. Ils sont alors transférés dans une chambre appelée pouponnière tandis que leur mère est retournée à la gestation. Quand les porcelets ont atteint le poids et l'âge requis, ils sont reconduits pour l'engraissement, qui se pratique sur litière et avec un soigneur automatique. Certains producteurs emploient une litière composée de paille de canola. Les porcs sont tous pesés avant la sortie pour l'abattoir.

### ***Les instruments aratoires modernes***

La faucille, la faux, le moulin à faucher et l'andaineuse ont précédé l'arrivée sur le marché de la faucheuse conditionneuse. Elle a pour caractéristiques principales de couper le foin en rangs et de l'essorer partiellement en passant à travers de gros rouleaux lors de la coupe. La presse à balles rondes est aussi relativement récente. Elle s'accompagne de l'enrobeuse, qui l'habille d'une pellicule blanche de plastique. L'enrobage est individuel ou en boudins de 50 ou 60 balles. Ainsi enveloppées, celles-ci conservent un taux d'humidité variant entre 45 % et 60 %, ce qui favorise une fermentation comparable à l'ensilage. C'est aussi une économie d'espace dans les granges et une méthode rapide et efficace pour conserver une bonne qualité de

fourrage. Grâce aux nouvelles technologies, on effectue souvent trois coupes de foin durant la même saison. On obtient ainsi un taux de protéines plus élevé, lequel contribue à une alimentation de meilleure qualité et à une production supérieure.

Les années 1990 amènent dans leur sillage la nouvelle presse rectangulaire. Plusieurs producteurs adoptent aussi la faucheuse rotative fabriquée sur le concept de la tondeuse à gazon. À la place d'une faux, on installe des disques munis de couteaux qui tournent vers le centre de la barre de coupe, de sorte que la coupe et le débit sont plus rapides et plus doux.

### ***Le syndicalisme agricole***

Le syndicalisme agricole moderne au Québec prend son envol en 1924, éclipsant les organisations d'alors, avec la fondation de l'Union catholique des cultivateurs (UCC). On connaît mieux l'organisation sous le nom qu'elle a



Denis Lemelin, ancien président du syndicat de la Plaine de Bellechasse.

adopté en 1972 : l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les producteurs de Saint-Raphaël connaissent bien le journal *La Terre de chez nous*, que l'UCC fonde en 1929, afin de renforcer les liens entre ses membres. En 1932, l'UCC de Québec-Est est formée, et le comté de Bellechasse en fait partie. De nos jours, Saint-Raphaël fait partie du syndicat de la Plaine de Bellechasse, qui regroupe aussi Beaumont, Saint-Michel, Saint-Vallier et La Durantaye. Soulignons que de 1952 à 1958, Alcide Fradette, natif de Saint-Raphaël, préside la fédération régionale dont fait alors partie notre paroisse. Un autre résidant d'ici, Denis Lemelin, tiendra les rênes du syndicat de la Plaine de Bellechasse, de 1990 à 1998. La solidarité et l'action collective sont les forces fondamentales du mouvement agricole.

### ***Regard sur la modernité***

La génétique, améliorée par l'insémination artificielle, a considérablement réformé le troupeau. Les vaches sont plus grosses, plus grandes et de meilleures productrices. Elles réclament plus d'espace dans l'étable pour leur confort. Certaines bénéficient même de matelas, faits de caoutchouc recyclé. Le bien-être du troupeau contribue à une production laitière optimale. Au moyen de programmes d'analyse des troupeaux laitiers, on comptabilise, en kilos, la quantité de lait produite par chaque vache, avec son taux de gras et de protéines. On peut ainsi établir un programme d'alimentation personnalisée à chacune. Ces programmes sont enregistrés sur ordinateur. Ils sont retransmis sur un système de robot électronique, de façon à distribuer à chaque vache sa ration alimentaire de quatre à six fois par jour, selon le programme préétabli par un conseiller en nutrition animale. Le système de traite compte pour beaucoup dans la productivité. Le lactoduc est maintenant à fort débit, le lait étant acheminé par des tuyaux de larges diamètres.

Les trayeuses sont contrôlées électroniquement; avec indication de la quantité de lait, du débit, du temps de la traite, et elles se retirent automatiquement. Par ailleurs, les producteurs laitiers

doivent s'adapter à la mondialisation des marchés. L'agriculteur doit constamment améliorer son efficacité et son rendement pour faire face à l'avenir, tout en conservant une meilleure qualité de vie possible.

### ***Notre paysage agricole, en 2000***

Depuis de nombreuses années, le secteur agricole contribue à la dynamique économique de chez nous. Qu'en est-il actuellement? Production acéricole : 315 000 érables exploitées à 90 %, donnant une production de 630 000 livres de sirop, ce qui représente des ventes annuelles d'environ 1 008 000 \$. Production forestière : nous vendons principalement du bois de sciage (4 760 m<sup>3</sup>) et, loin derrière, du bois de pulpe (680 m<sup>3</sup>). Figurez-vous l'équivalent de 80 *vans* chargés de bois, pour des ventes annuelles approximatives de 209 000 \$. Production laitière : un cheptel laitier de 355 vaches totalisant des ventes de lait d'environ 887 500 \$. Production bovine : les vaches-veaux totalisent 380 sujets, dont les ventes s'élèvent à quelque 323 000 \$. Pour ce qui est des ventes de viande bovine, elles sont d'environ 147 000 \$, et issues de 20 % des animaux de remplacement (secteur laitier et bovin). Production porcine : elle regroupe 27 200 porcs à l'engraissement et 845 femelles reproductrices, pour des ventes annuelles de 4 672 000 \$ environ. Production maraîchère : ce secteur compte des productions variées (producteurs de fraises et de framboises, un pomiculteur, une serre de fleurs et légumes, un apiculteur, un producteur ovin), pour une somme d'environ 300 000 \$.

261

Le chiffre d'affaires agricoles annuel de Saint-Raphaël s'élève, en 2000, à 7 546 500 \$. Selon les données de l'UPA, notre localité compte aujourd'hui 45 membres enregistrés sous le titre de producteur ou de productrice agricole. S'ajoutent à ceux-ci les transporteurs, les transformateurs et les commerçants qui, tous ensemble, contribuent à faire progresser l'économie locale. ☒



## UNE INCURSION DANS LES PÂTES ET PAPIERS

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Côte-du-Sud se tourne vers l'exploitation du bois de pâte, souhaitant ainsi profiter de l'essor de l'industrie des pâtes et papiers. À l'époque, les États-Unis cherchent de nouveaux territoires de coupe, ayant raréfié les leurs par des coupes excessives. Anselme Plante, un résidant d'Armagh, ouvre un premier établissement à Saint-Raphaël, près du lieu appelé Arthurville (rang du Sault), en face du moulin Caron. En 1889-1890, notre usine de pâtes et papiers possède trois défibreuses et deux presse-pâte qui produisent 10 900 kilos de pâte en 24 heures. Les anciens se souviennent de la « factorie », qui aurait pu faire le renom de la localité dans le domaine des pâtes et papiers. Mais la mort accidentelle de l'un des promoteurs, Misaël Morin, jettera une ombre au tableau. Il s'est noyé au cours de la construction de l'écluse. Ce malheureux incident déconcerta les promoteurs. Le moulin connaîtra deux autres propriétaires avant de cesser ses opérations, probablement vers 1893-1894. ■

## LA CENTRALE DE SAINT-RAPHAËL

La centrale hydroélectrique de Saint-Raphaël a fait ronronner ses turbines dès 1921, au-dessus des eaux de la Rivière-du-Sud. Nichée au cœur de la route du Pouvoir, elle est un témoin de la première vague d'industrialisation au Québec. Depuis 1993, après une pause de onze ans et un dernier changement de propriétaire, la centrale a repris du service, sous l'égide d'un promoteur privé. Elle relève d'ailleurs aussi du domaine privé, à ses débuts, ayant été créée par La Corporation d'énergie de Montmagny, une entreprise que contrôlent les frères Maurice Rousseau, président, et Lacasse Rousseau, chef-ingénieur.

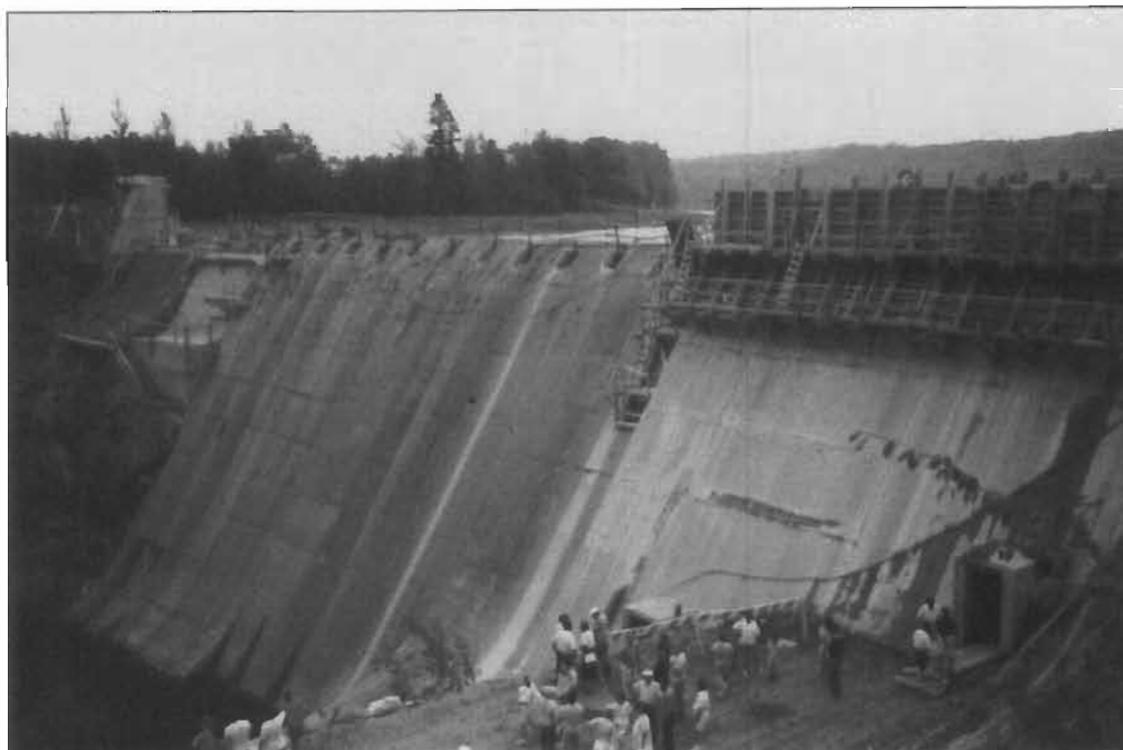


Visite annuelle à la centrale hydroélectrique, en 1953, des représentants syndicaux et d'officiers de la Québec Power. On y reconnaît, à la 1<sup>re</sup> rangée, au centre, Raymond Bernard, à la 2<sup>e</sup> rangée (à partir du 3<sup>e</sup> personnage) : Louis Martineau, Léopold Picard, Philibert (Ti-Jos) Bernard. Derrière ce dernier, on voit Jean-Yves Gosselin, Réginald Raby et, devant lui : Antonio Breton, Henri Roy, surintendant, Jos Poulin et Armand Roy

### L'abc d'une centrale

La centrale de Saint-Raphaël est initialement mise en service avec deux groupes turbines-alternateurs horizontaux. En les remplaçant en 1926, on en profitera pour ajouter un troisième groupe, ce qui porte la puissance définitive installée à 2,2 MW. Les sites de l'aménagement comprennent notamment une conduite forcée en bois cheminant sur 2,3 kilomètres, qui relie le réservoir à la centrale. Elle comporte, sur sa surface, un trottoir étroit servant à l'inspection. On affirme que les hommes travaillant à la centrale utilisaient ce chemin improvisé. Certains y roulaient même à bicyclette! La conduite forcée d'origine sera reconstruite entre 1940 et 1945, par sections, et suivant un tracé différent. Elle est faite de pin de Colombie, enduit de créosote. Il ne faut pas oublier le barrage en maçonnerie, long de 170 mètres et d'une hauteur maximale de 21 mètres, avec déversoir et prise d'eau incorporés. En 1939, il est l'objet d'importantes modifications.

La longue conduite d'aménée chemine sur quelques propriétés qui séparent le barrage et la centrale. Il en est ainsi sur celle du cultivateur



Rénovation du barrage, en 1993.

Jean Deneault (aujourd'hui, propriété de Maurice Morency, fils), qui vend à la Corporation d'énergie de Montmagny un droit d'accès sur sa propriété :

*« Le vendeur cède de plus à la Corporation d'Énergie de Montmagny le droit de poser et maintenir à perpétuité sur les dits lots numéros 302 et 303 un tuyau ou conduite d'amenée d'environ six pieds de diamètre à l'intérieur, dans la direction indiquée sur les plans de la dite compagnie, pour les fins de son développement hydro-électrique (...) De plus, la Corporation d'Énergie de Montmagny s'engage à construire et à maintenir aussi longtemps que le dit tuyau ou conduite d'amenée restera sur la propriété du vendeur, un pont convenable pour passer en tout temps au-dessus de la dite conduite, à pied et en voiture, même avec des charges lourdes, et cela, à l'endroit que désignera le dit vendeur. (...) En foi de quoi le vendeur ayant déclaré ne savoir signer ce requis, a fait sa marque ordinaire en présence de Joseph Cadrin, cultivateur, de la paroisse de Saint-Raphaël, qui a signé comme témoin. »*

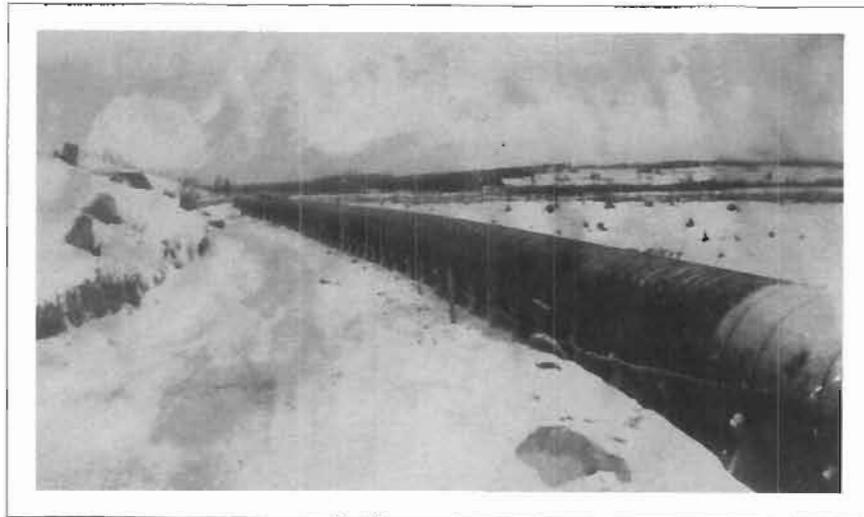
### **Un héros à la Quebec Power**

En juillet 1927, la Quebec Power Company achète La Corporation d'énergie de Montmagny et, du coup, devient propriétaire de notre centrale. L'année suivante, le 4 juillet, le site est le cadre d'un sauvetage qui vaut à son auteur d'être décoré de la médaille de la Canadian Electric Association. Ce jour-là, Henri Paquin, un employé, s'électrocute sur des fils chargés à 15 000 volts. Adrien Paquin, alors chef opérateur, est témoin de l'accident. Il réussit à tirer la victime de sa position critique, malgré les risques toujours présents d'électrocution. La nouvelle fait vite le tour des médias régionaux. L'un d'eux spécifie, des suites d'une fête donnée en l'honneur d'Adrien Paquin : *« C'est M. le curé Turgeon qui épingla la médaille sur la poitrine du héros et il y eut ensuite une grande réception chez le Dr J.-O. Saint-Pierre, maire de Saint-Raphaël. »*

203

### **Le repos d'une pionnière**

Après la nationalisation de l'électricité, en 1963, Hydro-Québec devient propriétaire de la



La conduite d'aménée, dans les années 1920.

centrale. Elle continue de l'exploiter jusqu'en 1982, année où la production est stoppée, car la conduite forcée est détériorée et des problèmes de sécurité se posent. Dans un document d'analyse rédigé en 1988, et portant sur l'avenir des installations, Hydro-Québec souligne :

*« L'aménagement de St-Raphaël se distingue des autres centrales appartenant à Hydro-Québec par plusieurs éléments rares et particuliers. Le barrage en maçonnerie cyclopéenne apparaît comme un élément plutôt rare au Québec. On ne connaît pour le moment aucun autre aménagement hydroélectrique dont le barrage soit construit selon cette méthode. L'architecture de la centrale se distingue par son mélange d'éléments classiques et modernes. La volumétrie du bâtiment est unique parmi les petites centrales anciennes. L'ensemble de l'aménagement de St-Raphaël a conservé la plupart de ses composantes d'origine après tant d'années d'exploitation. Les groupes horizontaux sont demeurés intacts et ont conservé toutes leurs composantes, même leur couleur d'origine, un fait rare parmi le parc de centrales d'Hydro-Québec. Les groupes sont munis de valves de dépression et de fermeture, ce qui s'avère une solution peu courante au problème du coup-de-bélier lors de l'arrêt des groupes. Ce système pourrait être unique au Québec. »*

### Génératrice d'emplois

Près de la centrale, il y avait des garages, un bâtiment de fournaies, deux hangars, une résidence pour les opérateurs et une autre résidence, en bordure de la route du Pouvoir, pour le surintendant. Cette dernière est la seule de ces constructions qui subsiste encore aujourd'hui. En 1994, Hydro-Québec la vend à Gilbert Thibault, qui l'habitait à loyer depuis 21 ans.

Jusqu'en 1959, le surintendant assure le gardiennage permanent de la centrale. Il doit donc demeurer sur place. Le dernier surintendant à le faire est Henri Roy, de 1952 à 1959. Par la suite, cette fonction est confiée aux opérateurs, en rotation. Les opérateurs qui ont œuvré à la centrale sont : Antonio Breton, Louis Martineau, Rosario Morin, Gilbert Thibault et Daniel Lemieux.

Selon les travaux au programme, plusieurs autres résidents de Saint-Raphaël sont embauchés comme employés temporaires, appointés bien souvent, avec cheval et voiture, à une certaine époque, il va sans dire. Parmi le personnel régulier des dernières décennies, notons la présence de Philibert (Ti-Jos) Bernard, Arthur Garant, Henri et Edmond Lemieux, Philippe Théberge, Armand Roy, Léopold Picard, Raymond Bernard,

Jean-Yves Gosselin, Joseph Poulin, Réginald Raby, Émile Garant et Eudore Lapointe. Un jeune employé de 27 ans, Rolland Boutin (fils d'Archélas) décédera électrocuté, après avoir touché un fil par mégarde.

### *Démolir le barrage?*

Vers la fin des années 1980, Hydro-Québec envisage de démolir le barrage. Toutefois, après avoir réalisé une étude d'impact environnemental, la société d'État a confirmation qu'une démolition sans dragage du réservoir aurait « un impact sur le milieu physique qui tiendrait de la catastrophe. » De fait, à plus ou moins longue échéance, quelque 700 000 m<sup>3</sup> de sédiments, accumulés en amont du barrage depuis environ 60 ans, seraient transportés dans la Rivière-du-Sud durant les fortes pluies. Hydro-Québec choisit plutôt de faire la réfection du barrage, au coût de 3,5 millions de dollars, afin de lui redonner son cachet. Cette solution s'avère plus économique que la destruction du barrage, avec dragage, qui aurait coûté 5 millions de dollars. Le 10 septembre 1989, quelque 800 citoyens se rendent, à l'invitation d'Hydro-Québec, aux abords du barrage afin de constater l'ampleur des travaux de réfection, lors d'une journée porte ouverte. À ce moment, on croyait que la centrale ne reprendrait jamais du service, du fait que la conduite forcée avait été démantelée... Ce jour-là, un comité d'action en formation profite de l'occasion pour faire part à la population de son désir de voir à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine hydrographique de la rivière. Ce sont les premiers pas publics du Mouvement des amis de la Rivière-du-Sud (MARS).

### *Un second souffle*

Onze ans après sa fermeture, en 1993, des promoteurs privés achètent la centrale afin de redémarrer la production. La Société d'énergie de Saint-Raphaël voit alors le jour. C'est une sous-



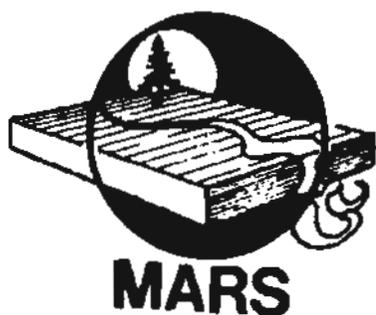
Plaque installée en mémoire de Misaël Morin.

division de Gestion-Conseil SCP, de Sherbrooke. Elle redonnera un air de jeunesse et de modernité à notre centrale d'antan. Entre autres, on remplace la conduite forcée aérienne en bois (retirée par Hydro-Québec après la fermeture de 1982) par une conduite souterraine de 2,3 km. Au barrage, on modifie la prise d'eau, maintenant dotée d'un système unique à siphon. Les groupes turbines-alternateurs sont améliorés, de sorte que la puissance installée est portée à 3,4 MW. Une vraie résurrection!

En août 1999, la Société d'énergie de Saint-Raphaël vend la centrale à Algonquin Power, une firme de l'Ontario qui investit dans des petites centrales hydroélectriques. Le terme de la convention d'achat est de vingt ans, à partir de la mise en service commercial, et elle pourra être renouvelée au gré du producteur pour un nouveau terme de vingt ans.



La Rivière-du-Sud.



### *Le MARS*

206 Formé au départ de Simon Arbour, Jean Boisclair, Daniel Boulanger, Fred Klus, Michaël O'Neil et Laurent Richard, le Mouvement des Amis de la Rivière du Sud (MARS) est une corporation sans but lucratif créée en septembre 1989. Sa mission est de protéger et de mettre en valeur la Rivière-du-Sud et ses affluents. Ses objectifs sont les suivants : sensibiliser la population à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique de la Rivière-du-Sud, identifier et tenter d'enrayer les sources de pollution

affectant le bassin versant de la Rivière-du-Sud, protéger et mettre en valeur les écosystèmes sensibles et le patrimoine construit sur le bassin de cette rivière, gérer, acquérir et aménager certains terrains sur ses berges représentant des sites d'accès et de loisirs reconnus par la population locale et régionale, en vue de garantir l'accessibilité publique. Voici quelques réalisations, classées par thèmes :

### *Sensibilisation et éducation*

- *Diffusion d'une recherche historique sur la Rivière-du-Sud;*
- *tournées de sensibilisation et d'information sur la récupération, le compostage, la protection des cours d'eau en milieu agricole et les vertus des marais épurateurs;*
- *production d'une série télévisée de cinq émissions intitulée Le défi de la Rivière-du-Sud.*



Un exemple d'aménagements que le MARS a réalisés, au Rocher blanc.

#### ***Aménagement et mise en valeur***

- *Ouverture de la halte du pont Galipeault sur la Rivière-du-Sud, Route 281 à Saint-Raphaël;*
- *aménagement du sentier du Rocher Blanc bordant la rivière, près de la centrale hydroélectrique de Saint-Raphaël (sentier pédestre, aires de pique-nique, belvédères, passerelles, pêches et activités diverses);*
- *travaux de restauration de cours d'eau en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec;*
- *participation au plan d'urbanisme de Saint-Raphaël;*
- *recommandation de protection des milieux naturels exceptionnels de la MRC de Bellechasse au Fonds mondial de la nature;*
- *création du fonds d'aménagement de la Rivière-du-Sud;*
- *plan de restauration des rivières Sainte-Marguerite et du Nord.*

#### ***Acquisitions de connaissances***

- *Analyse de la qualité de l'eau sur la rivière et ses principaux affluents,*
- *sondage auprès des pêcheurs sportifs de la Rivière-du-Sud;*
- *caractérisation des habitats aquatiques de la Rivière-du-Sud par photo-interprétation;*
- *caractérisation des habitats aquatiques des petits affluents de la rivière;*
- *caractérisation du marais du ruisseau de la Chute à Saint-Raphaël. ☒*



## NOS MOULINS

Presque tous nos cours d'eau, à un moment ou l'autre de l'histoire, ont permis l'érection de moulins de plus ou moins grande importance.

### ***Le moulin du Grand-Sault : un moulin banal... pas banal!***

Ce grand moulin est érigé vers 1797, par Charles-Gaspard Tarieu de Lanaudière, petit-fils de l'héroïne Madeleine de Verchères, et l'un des seigneurs de La Durantaye (Saint-Vallier). On en trouve les origines dans un rapport émis à Saint-Vallier, le 26 août 1797, par Gabriel-Elzéar Taschereau, Grand Voyer du district de Québec. Il y fait état d'une requête soumise par les seigneurs de La Durantaye, en l'occurrence les huit enfants vivants de veuve Charles-François-Xavier de Lanaudière, au sujet de la construction d'un nouveau moulin banal qui suppléera à l'insuffisance du moulin du Petit-Canton, de Saint-Vallier. L'un des signataires de la requête est l'Honorable François Baby, membre du Conseil législatif et, plus tard, du Conseil exécutif du Bas-Canada. Ce beau-frère de Charles-Gaspard Tarieu de Lanaudière est un personnage digne de considération à l'époque. Les signataires de la requête affirment que :

*« le lac et le ruisseau qui font tourner les moulins banaux de la seigneurie au lieu appelé Vide Poches ayant considérablement diminué de leurs eaux depuis plusieurs années, ce qui*

*empêchait les dits moulins de fournir les farines aux besoins des habitants de la dite seigneurie... »*

Par la suite, pendant la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le moulin à farine construit en maçonnerie (auquel s'adjoint un moulin à scie, en 1804) demeure la propriété des descendants des de Lanaudière ou des Baby, jusqu'à l'avocat Joseph-Ovide Tousignant. Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, ce dernier marie une petite-fille des Baby. Leurs trois enfants seront propriétaires du moulin jusqu'en 1905.

Comme tous les moulins de l'époque, une grande roue à aubes est actionnée grâce au débit de l'eau. Celle-ci est amenée au moulin dans une dalle de bois, depuis le barrage. Fort d'une construction solide, le moulin à farine possède des murs de 4 1/2 pieds d'épaisseur de maçonnerie, à la base, et de 2 1/2 pieds en hauteur. Son toit à deux versants ne représente que la moitié du moulin actuel. Une deuxième partie s'est ajoutée, d'où la pierre gravée des initiales M. B. (Michel Bernard), ainsi que de l'année 1861.

Michel Bernard, fils de Godefroi, en plus d'avoir agrandi le moulin à farine en 1861, fait reconstruire le moulin à scie en 1866, et construire un moulin à fouler et un autre à carder, en bois. De père en fils, la tradition se poursuivra. Michel Bernard fils succède comme meunier à son père, de 1870 jusqu'en 1905. Son fils Benjamin, Arthur, installe en 1904 une nouvelle machine à carder. Enfin, en 1905, le meunier Michel Bernard, fils, modifie le toit du moulin à farine par un toit français à mansardes, juste avant la vente du moulin.

C'est en 1905 qu'Auguste Kamiler dit Laflamme, cultivateur, prend possession du moulin du Grand-Sault, mettant ainsi fin à une lignée de propriétaires qui remonte aux origines seigneuriales, de même qu'à celle des meuniers Bernard. Vers 1920, pendant une inondation telle que la famille Laflamme en subissait tous les ans, la grand-mère Eugénie devra être sortie par une



Le moulin du Grand Sault, vers 1910



Le moulin du Grand Sault, en 1978.

fenêtre! Le dimanche suivant, le curé Dumas donnera exceptionnellement l'autorisation à ses paroissiens de faire une corvée de grand nettoyage au moulin. On dit qu'à l'intérieur se sont accumulés environ deux pieds de sable et de boue. Jusqu'en 1923, le nouveau propriétaire apporte plusieurs améliorations au moulin, telles que la reconstruction du barrage en béton armé, la construction d'un mur de béton à partir du barrage pour protéger le moulin des crues et des glaces, ainsi que l'installation d'un tuyau d'amenée d'eau à quatre turbines. L'avènement de ces turbines fait disparaître à tout jamais la grande roue à aubes. Elle ne suffisait plus à satisfaire les besoins sans cesse exigeants de la Révolution industrielle.

Le fils du meunier Laflamme, Omer, prend la relève des activités lorsque son père décède en novembre 1951, et ce, jusqu'à la désaffection totale des « moulanges » à farine, en 1968. Dix ans plus tard, après s'être écroulé, le moulin à scie est démolì, ainsi que la plate-forme de madriers longeant le bâtiment. Ne voyant plus aucune possibilité de rentabilité dans l'exploitation du moulin, Omer Laflamme prend la décision de le vendre.

Le moulin banal du Grand-Sault se distingue aussi par un changement de vocation : son bâtiment abrite, depuis 1993, une centrale hydroélectrique. Énergie DLS, formée des frères Harold et Jean-Pierre Deblois, de Saint-Anselme, et de la firme Lambert Somec, vendent l'électricité qu'ils produisent à Hydro-Québec. Avec une puissance installée d'un mégawatt, la petite centrale fait l'objet d'un contrat ferme de vente d'énergie de vingt ans, avec possibilité d'un renouvellement pour une période similaire. Cette vocation nouvelle du bâtiment donne lieu à une rénovation dont il a bien besoin, et qui vise à conserver son architecture et à préserver le cachet de l'ensemble. Voilà la première centrale hydroélectrique privée à voir le jour dans Bellechasse, depuis la nationalisation de l'électricité, en 1963.

209

### *Le moulin de la Chute*

On l'aperçoit sur la route de la Chute, à 100 m au nord du chemin du rang des Fiefs. Bâti par Georges Gamelin dit Launière, en 1847, à la demande du seigneur Deschenaux, le moulin de la Chute faisait alors partie du territoire de Saint-Gervais. Le seigneur a fait construire plusieurs



Le moulin de la Chute.

moulins dans sa seigneurie, et celui de la Chute, que l'on appelait alors le moulin Launière, en marquait alors la limite est. Érigé au pied d'une petite chute, ce moulin a pour fonction de moudre la farine.

En 1880, Pierre Breton acquiert le moulin de la Chute. Il n'a pas le loisir d'en profiter longtemps puisqu'il décède à l'âge de 35 ans. Quand ses fils aînés, Joseph, et ensuite, Arthur, sont assez âgés, ils prennent la relève. En 1942, les Breton revendent leur moulin à Gilles Girard. Le nouveau propriétaire continuera à moudre la farine ainsi que l'avoine destinée à la moulée. Son frère, Claude, achète à son tour le moulin, en 1948. Suivront d'autres propriétaires jusqu'à Paul Veilleux, à qui le site appartient depuis la fin de l'année 1968. Toutefois, on y a cessé les opérations durant la décennie de 1950.

Le moulin de la Chute, composé de trois étages de maçonnerie de trois pieds à la base et de deux pieds au faite, et d'un étage d'habitation recouvert d'un toit à deux versants, constituait un bel exemple du savoir-faire de nos anciens.

### ***Le moulin Caron***

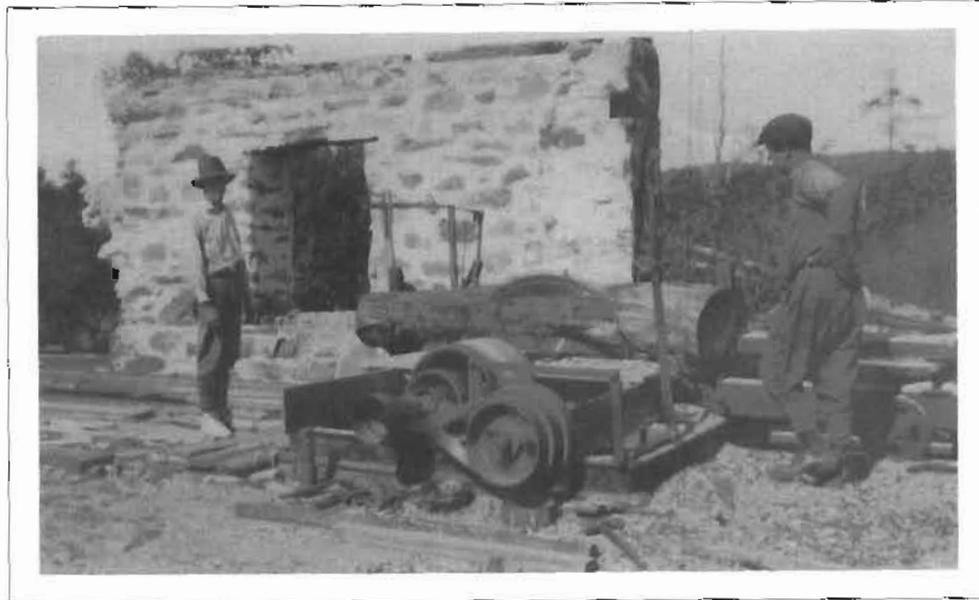
Bâti vers 1860, le moulin Caron est situé sur la Rivière-du-Sud, à 300 m au sud du rang du Sault. Construit par François Blouin, il a été ensuite la propriété de ses enfants, Napoléon et Anna Blouin, qui le céderont, en 1897, à Hosanna Caron, qui y moudra le grain pour les cultivateurs locaux. Il y élèvera ses sept enfants. Pendant que Hosanna voit à son moulin à farine, son épouse est responsable du moulin à carder la laine qui, pour lui simplifier la tâche, est logé dans la résidence familiale, à l'étage du moulin.

Au printemps de 1899, une inondation vient près d'engloutir le bâtiment. Les glaces amoncelées au détour de la rivière font monter l'eau jusqu'à l'étage du moulin. En 1904, d'importantes réparations sont entreprises, et c'est à ce moment que l'on installera la machine à carder à l'étage.

Le moulin Caron a connu une histoire tumultueuse. En 1928, Louis-Antonio, l'un des enfants Caron, part en chaloupe sur la rivière pour y transporter des pierres qui serviront à réparer le barrage. Il ne reviendra pas de son expédition. Sa chaloupe ayant basculé par-dessus le barrage, Louis-Antonio se noiera. Malgré ce drame, le meunier n'abandonnera pas. En 1936, il cède le moulin à son fils Arthur. Après le décès de ce dernier, le moulin sera abandonné. La machinerie a été vendue en 1953 et, en 1957, le moulin a été entièrement démoli. Il ne subsiste que peu d'artefacts témoignant de l'existence de ce moulin, l'un des plus importants à Saint-Raphaël.

### ***Le moulin des Larochelle (ou des Bernard)***

Construit vers 1878 par Hubert Mercier, fils de Misaël, le moulin des Chutes est sis sur la Rivière-du-sud, à quelque 200 m au nord du pont du rang Sainte-Catherine. À l'origine, il comporte quatre « moulanges » à farine et une scierie. En aval de la rivière, des chutes y offrent l'opportunité de construire une écluse de bonne



Site du moulin à scie et à farine de Georges Bernard, après l'incendie de 1925. On y voit François Simard et Alfred Bernard.

dimension. Jérôme Larochelle, l'actuel propriétaire, l'utilise à ses propres fins. Il peut encore se servir de la motricité de l'eau. Quand l'eau manque, en raison de l'exploitation de la centrale électrique, il recourt à un moteur diesel afin d'obtenir l'énergie nécessaire pour faire tourner le moulin.

Dans le passé, ce moulin a été le théâtre de plusieurs épreuves. Pour commencer, la noyade de son constructeur, Hubert Mercier, en 1885, alors qu'il déglaçait la sortie d'eau. À l'époque, le moulin appartient à Elzéar Girard. En août 1925, alors que le moulin est propriété de Georges Bernard, il est incendié. Comme la famille de monsieur Bernard demeure à l'étage, elle y perdra tous ses biens. Georges Bernard va toutefois reconstruire un autre moulin, qui sera consacré uniquement au sciage et au planage du bois. En 1936, un autre incendie dévaste le moulin. Alfred, le fils de Georges, reconstruira aussi les installations. Mais il n'est pas au bout de ses peines puisque le 13 juin 1948, la foudre le réduit encore en cendres. La ténacité d'Alfred est à l'image de celle de son père, et il reconstruit encore, cette fois, selon un plan tout à fait moderne et à l'épreuve du feu.

Le moulin Bernard était réputé pour la qualité de son bois, si bien qu'une partie importante des

constructeurs de maisons de l'après-guerre choisissent de venir s'approvisionner chez lui. Le 25 mars 1952, une terrible tragédie coûte la vie d'Alfred Bernard. En voulant dégager une pièce de bois mal engagée, le déplacement soudain d'un chariot précipite le malheureux dans le mécanisme où tourne la scie.

### *Chez Petit Cadrin*

En 1962, Rosario Cadrin, résidant du rang Sainte-Catherine et connu sous le nom de Petit Cadrin, achète un moulin à scie mobile afin de scier lui-même le bois qu'il bûche et celui des cultivateurs des alentours. Il veille à la bonne marche de son moulin à scie durant 29 ans. Durant toutes ces années, Jeanne Théberge, son épouse, le seconde dans les travaux de la ferme. On connaît aussi madame Cadrin pour sa belle production de fraises, dont les champs étaient situés tout près du moulin.



La Scierie de Saint-Raphaël.

### ***Le moulin de Pierre Rémillard***

Pierre Rémillard, né en 1853, possède une ferme dans la Petite Troisième. Il possède également un moulin à farine, situé entre la route de ce rang et le 4<sup>e</sup> Rang de Saint-Nérée. Les gens de Saint-Raphaël et ceux des environs lui apportent le grain qu'il transforme en farine ou en moulée pour les animaux. À sa retraite, son fils Joseph reprendra la ferme ainsi que le moulin. Cependant, ce dernier brûlera au début des années 1900.

### ***La Scierie de Saint-Raphaël***

De 1953 à 1964, J.-E. Beaudoin (Joseph-Elzéar) et son fils J.-A. (Joseph-Aimé) exploitent un moulin à scie moderne, alimenté par l'énergie électrique, contrairement aux moulins du temps qui sont actionnés par la force hydraulique des rivières. Le gendre et beau-frère Wellie Bernard

(époux d'Alexandra Beaudoin) est le troisième associé de la Scierie de Saint-Raphaël. Il sera le maître scieur du moulin à scie jusqu'à sa fermeture définitive, en 1964, dernière année où Gabriel Beaudoin accepte de prendre la relève de son frère Aimé, décédé en 1963.

Des grincements réguliers et des odeurs de sciure et de sapin frais se répandent entre la rue Neuve (rue Pelchat) et le rang des Fiefs (rue Paradis). Des tracteurs et des camions se relaient continuellement à la rampe de déchargement où retentissent avec fracas les billots entremêlés que Pierre Parent roule laborieusement avec son crochet jusqu'au chariot mobile du maître scieur, Wellie Bernard. Voilà une des scènes quotidiennes du moulin de la Scierie de Saint-Raphaël qui reste à jamais figée dans la mémoire de ceux et celles qui en ont été les témoins pendant ses années d'exploitation. Cette scierie moderne est le gagnepain d'une dizaine de travailleurs assignés aux différentes activités de production.

Alphonse Théberge, propriétaire raphaëlois de nombreuses terres à bois, est de loin le plus gros client de la scierie. Des cultivateurs de la région profitent aussi de cette infrastructure industrielle pour transformer leur propre matière ligneuse. D'autres activités se grefferont dans le but de revaloriser les résidus de bois. Un système de soufflerie permet la récupération des copeaux pour les pâtes à papier. Les résidus de sciures sont acheminés à l'extérieur par une large courroie de caoutchouc, puis déversés dans un camion. Des clients les utilisent comme substitut au bois de chauffage.

Cette industrie manufacturière était jadis un des fleurons de la transformation forestière régionale. Le bâtiment sera désaffecté jusqu'à sa disparition définitive, en 2000.

### ***D'autres moulins***

Plusieurs autres moulins ont été en fonction à Saint-Raphaël. Au 1<sup>er</sup> Rang, on se rappelle d'un moulin exploité par France Doiron, alimenté par le ruisseau au Monument. Un ouragan l'ayant démoli, il a été reconstruit puis abandonné, en raison d'un manque d'eau. Les moulins à châsse étaient aussi nombreux, autrefois. On connaît ceux de Xavier Lacroix, au rang des Fiefs, d'Hubert Jolin et Alfred Labrecque, au 2<sup>e</sup> Rang, de Philippe Deslandes, François Théberge et Joseph Carbonneau, au 3<sup>e</sup> Rang. Au 5<sup>e</sup> Rang, un moulin à scie construit en 1927 par Joseph Goupil a été vendu, en 1950, à Joseph Bolduc. Dans la Côte du Moulin, Louis Fleury exploitait un moulin à scie, à l'endroit de l'entreprise Fenêtres Montmagny, maintenant propriété du Groupe Beauce Nord. Dans le Gravier, Siméon Laroche avait un moulin à scie, repris par son fils Napoléon, qui l'a dirigé durant de nombreuses années. Le moulin a appartenu ensuite à Camille Mercier. ❖

## ***PAYS DE SABLE ET DE GRAVIER : NOS CARRIÈRES***

### ***Le cadeau donné à Napoléon Roy***

Napoléon Roy, natif de Saint-Vallier, s'est marié en 1882, puis s'est établi à Saint-Raphaël quelques années plus tard, dans le rang du Bras. Le chemin du rang était à peine praticable en voiture à cheval. Chaque propriétaire devait entretenir son bout de rang en remplissant lui-même les nids de poule et en gravelant le chemin. Un résidant de Saint-Vallier, propriétaire d'une terre à bois et d'un banc de gravier à Saint-Raphaël, ne souhaitait pas avoir à se déplacer pour entretenir son bout de rang. Il décide alors de donner son banc de gravier à Napoléon Roy, à la condition que ce dernier fasse l'entretien à sa place. On transportait alors le gravier avec un cheval, attelé à un tombereau. Les voyages de gravier sont chargés à la pelle.

Le gravier sert aussi, et surtout, à la confection du béton. Quand Napoléon junior, fils du premier, rachète la ferme familiale en 1937, il réouvre le banc de gravier pour les contrats de routes et de ponts. Son gravier servira aussi à faire les fondations de l'église de Saint-Mathieu de Montmagny et des travaux au pont du Bras.

En 1951, Paul-Aimé Roy, fils de Napoléon, rachète la terre paternelle. Il se procure également un petit *bulldozer* afin d'être en mesure de charger plus rapidement les camions qui viennent chercher du gravier. Les cantonniers des villages voisins prennent l'habitude de venir chercher le gravier du rang du Bras pour leurs contrats de voirie. Popularité aidant, Paul-Aimé Roy doit remplacer son *bulldozer* par une chargeuse plus adaptée. Il acquiert également un deuxième banc de gravier, près du village, à l'ouest de la Route 281. En 1967, monsieur Roy se départira de ses deux bancs de gravier.



### ***Des usines d'asphalte***

En 1939, Léon Pagé exploite une usine de préparation d'asphalte, située sur la terre de Joseph Asselin, à Saint-Raphaël. Cette terre est d'une si rare qualité que les camionneurs viennent de loin chercher ici l'asphalte produite avec cette terre. De 1955 à 1958, un dénommé J.-L. Boucher possède aussi une usine d'asphalte, qui est utilisée pour le pavage de la Route 281. Une autre usine : Gravier Saint-Raphaël, dans le Sault, exploitée par l'entreprise Sintra, contribuera au pavage de l'autoroute 20, de 1968 à 1970.



Fin des années 1930, une usine d'asphalte, sur la terre de Joseph Asselin.

### ***Montmagny Ready Mix (Bétonag)***

***Par Michel Martineau***

En 1948, Armand Martineau fait l'acquisition de la sablière de la compagnie Pagé, qui produit de l'asphalte à Saint-Raphaël. Au fil des ans, il achète des équipements qui lui permettront de diversifier sa clientèle et de répondre aux besoins de celle-ci. C'est vers 1959 que mon frère André et moi-même, Michel, nous prêterons main-forte à notre père. Tous les trois, nous occupions différentes tâches opérationnelles.

En 1961, avec l'idée de lancer un commerce complémentaire, nous avons acheté un terrain situé le long de la Route 132, à Montmagny, puis nous y avons installé une usine et acquis deux bétonnières. Durant cette période, la compagnie Montmagny Ready Mix verra le jour. Comme actionnaires, il y avait notre père et nous, ses fils,

André et Michel. En 1963, une troisième bétonnière et un camion semi-remorque s'ajoutent pour transporter les agrégats de Saint-Raphaël à Montmagny.

En 1965, nous faisons l'acquisition d'une deuxième usine à Saint-Raphaël. Un léger contretemps survient lors de l'installation : un mur de béton, construit à l'arrière de l'usine pour soutenir le remplissage, cèdera à cause de la pression trop forte du remplissage. Cette année-là, l'usine n'a pas été en opération. Puis, à l'automne 1965, notre père est hospitalisé. Les médecins diagnostiquent une maladie sévère qui l'emportera en février 1966.



Une bétonnière de Montmagny Ready Mix.

Au cours des années suivantes, nous avons signé d'importants contrats. Par exemple, la fourniture de béton préparé pour le tronçon de l'autoroute 20, de Beaumont à Rivière-du-Loup. Et en 1968, la troisième usine verra le jour à Sainte-Anne de la Pocatière, toujours pour la clientèle de la région et pour continuer les contrats de construction de l'autoroute 20. Les bétonnières s'additionneront, au fur et à mesure de l'importance des contrats.

En 1971, Montmagny Ready Mix fait l'acquisition de Construction Saint-Patrice. S'ajoutent ainsi à notre actif une usine à Rivière-du-Loup et une autre à Cabano, six bétonnières, un banc de gravier à Saint-Antonin avec une usine de lavage de sable. Nous avons changé le nom de la